TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 245 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 26 MARS 1981

Prix de détail : + 0,9 % en février

LIRE PAGE 36

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Tarif des abonnements page 24
5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les tensions internationales

Rappel à l'ordre à Maastricht

Succès ou échec pour le conseil européen de Maastricht ? On pourra l'apprécier dans une dizaine de jours au vu des résultats des trois sessions du conseil des ministres de la C.E.E. qui vont se dérouler d'ici là : la sidérurgie jeudi, la pêche vendredi, l'agriculture à partir de lundi. Car ce fut, pour l'essentiel, un conseil européen de rappel à l'ordre, au cours duquel les préoccupations immédiates — surtout celles de la France et de l'Allemagne — ont occupé la première place. Chacun à sa manière, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont rappelé que la Communauté serait menacée si la règle du jeu était constamment enfreinte, si les institutions ne parvenaient plus à régler les problèmes à leur échéance normale.

Un tel discours visait surtout Mme Thatcher. Le chancelier Schmidt a multiplié les assauts pour obtenir qu'elle assouplisse sa position sur la pêche... et, par là même, qu'elle honore les engagements pris le 30 mai 1980 à l'occasion de l'accord politique sur la réduction de la contribution britannique au budget européen. Plus que tout, le chancelier Schmidt a voulu obtenir du premier ministre britannique qu'elle donne son feu vert à la conclusion de l'accord de pêche entre la C.E.E. et le Canada. Le veto maintenu par Londres, qui empêche la flotte de haute mer allemande d'appareiller, est ressenti à Bonn comme une brimade inutile. L'unique concession faite par Mme Thatcher a été d'accepter la réunion d'une nouvelle session ministérielle pour vendredi. « Il nous a été assuré que les Britanniques s'y rendraient avec la volonté politique d'aboutir », a dit M. Giscard d'Estaing. Cela reste à voir.

Le président de la République, qui a évidemment intérêt à ce que l'affaire soit réglée avant l'élection présidentielle, entend que les prix agricoles soient fixés pour le 1er avril. Ses partenaires ont promis de ne pas faire traîner les choses : c'est donc une session marathon qui commencera lundi prochain à Bruxelles, avec l'idée que les ministres ne se sépareront qu'une fois les décisions prises. La mobilisation politique ainsi réalisée par le président de la République n'est certainement pas inutile. Il faut voir cependant que l'engagement pris par les partenaires n'est que de bonne volonté.

Apparemment, Mme Thatcher s'est montrée discrète sur ce problème. S'il est vrai que la dévaluation de la lire rend plus facile la participation de l'Italie à un accord, les divergences entre les positions allemande et française demeurent importantes. Le débat agricole se présente aussi comme une épreuve pour l'entente franco-allemande : on évaluera avec intérêt les concessions faites par Bonn sur ce terrain afin de rendre possible un accord, et, par là même, faciliter la tâche à M. Giscard d'Estaing.

L'enjeu des discussions qui débuteront jeudi sur les affaires sidérurgiques est considérable. Ce que les Dix vont une fois encore essayer d'éviter c'est la dislocation pure et simple de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

Trois aspects de la crise, trois brèches à colmater. Le prestige du conseil serait atteint si les trois sessions ministérielles, qu'il a en quelque sorte placées sous son contrôle, ne permettaient pas à la Communauté de marquer enfin des points.

(Lire nos informations page 3.)

La « Pravda » dresse un sévère réquisitoire contre le gouvernement de M. Reagan

Dans un article signé du pseudonyme Alexandrov, la Pravda *dresse, ce mercredi, un bilan entièrement négatif des deux premiers mois du gouvernement Reagan et un sévère réquisitoire contre la politique étrangère américaine, accusée de rechercher la supériorité dans tous les domaines et de lancer une* « attaque frontale contre les mouvements de libération nationale ». *Le quotidien du parti soviétique n'en appelle pas moins à un* « dialogue actif à tous les niveaux » *avec les Etats-Unis.*

A Washington, cependant, M. Bush, vice-président, a été chargé par M. Reagan de diriger l'« état-major de crise » qui serait mis sur pied en cas de grave tension internationale. Cette décision constitue un revers pour le général Haig, secrétaire d'Etat, qui briguait manifestement cette responsabilité.

De notre correspondant

Moscou. — « *On aimerait tout de même espérer que tous ceux qui déterminent aujourd'hui la politique de l'Amérique sauront finalement prendre les choses d'une manière plus réaliste.* » Cet espoir est exprimé à la fin d'un réquisitoire contre la politique étrangère américaine, que publie, mercredi 25 mars, la *Pravda*. L'article est signé I. Alexandrov, pseudonyme collectif qui recouvre des hauts fonctionnaires du comité central. C'est dire qu'il reflète la position de la direction. Intitulé simplement : « *De la politique de la nouvelle administration des Etats-Unis* », il constitue le premier bilan, entièrement négatif, des deux mois de présidence Reagan.

La *Pravda* observe que M. Carter s'était donné beaucoup de mal pour empoisonner l'atmosphère internationale, mais que « *malheureusement, leurs premières déclarations publiques et leurs premiers actes politiques semblent indiquer que les dirigeants du nouveau gouvernement se proposent, non de corriger les erreurs de l'administration précédente mais de les multiplier* ».

« Équilibre approximatif »

L'article avance un catalogue complet des griefs retenus contre Washington. On constate ainsi que la relative modération de M. Brejnev dans son rapport au vingt-sixième congrès n'était pas déterminée par une nouvelle analyse de la politique américaine, mais simplement par les circonstances. Alexandrov estime qu'il n'existe aucune explication convaincante à la nouvelle phase de la course aux armements que vient de lancer l'administration Reagan, si ce n'est « *la volonté d'assurer aux Etats-Unis la supériorité militaire, des positions de force dans les affaires internationales* ».

L'auteur reprend les arguments habituels sur « *l'équilibre approximatif* » des forces stratégiques entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, entre le pacte de Varsovie et l'OTAN. Il en veut pour preuve que « *les experts du ministère de la défense soviétique ont étudié récemment en détail toutes les composantes de la balance des forces entre les deux blocs militaires et qu'ils sont arrivés à la conclusion que l'équilibre est dans l'ensemble maintenu* ». Il en faudra sans doute plus pour convaincre les Occidentaux, mais l'argument peut porter sur le public soviétique.

Alexandrov affirme, une nouvelle fois, que « *le potentiel militaire de l'U.R.S.S. ne dépasse pas les besoins indispensables à sa défense* ». A l'appui de la bonne volonté de Moscou, il cite le retrait de vingt mille hommes et de mille chars de R.D.A. et « *la réduction partielle du contingent militaire soviétique en Afghanistan* », une manifestation de « *bonne volonté* » dont les Soviétiques n'osaient même plus faire état depuis quelques mois.

La *Pravda* énumère ensuite toutes les démonstrations de l'hégémonisme américain. La campagne contre le terrorisme international constitue « *une attaque frontale contre les mouvements de libération nationale et, avant tout, contre les jeunes Etats ayant choisi une orientation socialiste ; l'exportation de la contre-révolution est érigée au rang de politique d'Etat des Etats-Unis* ». La Maison Blanche a reconnu mener une guerre non déclarée contre l'Afghanistan, poursuit le journal du P.C. soviétique. Elle prend en tutelle les groupes terroristes de l'UNITA en Angola ; elle aide la junte militaire au Salvador ; elle a créé des « *forces d'intervention rapide* » pour le golfe Persique, décrété « *zone d'intérêts vitaux* », et, pour le Proche-Orient, elle transforme l'océan Indien en base militaire permanente...

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

La politique énergétique

Les prix des carburants sont majorés de 5 centimes

Les prix des produits pétroliers vont augmenter de cinq centimes à compter du 26 mars. Le litre d'essence coûtera désormais 3,56 F, celui du super 3,77 F. Le litre de gazole vaudra 2,75 F et celui du fuel domestique 1,936 F. La dernière hausse — de sept centimes — était intervenue le samedi 7 février. Ce renchérissement ne tient pas officiellement compte du cours du dollar, mais tend à aligner les prix français sur la moyenne hors taxe des prix européens. (Voir page 40.)

Le charbon lui aussi connaît de fortes hausses. La menace maintenant écartée d'une grève de longue durée des mineurs américains lors de la négociation de la nouvelle convention collective a, en début de semaine, entraîné une flambée des prix qui, depuis dix-huit mois ont doublé au départ de la mine.

Le charbon sous la coupe des pétroliers

par BRUNO DETHOMAS

Le retour au charbon est une nécessité. Nul n'en disconvient puisque les réserves en sont immenses et la diversité géographique des gisements beaucoup plus large que pour le pétrole. Voilà plusieurs années que les dirigeants occidentaux s'efforcent de promouvoir l'utilisation de cette forme d'énergie dans les centrales électriques, dans les grosses industries, voire dans les chaufferies des immeubles collectifs. N'estimait-on pas, jusqu'à présent, que la difficulté majeure pour multiplier par dix le commerce du charbon vapeur d'ici à 1995 viendrait du peu de goût des consommateurs pour cette énergie, d'un maniement lourd, polluante et encombrante ?

Or la conjonction d'une très forte réduction des exportations polonaises et d'une demande nettement accrue du fait de la conversion des centrales électriques et des cimenteries, dès 1974 dans certains cas, parfois depuis le début de 1979, a bouleversé les données du marché du charbon vapeur.

Avant les « événements », la Pologne exportait quelque 42 millions de tonnes (M.T.) de charbon. En France, par exemple, elle devait livrer 3,5 millions de tonnes de charbon vapeur à E.D.F. et 1,5 million de tonnes de coke à la sidérurgie. Or les exportations polonaises vers la France sont passées de 4,45 millions de tonnes en 1979 à 3,44 millions de tonnes en 1980. Et, depuis janvier, E.D.F. comme la sidérurgie n'ont pas reçu un seul gramme de charbon polonais. Si les promesses officielles de Varsovie continuent d'être des livraisons à hauteur de 60 % des quantités contractuelles en 1981, on estime qu'elles ne seront guère supérieures à 25 % des contrats.

(Lire la suite page 38.)

« UN SEUL MONDE »
La pénurie d'énergie

(Notre supplément trimestriel « Un seul Monde », réalisé en commun avec treize autres journaux d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe, et en coopération avec les institutions de l'ONU, sur les moyens et les possibilités d'instaurer un nouvel ordre économique international, est consacré aujourd'hui au problème du pétrole et des énergies de remplacement.

POINT
Fonctionnaires : une grève C.G.T.

Une fois de plus, les usagers feront-ils seuls les frais de la journée de grève — avec coupures de courant de 9 h. 30 à 11 h. 30 — et de manifestations que la C.G.T. lance, jeudi 26 mars, dans le secteur public ? En cette période, le pouvoir ne court guère le risque de devoir faire face à une agitation sociale grave, et tous les autres syndicats de fonctionnaires le savent bien, qui jugent « inutile » *ou, comme F.O.,* « démagogique » *l'action de la C.G.T.*

Dénonçant, pour sa part, « l'attentisme électoral », *la centrale de la rue La Fayette entend partir seule en guerre contre* « le blocage du pouvoir d'achat des agents de l'Etat, la multiplication des atteintes aux libertés syndicales, la remise en cause des garanties statutaires » *et, d'une façon générale, contre* « la casse du service public ». *Elle réclame notamment* « l'ouverture immédiate de négociations salariales » *; or, elle ne signe jamais les accords salariaux dans la fonction publique.*

S'il est vrai que la privatisation, qui gagne certains pans du service public, comme par exemple dans les postes et télécommunications, inquiète l'ensemble des syndicats, la politique contractuelle actuellement menée a permis, en 1980, d'augmenter la masse salariale de la fonction publique de 14,25 % dégageant une augmentation du pouvoir d'achat de 0,57 %.

Le pouvoir mène campagne contre l'action de la C.G.T., dit le bureau confédéral de la rue La Fayette, « en utilisant l'épouvantail de la grève politique et de l'anticommunisme » *(sic). En fait, la stratégie de M. Séguy est de vouloir apparaître, avec le parti communiste, comme le seul défenseur des intérêts de la classe ouvrière.*

S'isoler volontairement des autres syndicats — l'exemple est frappant à l'E.D.F., où la traditionnelle unité d'action avec la C.F.D.T. n'a pas été, cette fois-ci, respectée — provoquer des perturbations qui, répétons-le, ne gêneront que les usagers domestiques et les petits patrons, bref, créer un certain gâchis syndical et social, est-ce le meilleur moyen d'être crédible ?

LA MORT D'UN ENFANT ET LE SILENCE MÉDICAL

Une information judiciaire est ouverte à Brive sur les suites dramatiques d'un accouchement

(Lire page 11.)

Subir ou vouloir

par JACQUES CHIRAC

On se débarrasse souvent des vérités désagréables en signalant que leur énoncé n'est pas nouveau. Comme je ne pouvais pas compter sur une bienveillance universelle pour accueillir mes dernières propositions économiques, je m'attendais à un semblable reproche. Il est certain que j'ai été amené à me répéter depuis plusieurs années. La raison en est que les problèmes se sont peu modifiés dans leurs données principales, les éléments nouveaux venant surtout des fâcheux résultats qui confirment les critiques antérieures.

En revanche, je ne m'attendais pas du tout, je l'avoue, à être accusé d'avoir copié une mode américaine et d'avoir improvisé des thèmes d'opportunité électorale. A cet égard, la réponse est trop facile. Il faut la formuler néanmoins, non dans l'espoir de guérir la surdité de ceux qui ne veulent pas entendre, mais à destination des citoyens de bonne foi.

Une réflexion collective a pu s'approfondir au cours des années, bien des points se sont précisés ; mais, depuis que j'ai renoncé au poste de premier ministre, je n'ai pas cessé de tenir, sur l'essentiel, le même langage.

A propos d'opportunité, il est probable que j'ai dénoncé trop tôt l'acceptation officielle du chômage : c'est-à-dire à un moment où l'opinion n'était pas encore sensible à la gravité du phénomène. Quoi qu'il en soit, dès le 3 octobre 1976, dans mon discours d'Egletons, je lançais cet avertissement : « *Nous ne pouvons plus rester, dans ce domaine comme dans d'autres, sur la défensive : il faut contre-attaquer. La bonne réponse au chômage, ce n'est pas l'assistance, c'est la croissance.* »

L'année suivante, en 1977, je proposais une grande alliance internationale pour le développement du monde. En octobre 1979, dans le discours que je prononçais lors de la discussion budgétaire, je réclamais la suppression de l'impôt direct sur les petits revenus, des incitations à l'investissement productif par détaxations fiscales, des économies sur les dépenses de l'Etat, une politique de lutte contre l'inflation par réduction du chômage et par une croissance sélective plus rapide... J'en passe. La démonstration complète deviendrait vraiment fastidieuse.

(Lire la suite page 10.)



AU JOUR LE JOUR
Dédoublement

On a parfois l'impression que des ministres soutiennent le candidat et que l'état-major du candidat apporte son soutien au président. Mais la confusion n'est faite que par ceux qui le veulent bien — ou qui y ont intérêt, — car tout est parfaitement clair, à condition bien entendu d'admettre qu'il y a d'un côté le président Giscard et de l'autre le candidat d'Estaing.

MICHEL CASTE.

PHOTOS A NEW-YORK
Visions et commerce

New-York est une ville éminemment photographique. A regarder en bas ou en haut, il n'y a pas une parcelle du regard qui ne soit virtuellement une photographie, et une photographie déjà faite ; le photographe n'a plus qu'à se croiser les bras pour échapper à cette convenance linéaire ou coloriste. La photographie américaine n'est pas un hasard, ni un reflet monstrueux, elle est la résultante de l'architecture, du brassage démographique, de la lumière des ciels sans cesse en mouvance.

Des buildings de cent étages s'élèvent comme des feuilles de papier courbe ; des enfants noirs dansent seuls au coin des rues, enlacés à leurs postes de radio ; les hommes d'affaires patinent, entre midi et 14 heures, leur attaché-case à la main, dans une enclave entre les gratte-ciel ; les cow-boys portent des nœuds papillons et un clochard parle toute la journée, avec douceur, à un bouquet de fleurs blanches.

Des photographes comme Walker Evans, Berenice Abbott, Robert Frank ou William Klein se sont employés à saisir toutes ces visions de l'ordre de l'impossible, de l'hallucination. Maintenant, leurs New-York gisent à plat dans les tiroirs de métal des galeries de photos et sont vendus 1 000 dollars pièce : à New-York, le commerce de la photographie est très au point... — H. G.

(Lire page 17 et 18 du Monde des arts et des spectacles).

POLOGNE

La Pologne vit, une fois de plus, des heures tendues. Pour aider à comprendre ce qui s'y passe, voici deux lectures : celle des « Polonaises » de Gérard Guégan, par Michel Rocard ; et celle d'un numéro d' « Esprit », *riche* notamment d'une étude de Jelenski sur Kultura, par Yves Florenne. Quant à Ion Vianu, il s'attache à replacer la « mutation » dont la patrie de Chopin est actuellement le théâtre dans le cadre plus général de l'évolution du « camp socialiste ».

Partout et nulle part

par MICHEL ROCARD

IL y a, convenons-en, parmi *tous ceux qui se penchent* aujourd'hui sur la Pologne, bien des mauvaises fées. Les mêmes qui applaudissent les grèves à Gdansk et à Varsovie et les condamnent à Paris. Les mêmes qui saluent la puissance des manifestations ouvrières en Pologne et s'en effraient ici. Les mêmes qui affectent de redouter une intervention soviétique et en feraient immédiatement un événement de politique intérieure française.

Ceux-là s'intéressent peut-être à la Pologne, mais pas aux Polonais. En 1968, l'entrée des chars russes dans Prague n'avait été pour eux, tel que l'exprimait alors Michel Debré, qu'un « *incident de parcours* ».

Et puis il y a le monde du travail, les ouvrières et les ouvriers de France, les syndicats et les partis qui les représentent. La Pologne, leur disait-on, appar*tient au camp de ce qui était,* depuis plus de soixante ans, le « socialisme réel ». Il y avait certes des doutes sur la réalité de ce socialisme-là. Réalité qu'un homme d'affaires américain très conservateur avait un jour décrite par cette devinette : « *Quel est le pays où il n'y a jamais de grève, où les journaux ne critiquent pas le gouvernement, où l'armée est respectée, où les manifestations n'existent pas ?* » Ce pays de rêve, bien sûr, c'était l'Union soviétique (ou la Pologne, ou l'Allemagne de l'Est).

Et puis ne voilà-t-il pas qu'un beau jour la classe ouvrière bien réelle se *mit* en mouvement contre ce qui était censé être son gouvernement, son parti, son Etat, et revendiqua non seulement des augmentations de salaires, mais davantage de liberté, liberté d'expression, d'organisation syndicale, liberté religieuse. Ce n'était pas le *moindre paradoxe, en effet, que de* voir trente-cinq années de pouvoir marxiste-léniniste, matérialiste et athée ébranlées si fortement par des grèves ouvrières placées sous la protection d'un crucifix et la bénédiction de l'épiscopat, exigeant du pouvoir à la fois plus de justice sociale et la retransmission de la messe dominicale à la télévision !

Etrange pays et singulier peuple, en vérité. Ou *encore* : comment peut-on être Polonais ?

Eh bien, il fallait aller y voir, se rendre compte, dans un univers où l'on connaît mal la vie quoti*dienne dans les pays de l'Est,* des conditions de travail et d'existence de ces hommes et de ces femmes. « Rue du Prolétaire rouge » à Varsovie, en quelque sorte.

C'est ce qu'a fait Gérard Guégan, à travers deux reportages et des dizaines d'interviews qui forment un attachant recueil sur la réalité vécue de cette Pologne enfiévrée de l'automne 1980. Mieux encore : se souvenant de *l'adage selon lequel « il y a toujours plus prolétaire que le prolétaire, c'est la femme du prolétaire »,* ce sont des femmes qu'il a interrogées, ouvrières ou actrices, pauvres ou héritières de la Nomenklatura — cette aristocratie des pays de l'Est — femmes des villes et des campagnes, et puis aussi Miroslawa Walesa, qui n'est pas seulement la femme de Lech Walesa. Elles ne manquent, ces « Polonaises », *ni d'entrain ni d'allure* (1).

Une découverte à partager

Cette découverte de l'intérieur de la Pologne se partage, elle ne se raconte pas.

Elle nous renvoie, malgré tant de différences, à un vécu si semblable au nôtre, à un quotidien habillé d'une même grisaille, qu'elle nous rend cette révolte à la fois très proche et un peu lointaine. Mais où est donc l'homme *nouveau ? Où est donc la femme* nouvelle ? « *Chaque fois que nous renonçons à changer le monde, chaque fois que nous renonçons à être extraordinaires, nous renforçons l'aliénation, l'oppression de la femme. Donc, lutter, oser lutter*, écrit Gérard Guégan, *c'est effacer les rides de la vieillesse précoce, et les ouvriers de Gdansk ont fait plus pour la beauté des femmes que tous les régimes amaigrissants réunis...* »

C'est par ce lien solide et invisible qu'il établit entre les Polonais et nous que ce livre m'est apparu le plus singulièrement attachant.

Car je crois qu'il existe entre les peuples de France et de Pologne une très ancienne solidarité — j'emploie ce mot à dessein — qui transgresse les barrières d'une histoire discontinue et d'une géographie distante. Est-ce seulement en raison des alliances autrefois conclues par les maisons royales qui étaient à la tête de nos deux pays ? Est-ce la communauté de vues qui peut rassembler deux fières nations, marquées par la foi catholique dans un environnement saxon et luthérien, attachées à leur indépendance et à leur liberté ? Ce n'est pas rien, mais *sans doute ne serait-ce* pas suffisant.

Se *souvient-on en revanche* qu'en juillet 1830, au moment où la révolution libérale s'élançait de Paris à travers toute l'Europe, de grandes manifestations avaient lieu dans les rues de la capitale pour saluer et soutenir la Pologne qui se dressait à son *tour* contre l'absolutisme ?

Et l'on se souvient sans doute mieux, hélas, pour notre courte honte, qu'un peu plus d'un siècle plus tard ceux qui se refusaient à mourir pour Dantzig n'allaient pas tarder à renoncer à mourir pour la France et que l'abandon *de la Pologne — après celui de* la Tchécoslovaquie — n'était que le prélude à l'abandon de la liberté tout court. Je crois davantage aux liens que tissent le sang mêlé et l'espérance partagée.

C'est pourquoi j'ai eu mal à la France quand j'ai entendu l'autre jour l'actuel chef de l'Etat épouser implicitement la théorie soviétique de la « souveraineté limitée » et conseiller aux travailleurs de Pologne la réserve et la modération de leurs revendications. Ce n'était pas au président de la *République française* à parler ainsi, et j'ai d'ailleurs à peine reconnu notre langue dans cette mauvaise traduction du russe.

Il y a dans nos esprits une Pologne intérieure. Celle qui a la conviction qu'on ne construit *jamais une société* meilleure en étouffant la liberté. Et celle qui sait que la liberté ne fleurit jamais sur un terreau d'injustice. Cette Pologne est donc partout *et nulle part. Je crois que c'est* à elle que pensait Alfred Jarry en menant le père Ubu, qui fuyait la Pologne en révolte, finir sa carrière comme... maître des finances à Paris.

(1) « *Polonaises* », *voyage à l'intérieur de la Pologne*, par Gérard Guégan. Editions B.F.B., 246 pages.

Le point de non-retour

par ION VIANU (*)

LA profonde mutation qui se produit actuellement en Pologne, les remous dont quelques échos seulement nous parviennent mais qui agitent la population en d'autres régions du bloc soviétique (en Roumanie, en Estonie, etc.) soulèvent un certain nombre de questions non *seulement quant* à l'avenir *immédiat* du « *camp socialiste* », mais aussi quant à son évolution plus lointaine. En Occident, ces événements suscitent des réactions, particulièrement dans les milieux de la gauche traditionnelle (socialistes, syndicats, communistes, *etc.*). Le mouvement revendicatif qui se manifeste avec tant de vigueur, aujourd'hui en Pologne, sans doute demain ailleurs, provoque un élan de solidarité variable selon les tendances, car l'espoir est grand — en ces temps où la gauche recule ou stagne — de voir se reconstituer — par-delà le rideau de fer — un vaste front commun de lutte ouvrière.

Il n'en sera rien. La division de l'Europe a conduit chacune de ses *deux parties à des évolutions* absolument divergentes. D'un côté on a eu la peur du communisme et, de l'autre, le communisme de la peur. En Occident, bien des revendications sociales ont été satisfaites pour conjurer le spectre du communisme, alors que, à l'Est, ce même communisme n'engendra qu'un régime incapable de se maintenir, autrement *que par la force.*

Les accords de Yalta ont été *signés, comme* chacun le sait, par les Trois Grands. Les chefs des Etats qui les ont subis n'ont pas pris part à leur *conclusion* et ne peuvent en être tenus pour responsables. A plus forte raison, la génération *actuelle* de Polonais, de Roumains, de Hongrois, etc., *ne se sont pas tenue au respect de* clauses qui lui ont été imposées lorsqu'elle venait de naître. De 1948 à 1954, grosso modo, des millions d'hommes et de femmes de ces pays ont cru fermement que les Américains viendraient mettre fin à leur calvaire. Sur la *foi* d'une improbable restauration, des centaines de milliers de gens (peut-être bien davantage) ont péri dans les geôles ou se sont fait massacrer en résistant à la *collectivisation forcée* de l'agriculture. Après l'échec de la révolution hongroise, cependant, ce fut la *pax magna* soviétique et les peuples durent *déchanter. Le « printemps de* Prague » ne fut qu'une lueur d'espoir dans cette longue nuit polaire.

Aujourd'hui, une nouvelle génération est parvenue à la vie active. Pour elle, il est bien clair que *le salut* ne peut plus venir d'un Occident, affaibli et plus hésitant que jamais. On se rend compte que la liberté ne s'acquiert que par soi-même et sous l'impulsion du désespoir. Le socialisme à visage humain de Dubcek nous apparaît comme une naïveté attendrissante et respec*table certes, mais totalement* inapplicable. Il n'y a pas d'évolution possible à partir des structures *existantes* et ce n'est qu'à partir d'une remise en question de l'ensemble du système que naîtra la réalité nouvelle. Si les revendications de Solidarité portent *sur des éléments* ponctuels, il n'en reste pas moins que, à la longue, elles devront provoquer une déstabilisation et que toute la structure actuelle de la société polonaise sera remise en cause.

Le caractère ouvrier de cette révolution ne doit pas nous tromper : il ne s'agit pas de calquer les revendications sur celles de la classe ouvrière de France ou d'Italie, pas plus que d'utiliser leur idéologie ou leur langage. Ce *qui est* en train de naître sera tout à fait original ou ne sera pas du tout. L'élan religieux *catalysé en Pologne par l'omni*présence de l'Eglise, représentée dans d'autres pays (comme la Roumanie, où la haute hiérarchie religieuse est totalement soumise au pouvoir en place) par des groupements marginaux de fidèles ou par les sectes néo-protestantes, n'est qu'un signe de cet ordre qui se cherche encore et d'où ne saurait être absente une *ardente spiritualité. C'est que* toute révolution innove, mais en même temps remonte à des sources primordiales ainsi que le témoigne, par exemple, dans le passé le goût de la Révolution française pour les « vertus » antiques, pour étayer sa passion républicaine.

Combien pitoyable et pauvre apparaît, à la lumière de ces événements, l'interprétation que la presse et les dirigeants des *pays « frères » donnent des faits:* toute cette critique tient en une seule idée, ce sont les éléments antisocialistes qui opèrent en Pologne, à l'instigation des milieux réactionnaires d'Occident. Alors qu'il est désespérément évident que ce n'est ni sur l'Amé*rique ni sur l'Allemagne* « revancharde » que les ouvriers polonais peuvent compter, mais uniquement sur eux-mêmes.

Il est peut-être dans la logique de l'histoire que l'impérialisme soviétique intervienne en Pologne, mais il est dans cette même logique d'accepter l'idée *que* le processus qui s'est mis en marche ne peut être arrêté. Pendant des décennies, les communistes nous ont doctement enseigné que l'histoire ne revenait pas en arrière. Il leur faut maintenant accepter que *cette crise profonde mène* à une transformation dont, sans en apercevoir clairement les contours, nous pressentons l'imminence et l'originalité.

(*) Psychiatre roumain vivant en exil, en Suisse.

VUES ET REVUES — Culture hors frontières

par YVES FLORENNE

C'EST comme une longue épigraphe, et très édifiante, qu'*Esprit* donnait à son numéro sur la Pologne, avec la déclaration de l'ancien directeur de la radio-télévision, récemment révoqué pour « corruption notoire ». Un extrait suffit : « *En prenant mes fonctions, j'ai annoncé d'une manière très résolue, sans équivoque, que je suspendais la critique. (...) Puisque nous ne gouvernons pas pour notre propre compte, nous ne pouvons, ne devons et n'allons pas faire de la critique pour notre compte. (...) Prenons conscience qu'il ne peut pas y avoir de liberté dans l'interprétation de la pensée politique et des directives du parti* (1). »

C'était en 1973, il y avait alors plus de trente ans que la critique, qui n'est qu'une forme de la liberté, s'était évadée avec la liberté, celle notamment de la culture, pour s'exercer à l'air libre. Cette évasion et cet *exercice* s'exprimèrent, s'expriment toujours, dans l'aventure, *probablement unique*, de la *revue Kultura,* telle que nous l'évoque Constantin Jelenski (2). Et cette histoire doit intéresser les Français, d'autant qu'ils ne savent peut-être pas très *bien qu'ils ont l'honneur* d'abriter ce réduit inexpugnable de la *culture polonaise* (3).

L'étude de Jelenski dissipera une première erreur, qui serait de voir en *Kultura,* avec sympathie mais *scepticisme, une de ces publications* d'émigrés, refermées sur elles-mêmes et vouées au dépérissement. Il y a trente-trois ans que celle-ci manifeste une vitalité croissante. Parce qu'elle a, certes, ses racines profondes dans la culture et ce qu'on peut bien *appeler l'âme polonaises, mais parce* que le déracinement physique ne l'en fait que *mieux couvrir* la Pologne de ses ramures et de ses feuilles. Beaucoup de feuilles : outre ses cahiers, *Kultura* — « *une des plus petites maisons d'édition et des plus pauvres du monde* » — a publié plus de trois cents volumes, et elle est lue en Pologne, malgré tous les obstacles, comme aucune autre publication. Il fallait, d'ailleurs, des circonstances exceptionnelles pour qu'une revue, supplantant magazines *et hebdomadaires, triomphant de la* publicité, fût, au sens le plus fort, populaire.

Ce seul fait suffirait à prévenir la *deuxième erreur préconçue qui* consisterait à croire que *Kultura* est une *revue nostalgiquement réactionnaire.* La vérité est tout à l'opposé. « *Hostile à l'aspect nationaliste de la tradition polonaise* (compris « la haine irrationnelle des Russes »), *extrêmement vigilante à tout relent de chauvinisme et surtout d'antisémitisme* », *Kultura* « *s'opposa, dès le début, à tout retour vers une société capitaliste...* » Jelenski rappelle qu'elle fut aussi la première à « *dénoncer la complicité* « *objective* » *des Etats-Unis et de l'U.R.S.S.* », ce qui l'amena à formuler les conceptions du *prétendu* « neutralisme », c'est-à-dire du non-alignement sans équivoque de l'Europe. C'était il y a trente ans. Aujourd'hui, seule publication polonaise (sans excepter la presse du parti), elle « *aura osé dire ses quatre vérités au cardinal primat* ».

Constantin Jelenski sait de quoi il parle, puisqu'il fut des premiers écrivains que publia *Kultura,* avec *Gombrowicz et Milosz.* (A propos de Milosz, il faut lire le texte que Jean Mambrino consacre, en poète, à celui qu'il nomme « Lazare poète » (4). Une des rares études sur le dernier prix Nobel qui furent, en France, dignes de leur objet.) *Mais, témoin lui-même, il préfère,* d'entrée de jeu, citer un jeune témoignage : « *C'est à* Kultura *que l'intelligentsia polonaise doit d'avoir préservé une continuité politique, un modèle non conformiste de la culture nationale...* » Or, ce témoignage-là *ne vient pas de France ou d'ailleurs,* mais de Pologne même, où il est public : publié, imprimé, répandu. Hors censure, bien entendu. Je l'ex*trais de la préface, citée tout entière* par Jelenski, à une anthologie de *Kultura* qui fait le tour de la Pologne.

La même préface révèle un trait *qui marque le caractère de Kultura :* son opposition à ce que fût perpétué « *l'Etat en exil* ». Ne pas se *couper du* « *pays* ». Non sans déclarer que « *la Pologne n'est pas seulement là où coule la Vistule* ». Qu'elle n'est pas moins où est l'émi*gration. Par exemple, à l'orée d'une* forêt, là où coule la Seine. Et Jelenski montre pourquoi les liens entre cette Pologne hors frontière et l'intérieur — représenté souvent par des dignitaires du régime — ne furent jamais rompus. Fait spé*cifiquement polonais aussi. Sans* doute parce que ce n'est pas tant de son régime politique, et pas du socialisme en tout cas, que la Pologne est captive.

Ce que nous conte Jelenski en vingt pages pleines d'expérience et d'élan, nourries de documents, c'est « l'histoire et la légende » d'une pensée écrite qui traverse les murs. *Kultura,* dit-il, ou « *la Pologne en exil* ». En exil, mais non pas en France : tout entière en elle-même et rayonnant irrésistiblement jusqu'à l'extrême orient de l'Europe.

La sociologie non distinguée

Trois lecteurs ont été choqués par mon commentaire de l'étude que, sous le titre « La haine de la philosophie », Michel Deguy a consacrée, *dans le Temps de la réflexion, à la Distinction* et autres discours du sociologue Pierre Bourdieu (5). Choqués, il y avait de quoi, puisqu'ils ont cru lire que j'aurais rendu compte d'un livre sans même l'avoir ouvert. Ils ont mal lu. Bonne occa*sion de mettre les choses au point* et les points sur les *i*.

1) Mon objet n'était pas un *livre* (et n'avait pas à l'être dans cette *rubrique*) : *il* était *la riposte* à ce livre, publiée dans une *revue*.

2) Il me semblait avoir assez clairement laissé entendre que j'avais consciencieusement, *laborieusement* entrepris cette lecture, attaqué le *maquis en maints endroits,* tentant de m'y frayer passage au coupe-coupe ; malheureusement, l'entreprise s'était révélée au-dessus de mes faibles forces et de ma capacité de tolérance.

Mais j'en avais bien assez vu pour me convaincre que Michel Deguy avait courageusement raison, et que cette raison demandait à être répandue. Aussi bien, le contenu comme le ton d'une « *recherche qui* (de l'aveu même de son auteur) *prend inévitablement un caractère polémique* » justifient à son égard la plus totale liberté, et même ils *l'appellent. Celle que j'ai prise était* bien tempérée. Le cas que l'auteur fait de ses lecteurs éventuels autorise aussi à s'associer pleinement au conseil que lui-même donne de commencer *leur lecture par la fin. C'est* inviter à finir, du même coup qu'on commence.

Reste l'information complète, im*partiale, objective* (très subjective, il est vrai, en la circonstance) due aux lecteurs du *Monde* : elle leur a été implacablement apportée. Il convient en effet de rappeler qu'ils eurent la possibilité, et au-delà, d'être édifiés sur l'importance de l'œuvre et sur *la pensée de l'auteur*, puisqu'il a été donné à celui-ci de les exposer sur dix colonnes de ce journal (6), soit quatre mille tonnes de papier : il ne fallait rien de moins pour porter ce « monument de labeur et d'arrogance... », etc., dont *parle Michel Deguy.*

Non qu'il n'y ait (il me semble) à prendre — et à recevoir — dans cette destruction jubilante qui se *veut reconstructive.* Elle a l'humour du boomerang : viseur et visés se retrouvent ensemble *par* terre. Un gag. Deux citations seulement : « *Ce qui est en question, c'est le couple de la thèse et de la foutaise qui rend tout à fait improbable les grandes œuvres savantes.* » Et : « *Rien n'est plus funèbre que la lecture, vingt ans après, de ces exercices.* » Pas besoin, le plus souvent, d'attendre si *longtemps* pour leur enterrement.

On donnerait volontiers, à la fois, pour conclusion et pour exergue à *ce petit débat* ce qu'écrit Michel Crouzet (7) à propos de Stendhal : « *La polémique polie n'a plus de place quand les doctrinaires ou les faux savants ou les marchands de systèmes récusent le jugement des hommes d'esprit.* » Ce qu'il faut traduire, en bon bourdieusien : « la distinction des intellectuels distingués ». C'est-à-dire les autres, également et furieusement réprouvés. *En face d'eux, foudroyant,* M. Bourdieu seul, comme Dieu tout court.

Michel Deguy déclarait avec une franchise sans illusion et un soupçon de mélancolie : « *Le livre de Pierre Bourdieu voudrait faire mal. On aimerait lui faire mal en retour. Mais qu'est-ce qui pourrait faire mal à Pierre Bourdieu ? Rien, évidemment.* » Tout en souffrant d'avoir, bien involontairement, fait souffrir *quelques supporters inconnus du* champion de la sociologie non distinguée, comment ne pas se réjouir et s'attendrir de les trouver, eux, si vulnérables et sensibles ?

(1) *Janvier*, 35 F, 19 rue Jacob, 6e.

(2) *Le Débat*, février, 32 F, Gallimard. Voir aussi dans le même numéro l'article de M. Aucouturier : « Les revues de l'émigration et de la dissidence russes ».

(3) 91, av. de Poissy, Le Mesnil-le-Roy, 78600 Maisons-Laffitte. Abon. : 210 F.

(4) *Etudes*, février, 18 F, 15, rue Monsieur, 7e.

(5) No 1, Gallimard. Voir *le Monde* du 7 février.

(6) *Le Monde Dimanche* du 4-5 mai 1980.

(7) Stendhal-Club, No 90, janvier, 40 F, 3, rue M. Gignoux, Grenoble.



هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LES CONCLUSIONS DU CONSEIL EUROPÉEN DE MAASTRICHT

Les textes adoptés dans le domaine international

Voici les principales conclusions de politique étrangère du conseil européen qui s'est réuni à Maastricht (Pays-Bas), mardi 24 mars. Pour la Pologne, les Dix avaient indiqué qu'ils « suivaient avec préoccupation les événements récents ».

AFGHANISTAN : l'invasion soviétique.

« Le conseil européen a constaté avec une profonde inquiétude que les opérations militaires des troupes soviétiques contre le peuple afghan, qui s'oppose à cette ingérence étrangère, se poursuivent de manière ininterrompue. Le déroulement tragique en Afghanistan représente une dure épreuve pour le peuple afghan et se traduit par un afflux massif de réfugiés, qui constituent une lourde charge pour les pays voisins, tout particulièrement pour le Pakistan. Ces développements en Afghanistan restent une menace pour la stabilité des relations régionales et internationales.

» Devant la situation résultant de l'invasion soviétique en Afghanistan, le conseil européen a appelé à plusieurs reprises, et notamment lors de sa réunion à Venise, en juin 1980, à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, et à s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures de ce pays. » Les Dix rappellent ensuite leur position en faveur d'un Afghanistan *« indépendant, neutre ou non aligné »*, leur appui à la résolution des Nations unies sur l'Afghanistan et à la proposition française de conférence internationale sur la non-ingérence en Afghanistan.

PROCHE-ORIENT : l'intérêt soulevé par l'initiative européenne.

Les Dix notent *« avec satisfaction »* l'accueil réservé à la mission du ministre néerlandais M. Van der Klaauw, dans le cadre de l'initiative européenne au Proche-Orient décidée au conseil de Venise, et l' *« intérêt manifesté à l'égard des efforts européens par les parties déjà consultées »*. M. Van der Klaauw présentera ses conclusions au prochain conseil, les 29 et 30 juin.

Le conseil exprime à nouveau sa *« vive inquiétude »* à propos des événements du Liban et appuie l'action de la Force des Nations unies (FINUL).

ESPAGNE : « satisfaction » devant la réaction aux attaques contre la démocratie.

Le conseil européen exprime *« sa grande satisfaction devant la réaction du roi, du gouvernement et du peuple espagnols aux attaques portées récemment contre le système démocratique de leur pays ». « Ainsi ont été confirmées les structures politiques qui permettront l'adhésion d'une Espagne démocratique à la communauté démocratique qu'est la Communauté européenne »*, ajoute le conseil.

L'image de la fermeté

De notre envoyé spécial

Maastricht. — Triste ambiance à Maastricht, aussi bien dans les « couloirs » du sommet européen, que dans la grisaille qui enveloppait les rives de la Meuse. Aucun des Dix, bien sûr, n'était venu rempli d'optimisme. Mais on s'est séparé encore plus déçu, les uns préoccupés par leurs pêcheurs, les autres par leurs agriculteurs, d'autres encore par leurs sidérurgistes. La nuance peut être faible entre l'*intérêt* national et l'égoïsme national, mais, mardi soir, il n'y avait aucun doute : le sommet avait bien été dominé par l'*égoïsme national*.

Mme Thatcher a rempli à la perfection son rôle d'insupportable « dame de fer ». Non seulement elle n'a rien cédé, mais elle s'en est vantée par la suite, affirmant : *« Je n'ai pas l'habitude de céder aux pressions de mes partenaires. »* Le chancelier Schmidt en a perdu son sang-froid et sa bonhomie légendaires, accusant la locataire de Downing Street d'avoir « trompé » ses partenaires. Quant à M. Giscard d'Estaing, il s'est employé tout au long de la rencontre à donner l'image de la fermeté, faisant filtrer à l'extérieur du conseil certaines de ses meilleures expressions. A propos de la pêche : *« Le retard actuel est inacceptable et injustifié. »* A propos des prix agricoles : *« Les ministres de l'agriculture ne devront se séparer qu'après avoir réglé le problème. »*

Les jours qui viennent devraient nous dire si cette fermeté a été payante. A court terme, les principales victimes risquent d'en être les dix ministres de l'agriculture, qui vont entamer lundi à Bruxelles un véritable « conclave » agricole pour arriver à un accord avant la date fatidique du 1er avril..., et M. Chirac, grand défenseur des agriculteurs français, qui ne pourra pas, cette fois-ci, exploiter les faiblesses ou les abandons supposés de M. Giscard d'Estaing.

Autre souci du président de la République : renforcer, par tous les signes extérieurs possible, le couple franco-allemand. Non contents de défendre *grosso modo* les mêmes positions, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt n'ont pas perdu une occasion de manifester leurs « liens spéciaux », bavardant le plus souvent ensemble, faisant une apparition inopinée au balcon de la résidence du gouverneur. Une innovation cependant : les paroles aimables et pleines de compréhension de M. Giscard d'Estaing pour les Italiens, qui venaient de dévaluer leur lire et qui ont raison de trouver insuffisants les efforts faits pour leurs productions méditerranéennes. Voici des Européens qui ont, certes, des ennuis, mais qui, contrairement à Mme Thatcher, savent se comporter convenablement...

M. Giscard d'Estaing a également manifesté son sens politique sur un autre point. Non seulement il a profité du sommet pour faire ratifier son projet de conférence sur les ingérences au Pakistan, mais il a aussi évité aux Dix une « bourde » de première grandeur : le document de travail sur la Pologne, qui était proposé par la présidence et qui risquait d'être adopté machinalement, était tout à fait anodin, bien en retrait même du texte adopté le 2 décembre dernier, au sommet de Luxembourg. *In extremis*, le président de la République fit « durcir » cette déclaration pour tenir compte des événements actuels, demandant notamment que le Conseil exprime sa « préoccupation » et qualifie d' « extrêmement graves » les conséquences d'une éventuelle intervention soviétique. L'intérêt politique du citoyen-candidat rejoignait la morale.

JACQUES AMALRIC.

EN CONFIRMANT PROVISOIREMENT LE « STATU QUO »

Les dix gouvernements excluent Bruxelles comme capitale de l'Assemblée européenne

Les Dix ont décidé mardi 24 mars à l'unanimité au conseil européen de Maastricht de *« confirmer le* statu quo *en ce qui concerne les lieux de travail provisoires des institutions européennes »*.

Cette décision a provoqué une certaine perplexité et a accru le mécontentement à l'Assemblée européenne, dont l'actuelle session extraordinaire, à Strasbourg, a été troublée par une grève des fonctionnaires.

Elle signifie en réalité que les gouvernements s'en tiennent aux lieux de travail en usage pour les sessions plénières depuis l'accord du 8 avril 1965 — Strasbourg et Luxembourg — mais excluent Bruxelles, où le nombre de parlementaires et certains gouvernements souhaitaient transférer le siège de toute l'institution parlementaire. Actuellement les commissions de l'Assemblée se réunissent à Bruxelles et pourront continuer à le faire.

Le choix définitif est ainsi circonscrit à Strasbourg et à Luxembourg, mais il se trouve que les députés ne veulent plus siéger à Luxembourg, jugé incommode. En 1981, ils n'y tiendront qu'une session. Les chances de Strasbourg d'être choisi comme capitale parlementaire définitive de l'Europe sont donc accrues par la décision de mardi, mais l'affaire n'est pas terminée. Prochain épisode le 15 juin : les députés ont en effet donné jusqu'à cette date aux gouvernements pour fixer un siège unique, permanent et définitif de l'Assemblée.

A l'origine (1952), l'Assemblée européenne n'avait qu'un lieu de travail : l'hémicycle du Conseil de l'Europe, à Strasbourg ; mais toutes les autres institutions européennes, dont l'administration de l'Assemblée, siégeaient alors à Luxembourg.

Avec le traité de Rome (1958), les sièges des institutions ont été dispersés et, les sessions se multipliant, il a été décidé, en 1965, que certaines se tiendraient à Luxembourg, résidence des fonctionnaires. Les députés élus au suffrage universel direct ont remis en question cet arrangement en délaissant Luxembourg.

Les grands mécontents du régime ambulant actuel sont les fonctionnaires. En grève lundi pour protester contre les déménagements permanents auxquels on les oblige, ils ont repris le travail mardi, mais ils doivent tenir mercredi une assemblée générale pour décider de leur attitude à venir.

M. D.

MÉCONTENTEMENT ET DÉCEPTION DANS LA PRESSE OUEST-ALLEMANDE

Le mécontentement et la déception dominent dans les commentaires de la presse ouest-allemande sur le conseil européen de Maastricht, réunion *« dominée par l'égoïsme »* (Handelsblatt) ; *« plus personne ne croit à la coopération économique »* (Stuttgart-zeitung) ; *« une Communauté bâtie sur la seule coopération menace ruine quand les intérêts entrent en conflit »* (Suddeutsche Zeitung) ; *« le compromis nécessaire sur la pêche dépendait surtout des Anglais et des Français, mais la liberté de mouvement de Giscard est limitée par les élections »* (Die Welt).

Les commentaires désabusés dominent aussi dans la presse britannique : *« Une occasion manquée. »* (The Times). La presse conservatrice se félicite cependant la fermeté de Mme Thatcher dans l'affaire de la pêche : *« De Gaulle n'aurait pas cédé, Mme Thatcher ne devrait donc pas céder non plus. »* (Daily Mail).

Quant à l'agence soviétique Tass, elle souligne les *« désaccords criants »* des Dix.

LES RELATIONS EST-OUEST

Le réquisitoire de la « Pravda » contre la politique de M. Reagan

(Suite de la première page.)

Non seulement la politique de Washington fait surgir de nouveaux foyers de tension sur tous les continents, mais les dirigeants américains affectent de ne plus respecter les normes de la vie internationale quand celles-ci les gênent dans leurs entreprises. Ainsi, rappelle la *Pravda*, M. Carter a ajourné la ratification de SALT 2 et la nouvelle administration suit la même voie. Au passage, les Soviétiques rappellent leur opposition à la politique du *linkage* (globalisation) qui *« ne promet rien de bon »*.

La *Pravda* reproche encore aux Américains de miner l'accord de 1972 sur la limitation des systèmes antimissiles, de faire échouer la conférence sur la transformation de l'océan Indien en zone de paix, de mettre *« des bâtons dans les roues »* de la conférence sur le droit de la mer, d'avoir conduit dans une impasse les négociations de Vienne sur la réduction des troupes en Europe.

Conclusion de ce réquisitoire : l'U.R.S.S. est prête à *« un dialogue actif à tous les niveaux »* avec les Américains. Conclusion qui peut paraître paradoxale, mais que l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux* expliquait ainsi récemment : *« Une grande puissance éprise de paix et sûre de son bon droit ne s'apprête pas à répondre à l'extrémisme par l'extrémisme, au défi par le défi, à l'esprit belliqueux par l'esprit belliqueux. »*

Au-delà de cet argument, qui relève largement de la propagande, l'article d'Alexandrov apporte d'autres éléments de réponse : *« Dans les conditions modernes, la supériorité militaire est irréalisable. L'U.R.S.S. ne permettra pas la création d'une telle supériorité par rapport à elle,* affirme-t-il. *A la fin du vingtième siècle, au moment où le rapport des forces sur la planète change constamment au profit des forces de la paix et du progrès, où la communauté socialiste possède un potentiel défensif solide, les prétentions à la domination globale ne peuvent pas être couronnées de succès. »*

La « bonne volonté » de l'U.R.S.S.

L'U.R.S.S. conçoit donc l'appel au *« réalisme »* sur la base de ce rapport de forces. Elle souhaite manifestement restaurer la coopération entre les deux super-puissances, dans laquelle elle voit une garantie de stabilité. *« Il n'y a pas d'autre voie raisonnable,* écrit la *Pravda, que des rapports normaux entre Moscou et Washington, qui seuls permettent de résoudre les problèmes mondiaux les plus brûlants »*. Non seulement elle est prête à *« lutter main dans la main avec l'Amérique, avec les Etats européens et tous les pays de la planète »*, contre la menace militaire représentée par la course aux armements, mais elle estime que le temps presse. Le dialogue doit s'ouvrir le plus rapidement possible, *« même si certains dirigeants occidentaux, y compris américains, font toutes sortes d'observations, posent des questions rhétoriques sur tel ou tel aspect des propositions soviétiques, comme le montre la pratique constante des rapports diplomatiques. La meilleure place pour ces éclaircissements, c'est la table des négociations »*, conclut Alexandrov.

En somme, plus les Etats-Unis sont méchants, plus il convient d'insister sur la bonne volonté de l'U.R.S.S. Le Kremlin estime que ses propositions suffisent pour ouvrir le dialogue, qu'elles peuvent servir de base aux négociations quitte à être amendées au cours des pourparlers. Il veut aussi presser l'administration Reagan, qui ne paraît pas avoir défini une ligne très précise sur toutes les grandes questions de politique internationale, et se présenter en meilleure position vis-à-vis des Européens de l'Ouest, vers lesquels Moscou brandit tour à tour la carotte et le bâton.

Mais l'article reflète aussi l'inquiétude réelle des dirigeants soviétiques devant la dégradation de la politique internationale, et se préjettent l'entière responsabilité sur les Etats-Unis. Le réquisitoire de la *Pravda* montre en effet qu'ils sont plus éloignés que jamais de toute ébauche d'autocritique.

DANIEL VERNET.

● *M. Apel, ministre ouest-allemand de la défense*, vient d'effectuer une visite à Washington. C'est le troisième membre du gouvernement ouest-allemand à se rendre dans la capitale américaine depuis le début du mois, après le chef de la diplomatie, M. Hans-Dietrich Genscher, et le ministre de l'économie, M. Otto Lambsdorff. Ces visites successives ont pour but de préparer le voyage aux Etats-Unis du chancelier Helmut Schmidt, du 20 au 23 mai. — *(A.F.P.)*

● *M. André Goncalves Pereira*, ministre des affaires étrangères du Portugal, est arrivé mardi à Washington pour prendre un premier contact avec le secrétaire d'Etat, M. Alexandre Haig, et le gouvernement américain. La visite du ministre portugais est considérée à Washington comme l'occasion de confirmer et développer les bonnes relations entre les deux pays, tant au entre les deux pays, tant sur le plan bilatéral qu'au sein de l'alliance atlantique. Mais il semble que l'Afrique tiendra une part importante dans ces entretiens, après les allusions récentes du gouvernement Reagan à une aide américaine éventuelle aux mouvements rebelles, notamment l'UNITA, qui s'opposent au régime pro-soviétique du M.P.L.A en Angola, l'ancienne colonie portugaise avec laquelle Lisbonne vient de renouer le dialogue au plus haut niveau. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● EXPULSION D'UN ANCIEN MINISTRE. — Il s'agit de M. Gerardo Espinoza Carrillo, ancien ministre de l'intérieur du gouvernement Allende, renversé le 11 septembre 1973. *Selon le communiqué officiel* du mardi 24 mars, le ministre aurait, à l'occasion d'un discours en hommage à la mémoire de l'ex-vice-président José Toha, *« injurié le gouvernement et propagé des doctrines totalitaires »*. — *(A.F.P.)*

Colombie

● LA COLOMBIE A DEMANDE A LA SUISSE de se charger de ses intérêts économiques et commerciaux à Cuba, a indiqué le mardi 24 mars un porte-parole du ministère des affaires étrangères. Cette demande fait suite à la décision du président colombien César Turbay de suspendre les relations diplomatiques entre les deux pays, suspension due à *« l'ingérence de Cuba dans les affaires intérieures de la Colombie et à l'entraînement de guérilleros colombiens »*, selon le gouvernement de Bogota (*le Monde* du 25 mars). — *(A.F.P.)*

Italie

● DISPARITION D'UN EXTREMISTE DE GAUCHE. — M. Oreste Calzone, leader du mouvement d'extrême gauche Autonomie ouvrière, en liberté provisoire pour raisons de santé depuis l'automne dernier, a disparu il y a dix jours du domicile où il était assigné, a-t-on appris le 24 mars. M. Calzone, inculpé en janvier dernier de participation à bande armée, association subversive et vol qualifié, attendait son procès. — *(A.F.P.)*

Portugal

● Mme LURDES PINTASILGO LIMOGEE. — Le gouvernement a démis de ses fonctions d'ambassadeur auprès de l'UNESCO, Mme Maria de Lurdes Pintasilgo, a-t-on appris mardi 24 mars, de source officielle à Lisbonne. Mme Pintasilgo, cinquante et un ans, avait interrompu ses fonctions à Paris pour former un gouvernement de gestion d'une durée de quatre mois destiné à préparer les élections législatives anticipées de décembre 1979. Après la victoire de la coalition de centre droite, Mme Pintasilgo, connue pour ses idées tiers-mondistes, n'a pas regagné son poste et n'a pas été remplacée. — *(A.F.P.)*

R. F. A.

● PERQUISITIONS DANS LES MILIEUX D'EXTREME DROITE. — Près de mille domiciles ont été perquisitionnés, le mardi 24 mars, dans toute la République fédérale, au cours de la plus vaste opération de police jamais lancée contre l'extrême droite. Ces perquisitions, qui font suite à un regain de la propagande antisémite en R.F.A., s'inscrivent dans le cadre des recherches effectuées à propos des activités de trois militants d'extrême droite, MM. Garry Lauck, Ernst Zündel et Georg Dietz, émigrés aux Etats-Unis et au Canada, mais soupçonnés d'introduire du matériel de propagande néo-nazie en R.F.A. Aucune arrestation n'a été opérée, mais des armes ont été découvertes et certaines personnes risquent une inculpation pour incitation à la haine raciale. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Saint-Marin

● POUR LA PREMIERE FOIS, UNE FEMME A ETE ELUE capitaine-régent de Saint-Marin. Il s'agit de Mme Maria Lea Pedini Angelini, vingt-sept ans, membre du parti socialiste, élue pour six mois en même temps que M. Gastone Pasolini, quarante-neuf ans, né à Paris et membre du parti communiste de la petite république. Les deux capitaines-régents agissent conjointement et ont un droit de veto réciproque. — *(A.F.P.)*

Le Monde

publiera demain

● IDÉES : Présidentielle (Jean-Pierre Cot, Jean Foyer, Yves Roucaute).
● HANDICAPÉS : Début d'une enquête de Jean Benoît.
● « LE MONDE DES LIVRES » : Découvrir Théodore Fontane.

EUROPE

LA CRISE EN POLOGNE

Solidarité et le gouvernement n'ont que six jours pour trouver un compromis

A Moscou, la presse observe un silence prudent sur les événements de Pologne. Mardi 24 mars, elle s'était contentée de reproduire le communiqué du 21 mars du bureau politique du parti polonais, rejetant *sur Solidarité la responsabilité* de la tension actuelle.

Cependant, « la Russie soviétique » avait publié le même jour, un petit reportage réalisé dans une usine de Plock où des ouvriers polonais accusaient les dirigeants de Solidarité de faire de la « politicaillerie » et reprochaient à « l'aile droite de Solidarité », à MM. Kuron, Michnik et à d'autres membres « du *prétendu* K.O.R. » *de vouloir* « ébranler peu à peu et ensuite démonter totalement le pouvoir populaire en Pologne.

Ce mercredi 25 mars, la « Gazette littéraire » reprend les accusations déjà lancées par la « Pravda » sur l'origine de l'aide envoyée à Solidarité par la centrale syndicale américaine A.F.L.-C.I.O.

L'« Etoile rouge », elle, accorde une large place aux manœuvres soviéto-polonaises en cours. « Les communistes, la classe ouvrière, les travailleurs de la Pologne populaire, peuvent compter fermement sur leurs amis et alliés », conclut *le journal de l'armée soviétique.*

De notre correspondant

Varsovie. — Suspendues, dimanche dernier, sur un échec total, les discussions entre le gouvernement et Solidarité devaient, comme prévu, *reprendre ce mercredi* 25 mars. On ignorait toujours, en début de matinée, à quel niveau elles se dérouleraient du côté officiel, mais elles devraient, en tout *état* de cause, *éclairer l'attitude que* les autorités entendent adopter face à la confirmation, mardi après-midi par le syndicat, de ses mots d'ordre de grève.

Un premier débrayage national dit d'« avertissement » doit avoir lieu vendredi entre 8 heures et midi, et la grève générale illimitée avec occupation des entreprises devrait, elle, commencer mardi 31 mars. L'adoption de ce calendrier (à une majorité *de 33 voix sur 41*), *qui laisse encore* six jours à la recherche d'un compromis, constitue un succès pour M. Walesa, dans la mesure où de nombreuses voix *s'étaient élevées* lundi à la commission nationale en faveur d'une grève générale immédiate (*le Monde* du 25 mars).

Mais il n'en reste pas moins que la détermination des syndicalistes est toujours aussi forte. Un « comité national de grève », qui siégera à Gdansk aux chantiers navals Lénine, a été élu par la commission nationale, qui lui a remis tous ses pouvoirs pour la durée de la crise. Outre M. Walesa et les présidents des syndicats de Varsovie et de Szczecin, MM. Bujak et Jurczyk, il est composé de représentants des organisations régionales les plus radicales du syndicat (1). L'installation dans les entreprises, pour raison de « sécurité » des dirigeants syndicaux, a commencé dès mardi, notamment à Varsovie, où le siège de Solidarité a été transféré aux usines de tracteurs d'Ursus, l'un des principaux centres des émeutes ouvrières de 1976.

La *liste définitive des revendications* avancées par le syndicat comprend cinq points principaux. Le premier porte sur la satisfaction des *revendications formulées à Bydgoszcz après les violences policières de* jeudi dernier, c'est-à-dire essentiellement la démission d'un vice-premier ministre, M. Mach — auquel il est reproché de *n'avoir rien fait*, malgré sa présence sur les lieux, pour empêcher ces incidents, — et de quatre fonctionnaires locaux, dont le commandant de la milice. Dans le deuxième point, Solidarité demande que l'égalité devant la loi soit assurée *à tous les citoyens et que tous* les responsables d'actes de violence commis contre des syndicalistes soient sanctionnés.

Le troisième point concerne la reconnaissance du syndicat paysan. Le quatrième, les garanties à apporter au libre exercice des activités syndicales et l'institution d'un droit de réponse pour Solidarité lorsqu'il est mis en cause à la radio et à la télévision. Le dernier point, enfin, demande la suspension de toutes les poursuites judiciaires engagées pour *délit d'opinion entre 1976 et 1980*, c'est-à-dire contre les animateurs du KOR et ceux de la Confédération de la Pologne indépendante, qui devraient prochainement passer en jugement.

Commentant, mardi soir, ces revendications devant quelques journalistes, M. Walesa a *estimé* qu'elles laissaient des « *possibilités de manœuvre* » aux autorités, ce qui n'apparaît pas *évident* pour le premier et le dernier point et aléatoire pour le troisième — l'enregistrement de Solidarité rurale.

Des points de vue tranchés

Bien que la commission nationale ait indiqué que ses mots d'ordre de grève seront annulés si les pourparlers de ce mercredi apportent des résultats « *satisfaisants* », ces négociations paraissent, dans l'état actuel des choses, difficiles. Prenant, mardi, la parole devant le congrès des Cercles agricoles — l'organisation paysanne officielle que les autorités entendent revitaliser pour faire pièce *au développement de Solidarité rural*, — M. Kania a notamment déclaré :

« Comment faut-il comprendre les appels à la grève dans la situation actuelle ? Cela ne peut être compris que comme une invitation à l'autodestruction. Qui peut menacer le pays de grèves paysannes, alors que la nourriture manque ? Qui peut avoir le courage de donner à un incident local la dimension d'une affaire menaçant le pays d'une catastrophe nationale ? (...) Nous réalisons, a ajouté le premier secrétaire, *le renouveau socialiste, mais celui qui est pour la désorganisation de la vie économique, sociale et politique du pays, celui qui veut répandre les troubles, celui-là ne fera pas route avec nous. »*

Le ton du journal télévisé du soir était encore moins encourageant. *Après avoir affirmé que les « fractions radicales »* tendent à dominer Solidarité et que le *« soulagement »* avec lequel avait été accueillie la nomination du général Jaruzelski, avait été ébranlé par la montée des tensions, le présentateur a, en effet, énuméré, se référant aux propos tenus par M. Rakowski au cours des *négociations de dimanche, les conditions à* observer pour éviter un *« effondrement total de l'économie »*. Il s'agit notamment de s'abstenir de toute action de grève, de développer un travail *« intensif »* dans l'agriculture et les entreprises travaillant pour l'exportation, de mettre un terme à toute nouvelle revendication salariale *et à toute « pression sur les cadres de l'administration économique et politique »* du pays. Si les positions des autorités ne se sont pas assouplies depuis — ce que *rien* ne laisse présager actuellement, — on voit mal comment pourraient être évitées un blocage des pourparlers et, dans un premier temps au moins, la grève de vendredi.

Le Conseil d'Etat (la présidence *collective* de la République) a fait annoncer que la session de printemps du Parlement s'ouvrirait lundi prochain, c'est-à-dire à la veille de la grève générale et qu'il avait étudié *« le plan de projet législatif qui devrait servir à la normalisation de la vie dans le pays »*, et à la réalisation du programme *défini* par le général Jaruzelski, lors de son investiture. En l'absence de toute autre *précision*, il est difficile de savoir si ce plan, examiné par le Conseil d'Etat, porte sur les nouvelles lois prévues par l'accord de Gdansk et constitue donc un élément de détente, ou s'il s'agit, au contraire, de la préparation de mesures destinées à *déclarer illégale la grève générale.* Le syndicat, pour sa part, a d'ores et déjà déclaré que cette grève *n'était* pas un acte de violence mais un acte de défense, qu'elle entrait dans le cadre des dispositions de l'accord de Gdansk puisqu'elle est destinée à *préserver* l'existence du syndicat et qu'elle est donc légale. A Gdansk, où, selon les autorités, le pain commence à manquer et les pommes de *terre, introuvables sur le marché* d'Etat, atteignent des prix records sur le marché libre, des mesures de rationnement de tous les produits alimentaires viennent d'être prises. Il semble que le pouvoir veuille faire de la situation économique, quitte à *la présenter comme encore plus dramatique* qu'elle ne l'est, un des principaux arguments de sa campagne contre la menace de grève.

BERNARD GUETTA.

(1) Le comité comprend aussi MM. Kalinowski (Elbiag), Slowik (Lodz), Gotowski (Bydgoszcz), Gwiazda (Gdansk), Dymarski (Poznan), Ciarnewski (Bytom), Kopaczewski (Rzeszow).

Espagne

Le roi Juan Carlos demande aux chefs de l'armée de « respecter les lois et les institutions »

De notre correspondant

Madrid. — *« Il est nécessaire d'agir avec décision et de passer maintenant d'une position défensive patiente à une offensive énergique. »* C'est en ces termes que le roi Juan Carlos s'est adressé mardi 24 mars aux quarante-deux officiers qui composent les conseils supérieurs de l'armée, de la marine et de l'aviation, qui lui *rendaient visite au palais* royal de la Zarzuela.

Ce « sommet militaire » exceptionnel se tenait moins de vingt-quatre heures après que le gouvernement eut décidé de faire participer directement les forces armées à la lutte contre l'ETA au Pays basque *et* alors que l'atmosphère reste tendue dans les casernes. Dans son discours, le souverain s'est surtout attaché à rassurer les militaires sur un point qui les préoccupe particulièrement : le sentiment d'être marginalisés dans la lutte contre un terrorisme dont ils se sentent les premières victimes.

« Au sein des forces armées, le concept fondamental de discipline empêche souvent que s'extériorisent des sentiments qui s'accumulent progressivement et auxquels il faut ménager une sortie pour soulager les inquiétudes », a affirmé le roi qui a ajouté : *« Plus d'une fois, j'ai compris et partagé votre peine et votre préoccupation lorsque se produisent des faits qui affectent notre esprit militaire qui se base sur de glorieux symboles représentatifs de la patrie. »* Après ces paroles apaisantes, le souverain a rappelé aux militaires la nécessité de *« respecter les lois qui constituent notre ordre juridique et les institutions qui s'appuient sur les lois »*.

Dans l'après-midi, M. Calvo Sotelo (qui avait assisté à la réunion du palais royal) a reçu à son tour les membres des conseils supérieurs militaires. Au même moment, le gouvernement faisait savoir que des représentants des forces armées participeront au commandement unique qui coordonnera dorénavant la lutte antiterroriste et qui devrait être *dirigé par le ministre* de l'intérieur, M. Roson. Par ailleurs, une trentaine de personnes soupçonnées de rapports avec l'ETA ont été arrêtées dans les provinces *basques* et en Navarre durant les dernières vingt-quatre heures.

Chacun craint une nouvelle action de l'ETA qui remettrait tout en question. La capitale espagnole est à son tour gagnée par la psychose de l'attentat : peu avant que le Congrès ne se réunisse en séance plénière, mardi, tout le quartier a été interdit à la circulation et quadrillé par d'imposantes *forces* de police, mitraillette au poing.

Dans cette atmosphère, les porte-parole des différents partis représentés au Parlement ont accepté d'examiner, en procédure d'urgence, les projets de lois antiterroristes. Le projet de loi de réforme du Code pénal devrait être voté par le Congrès le 1er avril, et celui qui réglemente les *états* d'alarme, d'exception et de siège *prévus par* la Constitution dans les jours suivants. Les partis d'opposition n'ont cependant pas exclu la présentation de certains amendements. Ils craignent, en effet, que, sous le choc des événements, ne soient adoptées des dispositions législatives qui pourraient demain leur porter préjudice si la conjoncture politique se modifiait.

THIERRY MALINIAK.

U.R.S.S.

Cours d'antisémitisme pour enfants

De notre correspondant

Moscou. — La *Pravda des pionniers* s'adresse aux enfants de *neuf* à quatorze ans. Tirée à plus de huit millions d'exemplaires deux fois par semaine, elle est lue et commentée dans *toutes les écoles de l'U.R.S.S.* Elle a publié il y a quelque temps un article antisémite d'une rare violence, sous la signature de M. Lev Alexandrovitch Korneev.

Sous prétexte d'expliquer pourquoi la Ligue de défense des juifs « *terrorise* » les diplomates soviétiques aux Etats-Unis, la *Pravda des pionniers* dénonce le « *mensonge au nom de l'argent et du pouvoir* ».

Les citations se passent de commentaires : « *Qu'est-ce que le sionisme ? L'une de ses idées maîtresses est formulée dans ce slogan :* « Juif, ta patrie va du Nil à l'Euphrate », *c'est-à-dire sur des terres du Proche-Orient étrangères, arabes. Les sionistes n'ont pas demandé leur avis aux juifs. Ils ont décidé eux-mêmes à leur place où est leur patrie et où ils vivent le mieux.*

» Qui a avancé cette idée démente ? La grande bourgeoisie juive... pour devenir encore plus riche et plus influente. C'est pourquoi elle a étendu son pouvoir sur tous les citoyens d'origine juive, que ce soit aux Etats-Unis, en Italie, en France, en R.F.A. ou dans d'autres pays. Les sionistes essaient de faire des juifs des traîtres au pays dont ils sont les citoyens. Israël est utilisé pour pénétrer les juifs de cette idée : tu as de « patries, dont Israël est la principale. Et, puisqu'il en est ainsi, tu paieras un tribut à ta patrie principale et tu exécuteras docilement la volonté de ses gouvernants. Actuellement, ce tribut est levé dans de nombreux pays sur les gens trompés par les sionistes. C'est le banquier milliardaire juif Elie de Rothschild qui organise les collectes (...).

» Le sionisme détourne les travailleurs juifs de la lutte révolutionnaire en ceci qu'il divise les gens entre juifs et non-juifs. Voilà en quoi il est contre-révolutionnaire (...).

» Instrument de la grande bourgeoisie juive, le sionisme s'appuie sur les énormes moyens que cette bourgeoisie tire de l'or, des diamants, de l'uranium d'Afrique du Sud, de ses usines en Europe, en Amérique et en Australie. Les sionistes cherchent à pénétrer tous les domaines de la vie sociale, l'idéologie, la science, le commerce. Même la marque de blue-jeans Levis participe à leurs opérations : les bénéfices tirés de la vente des pantalons sont utilisés pour aider les sionistes.

» La majorité des monopoles fabriquant des armes sont contrôlés par des banquiers juifs. Le business avec le sang leur rapporte des bénéfices énormes. Les bombes et les obus qui tuent au Liban enrichissent les banquiers Lazard et Loeb. Les bandits asphyxient les écoliers en Afghanistan et les coffres-forts de Leamen et de Guggenheim se remplissent de dollars. On comprend que la paix soit l'ennemie numéro un des sionistes (...).

» De plus en plus de gens commencent à comprendre que le sionisme, c'est le fascisme de notre temps. »

Dans son rapport au vingt-sixième congrès du P.C. soviétique, M. Brejnev avait appelé à combattre à la fois le sionisme et l'antisémitisme. Le texte de la *Pravda des pionniers* rappelle que l'antisionisme peut être *aussi* l'alibi de l'antisémitisme le plus vulgaire. La *Pravda des ponniers* s'adresse à des millions d'enfants soviétiques de neuf à quatorze ans...

D. V.

UNE RÉUNION AU CENTRE RACHI A PARIS

« Nous attendons Fiodorov et Mourjenko »

« *Nous attendons Fiodorov et Mourjenko* », proclamaient les banderoles disposées sur les murs du centre juif Rachi, à l'occasion de la réunion organisée mardi soir 24 mars par le Comité international Edouard Kouznetsov, à laquelle assistaient quelque trois cents personnes. Youri Fiodorov et Alexei Mourjenko sont les deux derniers prisonniers des procès de Leningrad, qui, en 1970, *marquèrent le point de départ* de l'émigration juive. Ils sont aussi, paradoxalement, les deux seuls non-juifs parmi les condamnés de ce procès : l'un est un Russe orthodoxe, l'autre un Ukrainien agnostique.

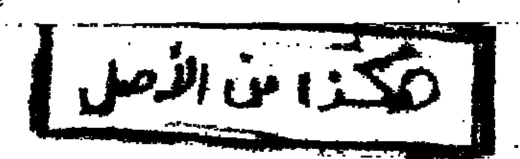
« *Pourquoi ces deux-là ?* », a demandé M. Jean Cathala, membre du comité et traducteur de Kouznetsov. Probablement pour que les antisémites puissent continuer de prétendre que « *les juifs se débrouillent toujours et ne se soucient pas du droit des goys* ». « *Il ne faut pas que l'on puisse dire que nous les abandonnons parce qu'ils ne sont pas juifs* », a ajouté M. Cathala, qui a affirmé : « *Lutter pour ces deux non-Juifs, c'est lutter contre l'antisémitisme.* »

Mme Hélène Parmelin a parlé des deux prisonniers, condamnés à la détention au camp de Perm, *le premier jusqu'en juin 1985*, le second jusqu'en juin 1984, dans des conditions pénibles. Ils avaient déjà fait l'un et l'autre plusieurs années de camp avant l'affaire du détournement d'avion pour laquelle ils ont été jugés à Leningrad.

C'était le troisième meeting du comité créé par des écrivains, des peintres (1), des comédiens pour obtenir la libération de M. Kouznetsov. Au deuxième meeting, en *mai 1979*, M. Kouznetsov était là, après avoir fait l'objet d'un échange avec des espions soviétiques en avril 1979, et le *comité réclamait* la libération de MM. Yossif Mendélévitch, Youri Fiodorov et Alexei Mourjenko. Au troisième meeting, mardi, M. Yossif Mendélévitch était présent ; il avait été libéré le 18 février dernier. Il a raconté avec émotion la vie des camps. « *Au quatrième meeting*, a conclu M. Jean-Pierre Vernant, *Fiodorov et Mourjenko auront peut-être enfin pour nous un visage* ».

(1) Des gravures et lithographies d'une cinquantaine d'artistes, parmi lesquels Arroyo, César, O. Debré, Degottex, Hajdu, Miro, Picasso, Pignon, Vasarely, Zao Wou-ki, étaient en vente, avant la réunion, au profit du comité.

● *Mort du général Maltsev.* — Le général Evdokim Maltsev, chef de l'Académie politique militaire Lénine et grande figure de la *seconde guerre mondiale*, est mort à l'âge de soixante et onze ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on annoncé mardi 24 mars à Moscou. — (*A.F.P.*)



Bolivie: une dictature sous influence

III. - Une économie dopée à la coca

Par YVES HARDY

Malgré une sévère répression, ouvriers des mines, paysans indiens et ecclésiastiques manifestent, chacun à leur manière, leur opposition au régime de force du général Garcia Meza (« le Monde » des 24 et 25 mars).

Santa-Cruz. — C'est une autre Bolivie. Les petites maisons blanches à péristyle couvertes de toits de tuile, le climat tropical, rappellent davantage le Brésil voisin que l'âpreté de l'Altiplano. Le soir, autour des palmiers de la place du 24-Septembre, limousines et voitures de sport font étalage avec ostentation d'une prospérité inhabituelle dans ce pays (1). Il est vrai que la région dispose d'un riche sous-sol (pétrole, fer d'El Mutun) et de vastes haciendas de canne à sucre et de coton. Autre atout important : la proximité du Paraguay et du Brésil. De là proviennent les marchandises de contrebande (produits alimentaires, alcools, montres...) qui confèrent à Santa-Cruz le statut officieux de ville franche.

Originaire de la région, le général Banzer, président de 1971 à 1977, n'a pas non plus marchandé ses appuis financiers. La bourgeoisie locale n'en a guère gardé reconnaissance au pouvoir central. Ici, il est inconvenant pour un membre de l'establishment d'afficher des opinions autres que fédéralistes. « *Nous en avons assez d'entretenir les politiciens et la bureaucratie de La Paz*, répète après bien d'autres un industriel. *Il serait temps de mettre en place une autonomie régionale.* » Les actuels dirigeants militaires ont pris acte à leur manière de cette « spécificité » : ici, le couvre-feu entre en vigueur à 23 h. 30, une demi-heure plus tard que dans les autres provinces.

Santa-Cruz a aussi d'autres particularités.

Le 6 octobre, vers 20 heures, M. Abraham Baptista, ex-membre du service de renseignement de l'armée, agent des douanes et chef d'un groupe paramilitaire, sort d'un restaurant de la ville. Il est abattu d'une rafale de mitraillette. Cette « scène sicilienne » n'est qu'un épisode de la guerre que se livrent les barons de la « coca nostra ». Car, outre ses fonctions « officielles », M. Abraham Baptista était surtout réputé pour avoir remis début juillet, au nom des nouveaux rois de « l'or blanc », unis pour la circonstance, 800 000 dollars au général Echeverria, commandant le 2e corps d'armée (2). L'argent a aidé à financer le coup d'Etat du 17 juillet. Ce fait divers rend bien compte de l'actuel impact national du trafic de cocaïne.

Son ampleur ? Le colonel de Celis, chef régional du bureau des narcotiques de Cochabamba, n'a pas de chiffres globaux. Mais il sait que, entre la principale zone productrice du Chaparé qu'il surveille et la région de Santa-Cruz et Montero où se trouve la majorité des laboratoires de fabrication de la « pasta », sulfate base de cocaïne, « *le trafic a considérablement augmenté* ». « *Ainsi*, précise-t-il, *en 1977, 16 500 tambours* (3) *ont été exportés. Pour le seul premier trimestre de 1980, Santa-Cruz en a reçu 56 000. Et seuls 6 000 d'entre eux ont été vendus aux paysans engagés pour la zafra et habitués à mastiquer les feuilles...* » De leur côté, quelques grands propriétaires terriens manifestent ouvertement leur inquiétude. Les ouvriers agricoles délaissent leurs haciendas de canne à sucre pour aller récolter ailleurs les feuilles de coca, travail dix fois mieux rémunéré. A l'autre bout de la chaîne, aux Etats-Unis, principal débouché — plus de six millions d'Américains seraient consommateurs de cocaïne, — le département d'Etat comme les experts s'accordent à reconnaître le récent développement du trafic. Les envois boliviens, qui transitent pour l'essentiel par la Colombie, où la « pasta » est transformée en poudre, sont évalués à près de 100 tonnes par an.

La « coca nostra »

Mais sans ses protecteurs haut placés, l'industrie « agroquimica », comme se plaisent à l'appeler les habitants de Santa-Cruz, n'aurait pas connu un tel essor. Les leaders civils des clans qui se partagent ou se disputent le trafic, Roberto Suarez, Jorge Nallar et Alfredo Guttierez, sont associés à des groupes militaires et paramilitaires chargés d'assurer la protection des opérations. A l'échelon supérieur règnent les « parrains ». Parmi eux, le général Echeverria et deux ministres du gouvernement du général Meza. L'étonnant dans cette affaire n'est pas que le colonel Ariel Coca ait été impliqué dans un envoi de 100 kilos de « pasta » au Panama — d'autres officiers l'ont été avant lui — mais qu'après le coup d'Etat il ait été nommé ministre de l'éducation... et de la culture ! (4) Plus inquiétant est le fait que l'ex-ministre de l'intérieur, le colonel Arce Gomez, « contrôle » les exportations de cocaïne. Il est en effet associé au colonel Norbeto Salomon dans une compagnie d'avionnettes dont les accidents ont révélé leur mise au service des trafiquants.

La part des profits rapatriés en Bolivie dépasserait les 600 millions de dollars par an, soit plus que les revenus annuels tirés de l'exportation des produits miniers. « Blanchis », les « coca-dollars » peuvent, avec la bénédiction officielle, être réinjectés dans le circuit économique. On chuchote à La Paz qu'une réunion aurait rassemblé, courant août, le général Meza et les principaux trafiquants, — était-ce un conseil ministériel restreint ? — pour débattre d'un problème aigu : quel niveau de développement du trafic de cocaïne permettrait de payer les dettes à court terme et d'assurer la survie économique du régime ? Une information d'autant plus plausible que le colonel Arce Gomez a récemment déclaré en privé : « *La coca peut nous rapporter 1,2 milliard de dollars.* »

A première vue pourtant, la Bolivie ne donne pas l'impression d'être au bord du gouffre. Le pays s'est remis au travail et les marchés sont normalement approvisionnés. Seul le nombre plus élevé dans les rues de la capitale des cireurs de chaussures et des marchandes de cigarettes signale la montée du sous-emploi. Et derrière cette façade ?

Une crise profonde

« *La situation économique du pays ? Elle fait penser à un magasin de cristaux après le passage d'un cheval !* », s'exclamait en novembre 1979 l'ex-président Walter Guevara. Le pays découvrait que les « miracles » de l'époque Banzer — de 1971 à 1977 le taux de croissance du P.N.B. n'a jamais été inférieur à 5 % — devaient se payer au prix fort : quadruplement de la dette extérieure (800 millions de dollars en 1971, plus de 3 milliards à la fin de 1977) et baisse des productions pétrolières et minières due à l'épuisement des réserves et à l'absence d'investissements pour la prospection. Deux ans de confusion politique suivirent, si bien que la dictature hérite d'une situation que les experts qualifient de « catastrophique ».

Retour de Washington où il dirigeait la délégation bolivienne lors des négociations avec le F.M.I., la Banque mondiale et la B.I.D., le ministre des finances, le général Sanchez, confiait avec une franchise déconcertante : « *On ne peut mentir aux organismes internationaux. Ils possèdent des renseignements exacts sur les opérations réalisées dans le pays.* » (5)

Reportons-nous donc au document confidentiel élaboré à cette occasion par les collaborateurs de la junte... et dont les statistiques ont de bonnes chances d'être fiables. Les chiffres confirment les prédictions alarmistes. L'Etat est en situation de banqueroute. En raison d'un nouveau déficit de la balance des paiements, les réserves nettes internationales accusaient au 10 septembre dernier un passif de 77,2 millions de dollars. A la fin du premier semestre 1980, la dette publique externe avoisinait les 3,5 milliards et son service dépassait 30 % des revenus tirés des exportations.

Pour la troisième année consécutive, la machine économique connaît un phénomène de décélération : le taux de croissance de la P.I.B. n'a atteint que 1,9 % en 1979, taux le plus faible de la décennie. Et à considérer le secteur-clé de la production minière, tout donne à penser que la crise va s'accentuer. Le pays reste largement tributaire des ventes d'étain dont il tire près de la moitié de ses recettes d'exportations légales. La fluctuation des cours mondiaux ou le fléchissement de la production ont des incidences directes sur l'économie tout entière. Or, dans la conjoncture présente, ces deux éléments jouent négativement. Si la Bolivie a bénéficié durant toute la décennie d'une hausse continue des cours de l'étain (1,75 dollar en 1970 la livre fine ; 7,70 dollars en moyenne pour le premier semestre 1980), la tendance risque de s'inverser durablement après la récente décision des Etats-Unis de « brader » le métal excédentaire provenant de leurs stocks stratégiques (6). En volume, la production n'a chuté durant les sept premiers mois de l'année 1980 que de 8,7 %. Mais la ferme opposition des mineurs au régime fait désormais sentir ses effets.

Comme par ailleurs les Etats-Unis et la C.E.E. ont assorti leur condamnation du coup d'Etat de sanctions économiques immédiates (suspension de tous les crédits publics), les investissements font aujourd'hui cruellement défaut. Le général Garcia Meza, conscient de cet état de santé économique précaire, a pris début janvier de drastiques mesures d'austérité : hausse du prix de l'essence pour les transports publics (+ 140 %), de l'électricité (+ 100 %), du pain (+ 100 %). Objectif : économiser 200 millions de dollars.

Le borgne et l'aveugle

Aux abois, la junte s'est tournée vers ses amis argentins pour demander une aide substantielle. Les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur de ses espérances. Le général Videla n'a jusqu'à présent fourni qu'un modeste appui financier : une ancienne ligne de crédit de 50 millions de dollars a été mise à la disposition des Boliviens. Ces derniers n'ont pas tardé à l'utiliser. Début octobre, La Paz annonçait l'achat de 235 200 tonnes de blé, représentant une dépense de 63 millions de dollars.

Mais les difficiles négociations sur les ventes de gaz bolivien constituent le meilleur baromètre de cette coopération. Les militaires boliviens avaient annoncé qu'ils demanderaient l'alignement des prix sur les cours internationaux (environ 5 dollars pour 1 millier de pieds-cube). Après trois semaines de laborieuses discussions, le ministre de l'énergie, le capitaine de frégate Sossa, retour de Buenos-Aires, ne paradait pas lorsqu'il a rendu compte des termes de l'accord : les prix monteront progressivement de 3,84 dollars, leur niveau de septembre, à 4,06 dollars en mars 1981. M. Jaime Paz Zamora, dirigeant du M.I.R. (Mouvement de la gauche révolutionnaire), disait quelque temps auparavant : « *L'Argentine ne pourra pas supporter à bout de bras ce régime plus de quelques mois. Comment voulez-vous qu'un borgne aide un aveugle ?* »

Pour savoir si la nouvelle dictature bolivienne a mis le 17 juillet un coup d'arrêt durable à l'essor du mouvement populaire, il reste à connaître le prix que le régime de Buenos-Aires est prêt à payer pour éviter toute « contagion démocratique » dans la région. L'attitude de Moscou et Washington peut également se révéler déterminante. Déjà la reconnaissance de la junte de La Paz par l'U.R.S.S. et les pays de l'Est a brisé l'isolement diplomatique dont elle souffrait. L'élection de M. Reagan à la présidence des Etats-Unis a été accueillie avec une satisfaction manifeste par les militaires boliviens. Afin d'améliorer leur image de marque, les putschistes de la cocaïne » ont consenti à évincer du gouvernement, le 26 février dernier, deux des « parrains » éminents des trafiquants, les colonels Arce Gomez et Ariel Coca. Se contentera-t-on de ce geste à Washington pour reprendre les relations diplomatiques et la coopération économique et militaire avec La Paz ? Si M. Reagan en décidait ainsi, après avoir accordé un soutien sans réserve au gouvernement salvadorien et amorcé un rapprochement avec les généraux Pinochet et Viola (successeur désigné à Buenos-Aires du général Videla), l'ensemble des régimes dictatoriaux d'Amérique latine se trouveraient renforcés. Tel est aussi l'enjeu du test bolivien.

FIN

(1) Le P.N.B. par habitant de 510 dollars/an est, après Haïti et le Honduras, le plus faible d'Amérique latine. (Banque mondiale, rapport 1978.)

(2) Fait confirmé par le sénateur de l'Arizona Dennis Deconcini.

(3) Récipients où sont stockés les feuilles de coca.

(4) Le colonel Ariel Coca a été démis de ses fonctions le 26 février dernier tout comme le colonel Arce Gomez.

(5) Propos tenus à l'occasion d'une conférence de presse et rapportés par *Presencia* du 8 octobre 1980.

(6) Cette « liquidation » porte sur 10 000 tonnes par an pendant trois ans.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

UN REVERS POUR M. HAIG

Le vice-président Bush dirigera, en cas de besoin un « état-major de crise »

De notre correspondant

Washington. — L'administration de M. Reagan a connu, mardi 24 mars, un premier conflit interne d'une certaine importance à propos de la nomination d'un chef d'état-major de crise. Il apparaissait évident au général Haig, secrétaire d'Etat, que cette fonction devait lui revenir. Or, c'est le vice-président, M. George Bush, qui a été nommé.

Pour le moment, la conséquence de cette décision est nulle. Il n'y a pas de crise internationale en cours, donc pas d'état-major de crise à constituer. Même si M. Bush devait effectivement présider un comité *ad hoc* — en cas d'invasion de la Pologne, par exemple, — c'est au président des Etats-Unis qu'appartiendrait, en fait, la conduite des opérations. Mais l'incident de mardi a son importance, compte tenu des nouvelles règles de la diplomatie américaine, du rôle que veut jouer le général Haig au sein du gouvernement et peut-être de ses ambitions futures.

Dès dimanche, le *Washington Post* annonçait la nomination probable de M. Bush. Interrogé à ce propos, le porte-parole de la Maison Blanche faisait savoir que la décision ne serait pas prise avant la fin de la semaine. Le général Haig devait dire lui-même, mardi, à une sous-commission de la Chambre des représentants : *« Je ne pense pas qu'une décision ait été prise. En tout cas, on n'en a pas discuté avec moi. »* Si M. Bush était déjà choisi pour occuper le poste, cela *« poserait des problèmes »*, ajoutait-il.

Quelques heures plus tard, la Maison Blanche tentait de minimiser l'affaire, rappelant que la décision n'était pas imminente. Mais en fin d'après-midi, de manière impromptue, elle annonçait la nomination de M. Bush et se sentait obligée de la justifier : les crises internationales ont toujours été suivies à la Maison Blanche, soulignait un communiqué. *« Le rôle du vice-président Bush est de diriger l'équipe en cas d'absence du président. Il préparera aussi des ripostes d'urgence, présentera des options et sera responsable de l'application de ces décisions. »*

La Maison Blanche a présenté les déclarations antérieures du général Haig comme un malentendu. Non seulement le secrétaire d'Etat n'aurait pas songé à démissionner, comme la rumeur en avait couru, mais il serait d'accord avec la décision prise, après s'être entretenu par téléphone avec M. Reagan. Chacun a compris, cependant, que le secrétaire d'Etat venait d'essuyer sa première défaite.

Parler « d'une seule voix »

Avant même d'entrer en fonctions, M. Reagan avait promis que la diplomatie américaine s'exprimerait désormais *« d'une seule voix »*, qu'il n'y aurait plus de concurrence entre le responsable du conseil national de sécurité et le secrétaire d'Etat. C'est à ce dernier que reviendraient l'élaboration et la formulation de la politique extérieure. Ainsi, la position des Etats-Unis serait clairement connue des interlocuteurs étrangers. *Grosso modo*, l'engagement a été tenu. M. Richard Allen, successeur de M. Brzezinski, au conseil national de sécurité, s'est donné un « profil bas » pour ne pas faire de l'ombre au général Haig. Mais cela n'a pas empêché une série d'accrocs entre la Maison Blanche et le département d'Etat, accrocs qui ne peuvent être mis seulement sur le compte du rodage de la nouvelle formule ou des incertitudes de la politique étrangère américaine.

On a vu, par exemple, le département d'Etat démentir une déclaration virulente de M. Richard Pipes, l'un des membres du conseil national de sécurité, à propos de l'Union soviétique. Et la Maison Blanche désavouer une remarque sur le Salvador faite par M. John Bushnell, assistant du secrétaire d'Etat pour les affaires latino-américaines. M. Richard Allen n'a pris qu'une seule fois la parole en public depuis sa nomination, mais pour critiquer le « pacifisme » des Européens, à la consternation du général Haig, qui essaie au contraire, d'amadouer les alliés des Etats-Unis.

En fait, ce n'est pas M. Allen qui gêne le général Haig actuellement. Le secrétaire d'Etat se heurte plutôt à M. Edwin Meese, assistant spécial du président, qui a rang de ministre et joue un rôle central dans le cabinet. Cet homme tout-puissant a jugé si mauvaise la préparation, par le département d'Etat, du voyage de M. Reagan au Canada qu'il a fait en sorte que les voyages présidentiels seront préparés désormais à la Maison Blanche.

Le général Haig se plaint, d'autre part, de certains ministres qui empiéteraient sur ses attributions. Il n'a pas compris pourquoi des questions économiques, comme l'embargo sur les céréales, n'étaient pas entièrement confiées au département d'Etat. Mardi, on l'a vu ravir à M. Block, responsable du commerce extérieur, les négociations avec le ministre des affaires étrangères japonais, venu à Washington pour parler des importations d'automobiles. *« Il est clair que le commerce extérieur est un aspect fondamental de la politique étrangère »*, a expliqué le général Haig à la Chambre des représentants. Un porte-parole de M. Block n'a pas caché son étonnement.

Théoriquement, le général Haig pourrait se féliciter de la nomination de M. Bush à la tête d'un éventuel état-major de crise. N'est-ce pas moins gênant que de voir à ce poste le puissant M. Meese ou le responsable du conseil national de sécurité ? Mais M. Bush apparaît comme un sérieux candidat républicain pour l'élection présidentielle de 1984. Et on murmure que le général Haig se verrait bien, lui aussi, à la fonction suprême, même si le département d'Etat n'est pas, traditionnellement, un bon tremplin pour la Maison Blanche.

ROBERT SOLÉ.

● *Levée des restrictions à l'entrée des ressortissants iraniens.* — Les autorités américaines ont discrètement levé les restrictions spéciales dont faisaient l'objet depuis le 7 avril 1980 les demandes de visas d'entrée aux Etats-Unis, faites pour des Iraniens, a annoncé mardi 24 mars un responsable du département d'Etat, qui a précisé que cette levée ne serait pas annoncée officiellement. Ces restrictions empêchaient aux Etats-Unis des citoyens iraniens, à l'exception des cas d'urgence médicale, de réunion familiale, ou de raisons d'intérêt national. — *(A.F.P.)*.

LA FRANCE SERAIT DISPOSÉE A ACCUEILLIR LE MATHÉMATICIEN URUGUAYEN JOSE LUIS MASSERA DÉTENU A MONTEVIDEO.

(De notre correspondant régional.)

Nice. — Le professeur José Luis Massera, mathématicien uruguayen et ancien sénateur communiste, détenu à Montevideo depuis 1975 à la suite d'une condamnation à vingt ans de prison, a été fait officiellement, mardi 24 mars, docteur *honoris causa* de l'université de Nice. La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités universitaires et des représentants de la communauté scientifique française et étrangère. Le professeur Cartan a indiqué qu'il était autorisé par le ministre français des affaires étrangères à faire état de la décision d' *« accueillir José Luis Massera dès qu'il sera libéré et de lui donner la possibilité de vivre en France »*.

Le bureau national du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) s'est félicité de l'hommage rendu au mathématicien urugayen, tout en soulignant qu'*« il avait fallu vaincre le refus opposé pendant plus de deux ans par le ministère des universités à la décision de l'université de Nice »*.

La section de Nice d'Amnesty International a fait signer une pétition adressée au président du tribunal militaire suprême de Montevideo demandant la révision rapide du procès de M. Massera avec toutes les garanties nécessaires. — G. P.

L'intégration forcée dans les écoles de Los Angelès sera supprimée dès le mois prochain

De notre correspondante

Los Angeles. — Le conseil d'éducation (1) de Los Angeles vient de décider par cinq voix contre zéro, de commencer, dès le 20 avril prochain, à démanteler le programme de déségrégation obligatoire (« busing ») en vigueur depuis septembre 1978 dans les écoles de la ville. La Cour suprême de Californie avait en effet estimé le 11 mars que la loi californienne sur le « busing » devait être conforme aux textes fédéraux, plus laxistes, comme les citoyens de l'Etat en ont d'ailleurs décidé par référendum en novembre 1979.

La Cour suprême californienne rompait ainsi avec l'attitude qu'elle observait depuis dix-huit ans dans les disputes qui opposent le conseil d'éducation de Los Angeles et les autorités judiciaires de l'Etat. En 1963, Marie Crawford, élève d'un lycée du ghetto noir de Watts, ouvrait le débat sur la ségrégation scolaire en saisissant la justice. En 1970, un juge californien déclarait le conseil d'éducation coupable de ségrégation. Celui-ci faisait appel et obtenait d'abord gain de cause, mais en juin 1976, la Cour suprême de Californie, dans un arrêt « historique » donnait l'ordre au conseil d'éducation de procéder à la déségrégation du district scolaire de Los Angeles.

En septembre 1978, la Cour suprême des Etats-Unis refusa de se saisir de l'affaire, comme le lui demandaient en dernier recours les adversaires du « busing ».

Le plan de déségrégation entrait donc en application, et sa dernière phase était mise en route lors de la rentrée 1980.

Cette opération, l'une des plus vastes jamais tentées aux Etats-Unis, comportait un programme d'« intégration forcée », le plus controversé, et d'autres mesures, celles-là à caractère « volontaire ».

L'intégration forcée qui coûte à l'Etat 26 millions de dollars n'affecte que 4 % des élèves inscrits. Quinze mille élèves se sont inscrits d'autre part volontairement dans les « magnet schools » (« écoles aimants »), dont les programmes ont été conçus pour attirer des élèves de toutes races. Quinze mille autres élèves ont enfin opté pour la solution appelée « permits with transportation » : des élèves de races minoritaires (enfants issus des ghettos noirs, des secteurs latino-américains ou des quartiers peuplés d'Orientaux) sont acheminés quotidiennement par autobus vers des écoles fréquentées par une majorité d'enfants blancs.

Trois cent mille élèves représentant des minorités raciales, soit 60 % des effectifs scolaires de la ville, n'étaient pas touchés par ces programmes forcés ou volontaires.

« Les préjugés raciaux ont toujours eu cours »

En décidant de suspendre l'intégration forcée, les membres du Conseil d'éducation de Los Angeles sonnent le glas d'une tentative très audacieuse, presque une gageure, qui était en butte à l'opposition croissante de la population. D'autre part, la superficie exceptionnellement étendue de la ville de Los Angeles imposait aux enfants transportés par bus des parcours interminables.

Comme le faisait remarquer lundi soir un avocat défenseur des droits civiques l'*« aventure du « busing » obligatoire à Los Angeles prouve qu'en dépit de nos dires les préjugés raciaux ont toujours eu cours et ont cours aujourd'hui encore dans notre société »*.

Les partisans du « busing » ne veulent cependant voir dans cette affaire qu'une étape de plus dans une longue lutte. Ils sont décidés à saisir à nouveau la justice et à retourner, une fois encore, devant la Cour suprême de l'Etat. Deux juges conservateurs viennent de quitter cette dernière. Le gouverneur Brown doit de façon imminente nommer deux remplaçants. La nouvelle composition de la Cour pourrait de nouveau faire tourner le vent en faveur du « busing » obligatoire.

SYLVIE CROSSMAN.

(1) Organisme élu chargé de la politique scolaire.

El Salvador

Washington confirme une nouvelle aide militaire et envisage une assistance économique accrue

Le Congrès américain a approuvé définitivement, mardi 24 mars, une aide militaire de 5 millions de dollars pour le Salvador.

La sous-commission compétente de la Chambre des représentants a donné son accord, par huit voix contre sept, à ce supplément d'aide militaire, qui avait déjà été approuvé, le 16 mars, par une sous-commission correspondante du Sénat.

Ces 5 millions de dollars permettront au régime de M. Napoleon Duarte d'acheter des armes et des équipements. Le gouvernement Reagan avait annoncé, le 2 mars, qu'il accordait une aide militaire supplémentaire de 25 millions de dollars au Salvador et qu'il envoyait vingt conseillers militaires supplémentaires dans ce pays. Le Congrès devait donner son approbation pour 5 des 25 millions de dollars, qui sont pris sur d'autres postes budgétaires.

Le crédit a été voté malgré une opposition vigoureuse du président de la sous-commission de la Chambre, le représentant démocrate Clarence Long, qui rentre d'un voyage d'information au Salvador.

D'autre part, les Etats-Unis vont accorder une aide économique supplémentaire de 63 millions 500 000 dollars au gouvernement du Salvador, a annoncé, mardi, le département d'Etat. Cette aide « additionnelle » servira à appuyer les réformes et *« à pousser indirectement le gouvernement de ce pays à procéder à des élections »*, selon un porte-parole du département d'Etat, qui a précisé que l'aide économique américaine au Salvador pour l'année fiscale en cours se montera donc à un total de 126 500 000 dollars.

Sur le terrain, la guérilla a ordonné mardi un cessez-le-feu de vingt-quatre heures pour observer le premier anniversaire de l'assassinat de Mgr Romero, l'archevêque de San Salvador, abattu le 24 mars pendant qu'il célébrait la messe. Cet assassinat a été imputé à l'extrême droite. Les forces gouvernementales, pour leur part, ont poursuivi leur offensive contre les maquisards dans les montagnes et les agglomérations du nord du pays.

Le Front de libération nationale Farabundo Marti, coalition rassemblant cinq des six groupes de guérilleros, a annoncé dans un communiqué qu'il cessait toute action offensive pour la journée de mardi, en souvenir du prélat, *« porte-bannière de la cause de la paix, de la justice et de la liberté »*, qui a été *« assassiné par les ennemis de notre peuple : la junte génocide, l'impérialisme américain par l'intermédiaire de la C.I.A., et les secteurs les plus réactionnaires de l'armée. »* — *(A.F.P., A.P.)*

● *Le pape Jean-Paul II* a envoyé un télégramme aux dirigeants de la hiérarchie religieuse salvadorienne, condamnant « le meurtre sacrilège » de Mgr Romero. — *(A.P.)*

● *L'évêque Eamon Casey de Dublin*, rendant hommage à Mgr Romero, assassiné il y a un an, s'est élevé le mardi 24 mars contre toutes les interventions étrangère au Salvador et a déclaré que *« toutes les pressions possibles »* devaient être exercées sur les Etat-Unis pour infléchir leur politique dans ce pays. L'évêque de Dublin avait demandé au début de ce mois au gouvernement irlandais de suspendre ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis tant que ces derniers continueraient à aider la junte salvadorienne.

● *Une journée de deuil pour les droits de l'homme en Amérique latine* doit avoir lieu le jeudi 26 mars à Paris, à l'occasion du cinquième anniversaire du coup d'Etat en Argentine, du premier anniversaire de l'assassinat de Mgr Romero, archevêque de San Salvador et de l'installation du général Pinochet au palais de la Moneda, au Chili. Cette journée, qui répond à l'initiative du Club des droits socialistes de l'homme, sera marquée par deux manifestations devant l'ambassade d'Argentine, et la présence d'une garde d'honneur aux victimes des dictatures, notamment les 90 000 disparus en Amérique latine. Comme chaque jeudi depuis cent trente semaines, un rassemblement silencieux aura lieu de 12 heures à 13 heures, devant la représentation argentine, par solidarité avec les « mères de la place de mai », à Buenos-Aires, et « les victimes de *toutes* les dictatures latino-américaines ». Une seconde manifestation est prévue de 18 h. 30 à 19 h. 30 avec la participation de plusieurs personnalités politiques, scientifiques et artistiques.

ASIE

Pakistan

AUX TERMES DE LA CONSTITUTION PROVISOIRE

Le chef de l'État est habilité à dissoudre les partis politiques

De notre envoyé spécial

Islamabad. — Le président Zia Ul Haq a promulgué, mardi 24 mars, une Constitution provisoire destinée à demeurer en vigueur tant que le pays restera placé sous le régime de la loi martiale. Adoptée au cours d'un conseil des ministres spécial auquel participaient les gouverneurs militaires des quatre provinces, cette Constitution remplace celle qui, adoptée en 1973 sous le gouvernement Bhutto, par le Parlement, fut suspendue par le régime militaire le 5 juillet 1977. Elle légalise les décisions prises par ce dernier depuis trois ans.

Manifestement destinée à offrir au général Zia une nouvelle arme contre l'opposition, en particulier, le parti populaire pakistanais (P.P.P.), la nouvelle Constitution donne à l'administrateur de la loi martiale le pouvoir de dissoudre tout parti politique dont il estimerait les agissements préjudiciables *« à l'idéologie islamique, à l'intégrité, à la souveraineté et à la sécurité du pays »*.

Cette disposition vise, semble-t-il, directement le P.P.P., formation de l'ancien premier ministre Ali Bhutto, dirigée aujourd'hui par sa veuve et sa fille, et qui a d'ores et déjà été accusée de tels agissements, par le pouvoir, à la suite du récent détournement d'un avion civil pakistanais.

Aux termes des dispositions retenues, seuls seront éventuellement autorisés à fonctionner les partis politiques qui avaient accepté la procédure d'enregistrement instituée en septembre 1979, dans la perspective d'élections qui devaient cependant être une fois de plus reportées par le général Zia. Toute activité politique est également suspendue. Ainsi se trouvent exclues d'une future consultation les formations (les principaux partis politiques dont le P.P.P.) qui avaient, à l'époque, dénoncé cette procédure et refusé, par conséquent, de s'enregistrer auprès des autorités. La Constitution promulguée mardi précise que ces formations demeurent dissoutes et leurs biens confisqués. Il est également indiqué qu'aucun nouveau parti ne pourra voir le jour sans la bénédiction des autorités.

Ainsi, et bien que son préambule réaffirme la volonté du régime militaire de restaurer *« dès que possible »* la démocratie et des institutions représentatives, *« en conformité avec les principes de l'islam »*, la nouvelle Constitution inscrit cette éventuelle restauration dans un cadre très précis qui limite singulièrement, voire exclut totalement, la participation de l'opposition à ce processus.

Rappelant que les forces armées avaient été contraintes d'intervenir en juillet 1977 afin de *« sauver le pays, lui éviter chaos et bain de sang et préserver son intégrité et sa souveraineté »*, le texte présidentiel constate que, *« ainsi que l'ont prouvé de récents événements »*, ces menaces existent encore aujourd'hui et que, par conséquent, des dispositions *« provisoires »* sont nécessaires. Ainsi se trouve en fait consolidé un régime qui, tout en s'affirmant *« intérimaire »*, n'en construit pas moins son propre édifice.

Aux termes de la nouvelle Constitution, par exemple, le président pourra nommer un conseil fédéral consultatif, formé de membres de son choix et qui tiendra lieu de Parlement. Le projet était connu. Il est aujourd'hui inscrit dans un texte officiel. Quant à l'obligation faite désormais aux juges de prêter serment, elle accentue l'aspect mobilisateur d'un texte édicté par un régime qui, face à l'adversité, entend, semble-t-il, resserrer les rangs.

A noter enfin que la nouvelle Constitution prévoit la nomination, par le président, d'un ou plusieurs vice-présidents. Ainsi apparaît la volonté d'assurer, quoi qu'il advienne, la continuité du régime. Le texte précise que si le poste de président devient vacant à la suite du décès ou de la démission de son titulaire, le vice-président assumera ses fonctions jusqu'à ce qu'un successeur entre en charge. Sont également évoqués les cas où le président serait absent du Pakistan ou incapable, pour une raison ou une autre, de remplir ses fonctions. Une disposition qui, dans le contexte pakistanais, ne peut manquer d'intriguer.

PATRICK FRANCÈS.

Cambodge

Plusieurs centaines de détenus seraient maintenus au secret sans avoir été jugés

Les premières élections locales sont en cours au Cambodge : les habitants de Phnom-Penh ont voté, dimanche 22 mars, pour désigner les membres des comités populaires appelés à gérer les affaires de leur quartier ou de leur commune. Les élections législatives auront lieu prochainement. D'autre part, alors que Hanoi et Phnom-Penh démentent avoir utilisé des gaz toxiques contre les résistants khmers, des chimistes de l'armée thaïlandaise ont affirmé avoir trouvé des « traces de cyanure » dans de l'eau le long de la frontière cambodgienne. — (A.F.P.)

De notre envoyé spécial

Phnom-Penh. — Plusieurs centaines de Cambodgiens seraient maintenus au secret à Phnom-Penh, dans les prisons d'Unnalon et de la sécurité, selon des sources dignes de foi. Cette information est confirmée par un détenu qui s'est évadé de l'hôpital où il avait été conduit pour traitement et qui s'est récemment réfugié en Thaïlande.

Selon son témoignage, les prisonniers partagent une petite cellule à deux et vivent dans l'obscurité totale. Ils n'en sortent qu'une fois par jour pour se rendre aux toilettes. Tous les cinq jours, ils sont autorisés à prendre une douche. Pas de courrier, pas de visites.

Les familles de ces prisonniers ne peuvent obtenir des autorités aucune précision sur la durée et les causes de l'incarcération de leurs parents. Le plus souvent, ces détenus sont soupçonnés soit d'avoir eu des contacts avec des étrangers, soit d'avoir tenu des propos anti-gouvernementaux ou simplement anti-vietnamiens, soit d'avoir tenté de fuir en Thaïlande.

Jusqu'à ce jour, la plupart de ces prisonniers n'ont pas été jugés. Officiellement, deux procès ont eu lieu l'an dernier : l'un en juin contre un groupe de Khmers Sereika, l'autre en décembre contre des partisans du prince Sihanouk. A l'occasion du second anniversaire de la libération, le 7 janvier 1981, un certain nombre de détenus auraient cependant été libérés.

D'autre part, certaines restrictions seraient apportées à la pratique religieuse. Pourtant, l'Etat reconnaît officiellement le bouddhisme et l'islam et s'engage, dans la nouvelle constitution, à respecter la liberté de croyance. Pour M. Keo Chanda, ministre de la culture et de l'information, *« il n'y a pas de contradictions entre bouddhisme et socialisme »*. Le bonze suprême est, à cet égard, candidat aux élections législatives. En outre, le gouvernement a un projet de restauration des pagodes et des mosquées qui ont été systématiquement détruites sous le régime des Khmers rouges. *« Elles appartiennent à notre patrimoine »*, affirment les autorités.

A partir de cinquante ans

Toutefois, une circulaire d'août 1979, n'autorise l'exercice de la vie monastique qu'à partir de cinquante ans, de manière à associer l'ensemble des forces vives à la reconstruction du pays. La plupart des jeunes moines bouddistes que l'on rencontre aujourd'hui sont donc rentrés dans les ordres entre janvier et août 1979.

En revanche, les religions chrétiennes — catholique et protestante — ne sont pas officiellement reconnues par l'Etat. Les lieux de culte ont été détruits sous le régime des Khmers rouges. Ceux qui ont été épargnés servent maintenant d'entrepôts, d'ateliers voire de dispensaires. Malgré tout, quelques petites communautés tentent de survivre notamment du côté de Battambang et de Kompong-Thom. Tout office, même dans un lieu privé, est pratiquement interdit dès qu'il réunit un trop grand nombre de participants. Dans la nouvelle Constitution, les autorités cambodgiennes ont pris soin de préciser que toutes les activités qui se servent de la religion pour détruire la sécurité, l'ordre social et la production sont interdites.

JACQUES DE BARRIN.

AFRIQUE

Guinée

La vaine bataille des épouses françaises de détenus politiques

A l'occasion de la campagne présidentielle, les huit épouses françaises de détenus politiques guinéens, dont elles sont sans nouvelles depuis plusieurs années, ont lancé un appel à plusieurs candidats, et leur association (1) rappelle, dans un communiqué, *« l'affront que constitue le non-respect de la promesse faite en 1978 par Sékou Touré au président de la République de libérer les maris de Françaises disparus depuis dix ans ».*

En mars 1979, trois mois après la visite officielle de M. Giscard d'Estaing en Guinée, ce groupe de Françaises avait écrit au président de la République à la fois pour le remercier d'avoir intercédé en faveur de leurs époux et s'inquiéter qu'une seule personne, un ressortissant franco-guinéen, M. Lambin, ait été entre temps libéré. René Journiac, alors conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines, et qui devait trouver la mort l'année suivante dans un accident d'avion, leur répondit : *« Je dois reconnaître que nous n'avons reçu que des réponses laconiques et évasives, sans, à vrai dire, qu'aucune explication valable nous soit donnée. Je ne sais comment interpréter cette attitude, alors que, par ailleurs, tout s'est déroulé comme prévu et que les propos tenus par le chef de l'Etat guinéen à d'autres interlocuteurs ont confirmé la nouvelle orientation qu'il tient à donner à sa politique. »*

Bien que Paris, selon René Journiac, ait *« saisi toutes les occasions »* de rappeler au président Sékou Touré sa promesse de libérer les détenus, les démarches de leurs épouses n'ont abouti à aucun résultat positif. *« Nous ignorons tout du sort de nos maris »*, nous a déclaré, mardi 24 mars, l'une d'entre elles, Mme Barry. Seule précision obtenue : à l'issue d'une conférence de presse tenue le 12 novembre 1980 par l'ambassadeur de Guinée en France, ce dernier aurait affirmé, selon l'association, qu'il y avait *« des vivants et des morts parmi les maris de Françaises »*, mais qu'il n'était pas *« en mesure d'en indiquer les noms pour le moment »*.

Au Quai d'Orsay, on rappelle que de nombreuses interventions pour obtenir des nouvelles de ces détenus ont été faitse jusqu'à présent sans effet. On se déclare conscient du caractère *« très douloureux »* de ce dossier. Il reste que de nouveaux accords de coopération ont été signés avec Conakry en novembre 1980, sans que M. Sékou Touré, qui a qualifié à l'occasion d'*« ordure »* l'organisation humanitaire Amnesty International, ait donné la moindre suite à une promesse faite deux ans plus tôt. — J.-C. P.

(1) Association des familles françaises de prisonniers politiques en Guinée, 6, rue Schimper, 67000 Strasbourg. Tél. : 88 61-49-61.

Mauritanie

LA TENTATIVE DE PUTSCH DE NOUAKCHOTT

Le chef de l'État rejette le recours en grâce des quatre officiers condamnés à mort

Quatre des neuf officiers mauritaniens accusés d'avoir participé, le 16 mars dernier, à la tentative de putsch avortée à Nouakchott ont été condamnés à mort par une « cour criminelle », le mardi 24 mars. Il s'agit des lieutenants-colonels Ahmed Salem Ould Sidi, ancien membre du Comité militaire de salut national (C.M.S.N.), et Abdel Kader Ould Ba, ancien ministre de l'éducation, considérés tous deux comme les chefs de l'opération, ainsi que de deux lieutenants, Niang Moustapha et Doudou Seck. Cinq autres officiers ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Selon la radio mauritanienne, le chef de l'Etat a rejeté le recours en grâce des condamnés en précisant que la sentence était *« exécutoire immédiatement »*. Ce mercredi matin, on ignorait cependant si les quatre condamnés avaient été passés par les armes. Le lieutenant-colonel Abdel Kader avait déjà été condamné à mort par contumace en novembre 1980 pour avoir été un des fondateurs de l'A.M.D. (Alliance pour une Mauritanie démocratique). Le lieutenant-colonel Salem Ould Sidi avait été condamné à vingt ans de travaux forcés comme membre de l'A.M.D. Le lieutenant Niang avait été condamné à mort le 23 février 1981 pour avoir rejoint le Front des officiers libres au Maroc, après désertion.

Les deux lieutenants-colonels, qui dirigeaient les commandos responsables de l'attaque du palais présidentiel, du bâtiment de la radio et des bureaux du premier ministre, étaient accusés de *« haute trahison, désertion, meurtre et intelligence avec l'ennemi »*.

En incluant dans l'acte d'accusation l'inculpation d'*« intelligence avec l'ennemi »*, les autorités mauritaniennes ont tenu à réaffirmer que le Maroc est, selon elles, à l'origine de la tentative de coup d'Etat.

La radio marocaine, pour sa part, a mis en cause la Mauritanie, mardi soir, à l'occasion d'une attaque lancée la nuit précédente par le Polisario contre Guelta-Zemmour, au sud du Sahara occidental. La radio a précisé que l'attaque avait été lancée à 3 heures G.M.T. contre cette localité proche de la frontière mauritanienne par une force estimée à trois mille hommes et qu'*« indubitablement les mercenaires* (le Polisario) *sont partis du territoire mauritanien et s'y sont repliés »*.

On apprend par ailleurs de source diplomatique à Dakar que des Antonov-12 de l'armée algérienne ont effectué plusieurs rotations la semaine dernière entre Alger et Nouadhibou, capitale économique de la Mauritanie, à la frontière du Sahara occidental et terminus des mines de fer de Zouerate. Une rotation aurait également eu lieu entre Alger et Nouakchott, mais on ignore le type d'appareils utilisé, selon les mêmes sources. Selon d'autres informations en provenance de Rosso, ville sénégalaise frontalière de la Mauritanie, l'avion algérien aurait débarqué à Nouakchott de l'armement antiaérien ainsi que des techniciens. — *(A.F.P.-Reuter.)*

Zimbabwe

SALISBURY VA BÉNÉFICIER D'UNE AIDE OCCIDENTALE ACCRUE

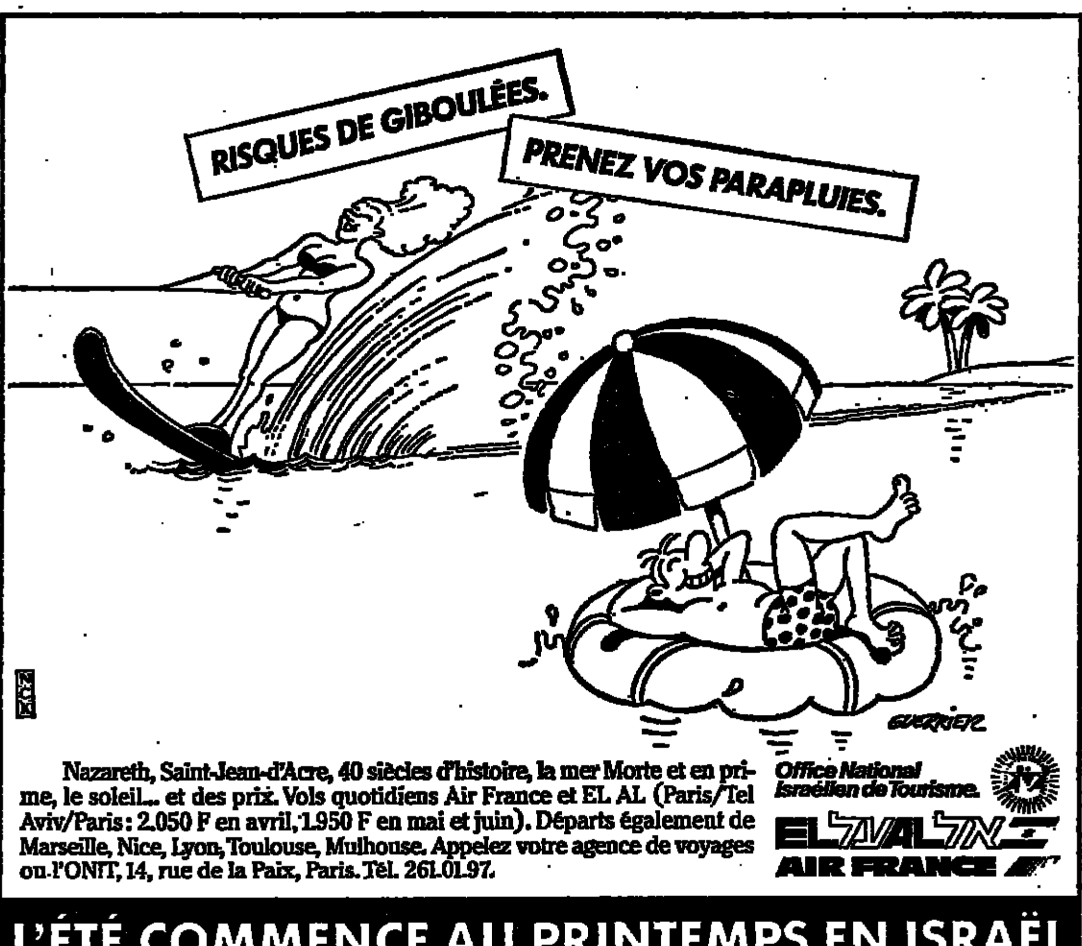
D'importantes aides financières au Zimbabwe ont été annoncées à Salisbury, où se poursuit, depuis lundi 23 mars, la *conférence « Zimcord »*, dont l'objectif est de recueillir 1,7 milliard de dollars pour la *« reconstruction et le développement »* de l'ancienne colonie de la Couronne (*le Monde* du 24 mars). L'aide américaine passera de 35 millions de dollars, en 1980, à 75 millions de dollars en 1981. Sous réserve de l'accord du Congrès, elle devrait se maintenir à ce niveau en 1982 et 1983. La C.E.E. offrira une assistance globale de 100 millions de dollars, une fois que le Zimbabwe sera officiellement membre de la Convention de Lomé. Le Koweït accordera une aide de 54 millions de dollars cette année. Pour les trois années à venir, Londres donnera 307 millions de dollars. En tout, quelque 750 millions de dollars d'aide semblent déjà acquis.

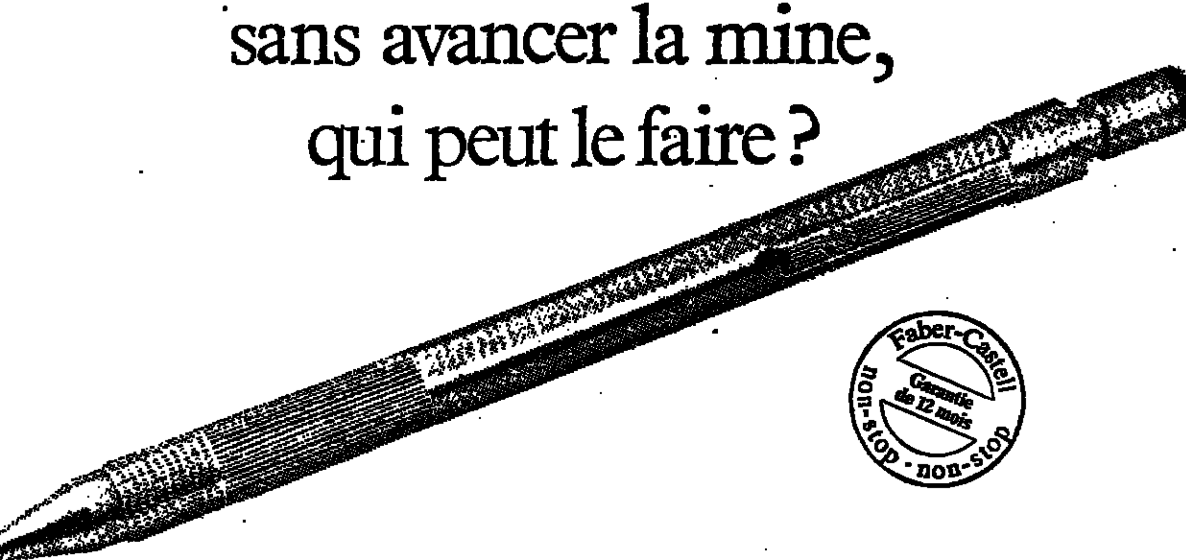
D'autre part, aux Nations unies, le groupe africain a condamné l'*« appui apporté ouvertement »* à l'Afrique du Sud par les Etats-Unis. Le conseil de sécurité doit se réunir les 21 et 22 avril pour étudier à nouveau le dossier namibien.

Enfin, la déléguée américaine, Mme Kirkpatrick, s'est refusée à commenter les informations, en provenance de Johannesburg, selon lesquelles elle aurait rencontré le général Van der Westhuysen, chef des services de renseignement sud-africains, qui s'était rendu discrètement aux Etats-Unis en compagnie de quatre autres officiers sud-africains. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Une délégation du parti socialiste* se rendra à Alger, les 28 et 29 mars, à l'invitation du F.L.N. Elle sera présidée par M. Gaston Defferre, qui sera accompagné de Mme Véronique Neiertz, membre du secrétariat national, et MM. Pierre Guidoni, Michel Pezet, Michel de la Fournière et Jean Le Garrec. M. Mitterrand, qui devait initialement se rendre en Algérie, avait finalement renoncé à ce déplacement (*le Monde* du 25 février).







Le Monde

politique

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. GEORGES MARCHAIS

« Le couple se hait »

Commentant mardi les propos tenus la veille à Antenne 2 par M. Georges Marchais, M. Bernard Stasi, président-délégué et porte-parole du Centre des démocrates-sociaux, expliquait que si M. Mitterrand l'emportait à l'issue du second tour de l'élection présidentielle, il devrait *« subir l'ordre communiste au gouvernement ou le désordre communiste dans la rue »*.

Pour ceux qui ignoreraient ce que signifie pour tout anticommuniste l'« ordre communiste », il convient de traduire : le candidat socialiste, victorieux le 10 mai, n'aurait le choix qu'entre deux formes de désordre. Il ne serait assuré en aucun cas, ni de son temps ni de sa tranquillité.

Ou bien le « gouvernement de transition » qu'il formerait, en attendant l'issue des élections législatives consécutives à la dissolution de l'actuelle Assemblée nationale, ne comprendrait pas de ministres communistes, et le P.C.F. ne le soutiendrait pas. Ou bien, il en comprendrait et lesdits ministres y harcèleraient sans relâche leurs camarades-collègues. *« Nous nous battrons, Y COMPRIS AU GOUVERNEMENT (1), avec le soutien des masses pour obliger le parti socialiste à ce que les engagements pris soient tenus »*, a prévenu — loyalement — M. Marchais.

D'aussi sombres perspectives pour la gauche ne pouvant qu'éclaircir celles des giscardiens, on ne s'étonne pas que ces derniers jubilent. M. Pinton, délégué général de l'U.D.F., constate que « le couple se hait » et s'en réjouit d'autant plus que, dit-il, il est « à jamais lié ». Voilà quelques bonnes années supplémentaires à escompter. M. Stasi, déjà nommé, savoure le plat alléchant que M. Marchais lui a servi en rappelant, à toutes fins utiles, l'agitation de 1936, et il invite à soutenir le citoyen-candidat tous ceux qui *« ne veulent ni d'un président-otage ni d'un pays paralysé par la grève et les occupations d'usines »*.

En tirant un peu plus encore sur les ficelles de ce vieil épouvantail, dont l'efficacité est éprouvée de longue date, n'aurait-on pas quelques chances de pousser vers M. Chirac plutôt que vers M. Mitterrand, le 26 avril, les centristes hésitants ? Et, *a fortiori*, ceux qui ne veulent décidément plus de M. Giscard d'Estaing et ne croient pas du tout que son nouveau septennat puisse être un septennat nouveau ? L'écart entre le score du P.S. et celui du P.C.F. s'en réduirait d'autant.

Serait-ce là le dessein subtil et profond de M. Marchais ? On peut, en tout cas, relever sans crainte d'être démenti que le candidat communiste n'a pas consacré une seconde d'une prestation télévisée de quatre-vingt-dix minutes au candidat du R.P.R. Ignorer, ce peut être mépriser ou tenir pour quantité négligeable. Ce peut être aussi ménager, voire épauler.

On ferait injure à M. Marchais en prétendant que son adversaire numéro un n'est pas M. Valéry Giscard d'Estaing, qui, entre autres méfaits impardonnables, *« organise le chômage et la vie chère »* et a *« transformé huit cent mille emplois stables en emplois précaires »*. Mais il faut se faire violence pour être certain désormais que l'adversaire numéro deux du secrétaire général du P.C.F. se nomme Jacques Chirac, et non François Mitterrand.

Quand on se hait après avoir tenté de s'aimer...

RAYMOND BARRILLON.

(1) C'est nous qui soulignons.

Les dirigeants du P.S. veulent rassurer leur électorat

Face aux conditions posées et aux menaces exprimées par M. Marchais lundi soir à Antenne 2, le premier réflexe des socialistes a été mardi de dédramatiser. De M. Lionel Jospin à M. Michel Rocard en passant par M. Pierre Mauroy, il n'est pas un chef de file du P.S. qui n'ait tenté de *« sécuriser »* à la fois l'électorat et les militants. Tous ont considéré que la position exprimée par le secrétaire général du P.C.F. ne revêtait aucun caractère nouveau, au moins quant au fond : la stratégie communiste date de la rupture de l'union de la gauche, ont-ils expliqué en substance, et celle du P.S. — désormais autonome — n'a donc pas à être modifiée.

Ce parti pris de relative sérénité s'est accompagné d'une volonté de protéger le candidat socialiste lui-même : tout s'est passé comme si les rôles avaient été soigneusement partagés, les leaders socialistes se chargeant de répondre au candidat communiste, tandis que M. Mitterrand s'abstenait de le faire directement, et réservait l'essentiel de ses critiques au candidat *« du second tour »* M. Giscard d'Estaing. Non que le candidat du P.S. ait été silencieux : il a pris à témoin la foule réunie à Bordeaux de la permanence de sa bonne volonté unitaire. Auparavant, il avait dénoncé à Bergerac, devant les élus socialistes, l'*« alliance objective »* nouée par ceux qui veulent *« l'empêcher d'être élu »* ?

Les éléments qui appuient cette thèse ne font pas défaut : le candidat Giscard d'Estaing avait expliqué en substance, le 2 mars, qu'un élu socialiste serait l'otage des ministres communistes, ainsi qu'un facteur de désordre. M. Marchais lui a fait écho, lundi soir, en disant : *« M. Mitterrand élu, ce sera les ministres communistes, plus les grèves »*, propos qui ont été immédiatement exploités par les partisans de M. Giscard d'Estaing.

L'hypothèse fondamentale des socialistes reste que, quelles que soient l'analyse ou les consignes de la direction du P.C., son électorat ne suivra pas, ne serait-ce que parce qu'il se recrute dans des couches qui subissent la crise et les sacrifices plus que toutes les autres : celles-ci ne sauraient donc choisir au moment décisif la droite contre la gauche. Cette hypothèse en forme de pari s'appuie sur une élection partielle, celle de Villefranche-de-Rouergue, dans l'Aveyron, où M. Jean Rigal (M.R.G.) a été élu malgré des consignes communistes hostiles. Les socialistes veulent y voir la preuve qu'il en sera de même dans la circonscription *« France »*, selon l'expression de M. Jospin.

Les socialistes estiment que plus les jours passent, plus l'espérance de victoire de M. Mitterrand est forte, plus le candidat communiste est conduit à se mettre ouvertement « en travers » de sa route, plus il est conduit sur le chemin de l'*« alliance objective »* avec M. Giscard d'Estaing. Cela n'ira pas sans une défection électorale au premier tour et sans remous internes.

Pour conjuguer la menace de grève brandie par M. Marchais, la réponse du P.S. emprunte plus à la conviction qu'à l'analyse en se fondant sur le comportement des travailleurs.

Le P.C. ne pourra, pensent les socialistes, s'opposer à la dynamique créée par la victoire du candidat de la gauche. Quant à la possibilité pour ce dernier de gouverner, elle sera assurée par le contenu même de ses propositions, ainsi que par l'étendue des prérogatives du chef de l'Etat.

Leur espérance, les socialistes la puisent dans la certitude que le bilan du septennat est à ce point mauvais que l'aspiration au changement sera plus forte *« que les petites tactiques »*. L'attitude de la foule qui s'était rassemblée à Bordeaux — celle-ci n'a pas ménagé son enthousiasme — est évidemment de nature à les conforter dans cet espoir.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

AU MEETING SOCIALISTE DE BORDEAUX

Personne n'est propriétaire de ses électeurs

affirme M. Lionel Jospin

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — M. Lionel Jospin a pris la parole devant quelque douze mille personnes rassemblées au Palais des expositions de la capitale aquitaine pour la venue de M. Mitterrand.

Après avoir fait référence aux élections législatives partielles d'avril dernier, le premier secrétaire indique : *« Ce que nous avons fait dans ces circonscriptions, nous pouvons le faire dans la circonscription France. »* Face à ceux qui *« voudraient entonner le grand air du pessimisme »* après avoir entendu le secrétaire général du parti communiste, M. Lionel Jospin lance : *« Ne cédez pas au pessimisme. Nous sommes loin des conditions réelles du second tour, quand il faudra se décider pour ou contre Giscard. »*

Le premier secrétaire du parti socialiste note que s'abstenir signifierait *« une voix de plus pour Giscard d'Estaing »*. Il ajoute : *« Personne n'est propriétaire de son électorat, personne ne votera à la place de ceux qui connaissent la misère. »* M. Jospin juge *« légitime »* le souci du P.C.F. d'obtenir un maximum de voix au premier tour. Il indique : *« Je suis pour que le parti communiste ait un maximum de voix. Simplement, je souhaite, et j'ai la conviction, que le candidat du parti socialiste ait davantage de voix encore au premier tour. Pourquoi ? Parce que nous devons nous dire que si au soir du 26 avril la victoire apparaît possible, alors la force de rassembler sera tellement irrésistible que personne ne pourra se mettre sans dommage en travers...*

» On a parlé de grèves. Eh bien moi, je vous dis : le 10 mai, les travailleurs ne feront pas la grève du vote... A qui veut-on faire peur en parlant de grèves ? Personne ne pourra jouer avec la grève, personne ne pourra manipuler les travailleurs et que je sache ce ne sont pas les partis politiques qui donnent les mots d'ordre de grève, mais les syndicats. Et puis, je vous le demande : il y aurait des grèves avec un président de la République socialiste rassemblant une majorité de Français pour proposer des avantages immédiats et le changement concret de conditions de vie... Il y aurait des grèves pour ce président-là, et il n'y aurait pas de grèves pour Valéry Giscard d'Estaing ? »

M. MITTERRAND : jamais je ne prendrai la responsabilité de désespérer le peuple

Intervenant ensuite, M. François Mitterrand rappelle que *« chacun sait déjà que le candidat socialiste, parce qu'il représente la plus puissante force populaire, sera présent au second tour »*. *« Il me faudra,* ajoute-t-il, *affronter le candidat de droite que le suffrage universel m'aura choisi, quel qu'il soit. »* Le candidat socialiste explique ensuite qu'il a *« le droit d'en appeler au rassemblement populaire pour le redressement national parce que ce qui m'est reproché ce sont ces quinze ou seize ans de lutte »*. *« Qu'est-ce que cela signifie,* demande-t-il, *sinon que depuis déjà longtemps je suis avec vous, ouvriers et forces populaires, assuré qu'il n'est possible de l'emporter que si nous nous unissons. Si nous nous rassemblons, si nous sommes capables de nous opposer aux calculs, aux petites tactiques, au sectarisme, et si nous sommes capables d'être entendus du peuple de France. »*

Le candidat socialiste ajoute : *« Est-ce ma faute à moi si des responsables inconscients ont pris sur eux la responsabilité de briser l'élan des travailleurs ? Est-ce ma faute à moi si des responsables inconscients ont pris la responsabilité de renoncer à la victoire ? Jamais, moi, je ne prendrai la responsabilité de désespérer le peuple qui fait confiance aux forces de la gauche. »*

Auparavant, M. Mitterrand avait insisté sur *« l'autre politique »* qu'il propose au pays. Il avait détaillé le bilan de celui qu'il nomme *« le candidat sortant »*, en indiquant notamment : *« Il y a, depuis sept ans, une crise morale qui frappe la France. Oui, il faut lutter contre la démoralisation de la France. »*

M. Mitterrand a estimé que ses adversaires *« n'existent que par la peur qu'ils répandent dans l'opinion. Que de fois ai-je noté à la veille des élections les bruits qui rasent le sol et qui consistent à vous dire : « Si la gauche l'emporte, attention, vous avez une petite maison, ils vont vous la prendre. » Je ferai un sort à ce genre d'argument. »*

J.-M. C.

« U.D.F. 1 » : l'ambiguïté est levée.

Sous le titre « Scénario pour le désordre », M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., écrit, mercredi, dans *U.D.F. 1*, lettre d'information quotidienne du mouvement giscardien : *« François Mitterrand a été rappelé à l'ordre : comme il a besoin des communistes et qu'il ne pourra rien faire sans eux, il faudra qu'il paie. Cher, très cher. Le P.C. ne fera aucune concession. Pas question de laisser à Mitterrand les mains libres. Marchais le veut pieds et poings liés. Le candidat socialiste peut espérer, dire ou promettre ce qu'il veut. Georges Marchais lui a passé au cou un nœud coulant. Il tirera sur la corde si nécessaire.*

» L'ambiguïté savamment entretenue d'un François Mitterrand libéré de son alliance avec le parti communiste est levée. En fait, rien n'a changé. Le couple se hait. Il n'a plus grand-chose en commun. Mais il est à jamais lié. François Mitterrand ne peut plus mentir et ignorer ceux qui restent ses alliés inévitables. Il est bel et bien enfermé dans la prison qu'il a lui-même construite voici neuf ans. »

● *M. Michel Colucci*, dit Coluche, a perdu 5 kilos depuis le lundi 16 mars, date à laquelle il a annoncé son intention de commencer une grève de la faim pour être invité au « Club de la Presse » d'Europe n° 1 et à l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2. Ces précisions ont été fournies le lundi 23 mars par le secrétariat du fantaisiste.

« LA LETTRE DE LA NATION » : « kriegspiel ».

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., Pierre Charpy écrit notamment, le mercredi 25 mars :

« Prolongeons un peu le raisonnement de Marchais, dans l'hypothèse où Mitterrand est élu et forme un gouvernement sans ministres communistes et dissout l'Assemblée. Aux élections qui suivent, le P.C. très logiquement fait bande à part et la plupart de ses candidats vont se rhabiller ainsi que pas mal de socialistes. C'est pour le coup que Mitterrand serait obligé de « gouverner avec la droite ».

» Tout ce « kriegspiel » a au moins l'intérêt de montrer que Mitterrand, c'est vraiment le risque de l'aventure. Que le chantage de Marchais le serve ou le desserve, il sera toujours dans l'impossibilité de gouverner ce pays. »

● *M. Charles Pasqua*, sénateur R.P.R. des Hauts-de-Seine, chargé de l'organisation de la campagne du maire de Paris, a estimé au micro de R.T.L. mardi 24 mars :

« Il a toujours été clair que les communistes feraient monter les enchères et que François Mitterrand ne pourrait pas gouverner sans eux dans le contexte dans lequel il s'est placé...

» MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand sont un peu comme des acteurs en train de donner une représentation d'adieux. »

● *M. Pierre Mauroy*, porte-parole du candidat socialiste : *« L'accumulation des conditions posées par Georges Marchais à un désistement — jusqu'alors systématiquement pratiqué à gauche — pour le second tour de l'élection présidentielle traduit les inquiétudes des dirigeants du parti communiste français et leur gêne devant la discipline républicaine à laquelle les électeurs communistes sont attachés. »*

● *M. Gaston Defferre*, président du groupe des députés socialistes, a déclaré à R.T.L. : *« Après avoir entendu Marchais, on peut penser qu'il veut tout faire pour maintenir Giscard d'Estaing au pouvoir. M. Marchais est pris dans une sorte de soufflet. Il veut tout à la fois continuer à nous attaquer et en même temps prétendre que la politique qu'il préconise est telle qu'il peut demander des ministres communistes. »*

● *M. Alain Krivine*, candidat de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) à l'élection présidentielle, a dénoncé, mardi 24 mars à Bordeaux *« l'odieux chantage auquel s'est livré M. Georges Marchais »*. Il a ajouté : *« M. Marchais est prêt à punir les travailleurs de sept ans de giscardisme s'ils ne votent pas P.C.F. au premier tour. »*

M. ROCARD : les électeurs communistes auront le choix...

M. Michel Rocard qui était, mardi 24 mars, à 12 h 45, l'invité du journal d'Antenne 2, a estimé que l'attitude de M. Marchais était *« parfaitement prévisible »* et *« totalement »* dans la *« logique »* de la stratégie du P.C.F. depuis la rupture de l'union de la gauche : *« En 1977 nous avons refusé, et nous refusons, depuis, de céder aux ukases, aux diktats du parti communiste*, a-t-il notamment déclaré. *La situation ne change pas (...). Pour le second tour les électeurs communistes auront le choix de savoir s'ils préfèrent le changement que proposent les socialistes (...) ou M. Giscard d'Estaing. Nous sommes, nous, socialistes, impavides, tranquilles, sereins, confiants (...). Les électeurs feront le tri. »*

A propos de l'éventualité de luttes sociales, en cas d'élection de M. Mitterrand, M. Rocard a indiqué : *« Quand les syndicats engagent des batailles (...) ils aident à la transformation sociale (...). Tout le problème est de savoir si cela ira au-delà du raisonnable possible, du maximum du possible (...). Moi, j'ai confiance dans le sens des responsabilités des travailleurs (...). La C.G.T. n'aurait pas tant de difficultés, en ce moment, si elle n'avait pas pris de temps en temps des responsabilités parfaitement excessives par rapport à ce qui est possible dans un pays comme le nôtre. »*

Interrogé dans la même hypothèse sur les intentions des socialistes après la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Rocard a répondu : *« Après l'élection présidentielle on peut chercher les bases d'une plateforme commune à l'intérieur de la gauche (...). Nous chercherons donc l'ouverture de cette négociation mais, à la vérité, je suis pessimiste (...). Il est probable que cet accord ne trouve pas place. Eh bien ! nous irons aux législatives dans les mêmes conditions (...). La majorité parlementaire n'est pas un concept qui ressort de notre Constitution (...). L'important est qu'il y ait une volonté et que l'Assemblée nationale sache si elle a le courage de la censurer. »*

M. Defferre : on viole la liberté d'expression

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, directeur du *Provençal*, recense dans le numéro du 25 mars de ce journal *« les abus commis par les hommes au pouvoir et, à leur tête, par le président sortant »*. Il écrit notamment :

« En plus de la radio et de la télévision d'Etat, les radios périphériques, et particulièrement Europe 1 (à l'exception d'un ou deux journalistes indépendants), rivalisent de zèle pour soutenir le candidat officiel.

» Quant à l'Agence française de presse, elle se comporte comme si elle était chargée de la propagande du président-candidat sortant, alors qu'elle devrait manifester une parfaite objectivité, faute de quoi elle risque de perdre tout crédit en France et à l'étranger — ce qui est dangereux pour une agence de presse à implantation mondiale.

» Notons, à titre d'exemple, qu'elle a refusé le samedi 14 et le dimanche 15 de diffuser, comme elle le fait d'habitude, et malgré la demande qui lui en avait été faite par Le Provençal, *les résultats d'un sondage qui étaient favorables à François Mitterrand.*

» Que les journalistes en cause soient néanmoins rassurés. Si François Mitterrand est élu, ceux d'entre eux qui se seront abaissés devant le pouvoir ne seront pas sanctionnés. Il n'y aura pas d'épuration.

» Notre ambition est plus haute. Nous mettrons sur pied un système qui garantira les journalistes contre toutes les pressions, notamment celles des ministres.

» Est-ce trop demander aux dirigeants actuels de se ressaisir avant qu'il ne soit trop tard ? Est-ce trop exiger que de leur enjoindre de renoncer à la méthode qui consiste à parler de la liberté d'expression et à la violer sans cesse ?

» Ont-ils peur ? Se sentent-ils si menacés qu'ils aient décidé de respecter de moins en moins les principes démocratiques ?

» Ou bien ont-ils acquis, avec le temps et les mauvaises habitudes, un tel sentiment d'impunité qu'ils se croient tout permis ? »

Plusieurs personnalités lancent un appel « pour la défense et la reconquête du service public »

Plusieurs personnalités (1), regroupées sur l'initiative du P.S., ont signé un appel *« pour la défense et la reconquête du service public »*. Ce texte précise notamment : *« La dégradation du service public se poursuit, s'aggrave et inquiète. L'administration, la police, les forces de sécurité, sont trop souvent détournées de leur mission d'intérêt général. L'éducation nationale cesse d'être une priorité, permet les exclusions, renonce à son devoir de promotion et de formation pour tous, la santé publique est négligée, la protection sociale est bridée, les inégalités devant la maladie sont accrues. Les acquis sociaux du Front populaire et de la libération, les droits démocratiques arrachés par les luttes de tout un peuple, sont contestés et bafoués. L'accès au service public, égal pour tous et en tous lieux, est remis en cause. Les entreprises publiques sont progressivement soumises à l'emprise du profit.*

» (...) Nous appelons les Français au sursaut. Il faut : pour une société juste, confier les activités nécessaires à la satisfaction des besoins d'intérêt général à la collectivité ; pour une France solidaire, reconnaître à tous les droits égaux à la satisfaction de ses besoins ; pour une société maîtresse de son avenir, organiser un contrôle démocratique des activités d'intérêt public en vue de l'association des travailleurs et des usagers à leur gestion. Nous refusons les décisions d'un néo-libéralisme. Il n'est pas de redressement économique sans volonté d'organisation collective liée à l'élaboration d'un plan digne de ce nom. Il n'est pas de société démocratique et solidaire sans égalité des citoyens dans un Etat républicain reconquis. »

Les personnalités signataires de ce texte se sont regroupées au sein d'un comité présidé par M. Jean Brocas, dont le siège est 6, rue de Solférino, à Paris.

(1) Parmi ces personnalités figurent notamment MM. Henri Caillavet, sénateur (N.I.) de Lot-et-Garonne ; Lucien Delmas, sénateur (P.S.) de la Dordogne ; Maurice Faure, député du Lot, président d'honneur du M.R.G. ; Pierre Marcilhacy, ancien sénateur (N.I.) ; Jean Minjoz, ancien député, président honoraire de la fédération hospitalière ; Clément Michel, directeur honoraire de la Fédération nationale des organismes de sécurité sociale ; Jacques Piette, inspecteur général honoraire de l'économie ; René-Victor Pilhes, écrivain, ainsi que de nombreux syndicalistes et universitaires.

LA C.F.D.T. PROPOSE UNE RÉFORME DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

La section C.F.D.T. des élèves et du personnel de l'Ecole nationale d'administration vient d'adopter un projet de réforme de l'école qui est transmis à la direction et au conseil d'administration de l'ENA et qui complète le projet de réforme élaboré en 1977. Les élèves C.F.D.T. estiment que les récentes réformes sont insuffisantes, car elles ne remettent pas en cause la finalité de l'ENA.

● A COURT TERME trois réformes sont avancées :

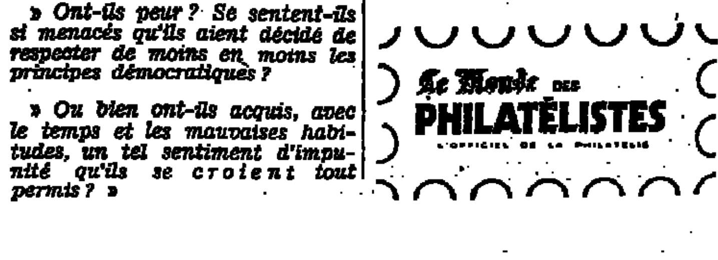
— *Les corps de juridiction* (Conseil d'Etat, Cour des comptes, tribunaux administratifs) continueront à être recrutés à la sortie de l'ENA, mais leurs membres ne pourront être ni détachés ni mis à disposition. Les corps d'inspection constitueront des corps de débouché, notamment pour les administrateurs civils ;

— *Le corps des administrateurs civils* devra être géré au niveau interministériel par la direction générale de la fonction publique et la mobilité de ses membres sera obligatoire à chaque changement de grade.

— *La réforme de la scolarité* suppose un *« véritable projet pédagogique »* remplaçant *« l'apprentissage de recettes »* et la suppression des deux voies distinctes (économie et administration générale).

● A LONG TERME, les propositions de la C.F.D.T. se placent dans la perspective *« de la transition au socialisme autogestionnaire »*, étendant la mission des administrations centrales à l'orientation de l'économie et de la politique sociale, tout en accroissant les responsabilités régionales.

Les élèves de la promotion 1982-1983 de l'ENA ont désigné au début de l'année leurs délégués. Ce scrutin, auquel participaient 89,2 % des inscrits, a donné les résultats suivants : liste C.F.D.T., 48,4 % des suffrages exprimés, 4 sièges ; liste « Indépendants » 26,9 % des suffrages exprimés, 2 sièges ; liste C.G.T.-F.O., 24,6 % des suffrages exprimés, 2 sièges.

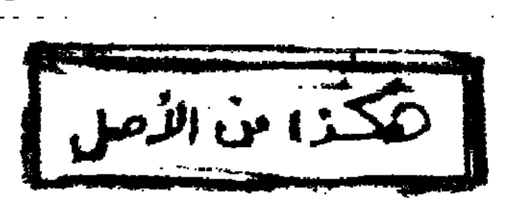


A ANTENNE

M. Fiterman (P.C.F.)
avec les socialistes

M. MARCHAIS
ET LES INCIDENTS
DE BYDGOSZCZ

AVRIL
AIR FRA
S'EN
DE NO
EN EU



A ANTENNE 2

M. Fiterman (P.C.F.) : nous voulons gouverner avec les socialistes et lutter avec les travailleurs

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., revient, dans *l'Humanité* du mercredi 25 mars, sur les propos tenus lundi par M. Georges Marchais, pour souligner qu'« *il y a une issue* » à la situation créée par « *l'orientation politique de François Mitterrand* ».

M. Fiterman résume ainsi les déclarations de M. Marchais : « *Il a dit qu'il ne voterait jamais pour Giscard. Il a dit qu'il ne souhaitait pas s'abstenir. Il a dit que, dans l'hypothèse où ce serait François Mitterrand qui serait présent au second tour, ce qui n'est pas réglé, il ne rejetait pas la possibilité de voter pour celui-ci. Mais en toute franchise, en toute clarté, il a soumis aux travailleurs, au pays, le problème grave posé par l'orientation politique de François Mitterrand. Car Georges Marchais, et avec lui tous les communistes, veulent changer vraiment, et le candidat socialiste se dérobe à la réalisation des conditions de ce changement. Georges Marchais a encore dit notre volonté de gouverner ensemble avec les socialistes, notre volonté de lutter avec les travailleurs pour que soient obtenues les améliorations essentielles de leur situation qu'ils attendent.* »

M. Fiterman ajoute : « *En vérité, les patrons veulent un pouvoir capable de faire supporter aux travailleurs encore plus durement les conséquences de la crise. Et François Mitterrand s'efforce de garder les mains libres pour se placer en position de jouer demain ce rôle, y compris en gouvernant avec la droite.* » Il affirme cependant : « *Il y a une issue, et une issue positive, un moyen de surmonter l'obstacle : c'est d'être assez forts, assez nombreux le 26 avril, au premier tour, à voter Georges Marchais.* »

● *M. Roger Garaudy*, invité mardi 24 mars par Europe 1, a jugé « *à la fois dérisoire et criminelle* », l'attitude de M. Marchais et du P.C.F. à l'égard de M. Mitterrand. « *On ne peut pas mieux faire le jeu de Giscard que* [M. Marchais] *ne l'a fait* », a-t-il déclaré avant d'ajouter : « *J'ai écrit il y a onze ans, quand j'ai été exclu du parti, que Marchais serait le fossoyeur du P.C. Les choses sont en route. La position qu'il prend me paraît tellement suicidaire que j'imagine mal qu'en dehors d'un bunker qu'il veut peut-être consolider il fasse progresser le parti dans cette voie. C'est une occasion unique pour les militants d'en finir avec lui.* »

M. MARCHAIS ET LES INCIDENTS DE BYDGOSZCZ

Rendant compte de la prestation de M. Georges Marchais à « Cartes sur table » lundi, *l'Humanité* du 24 mars a parfois abrégé les propos du candidat communiste, mais dans un cas au moins, la coupe a une signification politique certaine. Au sujet de la Pologne, M. Marchais avait dit (*le Monde* du 25 mars) : « *Il y a effectivement au sein de Solidarité des forces hostiles au socialisme et des forces qui jouent — là, c'est mon appréciation — un rôle provocateur. Je ne parle pas de Walesa. Au sein du mouvement Solidarité, il y a des gens qui se livrent à des provocations — celle à laquelle nous avons assisté il y a trois jours.* »

Dans *l'Humanité*, le propos est devenu : « *Il y a au sein de Solidarité des forces hostiles au socialisme qui jouent un rôle provocateur.* »

Autrement dit, dans le premier cas, M. Marchais attribuait exclusivement à Solidarité et à ses « *provocations* » la responsabilité des incidents de Bydgoszcz le 19 mars. La version « officielle » abandonne sagement cette accusation, d'autant plus difficile à justifier que les seules victimes de ladite « provocation » ont été les syndicalistes matraqués.

JEUNES COMMUNISTES EN CAMPAGNE

Chômage et fraternité

De notre envoyé spécial

Montpellier. — Nanard est un des six cents jeunes communistes recensés à Montpellier. Depuis quinze jours, au départ du bus de 6 h. 30 le matin ou à la sortie des lycées, le soir, il distribue des tracts pour le meeting à la ZUP de La Paillade, auquel participera M. Pierre Zarka (secrétaire général du Mouvement des jeunes communistes français). Les murs de Montpellier sont couverts d'affiches.

Nanard, chemise largement ouverte et cheveux bouclés, abondant, achève, le matin même de la manifestation, l'installation du chapiteau ocre et bleu, qui a été dressé pour cette occasion. Il apparaît souriant, débonnaire — jusqu'à un certain point. Il refuse catégoriquement de répondre à toute question venant d'un journaliste du *Monde* : « *Vous nous avez*, dit-il, *suffisamment craché à la gueule.* » Il n'est pas question pour lui d'être interrogé par des « *journaux de droite* » — la droite entendue, bien sûr, « *au sens large du terme* ». Ses camarades s'éloignent, prétextant d'ultimes préparatifs.

Le responsable des J.C. doit, toutes affaires cessantes, se rendre à la « fédé ». Le chapiteau est soudain déserté et un journaliste d'*Avant-Garde*, l'hebdomadaire des J.C., de conclure, peu confraternel : « *Leur réaction est parfaitement normale.* »

Plus tard, bien que méfiants, certains accepteront de dire leur combat : « *la misère* », « *les inégalités* », « *les quartiers populaires pourris* », « *l'absence d'équipements pour les jeunes* » et surtout « *le chômage* ».

Chômage de Michèle, vingt ans, qui, en octobre, a quitté, au niveau du DEUG (1), la faculté des sciences économiques et vit de la garde d'enfants; l'A.N.P.E. ne lui a proposé qu'un stage dans un snack-bar où elle aurait été chargée de mettre la nourriture sur les plateaux. Crainte du chômage pour cet étudiant de première année de lettres, triste et mal rasé, persuadé que demain, sauf victoire de Georges Marchais, il sera chômeur.

Jusqu'au souvenir du chômage pour Thierry, vingt-trois ans, qui a un frère employé des P.T.T. à Paris, un autre instituteur à Evreux, une sœur secrétaire à Longwy et une autre à Montpellier, mais au chômage. Lui, malgré un bac C, n'a trouvé que des emplois provisoires de postier, d'O.S. et de métallo jusqu'à ce que *le Travailleur du Languedoc*, le journal régional du parti, l'engage pour 3 400 F par mois. « *C'est cela ici*, dit-il, *ou le chômage ou on s'expatrie loin du soleil.* »

Un refrain connu

Et l'Afghanistan, la Pologne ? A l'évidence, pour eux, même pour Daniel, lycéen de dix-sept ans, les Soviétiques sont dans leur droit en Afghanistan et n'interviendront jamais en Pologne. Leur vote, au deuxième tour, en cas de duel Giscard-Mitterrand ? La question est jugée suspecte, sinon inacceptable : « *Notre seul but en militant*, disent les jeunes, *c'est que Georges Marchais ait le plus de voix possible au premier tour.* » Un refrain que l'on connaît.

Combien seront-ils ces jeunes « exploités », « opprimés » à avoir rejoint, ce samedi-là, le meeting du parti ? Mille cinq cents d'après les organisateurs, cinq cents effectivement. Faut-il accuser le match de rugby France-Angleterre ou cette première belle journée de printemps ? Seule la famille (les familles de communistes) est venue : les enfants avec leurs seaux marqués de l'effigie de Georges Marchais, les anciens « *pour encourager les jeunes* », tel ce retraité de soixante-dix ans qui a adhéré au parti en 1928, à l'époque de la lutte « *classe contre classe* », où déjà les socialistes étaient suspects.

Et, enfin, les jeunes frères et sœurs heureux d'adhérer pour la première fois aux J.C. Ainsi, Béatrice, quinze ans, fille de communistes, nouvelle adhérente, qui a réussi, à son tour, à susciter trois nouvelles adhésions, dont l'une chez un jeune de douze ans. « *C'est un peu tôt* », reconnaît un responsable des J.C., qui se montrera moins pointilleux sur le versement de la cotisation de 40 F : « *Pour cela*, dira-t-il, *on verra en réunion* »

Après « *l'historique des luttes* », traité par des militants C.G.T. de l'hôpital, d'E.D.F. ou de sociétés de nettoyage, où l'on affirmera que Montpellier compte 20 % de chômeurs et que la réintégration des licenciés se heurte surtout à la résistance de la C.F.D.T., arrive la fanfare, puis viennent les discours. On chuchotera, pas trop attentifs, lorsque l'intervention de M. Pierre Zarka sur le « *changement* » deviendra par trop répétitive ; on sifflera l'évocation des « *42 000 hectares de terrain accaparés par des riches étrangers* » ; on applaudira les critiques contre M. François Mitterrand, beaucoup plus longues dans « *cette réunion des antigiscardiens* » que celles adressées au président de la République. « *Ne vous dites pas*, affirmera M. Zarka, *après tout, avec Mitterrand cela ne peut pas être pire qu'avec Giscard. Rien n'est plus faux. Les patrons, les banquiers préparent le pire dans l'ombre. Grâce à son label de gauche, Mitterrand vous ferait passer les pilules que Giscard, impopulaire, n'arrive plus à vous faire avaler.* » Des immigrés et de la drogue, il ne sera pas question.

« *Moi, je n'ai jamais voté socialiste* », affirme fièrement, à la fin de cette intervention, une jeune femme de vingt-quatre ans, agent hospitalier et mère d'un petit enfant.

« *Notre région est en rébellion* », déclare, après une marche dans la ZUP, Eric Macia, responsable fédéral des J.C., qui se félicite des cent nouvelles adhésions. Des preuves de celles-ci ? « *Allez donc interroger*, répond-il, *les jeunes dans la ZUP... Vous verrez s'ils ne sont pas communistes.* »

Un militant, un ouvrier d'une vingtaine d'années, qui a adhéré au P.C. lors de la dernière fête de *l'Humanité*, pour laquelle il était venu exprès à Paris, dénonce ce triomphalisme : « *Les jeunes des cités*, dit-il, *ne sont pas venus. On est resté entre nous.* » Il critique également le « suivisme » du parti vis-à-vis des pays de l'Est, est prêt à voter Mitterrand au deuxième tour et se demande même si un échec électoral ne serait pas profitable au parti, l'obligeant à changer de ligne. Tout cela pourtant, il n'ose l'exprimer au sein de sa cellule. Pourtant : « *Le P.C., c'est tout de même le P.C., le seul à se battre sur le terrain, et si je n'y étais plus, il n'y aurait plus rien.* » Les gauchistes ? « *Ce sont des charlots.* »

Le soir, il participera, avec cinquante autres militants, à un dîner organisé par les Jeunesses communistes, qui suit traditionnellement ce type de manifestation. « *Le P.C.*, dit-il, *c'est aussi cette fraternité.* »

NICOLAS BEAU.

(1) Diplôme d'études universitaires générales.

POLITIQUE

L'élection présidentielle

M. Chirac se déclare personnellement favorable à l'abolition de la peine de mort

C'est à sept cents responsables des mouvements de jeunesse, invités à un dîner-débat, à Paris, mardi 24 mars, que M. Jacques Chirac a annoncé, pour la première fois, son hostilité personnelle à la peine de mort. Proposant d'organiser un référendum sur ce sujet, M. Chirac a déclaré : « Moi, je voterais contre la peine de mort exactement pour les mêmes raisons qui m'ont conduit à voter contre la reconduction de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. On ne peut pas être à la fois pour l'avortement et contre la peine de mort. »

Les sept cents responsables des mouvements de jeunesse invités au dîner-débat de M. Jacques Chirac, mardi 24 mars, ont tous été présents au rendez-vous qui leur avait été fixé. On en refusa même, paraît-il, deux cent cinquante. Souvent contactés individuellement par des militants du R.P.R., ils attendaient avec impatience l'intervention du candidat gaulliste. Ainsi, M. Langot, le président de l'association sportive de voiture Buggys « le Muguet », mécanicien à Air France, ne se serait déplacé ni pour M. Georges Marchais ni pour M. Valéry Giscard d'Estaing. « *J'ai voté pour lui en 1974*, déclare-t-il, *j'ai été trop déçu par ce qu'il a fait depuis.* » Depuis, il a connu huit mois de chômage. Quant à Mme Bazenet, attachée d'intendance au collège Sevigné et mère de deux enfant, il n'est plus question pour elle de faire partie comme en 1974 d'un comité de soutien à Valéry Giscard d'Estaing. Bien que décidée, pour l'instant, à voter blanc, elle déclare : « *Après tout, M. Chirac a bien donné 10 000 F pour le centenaire de notre école.* » Depuis 1974, elle s'est retrouvée seule pour élever ses deux enfants. « *C'est dur*, dit-elle, *d'être une mère isolée.* »

La lecture préliminaire, mais assez longue, par le candidat gaulliste d'une « charte de la jeunesse », qui doit être diffusée à un million d'exemplaires le 28 mars — le jour même des interventions que MM. Giscard d'Estaing et Georges Marchais doivent faire en direction des jeunes, — a laissé sur leur faim M. Langot et Mme Bazenet, ainsi que ce professeur de gymnastique du lycée Saint-Louis, qui rappelle que son association sportive « *ne touche que 300 francs par an de la part de la mairie de Paris* ».

Seules ses envolées sur les droits de l'homme et sur le don de soi, sa plaidoirie en faveur d'une politique du logement qui n'éloigne pas les jeunes de leur lieu de travail ou son refus que les Français deviennent « *un peuple d'assistés* » ont suscité des applaudissements du public. Mais on n'était pas si loin pourtant lorsqu'il a abordé successivement l'emploi, la formation, le logement, de ces « *discours dominicaux pour les jeunes* » dénoncés au début de ce débat par M. Nicolas Sarkozy, président du Comité national des jeunes R.P.R., pour la campagne.

Répondant aux nombreuses questions de ses interlocuteurs, M. Chirac sut être sobre pour affirmer pour la première fois son hostilité personnelle à la peine de mort. « *Je ne ferai rien pour influencer l'opinion de qui que ce soit lors du référendum qui doit être organisé sur cette question après un vaste débat national* (au Parlement et dans le pays), a-t-il précisé. *Je me rallierai dans ce domaine à l'opinion de la personne France.* » Il a ajouté, en substance : « *Je suis hostile à la peine de mort pour les mêmes raisons qui m'ont fait voter contre la prolongation de la loi Veil qui, à l'usage, permet un avortement pour convenance personnelle alors qu'au départ seules des raisons sociales ou médicales devaient autoriser l'avortement* » (1).

L'ancien premier ministre fut précis pour définir le contenu d'un service national rénové et écourté auquel, a-t-il souhaité, les femmes devraient participer. Cette proposition devait susciter quelques rires...

N. B.

(1) Le 19 février dernier, devant le « Club de la presse » de Limoges, M. Chirac avait déclaré que le problème de la peine de mort pourrait être soumis à référendum après une révision de l'article 11 de la Constitution. Il avait ajouté : « *En fonction de l'évolution psychologique du peuple, la question pourrait être reposée tous les dix ou vingt ans, par exemple.* »

Depuis les débuts de la sixième législature (3 avril 1978), M. Chirac ne s'est jamais prononcé pour l'abolition de la peine de mort à l'occasion des votes indicatifs qui ont eu lieu à l'Assemblée nationale. Le 24 octobre 1978, l'Assemblée ne peut pas se prononcer sur les amendements déposés par MM. Bas (R.P.R.) et Forni (P.S.), tendant à réduire les crédits du bourreau en raison de la procédure du vote bloqué, appliquée à l'ensemble du budget de la justice. M. Chirac vote pour le budget. Le 16 novembre 1979, M. Chirac vote contre les amendements (R.P.R., P.S. et P.C.), tendant à supprimer les crédits destinés à assurer les frais des exécutions capitales. Le 21 juin 1980, à l'occasion du débat sur le projet « sécurité et liberté », M. Chirac ne prend pas part au vote sur les amendements (P.C. et R.P.R.), tendant à abolir la peine de mort. Le 5 novembre 1980, M. Chirac vote contre les amendements (R.P.R., P.S. et P.C.) tendant à supprimer les crédits destinés à couvrir les frais des exécutions capitales. Enfin, M. Chirac n'a pas pris part au « débat d'orientation » sur le problème de la peine de mort, qui s'est déroulé à l'Assemblée nationale le 26 juin 1979.

Subir ou vouloir

(Suite de la première page.)

Ces mauvaises querelles ont pour but de détourner les Français de réfléchir à une option décisive. Ils doivent choisir : soit le renoncement à la lutte, un laisser-aller vers la médiocrité ou l'aventure, la gestion patiente de la crise ou le retour à nos mauvaises habitudes, en attendant que les choses s'arrangent d'elles-mêmes, bien qu'elles n'en prennent pas le chemin ; soit une volonté de maîtriser la situation.

Il n'y a pas de fatalité insurmontable dans l'économie plus qu'ailleurs. Les faits économiques n'échappent pas aux possibilités de l'intelligence et de la volonté humaine. Mais durant la crise des années 30, déjà, les économistes alors tenus pour les plus distingués firent prévaloir en France et en Angleterre des mesures dites de sagesse qui n'eurent pas d'autre résultat que de prolonger la crise et d'aggraver ses effets. Malheureusement pour nous, l'Allemagne de l'époque ne s'était pas laissée convaincre par la même orthodoxie. Non plus que Roosevelt d'ailleurs, heureusement pour les Américains et pour nous.

Cette option entre le laisser-aller et la volonté précède toutes les considérations techniques. Mais les données techniques sont indispensables pour étayer une volonté de redressement.

Reconnaissons comme dépassées les recettes inspirées de Keynes pour une relance tous azimuts par la consommation. Il ne s'ensuit pas que les thèses strictement monétaristes, telles qu'elles ont été appliquées en France, soient suffisantes pour nous tirer d'affaire. On bloque la création monétaire, mais la production diminue et le chômage engendre l'inflation en creusant le déficit du budget et de la Sécurité sociale.

La solution ne peut être que dans la voie d'une croissance, obtenue non pas en gonflant la consommation, mais en agissant sur les investissements, moteurs de la production et de la productivité. Japonais et Allemands, investissant beaucoup plus que nous, ont pratiqué ce type de croissance avec bonheur depuis des années. Les Américains s'y rallient. Les Français risquent d'être les derniers à en comprendre le pourquoi et le comment.

Le pourquoi. Pourquoi faut-il produire plus ? Rappelons à ce propos les déclarations récentes de M. Poehl, président de la Bundesbank : « *La hausse des prix du pétrole aboutit, d'une manière ou d'une autre, à transférer en terme réel 2 % de la production intérieure brute aux pays de l'OPEP. Pour battre le dragon de l'inflation, la seule marge de manœuvre qui reste disponible aux pays occidentaux est la différence entre leur taux de croissance et ces 2 %.* » Il faut produire plus pour exporter plus, acheter notre pétrole à l'étranger, augmenter à terme notre pouvoir d'achat et notre niveau de vie. Il faut investir plus pour résister à la concurrence étrangère, réaliser des économies d'énergie, reconquérir notre marché intérieur, être compétitifs.

Ce n'est pas la politique de la « croissance douce », préconisée par le président de la République, en 1976, dans son ouvrage intitulé *Démocratie française*. Une erreur dramatique a été commise en engageant la France dans la voie d'un développement ralenti, quand il fallait, au contraire, libérer et stimuler les énergies, tendre les volontés. La « croissance douce » ne pouvait aboutir qu'à l'extension du chômage et à la reprise de l'inflation. Le devoir était d'en avertir alors, aussi nettement que je l'ai fait, que cela plût ou non et que l'on fût écouté ou pas.

Assurer la croissance

Mais comment assurer la croissance, comment produire plus dans les conditions économiques actuelles ? La réponse ne peut faire aucun doute : en encourageant le travail plutôt qu'en subventionnant le chômage, en libérant les activités plutôt qu'en les paralysant. Il n'est pas besoin d'être grand clerc en économie pour comprendre que les gens ne sont guère incités à travailler plus pour la seule joie de payer davantage d'impôts, que les entreprises ne seront guère performantes si la plus grande partie de leur activité consiste à se débattre dans la réglementation et la paperasserie administrative, qu'un pays ne sera jamais très productif en entretenant des centaines de milliers de bureaucrates privés dont la seule tâche consiste à s'opposer à des centaines de milliers de bureaucrates publics entretenus d'autre part pour ce vain combat. Du reste, si l'on tient absolument à une caution scientifique à l'appui de l'évidence, tout cela a été dit, et en des termes fort vifs, par les Prix Nobel d'économie politique.

D'où les mesures que je propose, aux antipodes de celles qui sont actuellement pratiquées : allégement de l'impôt sur le revenu, allégement de l'impôt sur les successions pour la transmission de l'outil de production des petites entreprises, suppression de la taxe professionnelle et incitations fiscales à l'investissement, diminution de la réglementation et du poids de l'administration.

Autrefois Kennedy, pour justifier une semblable politique de croissance, déclarait : « *Notre choix n'est pas entre des coupes fiscales et un budget équilibré ; il est entre des déficits chroniques qui sont le résultat d'une faible croissance, et des déficits temporaires destinés à provoquer une croissance économique plus rapide.* » Je n'irais même pas jusque-là. J'estime nécessaire, dans les circonstances présentes, devant la pression inflationniste, d'exclure tout déficit même provisoire. On ne fait pas plier l'inflation, on la brise et la confiance se rétablit.

Les experts officiels ont démontré, chiffres à l'appui, dans les variantes du VIIIe Plan, qu'une croissance supplémentaire de 5 % dans les investissements des entreprises permettrait, en 1985, à la fois d'augmenter l'emploi de sept cent mille postes nouveaux et de faire baisser les prix de 2 %. On n'a pas voulu les écouter. Pour ma part, j'estime au contraire qu'il faut faire plus et plus vite. C'est pourquoi je propose 30 milliards d'économies immédiates, dont l'effet sera profondément anti-inflationniste.

30 milliards d'économies

Est-ce impossible ? Mais nullement. La proposition ne ressortit pas au domaine du rêve, ni à celui du cauchemar. Si, de 1977 à 1981, les dépenses civiles ordinaires de l'Etat — à l'exclusion des dépenses militaires et des investissements — n'avaient pas augmenté davantage que le PIB, elles représenteraient aujourd'hui 388 milliards au lieu de 442. Réaliser 30 milliards d'économies revient à résorber environ la moitié de cet excédent de dépenses : à réduire environ de moitié ce qu'il y a d'excessif, en pleine période de crise, dans l'augmentation du train de vie de l'Etat. Non seulement ce n'est pas impossible, mais c'est tout à fait nécessaire.

Les mesures à prendre pour y parvenir comportent la réduction des dépenses somptuaires, une diminution de l'aide aux entreprises publiques, un peu plus de rationalité, de simplicité et d'efficacité dans les interventions de l'Etat, notamment à l'égard du secteur industriel privé, une amélioration de la gestion du patrimoine immobilier public, les économies sur le service des impôts et celui de la dette publique des mesures décidées par ailleurs, le remplacement d'un sur deux des fonctionnaires admis à la retraite.

Regardons les choses en face. Depuis septembre 1976, le taux d'inflation est passé de 9,5 % à plus de 13,5 %. Le nombre des chômeurs s'est accru de cent cinquante mille par an. Le franc a perdu 15 % de sa valeur par rapport au mark. Telles sont les conséquences de la « croissance douce ». Pour nous épargner tout effort, elle nous a conduits à créer, selon les statistiques internationales, et à proportion des populations respectives, un tiers d'emplois en moins qu'en Allemagne, trois fois moins que l'Italie, quatre fois moins que le Japon, six fois moins que les Etats-Unis. Seule l'Angleterre, parmi les grandes puissances occidentales, a fait moins bien que nous.

Ne parlons pas, dans ces conditions, de progrès social. Il n'y a aucun progrès social lorsque le chômage s'étend, ni aucun développement possible lorsque l'économie s'affaiblit. L'erreur commune de beaucoup de conservateurs et de beaucoup de socialistes consiste à disjoindre le progrès social du progrès économique, comme s'ils relevaient de deux ordres séparés, sinon antagonistes. Nécessaires l'un à l'autre, ils sont en réalité indissociables. Ensemble, ils supposent aujourd'hui une véritable volonté nationale à l'encontre des routines aussi bien que des démagogies : pour assurer tout à la fois l'emploi, le niveau de vie et les investissements. Car tout se tient.

JACQUES CHIRAC.

M. PASQUA (R.P.R.) PROTESTE CONTRE LE COMPORTEMENT DE LA TÉLÉVISION ET DE FRANCE-INTER

M. Charles Pasqua, sénateur R.P.R. des Hauts-de-Seine, rapporteur des budgets de la radio et de la télévision à la commission des affaires culturelles du Sénat, a attiré l'attention des trois présidents de chaînes de télévision et de la présidente de Radio-France sur « *les conditions dans lesquelles sont rendus publics les sondages d'opinion* ».

Dans des lettres rendues publiques lundi 23 mars, M. Pasqua rappelle que, lors du dernier débat budgétaire, le Sénat avait indiqué aux sociétés « *qu'elles devraient rendre compte des sondages dans leur totalité, ne diffuser aucune intention de vote sur un second tour sans avoir donné les résultats exhaustifs du premier tour* ». Il ajoute : « *Eluder le débat du premier tour dans sa pluralité, c'est, en fait, vicier l'institution* ».

Dans la lettre adressée à Mme Jacqueline Baudrier, président de Radio-France, M. Pasqua, qui est chargé de l'organisation de la campagne de M. Jacques Chirac, s'étonne d'autre part des « *conditions dérogatoires dans lesquelles serait organisée l'émission « Face au public » du mercredi 25 mars* », dont l'invité est M. Giscard d'Estaing. Selon M. Pasqua, les journalistes, contrairement à la pratique constante, ne seraient pas admis dans le studio d'enregistrement, à la demande du candidat. « *Ce changement*, ajoute le sénateur, *constituerait une atteinte à l'égalité que le service public doit respecter entre tous les candidats.* »

Dans sa lettre à M. Contamine, président de FR 3, M. Pasqua indique « *qu'il est saisi d'un certain nombre de protestations concernant le comportement de certaines stations régionales de FR 3 qui semblent réserver l'exclusivité de l'antenne aux ministres en exercice* ».

La direction de FR 3 a répondu à M. Pasqua en ces termes : « *Les stations régionales rendent compte de la campagne pour l'élection présidentielle sous tous ses principaux aspects lorsque ceux-ci concernent l'actualité de chaque région ; et aucun fait ne peut laisser croire à une exclusivité en faveur de telle ou telle personnalité.* »

La direction de France-Inter a répondu que l'émission « Face au public » du 25 mars devait être « *réalisée dans les conditions habituelles avec la participation de six journalistes* », ajoutant : « *L'absence d'invités dans le studio apparaît sans objet, ceux-ci n'intervenant en aucune façon dans le déroulement de l'émission.* » France-Inter conclut que « *ces dispositions, qui n'ont rien de dérogatoire, peuvent s'appliquer à toutes les personnalités qui en expriment le souhait* ».

La campagne en bref

● *M. Pierre Bauby*, candidat du parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L., maoïste), a indiqué, mardi 24 mars, que la position de son parti au second tour de l'élection dépendra des réponses données, avant le premier tour, par le candidat de gauche restant en lice, à dix questions, qui concernent notamment l'engagement de « *ne gouverner avec aucun de ceux qui ont soutenu Giscard* », de « *faire embaucher définitivement les travailleurs hors statut* », d'« *indemniser tous les chômeurs à un taux au moins égal au SMIC* », de « *diminuer la durée du travail sans diminution de salaire* » et de « *reconnaître le droit à l'indépendance immédiate des colonies françaises que sont les soi-disant DOM-TOM* ».

● *MM. Alain Bombard et Haroun Tazieff*, conseillers de M. François Mitterrand, estiment, dans une « lettre ouverte » adressée à M. Brice Lalonde, candidat des écologistes, et publiée le mardi 24 mars, que si le P.S. accordait ses parrainages à ce dernier et à tous ceux qui réclament des signatures aux socialistes, il y aurait « *dispersion* » des voix de gauche et « *risque* » d'assister à un duel Giscard d'Estaing-Chirac au second tour de l'élection.

● *M. Michel Crépeau*, candidat du M.R.G., a proposé, mardi 24 mars, aux candidats ayant des objectifs politiques proches des siens et ne disposant pas des cinq cents parrainages exigés, de partager avec eux le temps d'antenne dont il disposera à la télévision. « *Il est indispensable que ceux qui veulent vraiment une démocratie pour tous, décentralisée et donnant l'initiative aux citoyens, soient écoutés et entendus* », a-t-il déclaré.

● *M. Georges Fillioud* écrit, le mercredi 25 mars, dans la *Lettre à la presse*, bulletin quotidien de la campagne de M. Mitterrand, à propos des membres du gouvernement chargés d'animer la campagne de M. Giscard d'Estaing dans les DOM-TOM (*le Monde* du 24 mars) : « *Il y a ceux qui sont rue de Marignan (...) et qui feraient mieux d'être ailleurs. Et il y a ceux qui vont ailleurs... et qui ne devraient pas y aller (...).*

» *Que feraient d'ailleurs ces messieurs et ces mesdames des ministères* [les hauts fonctionnaires] *dans des ministères que les ministres ont déserté ? Pour s'en aller giscardiser. Et même engiscardiser les terres lointaines: Bonnet, Peyrefitte et Soisson en Guadeloupe et Martinique ; Plantier en Guyane ; Hoeffel en Polynésie ; Méhaignerie à la Réunion ; Beullac en Nouvelle-Calédonie.*

» *Trois ministres avaient démissionné pour battre la campagne en toute citoyenneté. On pouvait croire que les autres étaient restés pour gouverner. Il n'en était rien. Ceux-là non plus ne sont plus de vrais ministres. Et ce sont de drôles de citoyens.* »

● *Mme Marie-France Garaud*, qui était, mardi, à Bordeaux, a parlé de sa campagne qu'elle compare à une « *campagne de charité publique* » car elle ne dispose pas du poids d'un appareil. Elle a critiqué le rôle de la presse audiovisuelle : « *La presse écrite a fait son travail et répercuté mes idées. Cela n'a pas été du tout la même chose pour la radio et la télé. Sans doute saurai-je un jour pourquoi. Tant que j'étais candidate provisoire on me trouvait amusante. Maintenant ce n'est plus pareil, alors on me cache et je suis obligée d'attendre avec impatience l'ouverture de la campagne officielle.* » — (*Corresp.*)

● *M. Roger Garaudy*, candidat à l'élection présidentielle (Association appel aux vivants), interrogé mardi 24 mars sur Europe 1, a annoncé que si le second tour mettait en présence MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, il se prononcerait « *sans hésitation* » pour M. Mitterrand. Il a ajouté : « *Quel que puisse être notre sentiment à l'égard de tel ou tel, nous ne ferons rien qui puisse aider Giscard.* »

● *M. Alain Juppé*, directeur adjoint de la campagne de M. Chirac, a déclaré lundi 23 mars : « *La critique faite par M. Chirac des propositions de M. Giscard d'Estaing avait pour objet de souligner qu'une combinaison de type IVe République n'était pas conforme aux institutions et qu'il convenait d'être plus clair devant l'électorat avant le premier tour.* »

● *M. Jean-Marie Le Pen*, candidat du Front national (extrême droite), a estimé, mardi 24 mars, à Limoges, que « *si la droite nationale était absente* » de la consultation, « *ce serait une carence tout à fait regrettable dans un pays comme la France* ». Evoquant le problème de l'immigration, il a déclaré : « *Dans un pays qui compte quatre millions quatre cent mille immigrés, il n'est pas étonnant qu'il y ait un million cinq cent mille chômeurs. Que les Français essaient donc d'aller travailler en Israël, au Maroc, en Algérie ou au Nicaragua, ils verront s'ils sont acceptés avec le même libéralisme que les immigrés chez nous.* » — (*Corr.*)

● *Le bureau national du P.S.U.* a déclaré, mardi 24 mars, que la proposition de M. Alain Krivine, candidat de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) de mettre en commun les parrainages recueillis par plusieurs petites formations, qui partageraient le temps d'antenne dont elles pourraient ainsi disposer (*le Monde* du 24 mars), est « *inapplicable* ». Le P.S.U. a rappelé que sa candidate, Mme Huguette Bouchardeau, s'est engagée à « *donner la parole aux candidats de gauche victimes d'une loi électorale inique* »..

● *Marie-Claire*, dans son numéro d'avril, publie les réponses à un questionnaire, en vingt-six points concernant les femmes, fournies par onze candidats à l'élection présidentielle, dont Mmes Bouchardeau, Garaud, Laguiller et MM. Chirac, Crépeau, Debré, Krivine, Lalonde, Le Pen, Marchais et Mitterrand. Le mensuel rend compte des difficultés rencontrées pour obtenir du candidat communiste les réponses à ce questionnaire. Dans une lettre rendue publique dimanche soir 22 mars, le secrétaire général du P.C. se plaint d'avoir été moins bien traité que les autres candidats.

Dans une lettre adressée à ses comités de soutien

M. Giscard d'Estaing proscrit « toute attaque polémique particulièrement au sein de la majorité »

M. Giscard d'Estaing a adressé une lettre, mardi 24 mars, aux sept cents responsables des comités de soutien à sa candidature pour leur recommander de ne pas s'engager dans la polémique au cours de la campagne électorale. Sous la forme d'une « directive numéro 1 », il écrit :

« *Au lendemain de l'élection présidentielle, il faudra gouverner la France. Rien ne doit être fait qui rende plus difficile l'action à conduire.*

» *Il est clair que l'accentuation des divisions ne facilitera pas la solution du problème de l'emploi, sur lequel je proposerai au Parlement une approche non partisane, précédée de larges consultations politiques et sociales ; elle réduirait notre autorité dans la communauté européenne où nous devons obtenir des décisions vitales pour notre agriculture et affaiblirait notre influence internationale dans une année qui sera décisive pour la paix.*

» *C'est pourquoi vous devez vous interdire toute attaque polémique et toute critique systématique, particulièrement au sein d'une majorité qui devra travailler ensemble, puisque j'écarte l'éventualité d'une dissolution prolongeant sur un trimestre entier les incertitudes politiques.*

» *Assurément, l'examen critique des faits et la discussion de la valeur des solutions proposées, comme des arguments qui les accompagnent, font partie du débat démocratique. Leur limite est celle de la polémique ou du dénigrement systématique, qui ouvrent des cicatrices lentes à se refermer.*

» *Je vous demande d'y veiller scrupuleusement, au prix s'il le faut de beaucoup de patience, et même si vous pensez qu'une telle attitude pourrait faire du tort à ma candidature.*

» *Ce que la polémique y perdra, l'unité nécessaire le gagnera.* »

Mme Monique Pelletier, présidente des comités de soutien, a indiqué, mardi 24 mars, que quatre-vingt-dix mille personnes avaient déjà adhéré aux sept cents comités locaux. Elle a d'autre part rendu publique une liste de cent personnalités qui, dans un « appel des cent », ont décidé d'apporter leur soutien à M. Giscard d'Estaing. Parmi les signataires, on relève notamment les noms de Brigitte Bardot, Roberto Benzi, Régine Crespin, Mireille Darc, Alin Delon, Mireille Mathieu, Maurice Ronet, Raymond Aron, Paul Bocuse, Eugène Claudius-Petit, Michel Crozier, Didier Decoin, Annie Famose, Henri Flammarion, Bernard Gavoty, Maurice Herzog, François Jauffret, Olivier de Kersauzon, Danièle Gilbert, Thierry Maulnier, François Nourrissier, Daniel Morelon, Gérard Oury, Jane Rhodes, Jean-Pierre Rives, Jean Richard et Marius Trésor.

● *L'Union des artistes et écrivains* organise à Paris, le mardi 21 avril à 18 h. 30, un débat au cours duquel les candidats à la présidence de la République ou leurs principaux mandataires diront ce que ces candidats proposent pour les artistes et écrivains, puis débattront de la politique culturelle de la France pour le prochain septennat.

Pour assister à cette rencontre, écrire en joignant une enveloppe timbrée et libellée à l'U.A.E., 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine.

● *L'éditorial du numéro de mars* de *Notre Europe*, bulletin mensuel de Faisceaux nationalistes européens (F.N.E., ex-FANE, groupuscule néo-nazi), indique notamment : « *Tous les candidats à la candidature sont des toquards (...) Nous voterons blanc ou nul (...) Mieux vaudra mettre dans l'urne un petit morceau de papier marqué d'une croix symbolique !* »

● *Le conseil national de l'ANFANOMA (Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'outre-mer et de leurs amis)*, réuni le 21 mars à Paris, a estimé, « *à l'unanimité, que les promesses écrites faites lors de la première candidature de M. Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle, en 1974, n'ont été que partiellement réalisées* ». Il a constaté « *qu'un certain nombre de candidats n'ont pas, à ce jour, fait connaître leurs engagements futurs* », et « *décidé de se réunir de nouveau, le 5 avril, pour se prononcer définitivement sur le meilleur candidat pour les rapatriés* ».

LA MORT D'UN ENFANT ET LE SILENCE MÉDICAL

Une information judiciaire est ouverte à Brive sur les suites dramatiques d'un accouchement

Brive. — Le 27 juillet 1978, M. Edouard Wawrzyniac, substitut du procureur de la République de Brive (Corrèze), demande l'ouverture d'une information judiciaire. Les docteurs Guy Montbazet et Yves Le Balc'h seront, peu après, inculpés respectivement de « non-assistance à personne en danger » et de « coups et blessures volontaires ayant entraîné une incapacité de travail partielle de plus de huit jours ».

A l'origine de ces poursuites, les circonstances encore mal définies au cours desquelles une habitante de Saint-Martin-Sepert, Mme Geneviève Demonjean, accouche, le 22 juillet 1978, à la clinique du Parc de Brive, dirigée par le docteur Montbazet. Le même jour, Mme Demonjean est transportée dans un état critique au centre hospitalier de Limoges où on parvient à la réanimer, puis à la sauver. Par la suite, elle apprendra que son enfant est mort et que le docteur Le Balc'h lui a enlevé l'utérus et les deux ovaires.

Les deux médecins de Brive ont fait preuve, dans cette affaire, d'une volonté délibérée de dissimuler la nature et les conséquences des gestes chirurgicaux qui furent pratiqués. Cette affaire, dont l'instruction, après deux ans et demi, n'est toujours pas terminée, pose une nouvelle fois le problème du droit à l'information médicale pour le patient et sa famille. Elle démontre aussi que les conséquences de fautes techniques peuvent être moins graves que l'attitude qui consiste à camoufler la vérité de manière systématique.

De notre envoyé spécial

Depuis 2 heures du matin, ce samedi 22 juillet 1978, Mme Geneviève Demonjean, vingt-cinq ans, ressent des contractions abdominales. Elle sait que sa grossesse est proche du terme. Le docteur Bernard Montagut, généraliste, perçoit, tôt dans la matinée, les mouvements de l'enfant. Il note aussi au toucher vaginal, un col de l'utérus *« perméable à la pulpe du doigt »* et localise la tête de l'enfant en *« présentation haute »*.

Sur les conseils du docteur traitant et pour des raisons personnelles, M. et Mme Demonjean avaient décidé qu'ils iraient pour l'accouchement à Brive, dans la clinique du Parc, que dirige le docteur Guy Montbazet. Ayant déjà vécu deux naissances et appris à ces occasions que le délai pouvait être long, chez sa femme, entre les premières contractions et la fin du *« travail »*, M. Demonjean la laisse partir en ambulance vers Brive, distante de 45 kilomètres, où il se retrouve en milieu de matinée. C'est une sage-femme qui l'accueille et qui lui annonce que son enfant, une petite fille, est décédée. Elle lui précise immédiatement que cet enfant était mort *in utero* depuis quarante-huit heures et que l'équipe médicale, obligé de réaliser une césarienne, *« n'avait pu mieux faire »*. Bouleversé par cette nouvelle tout comme par l'absence de précautions oratoires, M. Demonjean demande alors à voir sa fille. Il se souviendra par la suite avoir vu un bébé *« tout à fait normal »*, semblable « à un enfant qui dort ». Rien, selon lui, ne pouvait laisser supposer que la mort datait déjà de deux jours.

On lui annonce ensuite que sa femme, à son arrivée, a demandé qu'on lui ligature les trompes utérines. En fin de matinée, alors que l'équipe médicale se trouve toujours dans le bloc opératoire, il pressent que quelque chose d'anormal est en train de se produire. Vers midi, on lui demande effectivement *« d'être courageux »*. *« Votre femme va très mal. »* M. Demonjean alerte tour à tour différents membres du personnel, fait déplacer le docteur Montbazet qui est en train de consulter à son domicile.

Il se voit confirmer le mauvais pronostic. On lui dit que la totalité des stocks de sang de Brive et de Tulle ont été épuisés et que rien de raisonnable ne peut plus être tenté. Sa proposition d'appeler le service d'aide médicale d'urgence (SAMU) de Limoges — ville distante de 100 kilomètres — est d'abord prise de haut. Pourtant sa suggestion, réitérée de plus en plus vivement, est finalement retenue.

« Je suis parvenu à entrer de force vers 14 heures dans le bloc, explique-t-il. *Je n'y ai pas vu de chirurgien. Ma femme était allongée sur la table d'opération, une couverture lui recouvrait les jambes. Elle était livide, son ventre était resté ouvert et deux enfants d'une dizaine d'années se trouvaient dans la pièce. A ce moment précis, elle se réveillait de son anesthésie et me dit avoir la sensation de mourir. Elle me dit aussi que ses pieds la brûlaient. On a alors soulevé la couverture et une bouillotte est tombée sur le sol. »* Un certificat médical du centre hospitalier universitaire de Limoges atteste, en effet, la présence, à l'époque, sur la jambe gauche de Mme Demonjean, d'une brûlure au second degré.

Quatre pinces hémostatiques

Une ambulance du SAMU de Limoges arrive vers 16 h. 30 et, malgré quelques difficultés pour trouver une escorte de motards, Mme Demonjean est, à 17 h. 30, dans le service de réanimation du centre hospitalier Dupuytren de la préfecture de la Haute-Vienne. Là, après examen, on estime que son état nécessite une intervention chirurgicale de toute urgence et on l'adresse au plus vite dans le service de gynécologie-obstétrique du professeur Jean Baudet. Ce dernier précisera dans son compte rendu opératoire *« s'être trouvé en présence d'une femme de vingt-cinq ans, porteuse d'une médiane sous-ombilicale non suturée par où sortent quatre pinces hémostatiques »*. Une partie de l'utérus et les deux ovaires avaient été enlevés. *« L'exploration,* ajoute-t-il, *montre l'absence totale d'hémostase* (1). *De gros points au catgut ferment sommairement le péritoine pelvien. »* Après un constat des lésions et l'évacuation des hématomes, le professeur Baudet réalise l'hémostase et fait les sutures nécessaires. Mme Demonjean quitte le C.H.U. de Limoges après une semaine d'hospitalisation.

Tout aurait pu en rester là. Mais dès qu'il est certain que sa femme n'est plus en danger de mort, M. Demonjean analyse les différents épisodes de l'histoire qu'il vient de vivre. Plusieurs éléments lui apparaissent incompréhensibles et il commence à douter que son enfant fut véritablement mort-né. Il retourne alors le lundi 24 juillet à la clinique du Parc et demande à revoir l'enfant. Il explique son désir de faire pratiquer une autopsie avant l'inhumation. Selon lui, le docteur Montbazet l'en aurait dissuadé, soulignant tout à la fois le coût et l'inutilité d'une telle démarche : *« Vous allez bouffer votre propriété ! »* On lui explique aussi que toutes les tentatives de réanimation ont été faites sur son enfant et que somme toute *« c'était mieux ainsi, l'enfant aurait été, en cas de succès, infirme toute sa vie »*.

Comment concilier ces propos avec ceux de la sage-femme deux jours auparavant ? M. Demonjean est certain, aujourd'hui, qu'on n'a cessé de lui mentir. *« Je pense,* explique-t-il, *que l'enfant était vivant et que c'est une maladresse parmi d'autres qui lui a été fatale. »* *« D'ailleurs,* dit-il, *un des comptes rendus d'autopsie mentionne la présence d'une incision de quelques centimètres derrière la tête à la base de la nuque. »*

A partir de là comment faire la part du réel et de l'imaginaire ? Comment expliquer que la clinique du Parc ait cru bon, alors que Mme Demonjean était encore hospitalisée à Limoges, de réclamer par téléphone les pinces hémostatiques avec lesquelles *« elle avait fait le voyage »* ? Ces pinces sont aujourd'hui entre les mains du juge d'instruction à titre de pièces à conviction.

Faut-il s'étonner que M. Demonjean n'ait pu trouver pour le défendre qu'une jeune avocate, membre du barreau... de Tulle ?

Une pathologie spécifique

Le directeur de la clinique du Parc ne cache pas aujourd'hui son désagrément à évoquer une affaire *« dont rien ne prouve encore,* dit-il, *qu'elle sera jugée »*. Il s'empresse de souligner qu'il n'est pas vraiment en cause, puisque c'est le docteur Le Balc'h qui effectuait en juillet 1978 le remplacement de son associé — le docteur Edmond Andrau — et qui fut amené à s'occuper de Mme Demonjean.

« Effectivement, se souvient-il, *j'ai été alerté dans la matinée du 22 par le personnel de la clinique, qui s'inquiétait du comportement de M. Demonjean. »* Le directeur de la clinique n'hésite pas à souligner que M. Demonjean, agriculteur à Saint-Martin-Sepert, est bien connu pour sa fâcheuse tendance *« à plaider de manière chronique »*. *« Il faut savoir,* ajoute-t-il, *que, dans la matinée, il a fait plusieurs aller et retour au café le plus proche de la clinique. C'est lui qui nous a demandé « que nous nous » débrouillions pour que sa » femme ne puisse plus avoir » d'enfants. »* L'absence de chirurgien dans le bloc opératoire vers 14 heures ? *« Le docteur Le Balc'h était âgé — il est d'ailleurs aujourd'hui à la retraite — et il n'a pu physiquement tenir le coup. C'est pourquoi il est vraisemblablement allé s'allonger. »* La présence des enfants dans le bloc ? *« Il s'agit de ceux de l'anesthésiste qui venaient à la clinique chercher leur mère et qui ont dû entrer à la suite de M. Demonjean. »* Pour la brûlure et la demande des pinces hémostatiques, il reconnaît ne pas être au courant.

Tout se résume, selon lui, à une pathologie spécifique — un hématome rétro-placentaire (2) — qui explique, tout à la fois, la mort de l'enfant et la nécessité de réaliser au plus vite l'ablation de l'utérus. Celle des ovaires est, selon lui, la conséquence d'une technique chirurgicale particulière *« utilisée systématiquement il n'y a pas si longtemps encore. »* Il conteste enfin le « style » du compte rendu opératoire du professeur Baudet, et dit être persuadé que, *« si ce dernier avait à le réécrire, il le ferait différemment. »*

D'une manière plus générale, le docteur Montbazet pense qu'à se pencher de la sorte sur ce type d'affaire, on ne peut que *« faire tort à la médecine puisque personne n'ose plus aujourd'hui prendre ses responsabilités* et qu'*« on ouvre de plus en plus fréquemment le parapluie »*. Il reste malgré tout confiant sur les conséquences « publicitaires » que l'exploitation journalistique d'une telle affaire pourrait avoir. La clinique du Parc réalise plus d'accouchements que la maternité de l'hôpital et, précise-t-il, *« quoi qu'il arrive, la presse locale saura se tenir »*.

Mme Geneviève Demonjean a aujourd'hui vingt-huit ans. Elle sait qu'elle n'aura plus jamais d'enfants et affirme ne jamais avoir demandé de ligature des trompes. L'ablation de ses ovaires la conduit à suivre un traitement hormonal substitutif, de manière continue et définitive.

JEAN-YVES NAU.

(1) L'hémostase correspond à l'ensemble des opérations destinées à interrompre les phénomènes hémorragiques. Elle est indispensable lors de toute intervention chirurgicale.

De même, les pinces hémostatiques sont des pinces dont les branches sont munies de cran d'arrêt permettant de les maintenir fermées. Elles assurent ainsi, dans un premier temps, l'arrêt de l'écoulement sanguin.

(2) Il s'agit d'un accident hémorragique paroxystique des derniers mois de la grossesse et du travail, dû à un décollement du placenta par un hématome situé entre cet organe et la paroi utérine. Dans ses formes graves, cet accident est fatal au fœtus. Il peut être accompagné, chez la mère, de graves problèmes de coagulation sanguine.

SOCIÉTÉ

NOMADES A ROSNY-SOUS-BOIS

Dans un tract le P.C. dénonce les « vols et le racket »

« Le trop grand nombre de nomades dans la commune va créer des incidents », affirme M. Roger Daviet, maire communiste de Rosny-sous-Bois et conseiller général de Seine-Saint-Denis. Depuis l'urbanisation de leur terrain d'accueil traditionnel de Marne-la-Vallée, les nomades sont obligés de chercher d'autres lieux de campement. Ils sont rarement bien accueillis. Le maire socialiste de Plaisir, dans les Yvelines (*le Monde* du 9 février 1981), avait dû, à la demande des commerçants, faire intervenir les forces de police pour réduire le nombre de caravanes dans sa commune.

Mais M. Daviet semble, lui, vouloir dramatiser la situation. Il ne s'est pas contenté d'écrire au préfet, comme l'avait déjà fait sur le même sujet le maire communiste de La Seyne, dans le Var (*le Monde* du 3 février 1981). Le bulletin municipal de Rosny-sous-Bois du mois de mars consacre un article aux gens du voyage. *« C'est un problème grave*, y lit-on, *qui provoque des heurts, des tensions. S'implantant n'importe où, les conditions d'hygiène sont déplorables et pour les nomades et pour la population voisine (...). L'ampleur du problème est telle qu'un drame pourrait éclater. »*

La section locale du parti communiste a distribué récemment un tract affirmant que depuis l'arrivée des nomades, près d'une école et d'un centre commercial, *« on ne compte plus les vols, le racket »* ; la possibilité d'agressions sexuelles est même clairement évoquée.

M. Daviet propose au préfet de diriger les nomades *« sur les terrains qui se trouvent à proximité de l'aéroport du Bourget ; terrains qui représentent plusieurs hectares et qui pourraient les accueillir sans créer de nuisances particulières »*. Et s'étonnant que le préfet, saisi depuis plus d'un an de ce problème, ne l'ait pas encore réglé, le bulletin municipal poursuit : *« Au moment où une intolérable campagne se déchaîne contre des municipalités dirigées par des élus communistes, ne doit-on pas y voir une volonté gouvernementale de créer les conditions d'une situation explosive ? »*

La préfecture de Bobigny fait remarquer que, à la suite de plaintes de commerçants du centre commercial de Rosny 2, une réunion sur place a permis de « régler » le problème. La police a chassé les nomades du parking et leur retour a été rendu impossible. Quant au terrain du Bourget, il n'est pas disponible — dit-on à la préfecture — puisqu'il sert à des expositions et que, dans l'avenir, il doit être transformé en espaces verts.

Trente mille sans terrain

Les mouvements qu'on voit ici et là se développer autour du monde nomade sont le résultat prévisible de l'impéritie des pouvoirs publics et de la majorité des municipalités qui ont toujours refusé d'étudier sérieusement les conséquences de l'évolution du monde moderne — appelons ça comme ça — sur cette population voyageuse.

Traditionnellement tenus à l'écart, les nomades se sont confortés dans l'idée qu'ils étaient un peuple à part et que leurs rapports avec les autres seraient toujours différents. Mais les choses allaient changer et la géographie des villes notamment qui ne leur permettra plus, ou de plus en plus difficilement, d'installer leur campement et de vivre et en liberté et dans la marge.

Bousculés par l'urbanisation, ils n'avaient bientôt plus d'autres ressources que de se regrouper sur des terrains « squattérisés » et où, très vite, la concentration de roulottes devenait exagérée. Ainsi le groupe prenait de l'importance et mettait en déséquilibre les rapports avec la population.

On a pu chiffrer à environ trente mille le nombre des nomades installés ou en transit dans la région parisienne. Jusqu'à présent, rares sont les communes à s'être intéressées aux cas de ces marginaux qu'on a délibérément abandonnés à leur sort. On sait aujourd'hui que le module d'accueil est un camp qui ne laisserait pas plus d'une quarantaine de familles s'installer en même temps. A Trappes, un tel ensemble est en cours de réalisation et servira sans doute d'exemple. Mais il est urgent que les pouvoirs publics, auxquels on vient de remettre un rapport sur ce sujet, entreprennent une action d'ensemble sous peine de voir se multiplier les incidents qu'on note en ce moment et qu'on aura de plus en plus à regretter. — J.-P. Q.

BIBLIOGRAPHIE

La « provocation politique » du 23 mars 1979

Voilà deux ans, les sidérurgistes lorrains défilaient à Paris, de la place de la République à la place de l'Opéra. C'était le 23 mars 1979, et il s'ensuivit des heurts avec les forces de l'ordre, des pillages de devantures, des véhicules retournés. De manière on ne peut plus spectaculaire, les « autonomes » firent parler d'eux. Il s'ensuivit des procès en flagrant délit : les procès du 23 mars.

Ces événements méritaient une enquête et une analyse. Un journaliste et deux avocats communistes nous avaient déjà proposé, l'année dernière, un ouvrage au titre explicite : *la Provocation* (*le Monde* du 25 mars 1980). Cette année encore, un collaborateur de *l'Humanité - Dimanche*, Claude Picant, nous propose, pour ce deuxième « anniversaire », un livre bref au titre quasiment inchangé : *Le 23 mars 1979 : une provocation politique.*

Inévitablement, cette enquête reprend (et précise parfois) l'arrière-plan d'une manifestation qui eut ses policiers en civil et ses policiers-manifestants. Mais il est surtout question du combat judiciaire mené par un jeune étudiant, Luis Moser Ribeiro, vingt ans, qui, condamné en appel à quinze mois d'emprisonnement dont neuf avec sursis pour jets de pierres, a décidé de contre-attaquer en déposant plainte pour faux, usage et rédaction de faux rapports et faux témoignages. Ainsi, alors que tous les condamnés du 23 mars sont aujourd'hui libres, le brigadier-chef Daniel Kayser et deux gardiens de la paix, Georges Deneuville et Marcel Ehret se retrouvent-ils en position de prévenus devant la treizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris...

Claude Picant met à juste titre en lumière les erreurs du rapport du brigadier-chef Kayser, souligne le fait que ce dernier conservait un portrait d'Adolf Hitler dans son armoire, au commissariat du neuvième arrondissement, jusqu'à l'année dernière. Ce constat et d'autres éléments lui font cependant conclure bien vite à un « *complot* » du 23 mars. Des présomptions ne sont pas des preuves. — L. G.

★ *Le 23 mars 1979 : une provocation politique*, de Claude Picant. Ed. Jean Picollec, coll. « Dossiers », 150 pages, environ 28 F.

CORRESPONDANCE

Les Espagnols et l'exil

M. J. Vinas, de Décimes, nous écrit :

Je lis dans *le Monde* du 17 mars, dans la rubrique *Droits de l'homme*, votre article intitulé « La polémique à propos de l'accueil des réfugiés » : « *...La France a décidé, en janvier 1979, de retirer le statut aux Espagnols vivant en France, considérant après la mort de Franco, que la démocratie était établie dans ce pays. Les menaces qui pèsent sur la démocratie en Espagne montrent le caractère hâtif de cette décision.*

J'ajouterai à cette juste précision que cette décision n'était pas « innocente ». Elle était destinée à effacer, à supprimer, l'exil républicain espagnol et son témoignage vivant d'une guerre dont on voudrait effacer la mémoire, mais sans la surmonter politiquement.

Cette suppression du droit à l'asile politique pour les Espagnols a bien été un acte de plus d'une « guerre inachevée ».

CATASTROPHE

● *La catastrophe ferroviaire de Nis, en Yougoslavie*, survenue dimanche 23 mars (*le Monde* du 24 mars), a fait trente-huit morts, selon un nouveau bilan publié mardi à Belgrade. Les fortes inondations qui sont à l'origine de cet accident ont conduit les autorités yougoslaves à décréter l'état d'urgence et à suspendre la navigation sur le Danube dans la région de Belgrade. — *(A.F.P.)*

JUSTICE

DANS LA RÉGION PARISIENNE

Une grève des instituteurs enseignant dans les prisons

Les instituteurs des centres scolaires des maisons d'arrêt de la région parisienne — une trentaine de personnes — ont fait grève, lundi 23 mars, pour protester contre le non-renouvellement par le ministère de la justice de l'agrément donné à la nomination de quatre de leurs collègues. Leur action était soutenue notamment par le Syndicat de la magistrature, la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire (SNEPAP), le SGEN-C.F.D.T., le SNI-P.E.G.C. et le groupe multiprofessionnel des prisons.

« M. le directeur de l'administration pénitentiaire m'informe qu'il ne renouvelle pas son agrément à votre nomination au collège de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, à la rentrée scolaire 1981-1982. Il vous appartient de demander votre mutation pour un autre poste de l'académie de Paris. » C'est en ces termes que, le 9 mars, le rectorat de Paris écrivait à quatre enseignants travaillant à temps complet au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis.

A partir de la prochaine rentrée scolaire, ces quatre personnes, Mme Eve Targowla, institutrice spécialisée, MM. Jacques Valette, professeur de collège, Antoine Lubrina, instituteur, et François Boullant, professeur de collège, ne pourront plus enseigner à Fleury-Mérogis, où ils sont en poste depuis 1973 pour les trois premiers et depuis 1971 pour le dernier.

A aucun moment il ne leur a été donné d'explication pour ce qu'ils considèrent comme une exclusion. Ils font remarquer que les rapports faits régulièrement sur eux les décrivaient comme « *consciencieux et dévoués* », « *bons professeurs* », et que leurs notes pédagogiques étaient fort honorables.

« On peut se demander pourquoi nous quatre, indique l'un d'eux. *En apparence, rien ne nous relie, sauf toutefois... notre responsabilité syndicale. Nous sommes respectivement les délégués du SGEN-C.F.D.T. et du SNI-P.E.G.C. »* Les quatre enseignants ont décidé de refuser de demander leur mutation pour être réintégrés dans l'académie de Paris, comme on le leur propose. Ils s'estiment victimes d'une mesure arbitraire due à leur activité syndicale et particulièrement à la création d'une intersyndicale avec certains surveillants.

Ils relèvent, en outre, que cette mesure intervient « *dans un contexte où les personnels des prisons, qu'ils soient éducateurs, enseignants ou psychologues, sont inquiétés dès qu'ils refusent de se taire et font trop de bruit à propos du fonctionnement des établissements pénitentiaires* ». « *On nous exclut sans doute parce qu'on nous considère comme peu fiables*, précise M. Valette, *mais paradoxalement on nous laisse en poste jusqu'à la fin de cette année scolaire. C'est absurde.* » Les organisations syndicales auxquelles ils appartiennent ont demandé audience à M. Christian Dablanc, directeur de l'administration pénitentiaire. — Jo. S.

Faits et jugements

Une circulaire contre le tutoiement.

Nice. — M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, a annoncé, le mardi 24 mars à Nice, que des circulaires « *d'explication et d'interprétation* » étaient en cours d'élaboration au sujet de la loi « sécurité et liberté ». C'est ainsi que seront précisées les conditions d'application de la loi concernant la tentative de vol aggravé ou le délit de grivèlerie non expressément prévus dans le nouveau code pénal mais néanmoins punissables, selon le garde des sceaux, dès lors que l'on peut incriminer un même délit d'une moindre gravité ou qu'existent d'autres textes de portée générale.

« *En accord avec mon collègue Christian Bonnet*, a indiqué M. Peyrefitte, *je prépare un texte concernant les contrôles d'identité et dans lequel sera définie la notion de courtoisie. Cela consiste en ce que le policier n'a pas le droit de tutoyer la personne qu'il interroge. S'il dit, par exemple* « Tes papiers ! » *avec un ton agressif, il provoque chez la personne contrôlée une réaction d'agressivité en sens inverse. Donc, il faut que l'on définisse la courtoisie d'une manière pratique.* »

Interrogé sur le boycottage de ses réunions en province par certaines organisations d'avocats et de magistrats, M. Peyrefitte a déclaré : « *Si les représentants du Syndicat des avocats de France veulent me voir, ma porte leur est ouverte, mais je n'ai pas besoin d'eux. Quant au Syndicat de la magistrature, il ne rassemble que 4 % des magistrats (...). Ce syndicat est complètement marginalisé.* » — *(Corresp. rég.)*.

« MOI AUSSI A VOTRE AGE... »

La dixième chambre correctionnelle de Paris a infligé, le 24 mars, quinze mois d'emprisonnement, dont quatorze avec sursis, à un lycéen, Xavier Baudequin, âgé de dix-huit ans, parce qu'il avait fabriqué sans autorisation un engin explosif... qui avait sauté inopinément dans la salle de bains de son studio, à Paris, le 4 novembre 1980.

Le pyrotechnicien amateur avait été brûlé aux yeux et aux mains, mais ses blessures sont demeurées sans conséquence. Il n'en est pas moins resté détenu un mois, à titre préventif, pendant lequel les enquêteurs se sont convaincus qu'ils n'avaient pas affaire à un dangereux terroriste, le jeune homme paraissant ne s'être jamais livré à aucune activité politique.

« J'ai fait le mélange, *expliqua-t-il*, avec des produits que j'ai achetés à *la Samaritaine*. J'avais appris la formule chez les scouts. Le système à retardement avait été étudié en classe de technologie...

— Vous auriez pu faire sauter toute une partie de votre immeuble, *lui a fait remarquer le président, M. Paul Andréani.* A votre âge, moi aussi j'avais confectionné un engin, mais pas d'un kilo... Dix ou vingt grammes, tout au plus... Un simple pétard... »

Le jeune homme a noté soigneusement sa condamnation sur un calepin, comme il avait dû noter, naguère, la formule du mélange détonant des scouts. — J. L.

Les policiers indépendants et la polémique admissible.

La 17e chambre correctionnelle de Paris a relaxé, le mardi 25 mars, M. Rémy Halbwax, secrétaire général du Syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.), poursuivi en diffamation par MM. Henri Buch et José Deltorn, respectivement secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.). (*Le Monde* du 27 février).

Les deux plaignants estimaient avoir été atteints dans leur honneur par un communiqué diffusé, le 14 octobre 1980, par le S.I.P.N. Au lendemain de la mort d'un brigadier de police, M. Jean-Claude Gathlung, ce syndicat accusait des « *syndicalistes irresponsables* » de « *graves déclarations* ». Sans les désigner nommément, M. Halbwax faisait ainsi une allusion directe à MM. Buch et Deltorn, qui, depuis déjà plusieurs semaines, avaient, notamment après l'attentat de la rue Copernic, dénoncé la présence d'éléments néo-nazis dans les rangs de la police (*le Monde*, daté 5-6 octobre 1980).

Si le tribunal a reconnu que le texte du S.I.P.N. comportait « *des outrances de style* », il n'en a pas moins estimé que cet écrit n'avait pas excédé « *les limites admissibles en matière de polémique syndicale* ».

● *Lucien Léger*, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en mai 1966 pour le meurtre de Luc Taron, âgé de onze ans, fait une grève de la faim depuis le 3 mars à la prison de Fresnes. Il réclame la révision de son procès. Le condamné refuse de suivre le traitement médical qui lui est prescrit pour troubles cardiaques. La santé de Lucien Léger, qui est âgé de quarante-quatre ans, n'est cependant pas menacée, indique l'administration.

● *Les suites judiciaires de l'accident à la raffinerie de Donges.* — Deux cadres d'une société d'équipement industriel, MM. Roman Diankonoff, âgé de cinquante-deux ans, et Maarken Sark, âgé de quarante-neuf ans, jugés responsables de l'accident qui s'est produit le 5 avril 1976 à la raffinerie Elf-Antar, à Donges (Loire-Atlantique), entraînant la mort de cinq personnes, ont été condamnés respectivement, par la cour d'appel de Rennes, à un an et à huit mois de prison, peines assorties du sursis. Un pylône, fourni par la société où ils sont employés, s'était effondré sur des ouvriers travaillant dans cette raffinerie.

DÉFENSE

VÉTÉRAN DE LA BATAILLE DU DÉSERT

Le maréchal Auchinleck est mort

Le maréchal Sir Claude Auchinleck est mort dans la nuit du 23 au 24 mars, à son domicile de Marrakech. Il avait quatre-vingt-dix-sept ans.

Sir Claude Auchinleck avait joué pendant la dernière guerre mondiale un rôle de premier plan. Mais sa défaite devant Rommel, en Libye, en 1942, a quelque peu estompé l'image de cet Ecossais solide, professionnel de la guerre dans la tradition de l'armée des Indes.

C'est en effet aux Indes qu'il fut envoyé à vingt ans, un an après sa sortie de Sandhurst. Il y servit jusqu'en 1914, se battit pour défendre l'Egypte et la Mésopotamie.

Après la guerre, et un séjour dans les états-majors, retour aux Indes. Il baroude contre les tribus de la frontière afghane et, par deux fois, les refoule au-delà des passes de Khaïber.

En 1940, lieutenant-général, il est envoyé en Norvège, à Narvick où il prend une relève difficile, parvient à établir une coordination efficace avec les forces françaises, polonaises et norvégiennes. Après l'évacuation de la Norvège, il repart bientôt aux Indes comme commandant en chef. Il y réorganise une armée qui subira quelques mois plus tard le choc des armées nippones.

En juillet 1941, le général naique jusqu'à El-Agheila. Le forces britanniques au Moyen-Orient est nommé aux Indes. Auchinleck le remplace au Caire. En novembre, il attaque les forces germano-italiennes dans le désert de Libye. Après une bataille d'un mois, il les refoule de Cyrénaïque jusqu'à El-Agheila. Le général Ritchie, commandant de la VIIIe armée britannique, se laisse surprendre alors par une brusque offensive de Rommel, chef de l'Afrika Korps, qui reconquiert une partie de la Cyrénaïque. La retraite s'achève sur une ligne Gazala-Bir-Hakeim. Rommel reçoit des renforts, mais Auchinleck, qui se plaignait d'avoir pour soldats « des amateurs en face de professionnels » *commandés par* « des lanciers du Bengale attardés », *est démuni.*

Le 26 mai, Rommel attaque de nouveau. La défense des Français de Bir-Hakeim freine son avance, mais il arrive jusqu'à El-Alamein, à 60 kilomètres d'Alexandrie. Le général Alexander remplace au Caire Auchinleck en août 1942.

L'année suivante Auchinleck redevient commandant en chef aux Indes menacées par les Japonais. Il exercera ces fonctions jusqu'en 1948. Il quitte alors le service actif. En 1946, il avait été élevé à la dignité de maréchal.

GENERAL DYNAMICS ET DASSAULT SONT A NOUVEAU EN CONCURRENCE POUR ÉQUIPER L'AVIATION BELGE

Bruxelles *(A.F.P.)*. — Quatre ans après le « contrat du siècle » enlevé par le F-16 de General Dynamics face au Mirage F-1 de la société Dassault, les deux constructeurs se retrouvent en compétition pour le remplacement, en 1985, de quatre-vingts Mirage-5 de la force aérienne belge. Toutefois, selon le ministère de la défense, le choix de l'appareil et le nombre à acheter ne seront pas arrêtés avant la fin de l'été prochain.

Des informations parues dans la presse belge indiquent que la force aérienne belge est favorable à l'achat de cent avions F-16, ce qui porterait à deux cent vingt le nombre de ces appareils dans la flotte de combat belge, compte tenu des commandes passées dans le cadre du « contrat du siècle », en 1977, où il s'agissait de remplacer les F-104 Starfighter belges.

Le montant élevé de ce nouveau contrat — le F-16 est estimé à 90 millions de francs — pourrait inciter le gouvernement belge à opter pour d'autres solutions. Ainsi, selon la presse belge, le constructeur français aurait proposé de prolonger la vie des quatre vingts Mirage 5 jusqu'en 1990 et de fournir en supplément une vingtaine de Mirage pour permettre de maintenir à cent le nombre des avions des quatre escadrilles basées à Florennes et à Bierset. Les Mirage-5 ont été acquis en 1966.

L'Alpha-jet, construit en coopération par la France et la République fédérale d'Allemagne, pourrait également être proposé pour le remplacement des Mirage, dans une version de combat et d'appui tactique au sol, indique la presse belge. La Belgique a déjà acheté trente-trois exemplaires de cet appareil pour l'entraînement de ses pilotes. Mais, pour les observateurs à Bruxelles, les chances du F-16 restent bonnes, étant donné que la Belgique est intéressée à la construction de cet avion et que l'utilisation d'un seul type d'appareil dans la force aérienne belge présente un certain nombre d'avantages pour la maintenance, l'utilisation opérationnelle et la formation des personnels.

SCIENCES

Plusieurs équipes de spécialistes étudient la crise sismique de la Grèce

Depuis le 24 février dernier, date du début de la crise sismique que connaît actuellement la Grèce, des milliers de tremblements de terre ébranlent plus ou moins violemment une vaste région allant de l'est du golfe de Corinthe à Athènes.

Comme après les séismes d'El Asnam et de la région de Naples, l'Institut national d'astronomie et de géophysique (INAG) a envoyé en Grèce des sismologues et des tectoniciens (de l'université d'Orsay et de l'Institut de physique du globe de Paris) pour étudier les traces au sol des séismes, en étroite collaboration avec des spécialistes grecs.

Ces études sur le terrain ont déjà apporté des informations intéressantes : il y a eu en fait deux séismes (suivis, l'un et l'autre, de très nombreuses répliques) qui ont affecté deux systèmes différents de failles ; la localisation des épicentres et le jeu des failles ont pu être précisés.

● *Le 24 février*, le premier tremblement de terre, survenu à 22 h. 53 (heure locale) avait une magnitude de 6,7. L'épicentre était situé dans la presqu'île de Perakhora.

Le séisme a fait jouer deux failles normales orientées est-ouest qui se présentent comme les marches de deux escaliers symétriques. L'une des deux située au sud de Perakhora, a joué sur une longueur de plus de 10 kilomètres, le compartiment nord étant descendu (de 30 centimètres au maximum). L'autre faille passe au nord de Perakhora, et est visible, elle aussi, en surface sur une longueur de 4 à 5 kilomètres ; là, c'est le compartiment sud qui est descendu d'une dizaine de centimètres.

● *Le 4 mars* (à 23 h. 58), le deuxième tremblement de terre, de magnitude 6,5, s'est produit en Béotie, près de Kapareli, à environ trente-cinq kilomètres au nord-est de Perakhora. Une faille normale orientée est-ouest a joué sur une longueur de 10 kilomètres entre Kapareli et Platée, le compartiment sud étant descendu, selon les endroits, de 70 à 150 centimètres.

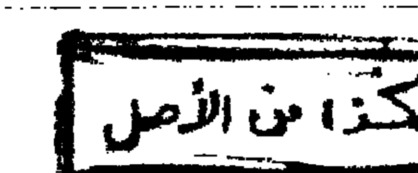
Toutes ces failles jouent par à-coups au moins depuis cinq millions d'années et elles font partie des systèmes qui ont ouvert — et continuent à ouvrir — le « graben » dans lequel se trouve le golfe de Corinthe. Y. R.

M. CHRISTIAN MORRISSON DEVIENT DIRECTEUR DES SCIENCES SOCIALES AU C.N.R.S.

Par arrêté du ministre des universités, M. Christian Morrisson, professeur à l'université de Paris-I, directeur du laboratoire d'économie politique de l'Ecole normale supérieure, est nommé, à compter du 1er avril 1981, directeur scientifique du secteur des sciences sociales au Centre national de la recherche scientifique. Il remplace à ce poste M. Edmond Lisle.

[Né le 20 octobre 1936 à Paris, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, M. Christian Morrisson est reçu en 1961 à l'agrégation d'histoire et en 1966 à celle de droit (section sciences économiques). Il obtient son doctorat d'Etat en 1965. Maître de conférences à la faculté de droit et des sciences économiques de Tunis de 1967 à 1970, il devient en 1971 professeur à l'université de Clermont-Ferrand (poste qu'il conservera jusqu'en 1972) et à l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (jusqu'en 1977). Il est aussi, de 1971 à 1973, chargé de mission auprès du directeur général du C.N.R.S.

En 1972, M. Morrisson est nommé professeur à l'université de Paris I. Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris de 1972 à 1980, il dirige depuis 1978 le laboratoire d'économie politique de l'Ecole normale supérieure. Auteur de plusieurs ouvrages, M. Christian Morrisson a principalement orienté ses recherches sur la répartition des revenus et leur redistribution dans les pays en voie de développement et les pays industrialisés.]



JOURS DE FRANCE



LE CAFÉ D'EN FACE AU RENDEZ-VOUS DES CHÔMEURS

Premier chômeur, dix-huit ans
Tu es chômeur aussi ?

Deuxième chômeur, vingt-quatre ans
Comme tant d'autres.

Premier chômeur
Qu'est-ce que tu faisais avant d'être chômeur ?

Deuxième chômeur
Je travaillais dans une usine d'automobiles, c'est moi qui montais les tuyaux d'essence, d'huile, d'air comprimé, etc., et puis un jour, il n'y a plus eu de boulot.
Et toi, qu'est-ce que tu faisais ?

Premier chômeur
Moi, je n'ai jamais travaillé. Pourquoi y a-t-il tant de chômage ?

Deuxième chômeur
Quand on ferme les vieilles usines métallurgiques pour en créer de nouvelles plus modernes, qui produisent plus vite et moins cher avec moins de personnel, cela crée du chômage.

Premier chômeur
C'est vrai.

Deuxième chômeur
Mais ce n'est pas tout. Quand on met partout des machines électroniques dans le métro au lieu d'embaucher des poinçonneurs, quand on met des machines automatiques pour distribuer des billets au lieu d'embaucher des employés de banque, quand Renault fabrique des robots, bravo, mais c'est pour ne pas utiliser de la main-d'œuvre et tout cela crée du chômage.

Premier chômeur
On n'arrête pas le progrès, mais qu'est-ce que nous allons devenir ? On ne peut pas être chômeurs toute notre vie ?

Deuxième chômeur
Et puis, tu ne sais pas tout. Les sténodactylos aussi, il n'y en aura plus.

Premier chômeur
Comment ça ?

Deuxième chômeur
Chaque directeur aura sa machine dans laquelle il parlera, comme au téléphone, et elle sortira des lettres toutes faites en n'importe quelle langue.

Premier chômeur
Ça sera épatant, mais il y aura tout de même quelque chose que tu ne pourras pas faire avec ta machine.

Deuxième chômeur
Quoi donc ?

Premier chômeur
L'embrasser dans le cou.

Deuxième chômeur
Tiens ! toi, t'as l'moral.

Premier chômeur
Et toi ?

Deuxième chômeur
Moi aussi, j'ai l'moral, mais j'ai mes raisons.

Premier chômeur
Quelles raisons ?

Deuxième chômeur
Je travaille au noir qui va bientôt virer au blanc.
J'ai maintenant une petite clientèle de plombier, je suis connu dans le quartier. Dès qu'il y a une fuite quelque part, on m'appelle. Aussi, je vais demander au Crédit d'Equipement des Petites et Moyennes Entreprises de m'avancer une petite somme à un taux d'intérêt pas trop élevé pour louer une boutique et m'installer.

Premier chômeur
Comment elle s'appellera ta boutique ?

Deuxième chômeur
A l'enseigne du petit plombier diligent.

Premier chômeur
Tu en as de la chance ! Tu ne pourrais pas m'embaucher ? Il paraît que quand on embauche un apprenti, l'État vous fait toutes sortes d'avantages.

Deuxième chômeur
Et bien, tu as une bonne tête, d'accord, je t'embauche comme apprenti et si nos affaires marchent bien on embauchera encore un ouvrier.

Premier chômeur
Nous voilà pratiquement hors d'affaires, mais les autres ?

Deuxième chômeur
Si les petits commerçants et artisans pouvaient emprunter à un taux raisonnable, ils feraient plus d'affaires et il suffirait que chacun d'eux embauche un ouvrier ou un apprenti pour faire diminuer notablement le chômage.

Premier chômeur
C'est une bonne idée, je vois beaucoup de monde en face, au café du Commerce, il doit y avoir des petits commerçants et artisans, on va aller leur expliquer qu'ils doivent embaucher des apprentis.

Marcel Dassault
député de l'Oise

CARNET

Naissances

— Serge et Patricia TERDJMAN, née Worms, ont la joie d'annoncer la naissance de

Brice,

le 5 mars 1981.

— Christine et Didier BALDET ont la joie d'annoncer la naissance de

Sophie,

le 22 mars 1981, à Nîmes.

Décès

LE GÉNÉRAL ROGER BLAIZOT

Nous apprenons le décès, survenu à Lyon, le samedi 21 mars 1981, du

général Roger BLAIZOT,
grand-officier
de la *Légion* d'honneur,

dont les obsèques seront célébrées le mercredi 25 mars, à 14 h. 45, en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris.

[Né le 17 mai 1891 à Saint-Denis, dans la banlieue parisienne, Roger Blaizot, ancien Saint-Cyrien affecté dans les troupes de marine prend part, durant la première guerre mondiale, aux opérations du Chemin-des-Dames, de la cote 420 et de Reims pour terminer la guerre comme aviateur. Attaché militaire au Chili en 1928, il obtient le départ de la mission militaire allemande installée dans le pays, depuis 1925, malgré les dispositions du traité de Versailles.

Après des séjours en Indochine et à Paris, comme chef d'état-major du général inspecteur général des troupes coloniales, Roger Blaizot prend part, en juin 1940, aux opérations sur la Seine, la Loire et dans le Cher contre l'envahisseur nazi. Au ministère de la guerre du gouvernement du maréchal Pétain, où il est appelé comme général de brigade, il s'oppose à l'envoi de seize mille ressortissants sénégalais dans des camps de prisonniers et, dès lors, il est jugé indésirable et envoyé à Dakar pour commander, en septembre 1942, les forces terrestres du point d'appui. En décembre, il rejoint Alger, après le débarquement allié en Afrique du Nord et, avec le grade de général de division, il est chargé du réarmement et de l'instruction de la 9e division d'infanterie coloniale réorganisée à Mostaganem.

En septembre 1943, Roger Blaizot est désigné pour commander les forces expéditionnaires françaises en Extrême-Orient et, avec le rang de général de corps d'armée, il prend la tête de la mission militaire française à Kandy (Ceylan) auprès de l'amiral britannique Louis Mountbatten, commandant en chef interalliés pour l'Asie du Sud-Est.

Le général Blaizot est nommé, en 1948, commandant en chef des forces armées en Extrême-Orient et adjoint au haut commissaire de France en Indochine jusqu'en novembre 1949. Il quitte le cadre d'active en mai 1950.]

Abbé ALEXANDRE GLASBERG

— Le Centre d'orientation sociale a la tristesse d'annoncer que son fondateur

l'abbé Alexandre GLASBERG,
médaille de la Résistance
avec rosette,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite social,
vice-président
de l'Association nationale
des
anciens combattants de la Résistance,
cofondateur et trésorier
de l'Association France-Terre d'asile,

est décédé le 22 mars 1981, à Meaux.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, à Paris, le vendredi 27 mars, à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

C.O.S. (Centre d'orientation sociale), 52, rue de l'Arbre-Sec, 75001 Paris.

[Né le 17 mars 1902, l'abbé A. Glasberg est entré dans la Résistance active dès 1940, tout en se consacrant au service des réfugiés. En 1941, il créa à Lyon la direction des centres d'accueil dont le but était de faire sortir des camps d'internement le plus grand nombre de personnes particulièrement exposées aux persécutions de Vichy et des nazis. Aumônier des Forces françaises de l'intérieur, membre du comité départemental de la libération du Tarn-et-Garonne, il fonda à Paris, en 1944, le Centre d'orientation sociale, association à but non lucratif, dont il est demeuré le directeur et l'animateur jusqu'à son dernier jour. La vocation de cette association est d'insérer les réfugiés et les immigrés dans la vie économique et sociale française.

Il a créé dans divers départements, des établissements médico-sociaux de réadaptation fonctionnelle et professionnelle pour favoriser l'accès à l'autonomie sociale de tous les « exclus » français, réfugiés, étrangers, en liaison avec les institutions humanitaires françaises et internationales.]

— M. et Mme Marc Aujames,
M. et Mme Jean-Louis de Renaucourt,
Mlle Edith Aujames,
Mlle Sylvie de Renaucourt,
M. Hervé Aujames,
M. et Mme Denis Aujames,
M. et Mme Serge Aujames,
Les familles Aujames, Pagès, Neveu, Carot,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre AUJAMES,
née Madeleine Pagès,

leur mère et grand-mère, survenu le lundi 23 mars 1981.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 27 mars, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 64, rue de Villiers, à Levallois-Perret.

18, rue du Pré-aux-Clercs,
75007 Paris.
20, rue Pierre-Demours,
75017 Paris.

— Le président,
La direction générale de la Banque régionale d'escompte et de dépôts (BRED).
Le conseil d'administration,
ont le très douloureux devoir de faire part du décès de

M. Jacques BIGOT,
directeur au siège,

survenu subitement le 19 mars 1981.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 24 mars.

— Mme Adrien Chaye,
M. et Mme André Chaye,
M. et Mme Simon Chaye,
M. et Mme Pierre Pages,
son épouse, son frère, et sa belle-sœur,
Ses enfants, petits-enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Adrien CHAYE-DALMAR,
membre fondateur
du Réseau des émetteurs français,
ancien ingénieur de recherche
à la compagnie française
Thomson-Houston,

survenu le 20 mars 1981, dans sa soixante-dix-huitième année, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Saint-Brieuc.

7, rue Châteaubriand,
22000 Saint-Brieuc.
« Ty An Doué »,
Equebauville,
14600 Honfleur.

— M. Michel Cointat, ministre du commerce extérieur, maire de Fougères, et Mme Cointat, née Dubois,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, de

Mme Laurence DUBOIS,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, à Tresques (Gard).

— Le conseil d'administration et la direction de la société Clause, ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy EUVERTE,
ingénieur agronome,
administrateur de la société Clause,
président
de la
Société de production grainière,
président
de la société Seminor.

Les obsèques ont été célébrées le 25 mars 1981, en l'église de Châteauneuf-sur-Sarthe.

— M. et Mme Serge Franck et leurs enfants Jérôme et Nathalie, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Maxime FELSENSTEIN,
ancien président-directeur général
des
« Dernières Nouvelles du Haut-Rhin »,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
Palmes académiques,

leur cher père, beau-père et grand-père, enlevé à leur affection le 20 mars 1981, après une longue et pénible maladie.

Les obsèques ont eu lieu le 23 mars 1981, à Colmar, dans la plus stricte intimité.

1, rue Roswav,
67600 Sélestat.
Centre hospitalier général,
67600 Sélestat.

[M. Maxime Felsenstein, né en 1896 à Paris, engagé volontaire en 1914, devient rédacteur à l'Agence Havas à la fin de la guerre. Il lance en 1921 « les Dernières Nouvelles de Colmar », dont il devient rédacteur en chef en 1923, puis président-directeur général après la seconde guerre mondiale, jusqu'à sa retraite en 1962. M. Felsenstein a servi après 1940 dans l'armée de l'air de la France-Libre sous le nom de « Capitaine Favreau ». Entre autres fonctions, il a été membre du conseil d'administration de l'Agence France-Presse.]

— Mme Albert Ledoux,
son épouse,
M. et Mme Xavier Poitrine,
M. Pierre Ledoux,
ses enfants,
Mme Raymonde Ledoux,
sa mère,
Mme Jean Derne,
sa belle-mère,
Mlle Gisèle Ledoux,
sa sœur,
M. et Mme Jacques Derne, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Derne, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Janine Derne,
ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert LEDOUX,

survenu subitement le 23 mars 1981, à Courbevoie (Hauts-de-Seine), à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 mars, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Médaille-Miraculeuse, 80, rue Pierre-Larousse, à Malakoff (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Vanves (Hauts-de-Seine), dans le caveau de famille.

2, rue Paul-Bert,
92240 Malakoff.

— Le conseil d'administration,
Et le personnel des Etablissements Albert Ledoux et Cie,
ont le regret de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. Albert LEDOUX,

survenu subitement le 23 mars 1981.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 27 mars, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Médaille-Miraculeuse, 80, rue Pierre-Larousse, Malakoff (Hauts-de-Seine).

— Antoinette Schor, avocat à la Cour,
a le chagrin de faire part du décès de sa mère

Mme Rosine SCHOR,

survenu le 16 mars 1981, après une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Roland BARTHES,

la peine de ses amis est toujours aussi grande.

— 26 mars 1973.
Il y a huit ans mourait

Jacques VIVOLI,
ingénieur au C.N.R.S.
à Marseille.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

Conférences

— M. Henri Guitton, membre de l'Institut, parlera de « La crise contemporaine, crise de l'esprit » vue au travers de la pensée de Le Play, jeudi 26 mars, à 18 heures, à la salle d'Hulst, à l'Institut catholique, 21, rue d'Assas, Paris-6e.

Communications diverses

— Par suite de circonstances imprévues, la conférence annoncée par les Etudes renaniennes : « Un réformateur vu par un autre : Turgot par Edgar Faure », n'aura pas lieu le vendredi 26 mars au Collège de France. Elle est reportée à la rentrée.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-XIII, jeudi 26 mars, à 14 heures, salle 330, à l'U.E.R. de Bobigny, M. Laurent Pottier de Quervezen : « Meurt-on de vieillesse à l'hospice ? A propos de cent vérifications nécropsiques pratiquées depuis cinq ans ».

— Université de Paris-X, samedi 28 mars, à 14 heures, salle C 26, Mme Hélène Menegaldo : « L'univers imaginaire de Boris Poplavsky (1903-1935) ».

— Université de Paris-I, jeudi 2 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Walid Foustock : « La pensée rationnelle et mystique chez Ibn Tufayl ».

— Université de Paris-I, vendredi 3 avril, à 15 heures, salle des commissions (Centre Panthéon), M. Marian Hanzel : « Tchèques et Slovaques : recherche d'un équilibre, solution fédérale ou unitaire ».

— Université de Paris-VIII, vendredi 3 avril, à 15 heures, salle C 153, Mme Ivanka Stoïanova : « Narrative et expression artistique, principes de génération des énoncés en musique ».

— Université de Paris-V, vendredi 3 avril, à 18 heures, amphithéâtre Durkheim, M. Jean-Michel Oughourlian : « La dialectique du désir — Essai d'appréhension psycho-socio-pathologique de l'essence des phénomènes de rite, de théâtre, de possession, d'hystérie et d'hypnose, à l'aide d'une théorie unitaire du désir mimétique ».

— Université de Paris-V, vendredi 3 avril, à 14 h. 30, Bibliothèque de l'U.E.R. des sciences sociales, Mme Anne Chapman : « Travaux ethnologiques : l'Amérique moyenne et la Terre de Feu ».

ÉDUCATION

LE SGEN-C.F.D.T. S'OPPOSERA A TOUTE ATTEINTE AU DROIT DE GRÈVE DES INSTITUTEURS

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) dénonce dans une déclaration de son secrétaire général, M. Patrice Béghain, « *les objectifs inavoués du ministère de l'éducation* » qui « *se profilent en arrière-plan* » des décrets sur les directeurs d'école récemment publiés (*le Monde* du 24 mars). Il s'agit par ces textes, estime le SGEN, de masquer « *les carences de l'administration* » dans le remplacement des maîtres absents et la suppression de postes ou de classes, de « *diviser les personnels et renforcer la hiérarchie en tentant d'y inclure les directeurs d'école* », de limiter, « *le droit à l'initiative pédagogique* », et de « *porter atteinte, de fait, aux droits et libertés syndicales* ».

Ces nouveaux textes, déclare M. Béghain, constitueront un « *formidable moyen de pression* » pour « *obliger les instituteurs à limiter l'exercice de leur droit de grève* ». Le SGEN-C.F.D.T. s'opposera à la mise en place de tout dispositif qui viserait à limiter ce droit de grève ; il s'est adressé au SNI-P.E.G.C. et à la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E., présidée par M. Jean Andrieu) pour étudier une action commune.

● *Grève au collège Paul-Klee de Thiais (Val-de-Marne).* — Des enseignants du collège Paul-Klee, à Thiais, sont en grève depuis le lundi 16 mars, avec le soutien de la Fédération des conseils de parents d'élèves. Enseignants et parents reprochent à l'inspection académique *de vouloir fermer des classes de* troisième et de refuser l'ouverture d'une quatrième supplémentaire à la prochaine rentrée. Ils craignent que ces mesures ne soient suivies à terme de la fermeture de l'établissement.

هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Téléphone et fantaisie

Le téléphone a été longtemps un objet utile mais disgracieux, qui déparait la maison. L'appareil, dont la forme n'avait guère évolué pendant des décennies, était imposé par les P.T.T.

Aujourd'hui, ce service public admet (ou tolère) une certaine fantaisie. Les plus sophistiqués des postes téléphoniques ont une esthétique raffinée, et presque tous sont dotés de perfectionnement techniques qui facilitent leur usage. La plupart d'entre eux sont vendus dans les grands magasins et autres points de distribution. Nous avons choisi d'aller les voir aux Champs-Elysées où une clientèle aisée, et cosmopolite, est avide de ces nouveautés.

La Boutique du téléphone, rue de Berri, par exemple, reçoit surtout des particuliers alors qu'elle est environnée de bureaux. Ils peuvent y trouver divers appareils agréés par les P.T.T. et, notamment, le Digitel 2000. Ce poste électronique a un socle concave où sont disposés un clavier à touches et un haut-parleur à niveau sonore réglable, pratique pour converser à plusieurs avec le correspondant. En revanche, lorsque le combiné est posé sur une table, le micro se coupe et l'on peut parler à son entourage sans que l'interlocuteur entende. Pour composer un numéro, il suffit de pianoter sur le clavier sans avoir à décrocher le combiné. Cet appareil vaut 1 020 F et existe en blanc, gris, marron, orange ou jaune.

Deux nouveaux téléphones, également agréés par les P.T.T., ont des formes plus compactes : le Barphone (990 F) avec clavier à touches et recomposition automatique du dernier numéro demandé, en blanc, beige, bleu, gris foncé ou, plus fantaisie, avec combiné vert vif sur socle blanc ou noir. Le Contempra, de Thomson-C.S.F., se pose sur un meuble ou s'accroche au mur : le clavier (avec touche pour rappeler le dernier numéro composé) est inclus dans le combiné. En bleu, ivoire, rouge, jaune : 750 F à clavier, 480 F à cadran.

De tout petits téléphones (tolérés en postes secondaires par les P.T.T.) sont peu encombrants et tout indiqués dans une chambre. Le combiné, incluant cadran ou clavier, se rabat sur un mini-socle : Comoc, à clavier (570 F) ou Grillo, de forme ovale et à cadran, 555 F.

Le téléphone sans fil séduit les gens qui, ayant une vaste demeure, veulent pouvoir répondre de partout, même du jardin. L'unité de base se raccorde à la ligne téléphonique et sur une prise d'électricité pour le chargeur de batterie. Le combiné (avec clavier à touches, sonnerie, mini-antenne) est indépendant et permet de téléphoner dans un rayon de 150 mètres environ (2 450 F). Sur un autre modèle, on peut en plus communiquer entre le combiné et la base.

Dans les drugstores Publicis des Champs-Elysées (à l'Etoile et au Rond-Point), il y a également un téléphone sans fil, des appareils agréés comme le Digitel 2000 et des mini-modèles repliables, dont le plus récent est tout doré (721 F). Beaucoup plus encombrant mais combien séduisant pour un amateur d'électronique, un nouveau téléphone a de multiples fonctions. Il garde en mémoire trente-deux numéros et comprend, à côté du clavier à touches, une calculatrice, une montre et un chronographe permettant de visualiser la durée des communications (2 994 F).

Pour limiter justement les dépenses de téléphone, un astucieux verrou électronique (à brancher sur n'importe quel poste) bloque les appels vers la province et l'étranger sans empêcher la réception des communications. 250 F. Pour détecter une écoute entre postes secondaires, un petit appareil à inclure dans le combiné est doté d'une lampe qui s'allume en cas d'« espionnage » (580 F). A ce propos — et bien qu'il ne s'agisse plus de téléphone — un super-gadget vient d'arriver aux drugstores : le « stylo-espion » (2 500 F). Pas plus gros qu'un stylo-bille, il renferme un micro miniaturisé et permet de capter une conversation et de l'écouter, dans un rayon de 150 mètres, sur un poste de radio.

JANY AUJAME

★ **La Boutique du téléphone, 23, rue de Berri, 75008 Paris. Drugstores Publicis, 133, Champs-Elysées et 1, avenue Matignon.**

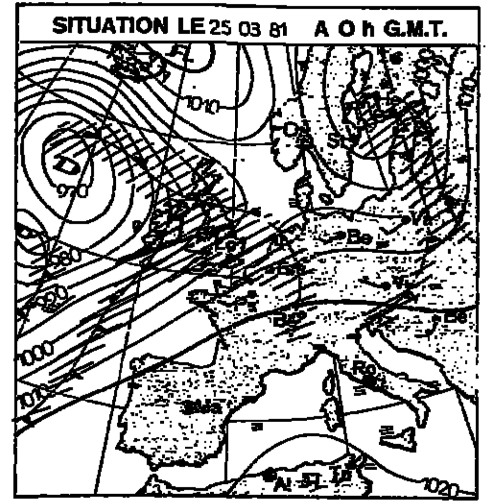
BOUTIQUE « PHENIX ». — Détruite il y a quelques mois par un incendie, la boutique de tissus Halard vient de rouvrir. Dans un décor tout blanc, et avec un volume plus aéré, Yves et Michelle Halard y présentent leurs propres créations ainsi que bien d'autres tissus, de tous les styles. On y trouve également quelques moquettes à petits dessins, des couvre-lits imprimés et surpiqués et des poufs, carrés ou ovales, à piètement en bois, à recouvrir d'un tissu à choisir dans les nombreuses collections de la boutique.

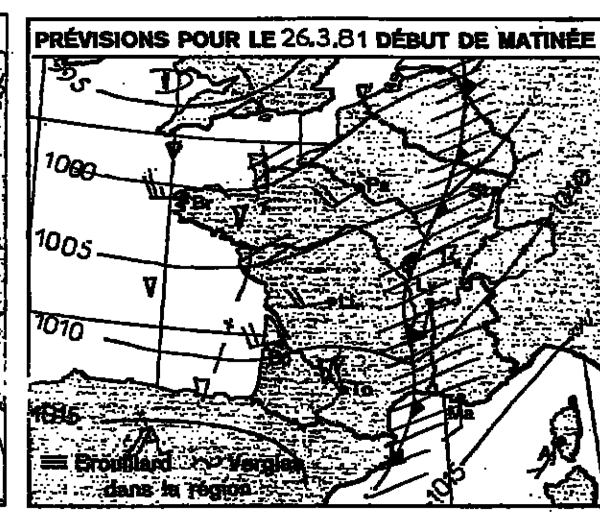
★ **Halard, 24, avenue de Breteuil, 75007 Paris.**

SALLE DE BAINS EN FRENE. — L'une des trois boutiques « Quatre saisons » qui se succèdent dans la rue du Jour, aux Halles, vient d'être affectée au mobilier de salle de bains. On y voit des éléments bas en frêne naturel ou revêtu de stratifié violet, gris, jaune ou bordeaux ; ils sont à tiroirs ou à étagères et portes. Les meubles-lavabos (avec vasque de couleur encastrée) ont une façade à trois tiroirs : celui du haut est un simple abattant à cause du lavabo, le second est utilisable sur la moitié de sa profondeur et le dernier est vrai. Il existe des éléments penderie ou lingère assortis, en bois naturel.

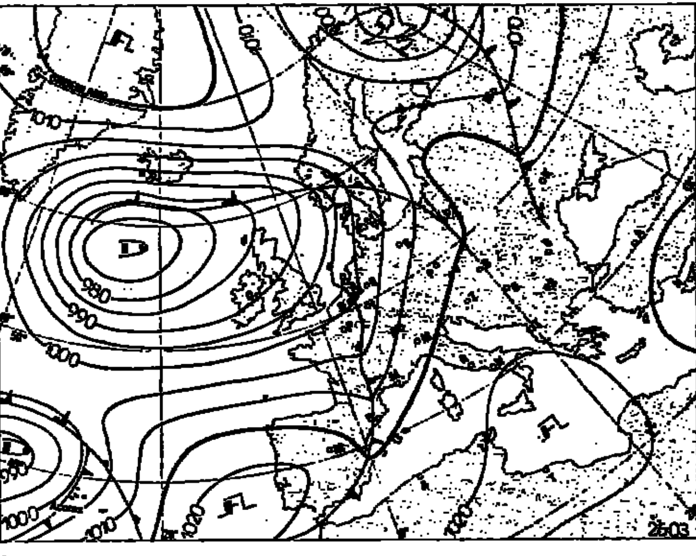
★ **« Quatre Saisons », 4, rue du Jour, 75001 Paris.**

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 26 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 mars à 0 heure et le jeudi 26 mars à 24 heures :

La vaste zone dépressionnaire centrée au nord-ouest de l'Irlande se déplacera vers l'est. Le front froid ondulant associé à cette dépression pénétrera sur la France, accompagné d'une zone pluvieuse localement orageuse.

Jeudi matin, après avoir traversé tout l'ouest de la France, la zone pluvieuse atteindra nos régions s'étendant de la Lorraine et de l'Alsace au pourtour du golfe du Lion, parfois accompagnée d'orages. Elle continuera ensuite à progresser vers l'est et achèvera de traverser le sud des Alpes et la Corse le soir.

Après ce passage, un temps plus variable avec averses, s'établira par l'ouest, mais ces précipitations s'atténueront puis cesseront sur nos régions occidentales où des éclaircies plus belles apparaîtront. Les vents de sud-ouest puis d'ouest seront d'abord assez forts à forts sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche, puis ils s'affaibliront progressivement.

Les températures seront en baisse de 3 à 5 degrés, mais resteront cependant assez douces pour la saison.

Le mercredi 25 mars, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 011,9 millibars, soit 759 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du mardi 24 mars, le second, le minimum de la nuit du mardi 24 au mercredi 25 mars) : Ajaccio, 16 et 12 degrés ; Biarritz, 26 et 14 ; Bordeaux, 24 et 11 ; Bourges, 15 et 10 ; Brest, 12 et 11 ; Caen, 15 et 13 ; Cherbourg, 13 et 11 ; Clermont-Ferrand, 19 et 10 ; Dijon, 19 et 12 ; Grenoble, 21 et 7 ; Lille, 13 et 13 ; Lyon, 18 et 10 ; Marseille, 20 et 10 ; Nancy, 18 et 13 ; Nantes, 15 et 9 ; Nice, 16 et 13 ; Paris-Le Bourget, 15 et 12 ; Pau, 25 et 10 ; Perpignan, 24 et 11 ; Rennes, 15 et 11 ; Strasbourg, 18 et 13 ; Tours, 15 et 11 ; Toulouse, 24 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 9 degrés ; Amsterdam, 12 et 10 ; Athènes, 17 et 8 ; Berlin, 12 et 9 ; Bonn, 14 et 10 ; Bruxelles, 13 et 13 ; Le Caire, 25 et 12 ; îles Canaries, 25 et 17 ; Copenhague, 8 et −1 ; Genève, 20 et 9 ; Jérusalem, 17 et 10 ; Lisbonne, 21 et 11 ; Londres, 13 et 11 ; Madrid, 22 et 7 ; Moscou, 10 et 3 ; Nairobi, 26 et 13 ; New-York, 12 et 4 ; Palma-de-Majorque, 20 et 6 ; Rome, 17 et 8 ; Stockholm, 3 et −1.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 27 MARS

« Rungis », 9 h. 15, place de la Concorde, Mme Legrégeois.

« La Manufacture des Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Garnier-Alhberg.

« Saint-Sulpice et Delacroix », 15 h., devant l'église, Mme Bouquet des Chaux.

« Paris souterrain », 16 h., métro Saint-Paul, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Notre-Dame », 14 h. 30, statue Charlemagne (Approche de l'art).

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses, P.-Y. Jaslet.

« Musée de la police », 15 h., 1 bis, rue des Carmes (Paris et son Histoire).

« La place des Vosges », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Gainsborough », 15 h., Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

9 h. 30, 195, rue Saint-Jacques, M. A. Poisson : « Cycle du gaz carbonique dans l'atmosphère et l'océan ».

15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « L'Angleterre de Charles Ier et de Cromwell ».

17 h. 30, 6, rue Ferrus, MM. M. Croziers, A. Clément : « Le « mal américain ».

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. G. Werlings : « Le Vedanta et les trois états » (l'Homme et la Connaissance).

20 h., 21, avenue du Maine, M. J. Peignot : « La calligraphie latine ».

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La mémoire des vies passées » (Loge unie des Théosophes) (entrée libre).

BREF

DOCUMENTATION

LE LIVRET DU FRANÇAIS A L'ETRANGER. — La Documentation française publie « le livret du Français à l'étranger » élaboré par le bureau « Accueil et information des Français à l'étranger » du ministère des affaires étrangères.

★ **Librairies de la Documentation française, 31, quai Voltaire à Paris et 165, rue Garibaldi à Lyon. 28 F.**

JEUNESSE

ASSURANCE-MALADIE AU C.I.D.J. — La Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne a ouvert une antenne d'accueil au Centre d'information et de documentation jeunesse, 101, quai Branly, 75015 Paris. Les jeunes peuvent y obtenir des renseignements, des imprimés, l'examen de leur dossier maladie, maternité ou accident du travail. Du lundi au vendredi, de 9 heures à 13 heures.

LIBRAIRIE

LA BATAILLE D'ANGLETERRE. — « Icare », la revue des pilotes de ligne, vient de publier un second volume sur la bataille d'Angleterre.

★ **« Icare » n° 95, 50 F franco, Orly-Sud, n° 213, 94396 Orly-Aérogare Cedex. Tél. : 687-34-33. C.C.P. 14696-14 M Paris.**

TRANSPORTS

TOULOUSE-LYON-FRANCFORT PAR AIR FRANCE. — La compagnie Air France desservira, à partir du 30 mars, Francfort à partir de Toulouse, via Lyon. Les vols, assurés par des Fokker 28 équipés de quatre-vingt-cinq sièges en classe économique, seront quotidiens du lundi au vendredi. Décollage de Toulouse à 17 h 20, arrivée à Francfort à 20 h 35. En sens inverse, départ de Francfort à 10 h. 05, arrivée à Toulouse à 13 heures.

VIVRE A PARIS

LE GUIDE ALLO-SERVICE. — S.V.P. présente la dix-huitième édition de son guide « Allô-Service » : deux mille adresses à Paris et en région parisienne, plus un mémento des numéros de téléphone indispensables.

★ **28 F dans les kiosques.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 mars 1981 :

DES ARRETES

● Relatif aux normes sanitaires auxquelles doivent satisfaire les établissements de transformation de produits à base de viande et déterminant les conditions de l'inspection sanitaire dans ces établissements ;

● Substituant le crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises dans la garantie accordée par l'Etat aux emprunts nationaux contractés par la Caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel, la Caisse nationale des marchés de l'Etat et le groupement interprofessionnel de la petite et moyenne entreprise ;

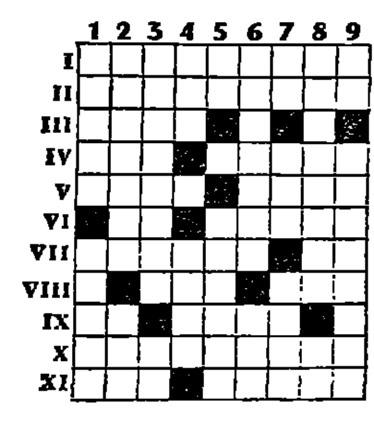
● Modifiant de précédents arrêtés octroyant la garantie de l'Etat pour les emprunts contractés par la Caisse nationale des marchés de l'Etat auprès du Crédit national.

UN DECRET

● Relatif au financement des régimes de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles et à la fixation des cotisations pour 1981.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2894



HORIZONTALEMENT

I. Elle ne turbine pas pour distribuer gratuitement ses faveurs. — II. Caractères dont on ne saurait modifier le penchant. — III. Adverbe intéressant la presse. — IV. Joaillier d'occasion. Station bretonne. — V. L'usure est sa seule raison d'exister. Unité d'espèces sonnantes à l'éclat argentin. — VI. Personnel. Doté de deux importants arrondissements. — VII. Faire preuve de flair ou mettre celui des autres à l'épreuve. Préposition. — VIII. Charpente familière aux ouvriers du bâtiment. Sa « levée » précède généralement l'aube. — IX. Peu conformes à l'original. Son chef est, dit-on, décoré au front. — X. Grands modèles pour modistes. — XI. Pièce qui fut donnée au théâtre de Molière. Témoin principal d'une prise sur le faîte.

VERTICALEMENT

1. Prend souvent l'aspect du tiers de la moitié. Le chef assure sa liaison au feu. — 2. Valeur subordonnée au capital : rendement. Une femme lui confie ses petites affaires. — 3. Dynamique ou statique selon qu'il s'agit de l'amiral ou de l'amirauté. Pur aux deux tiers. — 4. Une des favorites du palais d'Angleterre. Patte à chou. — 5. Négation. Accompagne la lutte chantée dans un concert de camarades. — 6. Fournir le fourniment. Met les buccinateurs en action. — 7. Obstacle dont se rit un saute-ruisseau. Libérés d'une « enceinte ». Pilote. — 8. Près de mille lieues en milieu soviétique. Copulative. — 9. Préposition. Gagner pour elle, n'est qu'une question de points.

Solution du problème n° 2893

Horizontalement

I. Bonbonnes. — II. Opium ; ONU. — III. Née ; Isère. — IV. Irrésolue. — V. Ma ; Tsu. — VI. Ete ; Isbas. — VII. Ni ; Pô ; Uni. — VIII. Totons ; Ne. — IX. Enée ; Eres. — X. Sténo. — XI. Rite ; Etre.

Verticalement

1. Bonimenteur. — 2. Opération. — 3. Nier ; Test. — 4. Bu ; Et ; Poète. — 5. Omission. — 6. Sous ; Séné. — 7. Noël ; Bu ; Rot. — 8. Enrubanne. — 9. Suée ; Sieste.

GUY BROUTY.

PRESSE

Annexe de la Bibliothèque nationale

UN ANCIEN COUVENT DE PROVINS CONSERVERA TOUS LES JOURNAUX

Il y a trois siècles et demi, en 1631, Théophraste Renaudot commençait à publier sa *Gazette*. Depuis cette date, le dépôt légal des publications françaises a fait entrer à la Bibliothèque nationale près de trente mille titres différents par an, soit quelque cinq cent mille fascicules.

Ces seuls chiffres et la nécessité de protéger ces masses de documentation et de témoignages, véritable « mémoire vivante de la nation », soulignent l'importance du Centre de conservation et de reproduction de la presse qui vient d'être inauguré à Provins (Seine-et-Marne) et porte le nom d'André François-Poncet, diplomate, écrivain et journaliste.

Installé dans l'ancien couvent des Cordelières — créé en 1248 par un poète, Thibault IV de Champagne dit « le chansonnier » —, ce centre a été réalisé en un an et demi grâce aux efforts conjugués des ministères des universités et de la culture, de la DATAR, de la région Ile-de-France, du département de Seine-et-Marne, de la ville de Provins et de la SESM (Société d'équipement de Seine-et-Marne).

Il comprend près de 3 500 mètres carrés de magasins destinés au stockage des périodiques et des microfilms, mais aussi d'ateliers et de laboratoires pour la reproduction et la restauration des documents grâce aux techniques les plus modernes.

Dans cet ancien couvent, dont la façade et les galeries de cloître ont été remarquablement conservées, les plus belles salles, notamment une salle gothique du treizième siècle et l'ancienne chapelle, seront réservées à des expositions, à des réunions, à des colloques.

Trois ministres se retrouvaient, samedi 21 mars, au premier rang des trois cents personnalités venues découvrir ce centre qui constitue une pièce maîtresse du plan de sauvegarde des collections de la Bibliothèque nationale : Mme Alice Saunier-Seïté en sa qualité de ministre des universités, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, en tant que maire de Provins, M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères qui, avec ses frères et sœur, dévoila la plaque portant le nom de son père.

Mme Saunier-Seïté, après avoir rendu hommage à la presse clandestine de la Résistance, souligna que ce centre ne limitera pas son action au sauvetage des collections anciennes restaurées et stockées à l'abri des pollutions urbaines, mais qu'il accueillera la grande presse régionale avec constitution, chaque jour et pour chaque titre, d'un « numéro global » réunissant les pages communes mais aussi toutes les pages propres à chaque édition locale. Elle souligna que la Fédération nationale de la presse française était associée à la gestion du centre.

JACQUES COURCELLES.

● « *Le Matin de Paris* » sera vendu au numéro 2,80 F à partir du 30 mars.

● *L'hebdomadaire « Politique-Hebdo »*, dont la parution avait cessé en mai 1978, reparaîtra à partir du 30 mars prochain — le lundi à 5 F le numéro — « *pour donner une autre voix à la gauche* », a annoncé M. Paul Noirot, son rédacteur en chef dans l'ancienne et la nouvelle équipe.

● *L'hebdomadaire « l'Express »* décalera du samedi au mardi, son jour de parution au moment de l'élection présidentielle. C'est ainsi que le numéro qui suivra le premier tour paraîtra le mardi 28 avril au lieu du samedi 25 ; le numéro qui suivra le second tour paraîtra le mardi 12 mai et non le samedi 9.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 25 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Série : La voie de Jackson.
Réal. G. Herzog, avec M.-J Neuville, G. Marchand, S. Frey.

22 h Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert. Une heure avec Alexandre Zinoviev. Avec A. Zinoviev (*le Communisme comme réalité*), M. Heller, historien, auteur de *l'Utopie au pouvoir : U.R.S.S. 1915-1939*, M. Gallo, historien et écrivain ; G. Nivat, traducteur de Soljenitsyne.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 20 Sport : Football.
Coupe du monde : Pays-Bas - France (en direct de Rotterdam).

22 h 30 Alain Decaux raconte : Bérénice, aimée de Titus.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : « Alerte à la bombe ».
Film américain de J. Guillermin (1972), avec C. Heston, Y. Mimieux, J. Brolin, C. Akins, J Crain, W. Pidgeon, M. Hartley (Rediffusion.)
Sous la menace d'une bombe, un psychopathe détourne un avion de ligne américain vers Anchorage, en Alaska, puis exige d'être conduit à Moscou. Dans la vague des « films-catastrophes », celui-ci n'est pas un des meilleurs. Charlton Heston incarne une fois de plus le viril défenseur d'un groupe humain en péril.

22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La musique et les hommes : L'approche tragique du dieu caché.

22 h 30, Nuits magnétiques : Hongkong.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 35, Concert donné à l'occasion du 100e anniversaire de Bela Bartok (en direct de la grande salle de l'Académie de musique de Budapest — Echanges internationaux). Œuvres de Bela Bartok : « Neuf pièces pour chœur, à voix égales » ; « Sept pièces de Mikrokosmos » (arrangement du compositeur pour deux pianos », par l'Orchestre national de Hongrie, dir. Janos Ferencsik, avec Z. Kocsis et D Ranki, pianos, et le Chœur de jeunes filles de la ville de Gyor, dir. M. Szabo.

21 h 45, Ouvert la nuit : Le concert égoïste de Roland Barthes (à l'occasion de l'anniversaire de la disparition de R. Barthes), avec des œuvres de Chopin, Mozart, Beethoven, Dvorak, Schubert, Weber, Fauré, Schumann, Bellini, Monteverdi ; 0 h 5, Les mémoires de la musique . André Prévin, l'homme orchestre (Mozart, Prévin, Walton).

Jeudi 26 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
La télévision qui tombe des étoiles.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Le bacille de Koch.
15 h 15 Les quatre fantastiques.
15 h 40 Croque vacances.
Joe chez les mouches ; 16 h 57, Bricolage (et à 17 h 30) ; 17 h 2, Variétés ; 17 h 5, Isidore le lapin ; 17 h 19, Atomas, la fourmi atomique ; 17 h 26, Variétés ; 17 h 37, Scoubidou.
Réception de Michel Droit à l'Académie française.
18 h C'est à vous.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Série : La voie Jackson.
Réal. G. Herzog, avec M.-J. Neuville, S. Frey, E. Meeks...
21 h 30 Magazine : L'enjeu.
De F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Le vrai secret des Japonais ; Les cols noirs se rebiffent ; Georges Chavanne : réagir ou disparaître ; Comment décrocher une embauche ?
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les galetés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Les collections de prêt-à-porter printemps-été 1981.
15 h Série : Le Saint.
Le portrait de Brenda.
16 h L'invité du jeudi : Ettore Scola.
17 h 20 Fenêtre sur... La presse française.
Le quatrième pouvoir (de 1722 à 1830). Une histoire de la presse pendant les périodes critiques : la Révolution, le Ier Empire.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Les prix au litre et au kilo.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques.
La majorité : R.P.R. et U.D.F.
20 h Journal.
20 h 35 Le Grand Echiquier.
De J Chancel.
Autour de Marie-Paule Belle : Françoise Mallet-Joris, Angelo Branduardi, Edith Butler, Marie Bizet, Michel Wackenheim, Dave, le quatuor Athenaeum, Jacques Debronckart, Martial Solal...
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Fédération des républicains de progrès.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : « le Clan des Siciliens ».
Film français de H. Verneuil (1968), avec J. Gabin, A. Delon, L. Ventura, I. Demick, A. Nassari, S. Chaplin. (Rediffusion.)
Un jeune tueur, évadé grâce au « clan des Siciliens », indique au patriarche, chef de clan, un coup sensationnel : le vol de bijoux exposés à Rome. Ce vol aura finalement lieu en détournant un Boeing qui transporte la collection.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : La facture d'orgue en Agenais.
14 h, Sons : Carnaval à Granville.
14 h 5, Un livre des voix : Œuvres, de P. Lagerkvist.
14 h 47, Spécial R. Barthes : L'apport de Barthes aux théories du langage.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : Les nouvelles convergences
16 h 50, Départementale : A Fribourg (Suisse).
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'E. Guillaumin
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'interféron
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Leçons de bonheur », de L. Atlan. Avec J. Stoleru, F. Marthouret, J. Boulva et J. Coste.
22 h 30, Nuits magnétiques : Hongkong.

FRANCE-MUSIQUE

12 h, Musique de table : Musique légère (Offenbach, Boccherini, Walberg) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Lily Laskine.
14 h, Musiques : Concertos pour pianos légers (Bach, Hummel) ; 15 h, Répertoire choral (Martin) ; 16 h, Aimez-vous Frédéric Rzewski ? 17 h, L'art de la transcription (Bach).
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Concert (en direct du Studio 106) . œuvres de Haydn, Beethoven, Verdi par le Quatuor Bartholdy ; 20 h, Concours international de guitare.
20 h 30, Concert « Musique à découvrir » (en direct de l'Auditorium 105) : « le Bal vénitien » de Delvincourt ; « Carnaval à La Nouvelle-Orléans », de D. Milhaud ; « Fantaisie » et « le Bouquet de Béatrice », de Daniel-Lesur ; « Trois espaces sonores », de J. Rivier, avec Ph. Corre et E. Exerjean, pianos, et le Quintette à vent de l'Orchestre national de France.
22 h 30, Ouvert la nuit : le lied schubertien ; 23 h, Les compositeurs composent et proposent : François Vercken (Vercken, de Lassus, Palestrina, Narayan, Parker, Ohana, Berio)

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 25 MARS

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, candidat à l'élection présidentielle, est l'invité de l'émission « Forum » sur R.M.C., à 19 heures.

— *M. Valéry Giscard d'Estaing*, président de la République, est l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h. 20.

JEUDI 26 MARS

— *M. André Lacaze*, secrétaire adjoint de la mairie de Paris, est l'invité de l'émission « Le choix » sur Sud-Radio, à 7 h. 45.

SPORTS

ATHLÉTISME

Les règles de l'amateurisme ne sont pas assouplies

Les dix-neuf membres du conseil de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) qui se sont réunis, du 20 au 23 mars, au Caire, pour examiner notamment un rapport sur l'assouplissement des règles de qualification des athlètes, autrement dit l'amateurisme, ont repoussé les décisions au congrès de 1982 et, en attendant, envisagent de réduire très sensiblement le nombre des réunions internationales et de contrôler plus étroitement les primes versées à ces occasions.

Amateurisme, c'est un mot terriblement embarrassant dans les milieux sportifs, quand il est question de la qualification des athlètes sur ce critère. Le joueur de jeu à XIII Jean-Marc Bourret en a fait l'expérience en voulant passer dans le camp du rugby à XV. La muraille d'hypocrisie qui s'était édifiée peu à peu pour dissimuler la réalité des pratiques d'argent dans la plupart des sports dits amateurs s'est néanmoins fortement fissurée ces dernières années sous le choc des révélations faites par des athlètes comme Guy Drut ou Dwight Stones. Le président du Comité international olympique (C.I.O.), M. Samaranch, dont les deux derniers prédécesseurs ont longtemps protégé « *l'idéal olympique* » derrière ce rempart dérisoire, a choisi pour sa part de parler de « *non-professionnalisme* ». Sans que le problème soit simplifié pour autant.

La Fédération internationale d'athlétisme (I.A.A.F.), qui est le principal sport olympique, s'est préoccupée depuis les Jeux de Moscou d'adapter le droit au fait. Une commission dirigée par M. Takac a élaboré un document de seize pages proposant de libéraliser sensiblement les règlements, notamment en officialisant le versement des prix en espèces. Les athlètes n'auraient pas directement perçu leurs « *rémunérations* » qui auraient été versées aux fédérations nationales chargées de les conserver sur des comptes bloqués jusqu'à la retraite sportive des bénéficiaires.

Manque de réalisme

En clair, il s'agissait de mettre un terme à la pratique des « *dessous-de-table* » et des frais de déplacement fictifs en vigueur dans les réunions internationales. Cela aurait également permis de « *légaliser* » les projets de la Fédération américaine (Athletic Congress), qui a entériné un circuit de course sur route (marathon) richement doté, et qui a prévu pour 1982 un circuit de réunions en salle où les vedettes recevront d'importants prix en espèces dont le montant global pourrait atteindre 1 million de dollars. Après avoir été les plus conservateurs en matière d'amateurisme, les dirigeants américains envisagent, en effet, d'organiser des « Grands Prix » athlétiques comparables aux circuits du tennis professionnel.

Le texte de M. Takac, qui aurait dû être rendu public au cours du mois de janvier, est resté secret en raison de la vive opposition du délégué soviétique. L'U.R.S.S. et les pays de l'Est n'ont en effet aucun intérêt à ce que les règles actuelles de qualification soient modifiées. Dans ces pays, les athlètes, dont la formation professionnelle, la promotion sociale, et divers avantages matériels sont assurés par les Etats, sont néanmoins considérés comme des amateurs.

Le conseil de l'I.A.A.F. a examiné à nouveau ce texte au Caire du 20 au 23 mars. « *Les avis des membres du conseil ne concordaient pas* », a déclaré M. John Holt, directeur exécutif de la Fédération internationale, en laissant entendre que le dossier pourrait être repris au congrès de 1982 après les élections au conseil de l'I.A.A.F. du mois de septembre prochain. Toutefois, une majorité ne semble pas s'être dégagée en faveur de la libéralisation. En effet, les deux recommandations qui vont être soumises aux fédérations nationales par le conseil de la Fédération internationale traduisent un net durcissement. Il s'agirait de réduire de cent soixante à quarante environ le nombre des meetings internationaux autorisés par l'I.A.A.F. et de renforcer les contrôles des primes accordées dans ces meetings (la Fédération autorise actuellement des prix en espèces d'un montant inférieur à 1 000 F) pour éviter la prolifération des « dessous de table ».

Une telle attitude, qui semble avoir été imposée par les délégués des pays de l'Est, traduit le manque de réalisme de l'I.A.A.F., qui n'a pas de moyens réels d'entraver l'évolution amorcée notamment aux Etats-Unis. Une fois encore, seuls les athlètes pourront avoir à pâtir des élucubrations de ces dirigeants sportifs.

ALAIN GIRAUDO.

D'un sport à l'autre...

FOOTBALL. — *La première confrontation franco-néerlandaise entre les équipes B le 24 mars à Caen s'est terminée sur un match nul qui sanctionna une rencontre dure et équilibrée. Les Néerlandais ont ouvert la marque par Van Mierlo (16e min.) puis après l'égalisation ont repris l'avantage par Schoenaker (54e min.). Les Français ont égalisé une première fois avec Rampillon (50e min.) puis sur un penalty réussi par Zenier (64e min.).*

A Abbeville, les espoirs français ont, de leur côté, pris le meilleur sur leurs homologues polonais grâce à deux buts de Touré et Busher alors qu'ils n'en concédèrent qu'un marqué par Baran.

SKI ALPIN. — *A Wangs-Bizol (Suisse), avant-dernière étape du « cirque blanc », la Suissesse Erika Hess a établi un nouveau record en gagnant le 24 mars son sixième slalom spécial consécutif en Coupe du monde. A peine âgée de dix-neuf ans, Erika Hess a très nettement dominé ses rivales au terme des deux manches disputées sur une neige lourde. Au classement général elle a définitivement gagné la Coupe du monde de slalom spécial devant l'Américaine Christina Cooper, alors que Perrine Pelen, lauréate la saison dernière, est classée troisième à égalité avec l'Italienne Daniela Zini.*

A Borovets (Bulgarie), le Soviétique Alexandre Zhirov a gagné pour la seconde fois consécutive un slalom géant de Coupe du Monde en devançant le Suédois Ingemar Stenmark, qui occupe toujours la tête du classement général pour le trophée de cristal devant l'Américain Phil Mahre.

TENNIS. — *Le Polonais Wojtek Fibak a éliminé le 24 mars à Stuttgart le Français Dominique Bedel (6-4 7-5) au premier tour du tournoi en salle de R.F.A. doté de 75 000 dollars. A Milan le Suédois Bjorn Borg s'est qualifié pour le second tour du tournoi doté de 200 000 dollars en battant l'Australien Walter (6-1, 6-3).*

MÉDECINE

M. BARROT RELANCE LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DES MALADIES MENTALES

M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, vient de réinstaller, dans sa nouvelle composition, la commission des maladies mentales, chargée de conseiller les pouvoirs publics dans la mise en œuvre de la politique psychiatrique. Cette commission est présidée par le professeur Théophile Kammerer, chef du secteur de psychiatrie au C.H.U. de Strasbourg. Le ministre a rappelé, devant les membres de la commission que le nombre des malades présents dans les hôpitaux psychiatriques, est passé de cent vingt mille en 1970 à cent mille en 1980, et que la durée du séjour s'y était véritablement réduite (cent quarante jours en 1972, cent jours en 1978). Le nombre des consultations externes a très fortement augmenté. « *La France*, a ajouté le ministre, *compte à présent neuf cent onze secteurs dotés d'un médecin-chef. Trois cents secteurs restent à créer pour couvrir la totalité du territoire.* »

M. Jacques Barrot a exprimé, aux membres de la commission, l'intérêt qu'il porte aux formes nouvelles de prise en charge des malades mentaux et a souhaité que les solutions extra-hospitalières fassent l'objet d'un effort accru.

La commission des maladies mentales était tombée en sommeil et n'était plus convoquée depuis plusieurs années.

FAITS DIVERS

Après son enlèvement

RONALD BIGGS POURRAIT ÊTRE EXTRADÉ

Bridgetown (la Barbade). — Ronald Biggs, cinquante et un ans, le « cerveau » de l'attaque du train postal Glasgow-Londres, le 8 août 1963, qui rapporta 36 millions de francs à ses auteurs, est actuellement interrogé par les policiers de Bridgetown, capitale de la Barbade, ancienne colonie anglaise des Petites Antilles, devenue indépendante en 1966. Ronald Biggs, qui s'était évadé le 8 juillet 1965 de la prison de Wandsworth, où il purgeait une peine de trente ans de prison, vivait depuis 1970 au Brésil, dont il ne pouvait être extradé, étant père d'un enfant de nationalité brésilienne.

Le 23 mars, Ronald Biggs ne s'était pas présenté comme il devait le faire chaque semaine aux bureaux de la police fédérale brésilienne. Il avait en effet été enlevé le 16 mars dans un restaurant de Rio par trois hommes et retenu prisonnier à bord d'un yacht, qui a pris la direction des Antilles. Le navire a été arraisonné, lundi soir 23 mars, par les autorités de la Barbade.

Des policiers de Scotland Yard se sont immédiatement rendus sur place. Le gouvernement britannique entend d'autre part réclamer l'extradition de Ronald Biggs. La Barbade, membre du Commonwealth, a en effet signé un accord d'extradition avec la Grande-Bretagne. — (A.P., Reuter, U.P.I., A.F.P.)

● *Un attentat à l'explosif* a été commis, mardi 24 mars, contre les studios de la station régionale de FR 3 à Ajaccio. La charge, évaluée à quelque 2 kilos, avait été placée sur le rebord d'une fenêtre. Si l'explosion n'a pas fait de victimes, elle a occasionné d'importants dégâts : un mur s'est écroulé ainsi qu'un faux plafond. Les émissions continueront néanmoins à être diffusées normalement. L'attentat n'a pas encore été revendiqué.

Ce n'est pas la première fois que les studios de FR 3 en Corse sont l'objet d'un attentat à l'explosif. Les militants séparatistes du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) considèrent ce moyen de communication comme un des maillons de la « *colonisation* » exercée par la France sur l'île

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

MODIGLIANI AU MUSÉE D'ART MODERNE DE PARIS

Le va-et-vient de la Passion

VENU de Livourne, la mémoire imprégnée par les poèmes de Dante, on croyait que c'était l'Italie qui l'avait formé. Modigliani peintre s'est fait à Paris. Et aussi sa légende d'artiste maudit dessinant dans les cafés de Montparnasse pour quelques sous et un peu d'alacool. Sa première rétrospective — cent tableaux, en partie contestés, galerie Charpentier — eut lieu au moment de la sortie à Paris du film où Gérard Philipe lui prêtait ses traits, film qui, dans l'esprit du public, fait ressembler l'acteur au peintre et le peintre à l'acteur. Mais depuis, aucune manifestation des musées de France n'est venue lui rendre justice. Celle que présente le Musée d'art moderne de la Ville de Paris est la première et restera sans doute pendant longtemps la dernière, tant il est difficile de réunir une œuvre dispersée à travers les musées et collections du monde.

La vie de peintre de Modigliani fut brève. Brève, mais chargée. Il est arrivé à Paris en 1906 et il est mort par une froide journée de janvier 1920 à l'hôpital de la Charité. Quatorze années, ce n'est pas beaucoup lorsqu'on débarque à Paris dans son vingt-deuxième printemps, à peine sorti de la *Scuola di Nudo Libero* de Florence et de celle de Venise ; lorsqu'on apporte avec soi une lumière, la lumière italienne, dont on s'acharnera longtemps à se débarrasser pour apprendre à faire chanter la lumière de Paris. Surtout lorsque la maladie s'en mêle — la phtisie ravageuse du début du siècle — et que s'y ajoutent l'alcool, les drogues. Toutes les conditions pour favoriser cette invincible angoisse de la création qui tient plus ou moins tout ar ste, et plus particulièrement un Modigliani, un Van Gogh, son frère.

Pourtant les deux cent cinquante tableaux, dessins et sculptures, réunis au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, montrent bien que la vie de bohème n'empêche pas le travail, ni la production. Et encore : toute son œuvre est loin d'être ici, il n'a pas été possible d'emprunter les Modigliani de la collection Chester Dale à la National Gallery de Washington, ni ceux de la fondation Barnes à Philadelphie, ni ceux du Musée royal de Copenhague, ni quantité d'autres appartenant à des collections privées. On peut se demander si la légende du personnage — le bel Italien à l'élégance aristocratique, fils de banquier, poète fantasque et génie tourmenté — n'a pas nui à l'héritage du peintre. L'aventure artistique moderne a, depuis le début du siècle, été jugée à l'aune des avant-gardes. Quand Modigliani est arrivé à Paris, Picasso s'apprêtait à peindre les *Demoiselles d'Avignon*, tableau d'où allait sortir le cubisme. Avant sa mort, en 1920, le surréalisme avait eu le temps de se montrer, et l'abstraction d'affirmer la naissance d'un art nouveau. Qu'avait apporté la peinture de Modigliani ? Pas grand-chose si l'histoire s'en tient à valoriser les mouvements novateurs, selon cette idée de progrès bien ancrée dans la société industrielle, et ignore, ou néglige, seraient-elles parmi les plus attachantes et les plus troublantes, les aventures au singulier.

Un chercheur

En vérité, Modigliani aussi est un chercheur. Il cherche ce qu'il appelle « sa voie ». Il est attiré par ceux qui « trouvent » et il court donc au quartier des peintres qui « font » la peinture, à Paris, à Montmartre Modigliani semble travailler en gardant un œil sur Picasso au Bateau-Lavoir. Tout ce qui a intéressé le Malaguène l'intéresse alors, comme s'il avait un instant envisagé de suivre un tel itinéraire.

C'est avec le crayon de Steilen et de Toulouse-Lautrec qu'il commence à peindre et à dessiner : le buste de la *Jeune Femme* sur fond bleu et la *Juive* (chef-d'œuvre qui n'a pu être emprunté), inspiré du premier, et le portrait de la *Baronne B* du second. Ladite baronne, une amie du premier mécène du peintre, le docteur Paul Alexandre, n'a pas beaucoup aimé son portrait et l'a refusé. On y décèle une tentation expressionniste peu convenable. Modigliani avait ainsi peint une trentaine de tableaux d'un genre indécis, dont le portrait de Paul Alexandre, tandis qu'alentour, Picasso en tête, on cherchait de nouveaux territoires esthétiques et une nouvelle jouvence dans l'art primitif. Le beau Livournais était en retard, sa peinture n'avançait guère.

Il vivait tout près du Bateau-Lavoir — on le voit photographié avec Picasso et Max Jacob. En fait, il ne se mêlait pas trop aux cubistes. Les concepts intellectuels en peinture ne devaient pas trop lui sourire, et pas davantage l'idée de faire partie d'un groupe. Toute sa vie, Modigliani sera un artiste solitaire. Il se débat seul avec ses chimères, cherche, trouve, et se perd dans le labyrinthe de ses tentatives réussies ou avortées. Son vrai ami à Montmartre, c'est Utrillo, en compagnie duquel, imprégné d'alcool, il parcourait les ruelles de la Butte.

Au tournant de l'année 1911, une autre rencontre, cette fois avec Brancusi, va décider de la voie à suivre. Il quitte Montmartre pour Montparnasse, cité Falguière, et se met à sculpter dans une pierre tendre des visages qui apparaissent à l'opposé de tout ce qu'il a peint auparavant. Des vingt-cinq sculptures en pierre que compte son œuvre, nous n'en voyons que quelques-unes, mais accompagnées de dessins préparatoires, notamment l'énigmatique série des caryatides, présentée dans une salle impressionnante. C'est en sculptant que Modigliani assimile à son tour l'art nègre, particulièrement celui des masques Baoulés caractérisés par l'allongement du nez et l'incurvation des visages. Mais il semble que l'art baloué n'ait pas été sa seule source. La poétesse russe Anna Akhmatova, qui fut sa voisine, a raconté dans ses souvenirs que Modigliani allait souvent voir la sculpture égyptienne au Louvre et que tous ses dessins de cariatides, qui n'ont, il est vrai, rien de la sculpture africaine, étaient destinés à un idyllique et monumental « temple de beauté » qui n'a jamais vu le jour. D'ailleurs, souvent Modigliani laissait ses sculptures plus ou moins inachevées.

Mais l'expression anonyme de l'art primitif laisse insatisfait l'exalté romantique ? Un beau matin, il plante là ses statues de pierre et s'en retourne vers la peinture brûlante. Pourquoi ? Sculpter en taille directe, est-ce trop dur pour sa santé défaillante ? Trop cher pour ses pauvres moyens ? Il semble bien que Modigliani était dans une impasse, sans évolution possible. Il s'est, dans cet apprentissage des formes pures et dures, éloigné de lui-même, du frémissement de la vie et du va-et-vient de la passion, selon Cendrars.

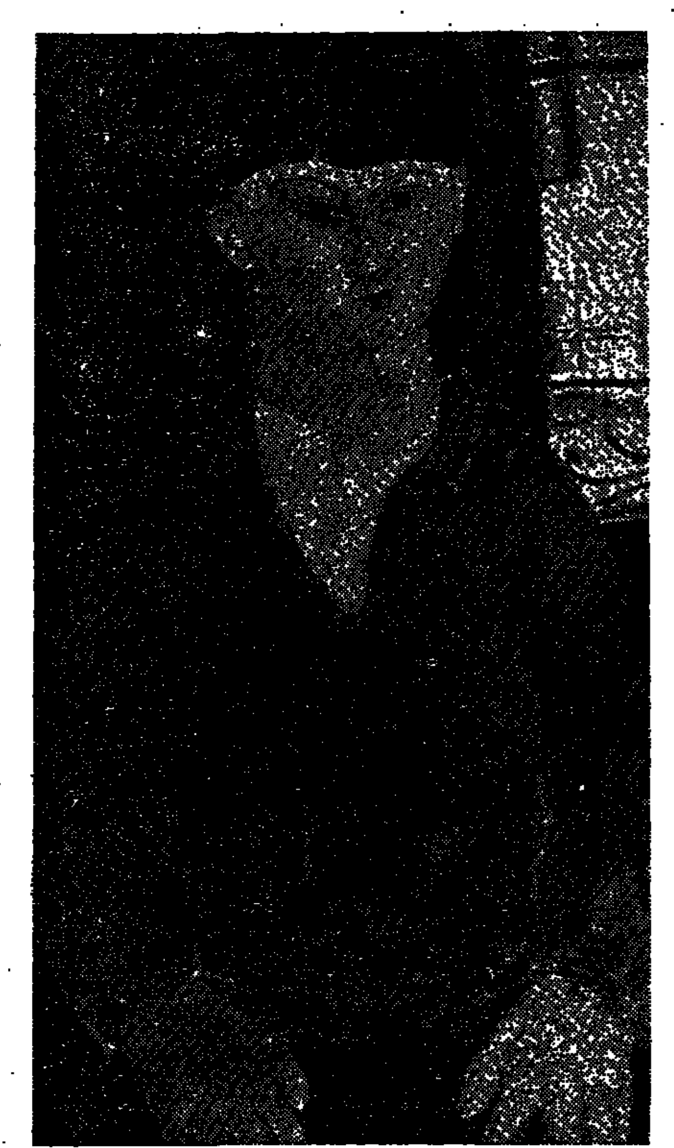
Le voici donc à la *Ruche*, ce temple de la figuration montante, où il rencontre Soutine, l'ami qu'il ne quittera plus, et Chagall, qui n'est pas, lui, de ceux qui fument et boivent. « Modi » reprend l'expérience de la peinture, cette fois, qu'il applique sur la toile en mille coups de pinceau répétés. C'est à la *Ruche* qu'il peint le portrait lunaire de Diego Rivera, le peintre mexicain révolutionnaire, que l'on rencontrait dans les couloirs en compagnie d'un nommé Lénine. Ce portrait gourmand de peinture sombre est suivi de celui de Haviland, en touches de couleurs claires d'un genre incertain.

Une femme est près de Modigliani : c'est Béatrice Hasting, l'extravagante poétesse anglaise, proche des milieux artistiques, qui, semble-t-il, le pousse à peindre, et à s'inventer. Nous sommes en 1915 et Paris s'est vidé de beaucoup de ses artistes partis pour la guerre. Réformé, seul, Modigliani fait une série de portraits où il intègre, à sa manière, le cubisme et la leçon de Cézanne, avec des formes heurtées.

Une source inattendue : Ingres

C'est là qu'apparaissent pour la première fois ces yeux géométriques, parfois d'un bleu aveugle, et ces nez en lignes incurvées, application picturale de sa sculpture, en plus libre et plus personnel, où il touche quelque chose d'indéfinissablement humain. L'année 1915 brille au feu de Béatrice Hasting, « *Madame Pompadour* », prêté par l'Art Institut de Chicago, les « *Epoux* » (Moma de New-York), ainsi que la série d'amis, Juan Gris, Mondzain, Soutine, Paul Guillaume, son nouveau marchand. Il enchaîne l'année suivante avec le splendide et sculptural portrait de Max Jacob, appartenant au musée de Düsseldorf.

Modigliani ne s'intéresse qu'aux visages. Il a besoin d'un être vivant devant lui pour peindre. Il peint une série de têtes féminines : Hanka, la femme de son autre marchand Zborowsky, leur amie Lunia, toutes pudiquement vêtues jusqu'au cou. Le volume s'abolit, le dessin sculptural, linéaire, s'assouplit et prend des allures



Portrait de Moïse Kisling (1916).

réalistes. Si le nez de *Lolotte* (Musée national d'art moderne) a changé, c'est que la peinture de Modigliani est en train de se modifier. Il peint cette série de portraits très « modiglianesques » de Zbo, Mietchaninoff, Kisling, Max Jacob, Cendrars, avant de prendre un chemin de traverse qui le mène à ces étranges étirements du cou à la Néfertiti, ces portraits de femmes dont Jeanna Hébuterne, son épouse, est le modèle préféré. Il la montre en chapeau, en tresse, en chandail...

Modigliani se remet à considérer le nu féminin, principalement en trois versions : debout, assis, couché. Il commence en 1916, quand il n'a plus que trois ans à vivre. Il en a peint une vingtaine, dont onze sont exposés. On y retrouve une source inattendue : Ingres. L'année de son arrivée à Paris, en 1906, l'écho de l'hommage rendu par le Salon d'automne au peintre des grandes odalisques résonne encore dans les milieux artistiques. Picasso mettra longtemps à réagir, à s'en imprégner Modigliani, lui, commence par un *Nu couché sur le côté gauche*, à la manière de la grande odalisque du Louvre, d'un dessin sculptural, un peu froid. Puis c'est un *Nu au collier*, dont la pose s'inspire, en plus canaille, de la *Vénus d'Urbino*, que Ingres a peint d'après le chef-d'œuvre du Titien aux Offices. Dans les nus, l'ample rythme de la ligne l'emporte à nouveau sur la touche. Modigliani y peint en ocre doré, un peu sec, des corps où il joue sur la distinction de la couleur du sujet par rapport au fond. Il revient enfin au portrait où, cette fois, abondent le regard innocent des enfants et les allures maniérées de Jeanne Hébuterne peinte avec une morbidesse tout italienne.

La vie le quitte, cela se voit dans ses dernières peintures. On n'y décèle plus la transe cachée de ses touches, les fonds saturés d'une angoisse vitale noyée dans la matière picturale.

JACQUES MICHEL.

★ **Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Exposition organisée par Bernadette Contensou et Daniel Marchesseaux. Au catalogue, texte de J. M. G. Le Clézio et Jeanne Modigliani.**

PHOTOS A NEW-YORK

Natures vivantes

ON pénètre dans les galeries, chez Witkin, chez Light, par des ascenseurs, au cœur des immeubles les plus chics de la Ve Avenue, et cela tient à la fois de l'appartement, du salon de rendez-vous, de la bibliothèque et du supermarché. Surtout du supermarché. Comme l'argent s'effondre constamment et que seule la valeur des choses reste stable, les bourgeois viennent là acheter des photos, une, deux trois, quatre ou cinq, sans même les regarder, dans une sorte d'emballement fiévreux et précipité. Alors il y a des vendeuses, des vendeurs, un staff d'une dizaine de personnes par galerie, pour sortir les photos, enveloppées de plastique, et du bout des doigts, de leurs tiroirs étiquetés, et pour vanter la qualité des tirages, la nuance d'un grain, la beauté d'un contraste, superposer le commerce à l'art.

Fin février, à New-York, la galerie Witkin présentait des tirages de Manuel Alvarez-Bravo, la galerie Ligh des « vintage » blafards de Robert Frank, la galerie The Photograph, le travail d'Eugene Smith, trois photographes excellents, violents, mais qui perdaient un peu de leur force dans ce cadre commercial, et se muaient en valeurs sûres.

On pouvait s'attendre à voir, downtown, dans les galeries moins consacrées que celles de la Ve Avenue, un travail inconnu, marginal, hors de toutes réputations. Ce ne fut pas le cas. Chez Castelli, qui représente Bernard Faucon, deux minuscules bouts de pellicule sur des grands murs blancs, chics, très chics. Et chez Robert Friedus, qui représente Larry Clark (photos souvent floues et chaloupées d'adolescents au travail d'amour), une somme assommante de photos d'oiseaux prises par Lee Friedlander, qu'on imagine en mal d'argent.

Foule avec badge

Déçu par les galeries, on pourra chercher son bonheur du côté des lieux établis, subventionnés. Le samedi et le dimanche, la foule se presse, un badge métallique en revers du veston, dans les salles de l'I.C.P. (International Center of Photography) où l'on montre, sur deux niveaux, les photos de la guerre d'Espagne prises par Capa et Seymour, une rétrospective du photographe allemand Alfred Eisenstaedt et un hommage à un photographe amateur, Lou Bernstein.

Les femmes, les hommes qui photographient avec passion, et pour le plaisir seulement, pour eux-mêmes, pendant une cinquantaine d'années, se retrouvent au bout du compte détenteurs d'une œuvre très cohérente. C'est le cas de Lou Bernstein, plus humble qu'Eisenstaedt, moins assuré, mais peut-être meilleur : ses récentes photos d'un ballet de dauphins dans un aquarium décollent de la banalité du sujet. Eisenstaadt se trouve à la croisée d'Erich Salomon et de Robert Doisneau, entre le regard acéré sur le monde des affaires et la capture de petits faits sympathiques. Il montre aussi en quels endroits l'image du nazisme s'est cristallisée, avant terme, et comment elle peut aussi renaître, à court terme.

Au quatrième étage du Whitney Museum, à l'occasion de la Biennale, on présente une sélection de photos américaines nouvelles : Misrach, Ollman, Callahan, tous les « suivants » de Meyerowitz dans un retour massif de la couleur ; un autoportrait travesti assez fin de Robert Mappelthorpe, qui a eu le loisir d'examiner ceux de Molinier, et les dernières photos peintes de Duane Michals, qui doublonne la photo par le dessin, et sur des thèmes (couteau, corps masculin...), mais ce n'est toujours pas probant.

C'est au Museum of Modern Art qu'on trouvera la plus jolie exposition du moment, American Children, toute courte, rapide, mais pleine d'instants forts, d'émotion, de densité. Une soixantaine de photos d'enfants américains, de Lewis Hine à Robert Frank : un enfant qui grelotte seul, dans une foule, par Louis Faurer, ou cet autre enfant pensif, aux pieds nus, dans une salle d'attente d'hôpital, par Esther Bubley.

L'exposition permanente de photographies au MOMA, qui doit faire l'objet de mouvements, de changements, pour des problèmes de conservation, n'est pas rattachée à un propos comme *Mirrors and Windows*, mais elle ne barre pas le plaisir simple de regarder des images. Un ours blanc émerge de la brume, à quelques centimètres du photographe, qu'on imagine en équilibre sur une plaque de glace et le titre de la photo vacille entre le « *still life* » (nature morte) et le « still alive » (encore vivant). On retrouvera l'ours quelques heures plus tard derrière une vitrine du Natural History Museum...

La question qui se pose, en fin de parcours, c'est : comment être photographe, aujourd'hui, à New-York, sans être écrasé par l'ombre de Robert Frank ou de William Klein ?

HERVÉ GUIBERT.

(Lire, page 18, la suite du reportage.)

★ **Witkin Gallery, 41 East 57th Street (fermé le mardi)**

★ **Light Gallery, 724 Fifth Avenue**

★ **Photograph, 724 Fifth Avenue**

★ **Castelli, 4 East 77th Street (fermé le dimanche)**

★ **I.C.P., 1130 Fifth Avenue.**

★ **Museum of Modern Art, 11 West 53rd Street, « American Children » (jusqu'au 29 mars).**

★ **Whitney Museum Madison Avenue, at 75th Street. Biennale 1981 jusqu'au 5 avril (fermé le lundi)**

Photos à New-York

Les flashs d'Anne

ANNE DAY, day comme le jour, a vingt-six ans, née à Philadelphie, de parents bourgeois moyens, beaucoup de frères et sœurs, un beau visage carré, bien dessiné, des yeux sombres, et l'amour pour une grand-mère de quatre-vingt-quinze ans qui s'est mise à fumer à l'âge de soixante-quinze ans. Elle la photographie, au lit, partout, en train de râler, ou dans un grand rire soudain, elle ne la fait jamais poser. Elle la photographie depuis dix ans et espère faire un jour un livre de ces photos. Anne est devenue photographe, après des études de peinture, parce qu'elle ne se sentait pas assez douée pour la peinture.

Anne est photographe free-lance, toujours en attente d'un coup de fil, d'une commande, une coktail-party ou un meeting de politiciens à Chicago, des snap-shots pour un journal de potins, des petites factures.

Anne tire elle-même ses photos, elle a installé une chambre noire dans un placard, et elle s'y enferme, dans l'odeur un peu âcre des bains chimiques, à la tombée de la nuit, avec son téléphone et son poste de radio, jusqu'à 6 heures du matin parfois, car elle n'aime pas être ainsi enfermée dans le noir quand les autres s'activent dans la lumière.

Comme beaucoup de photographes, qui sont forcés d'accepter tout et n'importe quoi pour vivre, Anne se plaint de ne plus avoir le temps de travailler pour elle. Un éditeur lui a demandé de réaliser les photos, en noir et blanc et en couleur, pour un livre sur la Library of Congress à Washington, un travail laborieux et humble qui consiste à reproduire, le plus piqué possible, le plus fidèlement possible, des détails d'architecture, de frises peintes.

Mais Anne profite de ses séjours à Washington pour retrouver sa grand-mère, qui vit dans les environs. Son travail professionnel pourrait un jour devenir son travail personnel, avec la bonification du temps, et avec le recul : ses photos au flash des coktail-parties ne sont pas moins bonnes que celles de Larry Fink ou de Tod Papageorge, et ses photos d'architecture ont une qualité graphique étonnante.

Hugh Crawford, qui n'est pas le petit-fils de Joan, a le même âge qu'Anne, lui aussi photographe. Timide et se rattachant facilement à la théorie, l'affectant même, pour aborder la photo, ce grand admirateur de Meyerowitz montre un travail impeccable, en couleur, format 6×6, des portraits de visages ingrats, qui rappellent parfois ceux que choisissait Arbus, et surtout les couleurs clinquantes, flashées en plein jour, des manèges de fêtes foraines ou des stations-service désertes. On pense aux nuits d'Ollman. Mais dans le travail en noir et blanc, plus secret, plus tâtonnant, peut se cacher, déjà, une photo superbe, comme cette jeune fille en décapotable, les cheveux au vent, mais dont l'arrière-plan laisse émerger, comme de son imagination, une maison fantôme...

To make money

Ni Anne Day ni Hugh Crawford ne sont exposés dans les galeries new-yorkaises, ils ont bien dû, sans doute, un jour ou l'autre, y présenter leur travail, et ils devront y retourner plusieurs fois avant qu'une porte s'ouvre vraiment. Le marché américain de la photographie laisse rarement une chance aux jeunes photographes inconnus : on découvre William Klein après vingt-cinq ans d'aveuglement, et le travail des « galleristes » consiste à aller dénicher auprès des photographes mourants, ou auprès de leurs veuves, ces fameux vintage-prints, tirages d'époque, souvent d'une bien mauvaise qualité, et que le photographe lui-même aurait reniés, mais qu'ils pourront vendre entre 1 000 et 2 000 dollars, parfois plus.

Il y a une expression américaine qui n'existe pas en France, et qu'on n'a absolument pas honte d'employer aux Etats-Unis, c'est : *to make money*, faire de l'argent. Qu'est-ce que vous faites comme métier ? Je fais de l'argent. Non, je ne suis pas faux-monnayeur, mais je fais de l'argent avec de l'argent, ou sans argent, *business is business*. Il faut voir ces hommes d'affaires de vingt-cinq ans se mettre à rougir comme des jeunes filles lorsqu'ils vous avouent qu'ils travaillent pour une compagnie d'essence.

On a découvert, aux Etats-Unis, qu'on pouvait faire de l'argent avec la photographie, que ces petits morceaux de vie ou d'espace suspendus pouvaient former un capital, être l'objet de transactions, de convoitises, de vols, d'expertises, bientôt de faux. La photographie est une matière comme une autre, et pourquoi échapperait-elle à la loi de l'argent ? La photographie aux Etats-Unis pour le Français profane qui ne fait qu'en recevoir des échantillons, par l'intermédiaire des magazines, représente le sommet, le *ad hoc*, le *nec plus ultra*, l'aboutissement pour l'Européen, la consécration, le modèle.

On vous demande ici : « *Est-ce que ça marche la photo en France ?* », et on vous répond : « *Ça commence, ça commence, oh, ce n'est pas encore l'Amérique, mais on va bien y arriver, nous faisons tout pour ça.* » Or, quand on se rend aux Etats-Unis, on s'aperçoit que la photographie a pris une tournure sinistre, moribonde, immobilisante. Il ne faudrait pas que la France tombe à son tour dans ce piège, dans cet emballement aveugle, dans cette frénésie vide, dans ce fétichisme banal. La photo est une chose qui se prend, puis qui se prend en main, qu'on froisse dans le journal, sur laquelle on peut rêver, ourdir de l'amour, des révoltes ou des désirs, sur laquelle on peut jeter des sorts. La photo aux Etats-Unis, c'est aussi cette carte postale en couleurs du cow-boy Reagan qu'on vend un peu partout, il ne faut pas l'oublier.

H. G.

Les enfants d'Helen Levitt



EN 1940, à New-York, dans les quartiers pauvres, à Harlem, dans la banlieue de Brooklyn, les enfants sont dans la rue. Ils jouent avec trois fois rien, masqués d'un morceau de papier, ils deviennent des gentlemen louches, puis ils se transforment en gangsters et en flics, ils se tuent, ils s'embrassent, ils se contorsionnent, ils se dénudent pour se doucher sous les geysers des lances à incendie, puisqu'une nouvelle loi le leur permet. Ils grimpent aux arbres comme de petits singes accrochés à la vie, ils inventent tous les drames, ils caricaturent les actions des adultes, et une femme est là pour les regarder, à distance, et pour capturer leur génie inconscient.

En 1940, Helen Levitt a vingt-deux ans. Elle vient de découvrir la photo, à travers une exposition de Cartier-Bresson, qu'elle n'a pas encore rencontré. « *Mon inspiration a été Henri*, raconte-t-elle. *J'ai vu quelques-unes de ses photographies, dans les années 30, dans des galeries, ici et là, je ne me souviens pas où. A l'époque, je n'avais pas d'ambitions particulières, je venais d'une famille pauvre de la banlieue de Brooklyn, j'avais arrêté mes études, j'étais une « drop out ». D'abord, je n'ai pas compris ce que je regardais, mais j'ai réalisé l'infini des possibilités. Ses photos m'ont révélé un moyen d'être en vie. Je devais trouver mon propre chemin.*

» J'ai commencé à travailler dans les quartiers pauvres, parce que là les gens vivaient leur vie dans la rue. Dans les quartiers riches, ils s'enferment dans les étages. Et, dans les quartiers d'affaires, ils courent trop vite. Je n'étais pas bonne pour le mouvement, j'étais meilleure pour les choses établies. Je m'asseyais sur les escaliers, je marchais beaucoup, seule, il y avait beaucoup à voir et beaucoup à photographier. Je n'avais pas de relations avec les gens, je restais à distance et je m'évanouissais dès que la photo était prise, vous savez comment travaille Henri.

» Depuis, New-York a beaucoup changé. Dans les années 40, les gens ne voyaient pas l'appareil photo. Maintenant tout le monde est conscient, tout le monde possède un appareil, et c'est très difficile de prendre une photo sans se faire remarquer. Les gens vous disent : « Vous allez mettre la photo dans un magazine, vous allez m'exploiter. » *Dans les quartiers pauvres, à cause de la drogue, on vous prend pour un espion de la police. Les gens deviennent agressifs. Il n'y a plus que dans les quartiers d'affaires qu'ils ne remarquent pas l'appareil, ils courent, ils n'ont le temps de ne rien voir.*

» Les adultes sont toujours assis ou debout. Les enfants prennent mille positions. Si j'ai eu cette attraction pour eux, ce n'est pas parce qu'ils sont mignons, comme on dit, mais parce qu'ils ne sont pas statiques. Ils ont des émotions, ils sont imaginatifs, actifs, ils jouent, et leurs relations s'inversent constamment dans le jeu, ils se masquent, ils s'assemblent par compositions. Aujourd'hui, les enfants jouent moins dans la rue, ils regardent la télévision. »

Vers la fin des années 30, Helen Levitt va trouver Walker Evans, qui a une trentaine d'années, pour lui montrer ses photographies *et lui demander* conseil, comme les jeunes photographes viennent maintenant la trouver. « *Nous sommes devenus amis*, raconte-t-elle, *et j'ai passé beaucoup de temps avec lui. Il m'a appris un grand nombre de choses, mais pas spécialement en photographie, il n'était pas un professeur. L'entendre parler d'art ou de littérature à ses amis était déjà une sorte d'instruction. Il ne travaillait pas beaucoup ; quand je l'ai connu, la plus grande partie de son œuvre était déjà accomplie.*

» Mais je l'ai accompagné quand il a eu l'idée de prendre des photos dans le métro. Nous étions assis l'un à côté de l'autre, et nous feignions de bavarder ; le fil du déclencheur était caché dans sa manche, il le tenait dans sa main et l'appareil pendait autour de son cou, comme une chose inactive. Maintenant, dans le métro, si vous vous asseyez en face de quelqu'un avec un appareil photo, il change aussitôt de place... »

Aujourd'hui, Helen Levitt vit seule dans l'obscurité d'un dernier étage, pas très loin de Washington Square, dans le quartier des antiquaires. Les photos sèchent entre les pinces, prêtes à être envoyées à des collectionneurs. « *Autrefois*, raconte-t-elle, *il n'y avait pas de marché de la photographie, et pas de pression pour ceux qui la pratiquaient. On était content quand on vendait une photo 5 dollars, mais ce n'était pas un moyen de survie.* »

Le chat est assoupi sur le canapé, Helen Levitt mange des graines de citrouille pour s'empêcher de fumer, elle n'aime pas parler de photographie, comme elle n'aime pas non plus les galeries de photo, dont elle a repoussé toutes les avances.

Après de nombreuses interruptions, découragée parce qu'on lui avait volé son matériel, ou ne trouvant pas assez d'énergie pour mener de front un travail dans l'industrie cinématographique et la photographie, Helen Levitt s'est remise à prendre des photos, en couleurs, toujours des scènes de rue. Mais cette fois la couleur prend une sorte de signification émotive et humaine, et échappe au graphisme extérieur, au colorisme pur. « *J'ai fait en couleurs la même chose qu'en noir et blanc*, explique-t-elle, *mais la couleur est plus facile. Avec elle on obtient plus de sensualité, elle donne immédiatement un matériel supplémentaire. Il y a certaines photos en couleurs que je ne prendrais pas en noir et blanc. Avec le noir et blanc, on a seulement la forme, le dessin et le sujet.* »

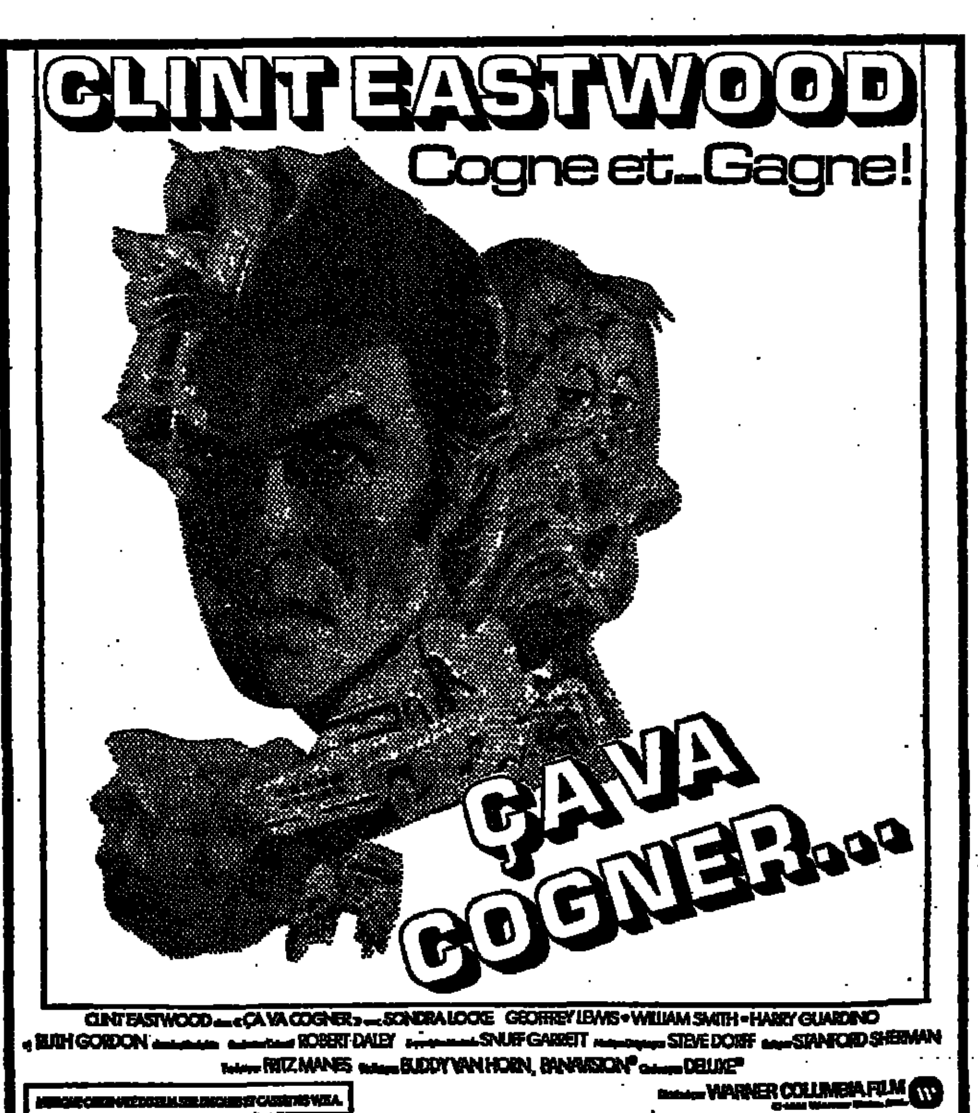
H. G.

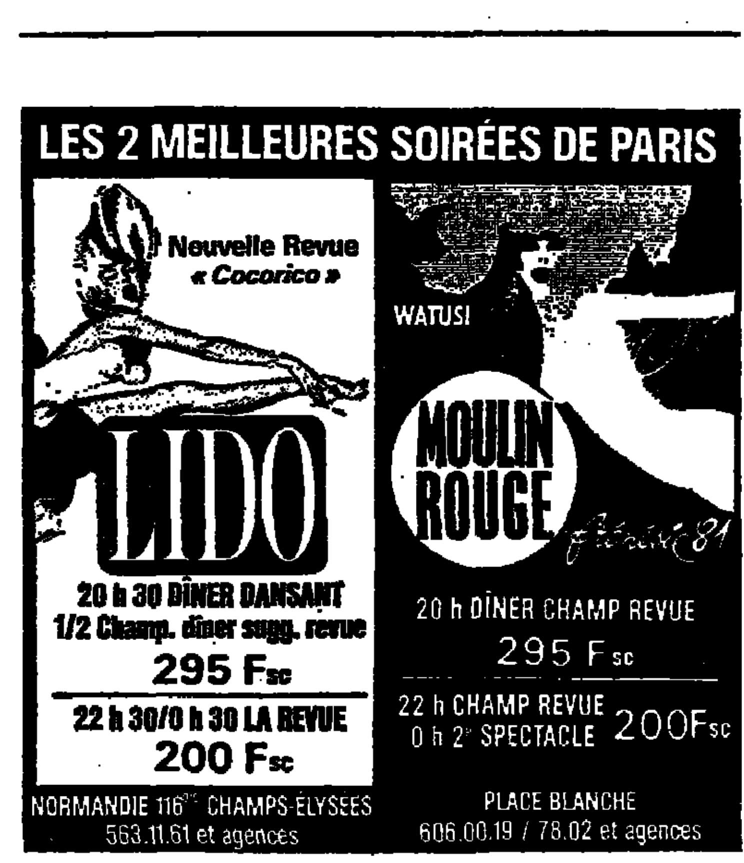
13 places seront offertes cette année à des artistes français âgés de 20 à 33 ans souhaitant passer de 1 à 2 ans à la Villa Médicis à Rome.

Les disciplines admises sont : la peinture, la sculpture, la gravure, l'architecture, la composition musicale, la création littéraire, la photographie, le cinéma, l'histoire de l'art moderne et contemporain, la restauration d'œuvres d'art.

Les candidatures sont à adresser du 27 avril au 8 mai 1981 inclus au **Ministère de la Culture et de la Communication**, Délégation à la Création, aux Métiers Artistiques et des Affaires Générales, Bureau de la Coordination, 53, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS.

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus à cette même adresse sur simple demande écrite.





LA COLLECTION IDEMITSU AU PETIT PALAIS

Derrière le monde des paravents

L'EXPOSITION du Petit Palais L'art du Japon éternel dans la collection Idemitsu est le fruit de l'heureuse rencontre, en 1974, d'André Malraux et de Sazo Idemitsu. Il semble que l'entretien fût très ouvert puisqu'il fut question du lavis, des ressorts des grosses affaires internationales, de Rouault, de l'honneur médiéval... Toujours est-il qu'au rendez-vous parisien qui fut alors pris la mort très récente de Sazo Idemitsu fait que ni l'un ni l'autre des deux hommes n'est présent. Comme si le destin avait adopté le bon ton de la tradition japonaise qui, en matière d'échange humain, dénie toute dignité à la « happy end ».

Du moins l'exposition est-elle là, livrée en grands et beaux paquets ficelés obliquement (transformables du reste en socles), avec ses cent soixante-quinze pièces, dont une bonne partie comprenant par bonheur les paravents — ici ambassadeurs les meilleurs de la collection — sera renouvelée à la mi-avril. Ce n'est évidemment qu'un choix fait par les responsables japonais dans l'immense ensemble réuni au musée Idemitsu, créé à Tokyo en 1966 On notera que les œuvres préférées de Sazo Idemitsu, les poteries de Karatsu et les calligraphies et dessins de Sengai, prennent à la fin du parcours un accent de confidence, sans toutefois s'imposer.

Une scène et un mur

Les parties les plus fournies sont la peinture et les arts graphiques ainsi que les objets (surtout laques et bronzes). Bien entendu, il y aurait des lacunes s'il fallait prendre à la lettre l'expression « Japon éternel », qui figure dans le titre. L'absence de toute sculpture, par exemple. En fait, on s'est plu à citer un mot de Malraux, et rien de scolaire n'était envisagé. Un classement par genre s'installe tout de suite après une salle synthétique d'œuvres plus anciennes (jarre yayoi du troisième siècle, sutra du huitième siècle, excellent dessin, *les Quatre Dormeurs*, du quinzième siècle) Très vite, on arrive à ce qui va être la grande réussite de la présentation : les fameux paravents.

Les paravents occupent presque toutes les salles centrales, autorisant simplement quelques objets, très précieux, en vitrines, et ils parviennent à s'imposer au point de nuire aux peintures voisines. C'est qu'ils ont une autorité peu commune avec leur manière d'annexer le spectateur à leur monde fictif. Ils sont à la fois une scène et un mur ; un mur ouvert aux images comme peuvent l'être nos grands tableaux récitatifs, mais leur participation à l'architecture offre une particularité : une sorte de pouvoir absorbant.

Peut-être parce qu'il est mobile, ce mur-là n'a pas la fatalité d'une limite. L'espace qu'il suggère ne s'arrête pas devant vous à sa surface. Il semble avancer pour vous contenir. C'est déjà le cas, très tôt, pour le paysage de *Sesshu* (1420-1506), un peu fatigué mais très fraîchement observé, où le tronc d'arbre au bord de l'eau est si proche, avec l'eau si près, juste derrière l'oiseau qui passe, que vraiment vous ne les voyez pas à distance puisque vous éprouvez l'impression d' « y être ». Ainsi entendu, le paysage n'est pas une évocation mais une présence. Ou, plus exactement, votre présence communiquant avec une illusion spatiale si autoritaire et péremptoire que, pour une fois, vous oubliez votre distance.

L'exposition propose assez de paravents, surtout des dix-septième et dix-huitième siècles, mais aussi du dix-neuvième, pour révéler la variété des ressources du genre. Des *Huit vues du fleuve Hsiao-Hsiang*, de la province du Yunnan, en Chine (Chôkuan, dix-septième siècle), qui procède à un envahissement du spectateur par les brumes du lavis, et des vues plongeantes, presque aériennes, mais plus sèches, sur des rangées de conifères en altitude aux nuages conventionnels ourlant des scènes à personnages (les poètes immortels), le paravent s'adapte à diverses fins. Il peut vous mettre très simplement au ras d'un champ d'épis d'orge et de pavots (Kanô, dix-huitième siècle) ou décrire pour votre délectation les *Fleurs et plantes de l'automne* (Sotatsu, 1560-1630). Le classement par école, qui embrouille la chronologie, met de l'ordre dans les fonds d'or un peu sophistiqués mais d'une grande élégance où il faut admirer la rivière Uji, quelque peu ramenée au type même du décor-paysage japonais, dans sa pure convention graphique.

Les salles parées de paravents se succèdent avec bonheur : ici l'un des célèbres paravents *Aux Portugais*, presque en face, le *Théâtre d'Okuni* (fin du seizième siècle), la plus ancienne figuration de la scène du Kabuki. Le genre descriptif est encore illustré par des vues urbaines (Edo et Kyoto), alliant précision cartographique et aspect d'un riche décor. Il faudra apprécier une très rare *Bataille navale* (dix-septième siècle), à laquelle on pourra préférer le *Porte-kimono*, d'un auteur inconnu du dix-septième siècle, chef-d'œuvre puissant par l'ampleur de la nature morte portée au monumental avec une recherche de la sobriété bien caractéristique d'un style de vie pratiquant le raffinement le plus subtil.

C'est peut-être l'œuvre la plus surprenante, mais elle nous éloigne nettement du paravent d'ambiance naturaliste des premiers paysages. Cependant, la présence dans l'espace de ces admirables tissus, traités en frontalité, est aussi convaincante que celle des épaisses couches de nuées issues de l'art des Song. Si bien que le paravent, ustensile d'isolation, doté d'une grande importance pour l'« environnement », retrouve tous les problèmes de la peinture.

Précisément, il reste à réparer le tort que les paravents ont pu faire aux peintures, dont certaines étaient fort bien signées (Hokusai, Utamaro). Trois secteurs : les paysages, souvent remarquables, illustrent un des thèmes majeurs des paravents ; les « beautés » souvent brillantes : enfin, outre une série d'illustrations très soignées du *Roman du Genji*, par Tosa Mitsuoki (dix-septième siècle), on retiendra dans les dernières salles les dessins et calligraphies des lettrés et des moines zen.

En prime, un exercice : l'exposition contient plusieurs « trésors nationaux » non signalés dans le catalogue. De quelles œuvres s'agit-il ?

PAULE-MARIE GRAND.

(*) Petit Palais, jusqu'au 31 mai.

JACQUES PRÉVERT A LYON

Le rendez-vous des âges



25, rue du Premier-Film, Lyon-Montplaisir. La villa cossue, solide, avec ses ailes carrées, ses balcons de pierre, ses toits montant orgueilleusement vers le ciel que fit construire, en 1901, Antoine Lumière, bourgeois enrichi dans la fabrication des plaques photographiques, père de Louis et Auguste Lumière, qui inventèrent le « cinématographe », abrite, dans ses murs qui défient le temps, la Fondation nationale de la photographie. Sur le terrain avoisinant, s'élève la carcasse de l'atelier *que l'on connaît par le premier film tourné ici : la Sortie des usines Lumière.*

Cinématographe, photographie animée. Ce lieu historique sécrète un étrange enchantement. Bernard Chardère, délégué général de la Fondation, y a organisé une exposition « Jacques Prévert et ses amis photographes », inaugurée, le 12 mars, en présence de Pierre Prévert, sa femme Gisèle et sa fille Catherine, venus de Paris avec une délégation de l'amitié : Paul Grimault, des anciens du groupe Octobre et des photographes, bien sûr, comme Robert Doisneau, Willy Ronis, Gilles Erhmann, Giacomo Pozzi-Bellini, Jean Lattes, Pierre Jamet, dont les « images » sont présentées là, avec d'autres, dues à Brassaï, Izis, Alexandre Trauner, Emile Savitry, André Villers, Wols, etc. Pour un certain temps, le « château Lumière » est devenu le château de Jacques Prévert.

Jacques Prévert est partout, dans ces salles où les installations de panneaux modernes font bon ménage — c'est une des réussites de la Fondation que cette architecture mobile intérieure — avec la décoration préservée de la demeure au goût d'Antoine Lumière : lambris, cheminées de marbre, vitraux, *peintures murales. Il est partout,* au temps de sa jeunesse, rue du Château, à Paris, du groupe Octobre, de ses films, au temps de sa maturité. Si l'exposition a un itinéraire précis, bien organisé, on peut s'y promener aussi librement, comme si Jacques Prévert avait donné des rendez-vous dans tous les coins et à tous les âges de son existence.

L'ensemble ne joue pas sur la nostalgie, encore qu'on puisse éprouver, ici et là, un petit coup au cœur. Les spécialistes peuvent comparer les manières, les styles des photographies. C'est affaire de métier. Le simple promeneur y trouve un point commun : la chaleur humaine des « instantanés » (portraits de Jacques seul, ou scènes avec des copains) qui ont fixé des moments de vie auxquels on a l'impression de participer.

Tout cela est si naturellement vrai que des paroles semblent courir à une terrasse de café, au milieu d'une rue, devant une boutique d'autrefois qui, même si elle a été démolie, continue d'être présente. Les « paysages » où passa Jacques Prévert, où il fut photographié, ne meurent pas.

L'exposition viendra à Paris, plus tard, à la rentrée, mais le voyage à Lyon n'est pas si long, on peut le faire dès maintenant et, au bout, il y a le bonheur de rencontrer Jacques Prévert Pierre, son frère, son inséparable, a donné, pour le catalogue (illustré de cent photographies) des textes inédits, des renseignements biographiques, beaucoup de lui-même.

Allez voir, donc. Les frères Prévert sont une fête

JACQUES SICLIER.

Un parfum de dame en noir

« 1930, quand le meuble devient sculpture » : le titre de l'exposition est affriolant, qui trompe un peu. Il pourrait faire croire à plus de folie, à plus de contorsions, de bizarreries, d'inutile, sur fond de quelque *Vénus à tiroirs*, façon Dali. Ce n'est pas ce qui est montré au Louvre des antiquaires, mais du meuble, du vrai meuble, sérieux, construit, confortable, pas « dérangeant », au contraire. 1930 : on est dans l'optique, la ligne nette, précise, pure, dans un certain ordre d'assemblage, le contraire même du hasard et de l'improvisation, une sagesse, ou ce qui se voulait tel.

1930 : dire que le meuble devient sculpture, c'est dire qu'il participe d'une recherche formelle dans la foulée du cubisme et de l'abstraction géométrique, qu'une table peut être table sans avoir quatre pieds symétriques. Mais avant d'en venir là, ou plutôt pendant que certains en viennent là, d'autres sont ailleurs, qui maintiennent la tradition classique. C'est le grand Ruhlmann, un peu moins élégant que vers 1920, mais toujours précieux, toujours raffiné, toujours porté sur les bois rares et les incrustations d'ivoire. Et Dunand, et Iribe. Leurs meubles sont bien présentés, dans leur « milieu », un environnement de paravents et de panneaux en laque et or au décor animalier exotique, et avec des vases de Daum, ou une paire de chenets à tête de cobra.

∴

Puis c'est la rupture : un paravent incroyablement moderne d'Eileen Gray et Badovici ferme le chapitre, ou plutôt ouvre l'autre : celui de l'« esprit nouveau », dans la suite du pavillon de Le Corbusier, qui, à l'exposition des Arts décoratifs de 1925, avait été caché derrière une palissade ; avec les artistes regroupés dans l'Union des artistes modernes (UAM), architectes et décorateurs travaillant au coude à coude à l'environnement clair, lumineux, de l'homme de demain. Là le meuble est projection de plans, de lignes, dans l'espace, devient composition abstraite, devient sculpture, mais sculpture habitable ; il reste fonctionnel. 1930, c'est à ce moment-là que Pierre Chareau conçoit l'architecture intérieure et la décoration de la maison du docteur Dalsace, la fameuse Maison de verre, rue Saint-Guillaume.

Chareau domine cette partie de l'exposition (comme Ruhlmann dominait l'autre) avec ses coiffeuses articulées, ses jeux d'étagères, ses astucieux coffres de rangement, ses meubles constructivistes. Puis il y a Mallet-Stevens, l'architecte cubiste qui, comme Le Corbusier, ne négligeait pas ce qui allait entrer dans les volumes qu'il concevait, et André Lurçat, et Charlotte Perriand, l'associée de Le Corbusier : meubles en bois et métal chromé ou en aluminium et verre, en tubes et toile, pour le repos, la détente, le travail ; les exemples les plus célèbres sont là et aussi les lampes de bureau, les lampadaires, les appliques : très important, la source de lumière, vital dans la vie domestique.

∴

Tout cela est à situer, à imaginer dans des maisons blanches, aux espaces éclatés en mi-étages, en mezzanines, en passages, conçues elles-mêmes comme des sculptures, pourrait-on dire, celles qu'ils se sont construites pour eux-mêmes, pour les amis, pour une élite ; celles qui servent de décor aux films de Marcel L'Herbier.

Ces meubles-là auraient pu être édités en série, ils étaient pensés pour cela. Ils sont souvent restés uniques. Mais on les a repris plus tard, copiés, souvent si mal. — G. B.

(*) Louvre des antiquaires, jusqu'au 6 juin.

UNE SELECTION

cinéma

LES PARENTS DU DIMANCHE DE JANOS ROZSA

Découvert au dernier Festival de Cannes, à la Quinzaine des réalisateurs, un film hongrois, allègre et désespéré à la fois, sur une maison de redressement. A travers le portrait d'une adolescente, le procès, sans pitié, d'une certaine forme de charité.

VIVRE VITE DE CARLOS SAURA

La délinquance juvénile dans l'Espagne d'aujourd'hui. Vols à main armée, meurtres et amours sauvages. Inspiré d'une réalité, implanté dans le milieu prolétanen, le film de Saura va surprendre.

LE DOS AU MUR DE JEAN-PIERRE THORN

Description d'une grève, fin 1979, chez Alsthom à Saint-Ouen. Derrière la lutte sociale, la révolte individuelle, la recherche d'une autre façon de vivre. Du cinéma ni exactement militant ni simplement descriptif.

Le Concours, de Joe Oliantsky : en compétition, le plus sympathique couple d'acteurs de l'année.

Recherche, de Amir Naderi : un document dans la tradition de **Nuit et brouillard**.

Diva, de J.-J. Beneix : controverse autour d'un film-opéra.

théâtre

LA BETE DANS LA JUNGLE A SAINT-DENIS

Dans un labyrinthe de colonnes, de faux miroirs aux reflets peints, de portes et d'allées en pierre, glisse la démarche souveraine de Delphine Seyrig. Elle et Sami Frey, jouant avec le passé et le futur, annulent le présent, donnent vie à une histoire fragile.

Phèdre, à la Resserre, Cité internationale : le chant sublime de Josette Boulva ; **les Aviateurs**, au Fontaine : les ailes de la poésie et de l'humour ; **Edouard II**, à Gennevilliers : la sanglante saga d'un roi déraisonnable ; **Histoires de la forêt viennoise**, à Aubervilliers : contes sardoniques (jusqu'au 29). Et **la Cerisaie**, aux Bouffes du Nord : le chef-d'œuvre.

expositions

MODIGLIANI AU MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

(Lire notre article page 17.)

ROBERT MALAVAL A L'ARC

L'exposition avait été prévue en juin dernier. Elle avait été orchestrée par l'artiste autour des œuvres récentes, celles notamment réalisées à Créteil, en juillet. En août, Malaval se donnait la mort. Sous la désinvolture, sous le goût de présent, des paillettes, du rock... les ruptures perpétuelles, la marginalité, une sensibilité qui, depuis des années, annonçait une esthétique très actuelle.

GRAVURES DE MATISSE A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

Les cent cinquante estampes de la donation Jean Matisse à la B.N. Des œuvres de premier ordre, de toutes les époques.

Assur, Sumer, Babylone, au Petit Palais : un choix des œuvres du musée de Bagdad. **Gainsborough**, au Grand Palais : un Anglais du dix-huitième siècle, qui n'a pas fait que du portrait. **La Gaule de Constantin à Childéric**, au Musée du Luxembourg : la fin de l'Antiquité et l'aube du Moyen Age ; **L'Arbre**, au centre culturel de Boulogne-Billancourt : des arbres qu'on a peints, du dix-septième siècle à nos jours.

musique

LE MONDE DE GYORGY LIGETI

Au moment où la vie musicale résonne des échos du **Grand Macabre**, il est intéressant de retrouver Ligeti dans sa musique de chambre, très différente. Point de meilleur guide que Pierre Boulez, qui interprétera, avec l'Ensemble intercontemporain, **Melodien, Ramifications**, le **Concerto de chambre** et ces deux étonnants « opéras sans livrets » : **Aventures et Nouvelles Aventures** (Opéra de Paris, le 29 mars, à 18 h 30).

BON ANNIVERSAIRE, M. SAUGUET ! AU CENTRE CULTUREL SUEDOIS

Sous ce titre, l'Association pour la collaboration des interprètes et des compositeurs et le Centre culturel suédois organisent une séance où le compositeur racontera ses souvenirs depuis les années 20, en les illustrant d'extraits de son œuvre, de films et de diapositives.

AU HASARD DES PROGRAMMES

Dans les abondants programmes parisiens, signalons, sans être exhaustifs, quelques concerts originaux : d'abord, le dixième anniversaire de la mort de Marcel Dupré, qui sera célébré par Rolande Falcinelli à l'orgue de la Madeleine (le 26) et par J.-J. Grünenwald à l'orgue du maître (Saint-Sulpice, le 31). Une délicieuse « schubertiade » associera Udo Reinemann et Noël Lee (Th. des Variétés, le 26). On pourra découvrir à Gaveau la pianiste Cynthia Raim, une jeune poétesse, prix *Clara-Haskil 1980 (le 28, à 17 h.)*. Le Quatuor de Prague, un des plus beaux d'aujourd'hui, joue Haydn, Janacek et un contemporain tchèque, Jindrich Feld (Radio-France, le 30), tandis que, aux Champs-Elysées, revient le « Segovia de la harpe », Nicanor Zabaleta (le 30). Et le pianiste soviétique Victor Eresco joue Chopin à Gaveau (le 1er avril) pendant que Eliehu Inbal dirige l'immense Symphonie **« Résurrection »** de Malher, avec le NOP (Nouvel Orchestre philharmonique), B. Finnilä et J. Chamonin (Champs-Elysées, le 1er avril).

Musique contemporaine catalane (UNESCO, le 25) ; Vivaldi, par l'Orchestre de chambre Lamoureux (Pleyel, le 28, à 12 h. 30, 15 h. 30 et 18 h. 30) ; **Cosi fan tutte** (Toulouse, les 27 et 29 mars, les 3 et 5 avril) ; Bach, Brahms, par S. Jacobson, piano (salle Cortot, le 27) ; **le Barbier de Séville** avec M. Caballe (Nice, les 27 et 29) ; Lutoslawski, Mozart, Weber, Mendelssohn, par l'Orchestre national, dir. N. Marriner (Champs-Elysées, le 28, à 17 h. 30) ; **le Roi d'Ys** (Nantes, les 28 et 31 mars, les 3 et 5 avril) ; Jean Langlais (N.-D. de Paris, le 29, à 17 h. 45) ; Orchestre de Lille, dir. J.-Cl. Casadesus, avec S. Mintz (Tourcoing, le 29, Lille, les 30 et 31) ; Rencontres de chant choral (Maison de la culture de Bobigny, le 29, de 15 à 20 h.) ; N. Denize (Athénée, le 30) ; l'Itinéraire : créations de Xenakis, Rossé, etc. (Centre Pompidou, le 30) ; **Requiem** de Berlioz, dir M Soustrot (Saint-Roch, le 31) ; **Suites de Bach** par P. Tortelier (Chapelle royale de Versailles, le 1er avril) ; Ensemble 2e 2m, dir. M. Decoust · Dusapin, Boulez, Hespos, Dyer (Centre Pompidou, le 1er avril) ; **Requiem** de Cimarosa (Boulogne - sur - Seine, 22, rue de la Bellefeuille) : Non-stop du Centre européen de la recherche musicale (Université de Metz, le 1er avril, de 16 à 24 h.).

danse

DON QUICHOTTE A L'OPERA DE PARIS

Les vertus de l'espagnolade dans la tradition du ballet romantique.

LE BALLET DU RHIN A STRASBOURG

Camille, une adaptation piquante de « la Dame aux camélias » par la dynamique chorégraphe américaine Ruth Page, et **Fantasmes**, de Jean Sarelli, sur une musique de Bruckner.

Trois *créations* du Ballet de Wallonie, à Charleroi : **Yerma**, d'après Lorca : **Oniroplex** et **Habanera**, chorégraphies de Jorge Lefevre.

Danse contemporaine. Tournée J.M.F. : le Groupe de recherches théâtrales de l'Opéra à Soissons, Compiègne et La Rochelle ; « Performances » au Centre américain du boulevard Raspail : Diane Frank et Deborah Riley venues de chez Douglas Dunn (31 mars, 1er et 2 avril) ; Françoise Dupuy, Dominique Petit, Jean Pomarès et leurs invités au Théâtre Présent : **Page à page**, par le groupe Kaleïdanse, au Palais des glaces (pour les petits et les grands aussi).

variétés

BOB BERKY AU PALAIS DES GLACES

Pour la première fois en France, le mime et clown américain Bob Berky : un monde clownesque partagé étrangement avec le public (22 h. 30).

GUY BEDOS A BOBINO

Prolongations du spectacle de Guy Bedos jusqu'au deuxième tour de l'élection présidentielle. Ainsi Guy Bedos pourra-t-il commenter librement et au jour le jour la campagne présidentielle.

AVIGNON



Le Festival d'Avignon se tient du 7 juillet au 2 août : la date *traditionnelle a été avancée pour ne pas laisser aux étudiants de la région le temps de partir en vacances*. Le programme a été annoncé le 24 mars à Avignon et ce mercredi 25 à Paris.

● **QUATRE LIEUX NOUVEAUX** sont ouverts (la cour de l'Oratoire, en revanche, a été prêtée au « off. » le Lucernaire le prendrait en charge) : à Villeneuve, le Tined, où **Hans Peter Cloos** crée **Susn**, d'Achtenrbusch, et le Cloître du cimetière, où il y aura de la **danse** avec successivement Caroline Marcadet, Dominique Petit, Jean-Claude Galotta, puis du théâtre : **Titus Andronicus**, par **Bruno Boeglin**.

A Avignon, la cour de la faculté des sciences confiée à **l'Attroupement**, puis à **Laura Dean** et à sa compagnie de **danse**, et la petite cour du Palais, où, à 19 h., les trois compagnies chorégraphiques du Cloître du cimetière présenteront de courts spectacles. Au même endroit : lectures et poèmes par les **comédiens-français**, spectacle **burlesque** par les comédiens de Daniel Mesguich, chansons et, en feuilleton, **l'Odyssée**, qui sera donnée en continuité toute une journée et une nuit au Verger par **Bruno de La Salle**.

● Le Festival *élargit* l'accueil de **TROUPES ETRANGERES** : **Sister Suzy Cinéma**, comédie musicale de **Lee Breuer** (coproduction France-Culture) au Théâtre municipal, où **Pina Bausch** présente deux programmes : **Kontakthof** et **Ein Stuck**, puis le groupe italien **Ouroboros** met en musique **Mademoiselle Julie**. Aux Carmes, *le Théâtre de Bochum* avec **Woyzeck**, par **Karge** et **Langhoft**. Sous chapiteau, le groupe anglais **Foots Barn** présente son *répertoire* (**Hamlet**, **le Roi Arthur**, etc.). Aux Célestins, **le Tiouz de Leningrad**, avec ses spectacles pour enfants, et **la Comédie des erreurs**. A la Cour d'honneur, la troupe géorgienne **Roustaveli** avec **Richard III** et peut-être **le Cercle de craie caucasien**.

● **A LA COUR D'HONNEUR** : en alternance **Médée** avec la Comédie-Française, *par* **Jean Gillibert**, et **le Roi Lear** par **Daniel Mesguich**, puis deux programmes par le **Nederland Dance Ballet**.

AUX CARMES : **Andromaque** par **Stuart Seide**, et du théâtre musical : **la Muraille**, d'après Tankred Dorst, par **Alcina**, mise en scène du **Michel Raffaelli** (*coproduction France-Culture*)

AUX CELESTINS : **Ensemble Intercontemporain** (Xenakis, Birt Wistle, Holler) ; **Un conseil de classe très ordinaire**, par l'Aquarium ; **Yo la**, de Jean-Claude Eloy (coproduction France-Culture).

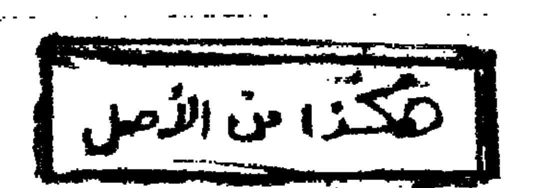
***BENOIT XII**, travaux d'acteurs* par les comédiens du Centre dramatique de Grenoble et par les élèves du cours de **Daniel Mesguich**.

PENITENTS BLANCS, **Winston Tong** et programme à venir ; **Condition des soies**, lectures, mimes et vidéo-théâtre par **Ligeon-Ligeonnet**.

● **EXPOSITIONS**, enfin, d'artistes régionaux avec performances, sous le titre « Midi et demi » à l'église des Célestins, à la chapelle des Cordeliers et à celle de l'Oratoire. Photos au Palais des papes, trois hommes de théâtre, trois photographes, expositions **Jean Vilar** dans sa maison, où fonctionne la **Vidéothèque**.

Le programme de **cinéma** sera défini au mois de mai. D'autre part, l'équipe du Festival espère avoir le temps d'organiser sa collaboration avec **Radio-France**. Les débats de France-Culture seront liés à ceux du **Verger**, *qui sera ouvert toute la journée*. La Maison du théâtre accueillera les groupements professionnels. Une série de tables rondes est *prévue sur le thème « La politique culturelle des collectivités locales »*.

Le Festival se terminera le 2 août à minuit sur le parvis du Palais des papes avec un **Concert de cloches** de David Mesconi et un feu d'artifice, le **Retour de la nature**.



Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h.; le samedi à 11 h.; entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h. ; galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LES REALISMES entre révolution et réaction, 1919-1939. Entrée : 12 F. Jusqu'au 20 avril (visite guidée : à 16 h. et 20 h., sauf mardi et dimanche).

PANAMARENKO. Le dirigeable aéromodeller. — Jusqu'au 4 mai.

ANDRE RAFFRAY. Dix paysages, onze paysagistes. — Salles d'art graphique. Entrée : 9 F. Jusqu'au 4 mai.

MICHEL SALOFF. Salon photo. 3e étage. Entrée : 9 F. — Jusqu'au 3 mai.

LA FETE EN LANGUEDOC. — Jusqu'au 12 avril.

LES INDIENS D'AMERIQUE DU NORD. — Jusqu'au 25 mai (à la Bibliothèque des enfants).

A VOS JEUX... des lignes, des formes, des couleurs. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 4 avril.

C.C.I.

DE METROS EN TRAMWAYS. — Conception de systèmes de transport pour des capitales régionales. Jusqu'au 30 mars.

DESSINS ET MODELES DEPOSES. — Jusqu'au 8 juin.

DIFFERENCES / INDIFFERENCE ? Handicaps et vie quotidienne. — Jusqu'au 8 juin.

B.P.I.

LA GRECE AU PRESENT. Photographies. — Jusqu'au 15 juin.

ALBERT CAMUS. — Jusqu'au 4 mai.

Musées

DONATIONS CLAUDE ROGER-MARX. — REVOIR CHASSERIAU. — PASTELS DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — JEAN FOUQUET. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 19 avril.

CAMILLE PISSARRO (1830-1903). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 12 F, le samedi 9 F. Jusqu'au 27 avril.

GAINSBOROUGH. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 3 avril. Jusqu'au 27 avril.

LA COLLEGIALE DE THANN. — Grand Palais (voir ci-dessus). Espace 404. De 10 h. à 18 h. Entrée libre. — Jusqu'au 31 mars.

SALON DES INDEPENDANTS. Les grands décorateurs de théâtre, de cinéma et de télévision. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (225-86-39). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 5 avril.

L'ART DU JAPON ETERNEL DANS LA COLLECTION IDEMITSU. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 mai.

SUMER, ASSUR, BABYLONE. Chefs-d'œuvre du musée de Bagdad. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 juin.

GENS DE GRECE. Découverte d'un patrimoine. — Musée de l'Homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Du 26 mars au 1er septembre.

LE ROI RENE (1409-1480). Décoration de ses chapelles intérieures. — Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-97-27). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; dim. : 3,50 F. Du 28 mars au 15 juin.

PEINTURES CHINOISES TRADITIONNELLES, 1975-1980. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 26 avril.

PEINTURE ET GRAVURE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 26 avril.

MODIGLIANI (1884-1920). Rétrospective. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Entrée : 10 F. Du 26 mars au 28 juin.

ROBERT MALAVAL - MICHELE ZAZA. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 avril.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales (collections du Mobilier national) : Portrait et société en France 1715-1789. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche 3,50 F.

LES METIERS DE L'ART. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; mercredi, de 12 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 27 avril.

LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIEVE. Deux mille ans d'art et d'histoire. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 24 mai.

L'HOLOGRAPHIE SUEDOISE. — Musée français de l'holographie, 4, rue Beaubourg (277-15-12). De 12 h. à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 mai.

EDOUARD PIGNON. Œuvre gravé. — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

GUSTAV VIGELAND (1869-1943). — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 30 mars.

VITULLO. Sculpteur argentin. — Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 7 F. Jusqu'au 18 mai.

A L'AUBE DE LA FRANCE. La Gaule de Constantin à Childéric. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. ; jeudi, jusqu'à 22 h. *Entrée : 9 F ; sam. : 6 F* (gratuite le 10 avril). Jusqu'au 3 mai.

LA MODE ET SES METIERS, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 octobre.

VALERY LARBAUD. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 13 h. à 17 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 12 avril.

OUVERTURE DU MUSEE DU CABINET DES MEDAILLES ET ANTIQUES. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus).

HENRI MATISSE. Gravures et monotypes. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 21 juin.

L'INSTRUMENT DE MUSIQUE POPULAIRE. Usages et symboles. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne, métro : Sablons) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche : 4 F ; jusqu'au 19 avril.

Centres culturels

STATUES DU MAUSOLEE DE SHI HUANG DI, premier empereur de la dynastie Qin. — Galerie d'art du Printemps, 64, boulevard Haussmann (4e étage, magasin Havre). Jusqu'au 28 mars.

L'EPOQUE DE LUCAS DE LEYDE ET PIERRE BRUEGEL. Dessins des anciens Pays-Bas. L'atelier des graveurs d'Amsterdam. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 12 avril.

PISSARRO, monde rural, art et politique (cinquante dessins, deux cents documents). — Centre cultu-

Dans la région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Portraits d'arbres, du dix-septième siècle à nos jours. — Centre culturel, 22, r. de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h. à 22 h. ; dim. de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 23 avril.

BRETIGNY-SUR-ORGE. Christian Jaccard. Repères 1969-1979. — Centre culturel communal, rue Henri-Douard (084-38-66), poste 415). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 18 avril.

ECOUEN. Ouverture de seize nouvelles salles au Musée national de la Renaissance. Château (990-04-04). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 15.

ENGHIEN-LES-BAINS. Hommage à Pierre Bertrand. — Centre culturel François-Villon, 32, avenue de Ceinture (989-85-89). De 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 19 h. Sam. et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 4 avril.

IVRY-SUR-SEINE. Lieux de l'imaginaire. Dessins de sculpteurs : Chavignier, Clareboudt, E.-Martin, Giacometti, Ipoustéguy, etc. — Théâtre, 1, rue Simon-Dereure. Sauf lundi, de 16 h. à 20 h. Jusqu'au 3 avril (Voir également Vitry.)

LE VESINET. Broderies civiles et religieuses du quinzième au dix-neuvième siècle. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 avril.

MEUDON. Georges Tcherkessof. Paysages de Meudon. — Musée municipal d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres. Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 19 avril.

PONTOISE. Quelques peintures du bord de l'Oise : Pissarro, Guillaumin, Piette, Daubigny, Bourges, Jimenez, Thornley, etc. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (032-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 26 avril. — Margaret Bolza. Tapisseries, peintures, dessins. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 19 avril.

SAINT-DENIS. L'histoire de Saint-Denis de 1870 à 1920. — Musée municipal, 8, place de la Légion-d'Honneur (820-63-83), poste 230). De 10 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'à fin juin.

VILLEPARISIS. Alain Péclard. — Centre culturel municipal Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-09). Jusqu'au 5 avril.

VITRY-SUR-SEINE. Lieux de l'imaginaire. Sculptures. — Galerie municipale, parc de la Mairie (680-85-20). De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 avril. (Voir également Ivry.)

Galeries

BOITES, PEINTURES, OBJETS SURREALISTES. Œuvres de Bellmer, Dominguez, Frideberg, Karskaya, Man Ray, etc. — Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 15 avril.

NEUF ARTISTES GRECS DE PARIS : Karavousis, Lakeridou, Maltezos, Pierrakos, Santantonio, etc. — Atelier-galerie Berthe, 7, rue Berthe (259-20-06). Jusqu'au 30 avril.

BORGEAUD - LAVEILLIER. — Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 25 avril.

SIEGES D'AFRIQUE DE L'OUEST - TAPISSERIES DU LESOTHO. — Galerie Frida, 9, rue du Dragon (222-57-02). Jusqu'au 21 mai.

TROIS DIMENSIONS. SEPT AMERICAINS : Artschwager, Humphrey, Lobe, Pitt, Schwartz, Shapiro, Torreano. — Galerie Gillespie, Laage, Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Du 28 mars au 2 mai.

LE PREMIER PRINTEMPS DE LA TAPISSERIE, 1945-1955. — La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 25 avril.

JACQUES FLECHEMULLER. Peintures 1979-1981 - **JEAN-PAUL PHILIPPE.** Sculptures 1980. — Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 25 avril.

ARSLAN. Œuvres politiques 1975-1979. — Galerie Jean Briance, 23-25 rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 15 avril.

AVE. 101 Names : Post-cards. — Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36).

YVES BAUMB. — Bar de l'Aventure 13, rue Mazarine (325-90-84). Jusqu'au 25 avril.

JULIUS BISSIER. Tempera, aquarelles, encres de chine. — Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-arts (326 97-07). Jusqu'au 25 avril.

BERNADETTE BOUR. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 18 avril.

ROLAND CAT. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 25 avril.

JEAN COCTEAU. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 3 mai.

PIERRE COMTE. Art espace : le projet horus. — Galerie A. Oudin, *28 bis, boulevard de Sébastopol* (271-83-65). Jusqu'au 2 avril.

BERTRAND DORNY. Gravures récentes. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 14 avril. — Bois et collages. — Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 14 avril.

FRANÇOISE DUMAYET. Peintures et dessins. — Galerie M. Kaganovitch, 66, boulevard Raspail (548-(354-73-49). Jusqu'au 4 avril.

ERBARDY. Sculptures. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 21 avril.

YANNICK FRANÇOIS. — Galerie Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 4 avril.

ELIZABETH FRANZHEIM. Œuvres récentes 1980-1981. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 4 avril.

MORIS GONTARD. Peintures, fusains. — Galerie P.-Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 15 avril.

GUERSHON. Œuvres récentes. — Galerie Aleph, 38, rue de l'Université (261-29-05). Jusqu'au 5 avril.

NIGEL HALL. Sculptures et dessins. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (563-13-39). Jusqu'au 30 avril.

MAURICE JULLY Œuvres récentes. — Espace 2, galerie P.-Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 15 avril.

RAFFI KAISER. — Galerie Noire, 20, rue Molitor (651-62-90). Jusqu'au 2 avril.

WILLIAM KLEIN. Cent photographies 1954-1980. — Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher (272-35-47). Jusqu'au 18 avril.

LANSKOY. — Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 4 avril.

LIPSKI. Peintures, dessins et vidéo. — Artériel, 13, rue André-del-Sarte (255-25-76). Jusqu'au 18 avril.

ISCAN. Aquarelles et petits formats. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Du 26 mars au 30 avril. — Peintures. — Galerie Taménaga, 18, avenue Matignon (266-61-94). Jusqu'au 30 avril.

JEAN LE GAC. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 22 avril.

MANCINI. Pastels. — Galerie C. Hemery, 3, place du Marché-Sainte-Catherine (272-66-93). Mars.

ALBERT MARQUET. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 30 avril.

FRANÇOISE MARTINELLI. Textures, transparences. — Galerie des femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 12 avril.

JACQUES MONORY. Ciels, nébuleuses et galaxies. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 30 avril.

PIERRAKOS. Dessins de Venise. — Le Roi des Aulnes, 159 bis, boulevard du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 15 avril.

ROTELLA. Œuvres récentes. — Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 4 avril.

PAT STEIR. New Paintings. — Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36).

SUBIRA-PUIG. Sculptures récentes. — Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 17 avril.

ARPAD SZENES. Gouaches et temperas, 1949-1980. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 15 avril.

THOMASSON. — Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 14 avril.

RENE THOMSEN (1897-1976). — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 9 mai.

GER VAN ELK. Grandes études. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 22 avril.

VOSTELL. Le mort qui a soif. Triptyque. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 21 avril.

COSTIS XANTHOPOULOS. Peintures, dessins. — Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 8 avril.

WATCHI. — Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Du 26 mars au 22 avril.

variétés

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 29, 16 h : Garret List.

BOBINO (322-74-84) le 30, 20 h. 45 : Groupe Street Boys.

BRASSERIE BOFINGER (272-87-82), les 27, 28, 21 h. 30 : Grallier, Le Lann, Cuinaz.

CARDINAL PAF (272-62-05), les 27, 28, 29, 21 h. : Ch. Billlow ; le 30, 21 h. : C. Rawley, E. Le Lann ; le 26, 21 h. : J.-L. Longnon.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 22 h. : O. Franc J. Quintet.

CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39), les 25, 26, 27, 28, 29, 21 h. 30 : R. Urtreger.

CENSIER C.C. (337-93-40), les 27, 28, 21 h. : Transit sonore.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 25, 27, 28, 20 h. 30 : J.-P. Celea, F. Couturier, F. Jeanneau ; le 26, 20 h. 30 : J.-L. Chautemps, J. Di Donato, F. Jeanneau, Ph. Mate ; le 31, 20 h. 30 : M. Portal, Workshop de Lyon ; (D., L.), 22 h. : Salsa Unit Orchestra.

DREHER (233-48-44), 20 h. : Walter Davis Junior, P. Michelot, K. Clarke.

DUNOIS (584-72-00) les 27, 28, 21 h. : Lol Coxhill ; le 29, 18 h. : Musiques pour Jo Maka ; les 30, 31, 21 h. : Fred Frith.

FOYER MONTORGUEIL (233-80-79), le 27, 21 h. 30 : Deba.

GALERIE OUDIN (271-83-65), les 26, 27 et 28, 20 h. 30 : G. Buquet, M. Courges, C. Barthelemy.

GIBUS (700-78-88), 22 h., le 25 : Reporter ; les 26, 27, 28 : Little Rosters ; le 31 : Gutura.

GOLF DROUOT (770-47-25), le 28, 22 h. : Rinolle.

HIPPODROME (205-25-68), le 26, 20 h. : Manu Dibango.

PALACE (246-10-37), le 28, 19 h. 30 : Sapho.

PALAIS DES ARTS (272-62-91), le 27, 20 h. 30 : J. Dawkins.

PETIT JOURNAL (321-26-59), le 25 à 21 h. 30 : B. Waters ; le 26 : Cl. Bolling ; le 27 : Watergate Seven + One ; le 26 : Swing Combo ; le 30 : New Jazz Bandar ; le 31 : Dixie Jazz Group.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), les 25, 26, 27, 28, 29 à 23 h. : Cl. Tissendier, A. Mattei, E. Tessier, J.-C. Jouy ; les 30 et 31 : Xoro Roxo.

QUATRE TEMPS (776-44-26), les 25, 26 à 21 h. : Eshale Duo et C. Clark ; les 27, 28 : S. Grey Big Band.

ROCK IN LOFT, le 27 à 21 h. : West Front, California Dream.

SHERATON, le 27 à 21 h. 30 : S. Grappelli, A. Jean-Marie, A. Cullaz ; le 28 : S. Grappelli, M. Huet, Wild Men Blues.

SLOW CLUB (233-84-30), le 28 à 21 h. 30 : les Strapontins ; le 31 : les Harlequis Rouges.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), le 29 à 17 h. : Doublephare.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 26 à 20 h. : Passe Mene.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Guy Bedos.

CASINO ST-MARTIN (208-21-93) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Pierre Péchin.

CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) (D. soir, Mar.), 21 h. 30, mat. dim. 17 h. : P. Ewen.

ESPACE GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim. 17 h. : F. Léa. — (L.), 22 h., dim. 20 h. 15 : Riqu-Pouchain.

EGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, le 28, 21 h. : J.-F. Quemener.

ESSAION (278-46-42) (D.), 18 h. 30 : Jacinta.

FORUM DES HALLES (297-53-47), 20 h. 30 : Plume Latraverse (dernière le 28).

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h., mat. dim. 17 h. : H.-F. Thiefaine (dernière le 29). — Le 31, 20 h. 15 : Francis Lemarque.

GYMNASE (246-79-79) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Coluche.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 15 : S. Joly.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir), 21 h., mat. dim. 14 h. 30 : Dalida. — Le 30, 21 h. : Jairo.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (D. soir, 21 h., mat. dim. 17 h. : Serge Lama. — Les 25, 28, 14 h., le 29, 10 h. 30 : Chantal Goya.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 20 h. 30 : B. Berky.

PALAIS DES SPORTS (828-40-48) (D. soir, L.), 21 h., mat. mer. 15 h., S. et dim. 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday On Ice.

RENAISSANCE (208-21-75), le 25, 26, 20 h. 30 : Ophelia.

THEATRE LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Popeck.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)



Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 25, 27 et 1er, à 19 h 30 : Don Quichotte ; les 26 et 28, à 21 h ; le 31, à 19 h 30 : le Grand Macabre ; le 29, à 18 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez (Ligeti).

SALLE FAVART (296-12-20), le 30 à 18 h 30 : Une heure avec Michèle Pena.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 25, 30, 31 et 1er, à 20 h ; le 1er, à 14 h : les Plaisirs de l'île enchantée ; les 26, 27 et 29, à 20 h 30 : la Mouette (dernières) ; *le 28, à 20 h 30 ; le 29, à 14 h 30* : Sertorius.

CHAILLOT (727-81-15) : Salle Gémier (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : les Pieds dans le plat ; Grand Théâtre, les 27, 28 et 31, à 20 h 30 ; le 29, à 15 h : Cirano di Bergerac.

ODEON (325-70-32), (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim., 15 h : Britannicus.

PETIT ODEON (325-70-32), (lun.), 18 h 30 : Détruire l'image.

T.E.P. (797-96-06), les 25, 27, 28, 31 et 1er, à 20 h 30 ; le 28, à 14 h 30 ; le 29, à 15 h : Tueur sans gages ; le 26, à 20 h : Films.

PETIT T.E.P. (797-96-06), les 25 et 28, à 20 h 30 ; le 29, à 15 h : Albrecht Röser ; le 31, à 20 h 30 : Peter Waschinsky.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33), (mardi). — Débats : le 25, à 19 h : L'explosion du biologique ; le 26, à 15 h et 20 h 30 : Pour Roland Barthes ; à 18 h 30 : Albert Camus ; le 27, à 20 h 30 : Autour de l'œuvre de G. Dumezil. — Musique : le 25, à 18 h 30 : Ligeti ; 20 h 30 : Centre européen pour la recherche musicale de Metz ; le 30, à 20 h 30 : Concert de l'Itinéraire, direction B. de Vinogradov.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), le 25, à 15 h. 30 : les 28 et 29, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne ; les 25, 27, 28, 29, 30 et 31, à 21 h. : Petit déjeuner chez Desdemone.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 25, 26, 27 et 28, à 18 h. 30 : Michel Portal ; les 31 et 1er, à 18 h. 30 : Ballet Opéra de Paris ; les 25, 26, 27, 28 et 1er à 20 h. 30, les 28 et 29, à 14 h. 30 : le Canard sauvage.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 25, 26, 27, 28 et 29, à 20 h. 30 : le 29, à 14 h. 30 : Cendrillon.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 18 h. : Elle lui dirait dans l'île ; II. (D. soir, L.) 22 h., mat. dim. 17 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca.

ANTOINE (208-77-71 (L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Potiche.

ATELIER (606-49-24) (D., L.), 21 h. : Les trois Jeanne.

ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 21 heures, mat. dim. 15 h. 30 : Cher menteur.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : La Cerisaie.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Diable d'homme.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), Mer., J., Mar., 20 h. 30 : Les dilemmes de la balance.

CARTOUCHERIE AQUARIUM (374-99-61) (D., L.), 20 h. 30, mat. Dim. 16 heures : Un conseil de classe très ordinaire. — Epée-de-Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. S. et Dim., 16 heures : Hernani.

CHEZ GEORGES (326-79-15) (D., L.), 20 heures : La voiture.

CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. Dim. 17 heures : Prévert Jacques, Breton André.

CINQ DIAMANTS (588-01-00) (D., L.), 20 h. 30 : Metropolitan Opéra.

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69). Grand Théâtre (D., L., Mar.) 21 h. : les Fiancés de K ou l'éternel masculin. — La Resserre (D., L. soir, Mar.) 20 h. 30, mat. L. 14 h. : Phèdre. — Galerie (D., L.) 20 h. 30 : Visitation de l'Inde.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Madame est sortie

COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (L.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Les Malheurs de Pantalon.

CROQ'DIAMANTS (272-20-06) (D.) 23 h. 15 : Passage Jouffroy.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Et ta sœur ?

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Deburau.

ESPACE GAITE (327-95-94) (D.) 21 h. 45 : Ivres pour vivre.

ESPACE MARAIS (271-10-19) (D., L.) 20 h. 30 : Glaces par Greta ; (D. soir, L.) 22 h., mat. dim. 15 h. : les Bonnes.

ESSAION (278-46-42) (D.) I : 21 h. : la Vie en douce.

FONTAINE (874-74-40) (D.) 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.

GAITE-MONTPARNASSE (281-00-11) (L.) 22 h., dim. 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; le 28, 17 h. 30 : les Amours de Jacques le fataliste.

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.

LE LIERRE (586-55-83) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 18 h. : Œdipe roi : le 29, 15 h. 30 : Désormais.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) Théâtre noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? : 20 h. 30, jours pairs, sauf le 26 : Mollybloom ; jours impairs : les Ecrits de Laure ; 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Pardon, M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : JAPABULE. — Petite salle, 18 h. 30 : *Parlons français.*

MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Garçon d'appartement.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Huis clos ; Pétition.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : On dînera au lit.

MICHODIERE (742-95-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Président.

MODERNE (874-10-75) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Rêveur.

SPECTACLES NOUVEAUX

Séances de bronzage sur les rives du Maubue (272-20-06), Croq' diamants, 20 h. 30 (25).

La Môme vert de gris (805-78-51), La Roquette, 20 h. 30 (25).

Cirano di Bergerac (727-81-15), Chaillot, 20 h. 30 (27) ; en italien.

L'Amour de l'amour (256-70-80, Théâtre du Rond-Point, 20 h. 30 (27).

Alarmes (328-36-36), Cartoucherie de la Tempête, 20 h. 30 (28).

Schweick dans la deuxième guerre mondiale (655-43-46), Malakoff, Théâtre 71, 21 h. (31).

MONTPARNASSE (320-89-90) I. (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., 17 h. 30, dim., 15 h. : Exercices de style ; du mer. au ven., 18 h. 45, sam., 15 h., dim., 17 h. 30, L., 21 h. : l'Evangile selon Saint-Marc. — II. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Pierrot d'Asnières.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 16 h. : l'Angleterre.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Un habit pour l'hiver ; le 30, 20 h. 30 : Rencontres : Quand l'opérette devient comédie musicale.

PALAIS ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques.

POCHE MONTPARNASSE (548-92-97) (D. soir, L.), 21 h., sam., 20 h. 30 et 22 h. 30, dim., 15 h. 30 : le Butin.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur sur la main.

STUDIO FORTUNE, les 26, 27, 21 h. : Pénélope ; le 28, 20 h. 30 : Roule pas ta caisse, tu perds tes planches.

STUDIO THEATRE 14 (539-88-11) 20 h. 30 : Antigone (dernière le 28).

T.A.I. THEATRE D'ESSAI (278-10-79) J., V., S., 20 h. 45, dim. 15 h., sam. 18 h. : l'Ecume des jours ; (Mer., D.) 22 h. : Journal d'un fou ; (D.) 19 h. : Saison en enfer.

THEATRE ADYAR (304-20-97) les 25, 27, 20 h. 30 ; les 30, 31, 14 h. 30 : l'Ecume des jours.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la *Chambre infernale.*

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Douze homme en colère.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.) 20 h. 30 : le Pique-assiette.

THEATRE DE MENILMONTANT (366-60-60) le 28, 18 h. 30, le 29, 15 h. : la Passion à Ménilmontant.

THEATRE MAIRE-STUART (508-17-80) (D. soir, L.) 18 h. 30, mat. dim. 15 h. : Liesl et Karl ; (D., L.) 21 h. : Tell Me.

THEATRE DE LA MER (589-70-22) (D., L.) 21 h., mat. sam. 17 h. : Ode maritime.

THEATRE NOIR (797-85-14) (L.) 20 h. 30, mat. mer. et dim. 15 h. 30 : Et cric et crac.

THEATRE DE PARIS (281-25-10) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 19 h. : Vu du pont.

THEATRE DE LA PLAINE (342-32-25) (D. soir L., Mar.) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Pinok et Matho (Tango avec la mort ou Hamlet et Hamlet)

THEATRE SAINT-GEORGES (878-74-37) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h et 18 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.

THEATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat dim 16 h. : Richard II

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : Fils de personne.

VARIETES (Mer., D. soir) 20 h. 45, mat. dim. 16 h. : l'Intoxe.

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL, *C.C.M. (961-25-29) le* 26, 14 h., les 27, 28, 20 h. 45, le 29, 17 h. : Ballets S. Keuten.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16) I. les 25, 27, 28, 20 h. 15, le 29, 17 h. : Histoires de la forêt viennoise (dernière) ; II. les 25, 27, 28, 20 h. 30, le 29, 16 h. 30, le 31, 19 h. 45 : l'Illusion comique.

BAGNEUX Eglise Saint-Hermeland, le 27, 20 h. 30 : A. Membrado, guitare.

BEZONS, Théâtre (982-20-88) le 27, 21 h. : Blue Big Band.

BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : la Nuit des rois.

BOURG-LA-REINE, CAEL (663-76-96) le 27, 21 h. : L. Rocheman.

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70) le 26, 21 h. : la Bonne Âme du Se-Tchouan.

CARRIERES-SOUS-POISSY, salle L.-Armand (974-78-24) le 28, 21 h. : le Deuil sied à Electre.

CHATENAY-MALABRY, Cinéma le Rex (661-14-05), le 27, 20 h 30 : Los Jaivas.

CHATILLON, *Salle des Fêtes (657-22-11), le 28, 21 h : M. Marin.*

CHELLES, CC (421-20-36), le 27, 20 h 45 : la Fureur du Paysan.

CHEVILLY-LARUE CC A. Malraux (686-54-48), le 26, 20 h 30 : le Testament du Père Leleu ; le 27, 21 h : Un nuage à la mer.

CHOISY, Théâtre P. Eluard (890-89-79), le 28, 21 h : S. Belloc. — Kiosque (852-27-54), les 26, 27, 28, 21 h 30, le 29, 18 h : Normal... Quoi !

CLAMART, CC J. Arp. (645-11-87), le 31, 20 h 30 : M. Le Forestier.

CLICHY, Arc (270-03-18), le 29, 16 h : Hooligans, Joint de culasse, rock. Théâtre Rutebeuf (737-59-50), le 29, 15 h : Majax.

COLOMBES, MJC (782-42-70), le 27, 20 h 30 : S. Holzer ; le 28, 20 h 30 : Llaima ; le 31, 20 h 30 : Dimitri, Clown.

CORBEIL-ESSONNES, MJC (496-27-69), le 31, 21 h : Holocaustum ou le borgne.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 27, 21 h : D'une rive à l'autre. Le 28, 21 h : Ketchup Richard, rock.

CRETEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-90-50) le 25, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : J.-P. Izquierdo (Schoenberg, Amy, Stravinski) ; le 29, 15 h. 30 : E. Davoust ; le 31, 20 h. 30 : Morte à Yonville. — M.J.C. Mont-Mesly (207-37-67) le 26, 21 h. : A. Bodak et E. Ferrer ; le 29, 21 h. : E. Ferrer.

FONTENAY-LE-FLEURY, C.C. P. Neruda (460-20-65) le 28, 20 h. 30 : Dernière séance.

FRANCONVILLE, Patinoire, le 25, 21 h. : Saxon.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) les 26, 27, 28, 20 h., le 29, 17 h. : Edouard II (dern. le 29).

LEVALLOIS, M.J.C., les 28, 29, à partir de 14 h. : Théâtre populaire d'intervention.

MASSY, CPB (920-57-04), le 27, 21 h. : l'Ecume des jours.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), les 25, 26, 27, 28, 20 h. 30 : le Bal.

NEUILLY, Théâtre Saint-Pierre (380-81-10), les 25, 26, 27, 14 h. 30 : les Femmes savantes. Les 30, 31, 14 h. 30 : le Médecin malgré lui.

LE PERREUX, CC des Bords de Marne (365-09-11), les 25, 26, 27, 28, 20 h. 30 : Colonel Cody.

POISSY, CAC (974-70-18), le 27, 21 h. : Rufus ; le 31, 21 h. : Anatole.

PLESSIS-ROBINSON, C. G.-Philipe (631-15-00), les 25, 26, 20 h. 30 : Loup, y es-tu ?

PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-01), le 27, 21 h. : Ballet-théâtre de l'Arche. Le 31, 21 h. : Rufus.

PORT-MARLY, salle Polyvalente, le 28, 20 h. 30 : Quiproquo.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-56), les 25, 26, 27, 28, 20h.30, le 29, 17 h. : la Bête dans la Jungle. Les 27, 28, 23 h. : Diamanda Galas.

SARCELLES, Forum des Cholettes (990-30-94), le 31, 21 h. : A mi-amour.

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (506-57-18), le 27, 21 h. : Courant d'air, jazz.

LES ULIS, M.J.C. (907-48-04), le 25, 21 h. : Jazzouillis Orchestra, le 27, 21 h. : Big Band de St-Arnould, le 31, 21 h. : Sliwa.

VERSAILLES, théâtre Montansier (950-71-18), les 27, 28, 21 heures : l'Azalée.

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 26, 21 heures : Ballet-théâtre français de Nancy. Le 28, 21 h. : Dimitri.

VILLENEUVE-ST-GEORGES, théâtre municipal (389-21-18), le 27, 21 h. : Bill Deraime.

VILLEPREUX, théâtre du Val-de-Gally (462-49-97, le 29, 17 heures : Rufus.

VINCENNES, théâtre D.-Sorano (374-73-74) (J., D. soir, Mar.), 20 h. 30 ; mat. Dim., 17 h. 30 : Instructions aux domestiques.

VITRY, théâtre J.-Vilar (680-85-20), les 27, 28, 29, 21 heures : Caserta-Pomares.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (Dim.), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi. 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar. 22 h. 45 : La Revanche de Nana.

BLANCS MANTEAUX (887-15-84) (L.), 20 h. 15 : Areuh = Mc2. 21 h. 30 : A. Valardy. II. 20 h. 15 : Tribulations à Chicago. 21 h. 30 : Poulet frites. 22 h. 30 : Refrains.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois. 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. 22 h. 30 : La Jacassière. II. J., V., S., 23 h. 15 : Camisole blues.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 21 heures ; Le Grand Vide sanitaire.

COMEDIE DE PARIS (281-00-11 (D.), 20 heures : A. Révérend. 21 h. 15 : La grande Shirley. Les 30, 31, 22 h. 15 : B. Deraime.

LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : Le grand écart. 21 h. 30 : J. Rigaux. 22 h. 30 : Duo Saint-Ferry.

COUPE-CHOU (272-01-73) D., L.), 20 h. 30 : Le Petit Prince.

DEBARCADERE (607-79-39) (D., L.), 21 h. 30 : A. Cuniot.

L'ECUME (542-71-16), 20 h. 30, le 25 : Lamouret et Labro, les 26, 27, 28. Le 26, 22 heures : A. Mortefontaine.

LE FANAL (233-91-17), 20 heures : La chasse est ouverte. 21 h. 15 : Le Président.

LUCERNAIRE (544-57-34) (Dim.), 22 h. 30 : Ch. Sauvolle.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I. : 21 h. : Phèdre à repasser. 22 h. 55 : Le Concerto déconcertant. II. (D.) Poupette Pompon. 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.

POINT VIRGULE *(278-67-03) (D., L.)*, 20 h. 30 : Tranches de vie.

SELENITE (354-53-14) (Mer., Mar.), 20 h. 15 : Les Vautours. 21 h. 30 : Génération Hollywood.

SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h. 30 : Amours noirs, humeurs tendres. Le 29, 20 h. 30 : Tierra caliente.

SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 22 heures : Le Troisième Jumeau.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir. 21 h. 30 : Ma vie est un navet. 22 h. 30 : Mélodie en duplex. V., S., 23 h. 30 : P. Chevalier.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 15 : Les Jumelles. 21 h. 30 : Bonjour les monstres (dern. le 28). 22 h. 30 : l'Amour en visites.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.). 20 h. 30 : Y'a des grillons dans le foyer. 22 h. 30 : J.-Cl. Asselin, J.-Y. Lacombe.

Danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 31, 21 h : D. Frank, D. Riley.

RANELAGH (825-20-09), le 27, 20 h 30 : Bharata Natyam.

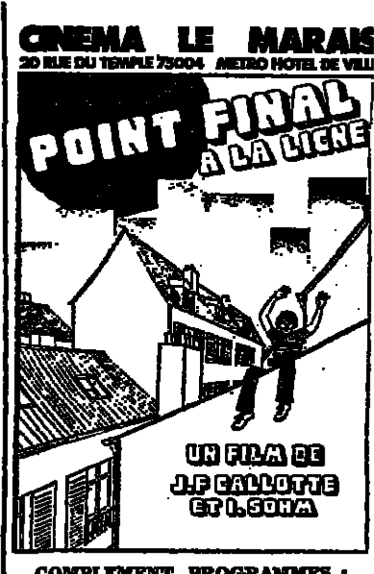
ROQUETTE *(805-78-51)*, le 25, 20 h 30 : Cie Tamar.

THEATRE 13 (589-05-99), les 27, 28, 20 h 30 ; le 29, 15 h : Indépendanse.

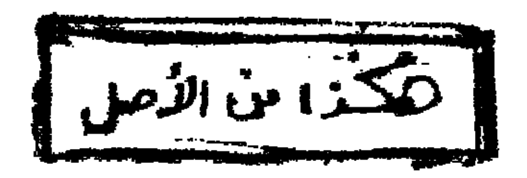
THEATRE PRESENT (203-02-55), le 25, 20 h 30 : O. Cougoule ; le 26, 20 h 30 : Pomares-Hess ; le 27, 20 h 30, le 28, 17 h : F. Dupuy ; le 28, 20 h 30, le 29, 17 h : D. Petit.











Cinéma

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 25 MARS

15 heures : Le dernier round, de B. Keaton ; 19 heures : Les mains d'Orlac, de R. Wiene ; 21 heures : Mon île Faro, de I. Bergman ; 21 h. : (petite salle) 10° 5 à l'ombre, de A. Massonneau ; Déroutés, de D. Goldschmidt ; Une simple histoire d'amour, de B. Loyal.

JEUDI 26 MARS

15 heures : Le montreur d'ombres, de A. Robison ; 19 heures : Hold-up en plein ciel, de M. Robson ; 21 h. : Inspecteur de service, de J. Ford.

VENDREDI 27 MARS

15 heures : La Mandragore, de R. Oswald ; 19 heures : l'Homme au masque de verre, de G. Green ; 21 heures : Folies Bergère, de R. Del Ruth.

SAMEDI 28 MARS

15 heures : Raskolnikoff, de R. Wiene ; 17 heures : Le jeune cinéma français : films de l'école de Vaugirard ; 19 heures : Le manteau, de G. Kozintsev et L. Trauberg ; 21 heures : Deep-end, de J. Skolimowski.

DIMANCHE 29 MARS

15 heures : Le docteur Mabuse, de F. Lang ; 19 heures : Mamito, de C. Lara ; 21 heures : Festival pan africain de la culture, de W. Klein.

LUNDI 30 MARS

Relâche.

MARDI 31 MARS

15 heures : Homunculus, de O. Rippert ; 19 heures : Toute une vie, de G. Ucicky ; 21 heures : Le testament du docteur Mabuse, de F. Lang.

BEAUBOURG (276-55-57)

MERCREDI 25 MARS

15 h. : La révolte des Prétoriens, de A. Brescia ; 17 h. : Semaine du cinéma tunisien : le Métayer ; Petite histoire d'œufs ; Seuils interdits ; Mon village, un village parmi tant d'autres ; 19 h. : Goha « le Simple », de J. Baratier.

JEUDI 26 MARS

15 h. : Semaine du cinéma tunisien : Rhapsodie berbère ; Carthage l'éternelle ; Kairouan, la médina de Tunis : un défi ; 17 h. : l'Ile du bout du monde, de E. T. Greville ; 19 h. : l'Etudiant de Prague, de H. Galeen.

VENDREDI 27 MARS

15 h. : El Jefe, de F. Ayala ; 17 h. : El Cochecito, de M. Ferreri ; 19 h. : Berlin, symphonie d'une grande ville, de W. Ruttmann.

SAMEDI 28 MARS

15 h. : Accusé, levez-vous, de B. Dearden ; 17 h. : les Kidnappers, de P. Leacock ; 19 h. : Scotland-Yard prend sa revanche, de G. Glaister ; 21 h. : M. le Maudit, de F. Lang.

DIMANCHE 29 MARS

15 h. : Entre le ciel et l'enfer, de A. Kurosawa ; 17 h. : Défis à Scotland-Yard, de A. Davis ; 19 h. : Scotland-Yard triomphe, de R. Tronson et G. Flemyng ; 21 h. : la Mouette, de M. Bellocchio.

LUNDI 30 MARS

15 h. : Racines, de B. Alazraki ; 17 h. : la Main dans le piège, de L. Torre-Nilsson ; 19 h. : les Trois lumières, de F. Lang.

MARDI 31 MARS

Relâche.

Les exclusivités

ACCROCHE-TOI, J'ARRIVE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

ALICE DANS L'ESPAGNE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA BIDASSE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

BLUE BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

BRUBAKER (A., v.o.) (*) : Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18).

ÇA PLANE, LES FILLES (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75).

CELLES QU'ON A PAS EUES (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. Sp.

C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp.

CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : U.G.C. Marbœuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE CHENE D'ALLOUVILLE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

LE CHINOIS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).

LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Rex, 2e (236-83-93), Montparnos, 14e (327-52-37).

LE CONCOURS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Saint-Germain Village, 5e (634-13-26), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassien, 14e (329-83-11).

LE CONTRAT DE MARIAGE (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES FILMS NOUVEAUX

ÇA VA COGNER, film américain de Buddy Van Horne. — V.O. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.F. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Passy, 16e (288-62-34).

EST-CE BIEN RAISONNABLE ? film français de Georges Lautner. - Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE DOS AU MUR, film français de Jean-Pierre Thorn. - Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

L'INFIRMIERE A LE BISTOURI FACILE, film italien de Michel Massimo Tarantini. — V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86).

LA FILLE PRODIGUE, film français de Jacques Doillon. - Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (354-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

JAM DOWN, film français d'Emmanuel Bonn. - Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LES PARENTS DU DIMANCHE, film hongrois de Janos Rozsa. — V.O. : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

POINT FINAL A LA LIGNE, film français de Jean-François Gallotte et Irène Sohm. - Marais, 4e (278-47-86).

PSYCHOTRONIC MAN, film américain de Jack M. Sell. - Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UN PETIT CERCLE D'AMIS, film américain de Rob Cohen. - V.O. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VIVRE VITE, film espagnol de Carlos Saura. - V.O. : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82). - V.F. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

OUVRIER 80, reportage collectif polonais (à partir de vendredi). - V.O. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), H. sp.

LA DAME AUX CAMELIAS (*) (Fr.-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Murat, 16e (651-99-75), Athéna, 12e (343-00-65), Wepler, 18e (380-70-00).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Forum-Cité, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

DYNASTY (Chin.-Taiwan, v.f.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

EUGENIO (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67).

FAME (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA FIANCEE DE L'EVEQUE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

FLESH GORDON (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) H. Sp., Athéna, 12e (343-00-65) H. Sp.

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (634-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11), Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

HURLEMENTS (A., v.f.) (*) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE LAGON BLEU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : Mistral, 14e (539-52-43).

LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

LE MONSTRE QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) (*) : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-45), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LES MOTOS SAUVAGES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

PALERMO (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15), Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PSY (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97).

LA PUCE ET LE PRIVE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52).

RAGING BULL (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23) UGC Marbeuf, 8e (225-18-45), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Helder, 9e (770-11-24) Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

RECHERCHE (Iran), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.), Panthéon, 6e (354-15-04).

LE ROI DES CONS (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Secrétans, 19e (206-71-33).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

RUDE BOY (Ang.), v.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac-Olympic, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.) (**), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SHINING (A.) (**), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34).

SUPERMAN II (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA TERRASSE (It.), v.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

THE ROSE (A.), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TROUPEAU (Turc), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44).

UNE SALE AFFAIRE (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), UGC Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), Caméo, 9e (246-66-44), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.), Studio Raspail, 14e (320-38-98).

UN MAUVAIS FILS (Fr.), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

VENDREDI 13 (A.) (**), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnos, 14e (327-52-37).

LA VIE DE BRIAN (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-57-34), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Tourelles, 20e (364-51-98).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A.), v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

Les grandes reprises

AMERICA, AMERICA (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.

LES ASSASSINS DE L'ORDRE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).

BABY DOLL (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.

LE BAL DES VAMPIRES (A.) (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17), U. G. C. Marbeuf, 8e (225-18-45), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). — V.f. : Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A.), v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46).

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).

CARABINE NATIONALE, (Esp.), v.o. : Denfert, 14e (321-41-01).

LES 101 DALMATIENS (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Grand-Pavois, 15e 554-46-85).

LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.), v.o. : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Olympic, 14e (542-67-42).

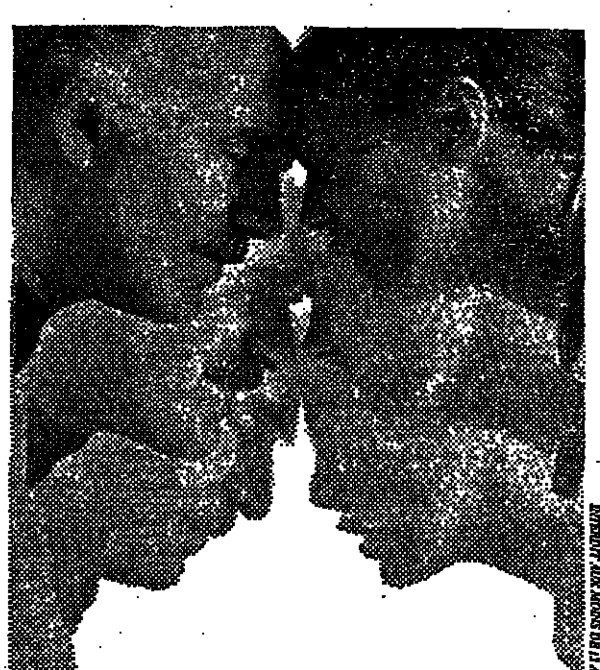
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It.), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LA CONSEQUENCE (All.) v.o. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DELIVRANCE (A.) (*), v.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LE DIBBOUK (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).





Cinéma

EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FANTASIA (A., v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
L'IDIOT (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LENNY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
LE PARRAIN N° 2 (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
QUAND LA VILLE DORT (Asphalt Jungle) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
RENCONTRES DU IIIe TYPE, EDITION SPECIALE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTIER (A.), v.o. : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA RUE SANS JOIE (All.) (F. Muet), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SALONIQUE, NID D'ESPIONS (All.), v.o. : Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap.), v.o. : studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA STRADA (It.), v.o. : studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOMMY (A.), v.o. : studio Médicis, 5e (633-25-97).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES YEUX DE LAURA MARS (A.), (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v. Fr. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

Les festivals

RETROSPECTIVE P. P. PASOLINI, v.o. v.f., Action République, 11e (805-51-33) ; Mer. : Uccellacci, Uccellini + Repérages en Palestine ; Jeu. : Les 1001 nuits, v.f. (n.s.t.t.) ; Ven. : Porcherie, v.f., + Appunti per un film indiano ; Sam. : Enquête sur la sexualité + Oedipe Roi ; Dim. : Les contes de Canterbury, v. Fr. ; Lun. : Le 12 décembre 1972 + Pasolini l'enragé, v. Fr. ; la Ricotta (n.s.t.t.) ; Mar. : Les sorcières.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) : en alternance : Portier de nuit, les Damnés, Flesh Gordon, Taxi driver, The Rocky horror picture show.
HOMMAGE A RENE CLAIR, studio 43, 9e (770-63-40) : A nous la liberté, Le million, 4 juillet, Sous les toits de Paris, Le silence est d'or, Tout l'or du monde.
MARX BROTHERS, v.o. : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Mer. : La soupe au canard ; Jeu. : Un jour au cirque ; Ven. : Un jour aux courses ; Sam. : Les Marx au grand magasin ; Dim. : Une nuit à l'Opéra ; Lun. : Plumes de cheval ; Mar. : Monkey business.
HOMMAGE A DOSTOIEWSKI, v.o., Cosmos, 6e (544-28-80) : Les vingt-six jours de la vie de Dostoiewski ; l'Idiot (Lampin) ; l'Idiot (Pyriev) ; Crime et châtiment ; Les frères Karamazov.
ESCURIAL, 13e (707-28-04) (v.o./v.f.). En alternance : Festival d'Après Marguerite Duras : le Marin de Gibraltar ; Une aussi longue absence ; Moderato Cantabile ; Bonaparte et la Révolution (t. l. j.). — Festival Guy Gilles : Absences répétées ; le Jardin qui bascule ; le Clair de terre. — Festival Marguerite Duras : Nathalie Granger ; Détruire, dit-elle ; le Camion ; la Musica. — Festival J.-L. Godard : Alphaville ; Vivre sa vie ; Bande à part ; Une femme mariée.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o./v.f.). En alternance : Tintin et le temple du Soleil ; le Voleur de Bagdad ; les Fourberies de Scapin ; la Provinciale ; Extérieur nuit ; Hester Street ; Rencontre avec des hommes remarquables ; Phantom of the Paradise ; Tommy ; C'est la vie ; Dersou Ouzala ; les Chevaux de feu ; Family Life ; Casanova (Fr.).
A. CHRISTIE, (v.o.) : Ranelgh, 16e (288-64-44), en alternance : les Dix Petits Nègres ; Mort sur le Nil.
STUDIO-28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Promotion du cinéma ; mer. : le trio infernal ; jeu. : la Provinciale ; ven. : Vendredi 13 ; sam. : Oublier Venise ; lun., mar. : le Lagon bleu.
FESTIVAL DU TIERS-MONDE, (v.o.) Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
FELLINI, (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) : la Cité des femmes ; Prova d'orchestra.
BUNUEL, (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98), en alternance : Don Quintin ; l'Amer ; la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; la Montée au ciel ; Viridiana : la mort en ce jardin.
FESTIVAL MOUVEMENT OUVRIER, (v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91) : Harlan County U.S.A. ; La vie est à nous ; Borinage (Ivens, muet).
TRUFFAUT, Ciné-Seine, 5e (325-95-99) : les 400 coups ; Jules et Jim ; la Peau douce ; Farenheit 451 ; Tirez sur le pianiste.
SERIE B, (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer. : Mickey one ; V., S. : Désirs humains ; D., L., Mar. : les Fous du roi.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v.o./v.f.). En alternance : Tintin et le Temple du Soleil ; les Voyages de Gulliver ; la Flûte à six schtroumpfs ; Mon beau légionnaire ; Nous nous sommes tant aimés ; le Locataire ; les Mille et une nuits ; Satyricon ; Music Lovers ; Délivrance.
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04). En alternance : les Aventures de Pinnochio ; Aladin et la lampe merveilleuse ; la Fée du temps ; Médée ; Porcherie ; Caligula.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 14 h. : IF ; 16 h. (+ S., 0 h 10) : Le dernier tango à Paris ; 18 h 05 : les Visiteurs ; 20 h (+ V. 0 h 10) : Un tramway nommé désir ; 22 h 10 : Marathon man.
RIVOLI - CINEMA, 4e (272-63-32), 12 h 10 : Nouveau festival burlesque américain (v.f.) ; 16 h. : le Cameraman (v.o.) ; 18 h : Une nuit à Casablanca (v.o.) ; 14 h, 20 h : Les disparus de Saint-Agil ; le Criminel (v.o.) ; 22 h : Un chien andalou ; Freaks (v.o.).
CLUNY - PALACE, 5e (354-07-76), Festival Mel Brooks (v.o.) : Mer. : La dernière folie ; Jeu. : Un drôle de séducteur ; V. : Le frère le plus futé de Sherlock Holmes ; S. : Le mystère des douze chaises ; D. : Le grand frisson ; L. : Les producteurs ; Mar. : Mon beau légionnaire.
CINE - POCHE, LUXEMBOURG, 6e (633-97-77) (v.o.), I. 10 h., 12 h. : Rachel, Rachel ; 14 h. à 18 h. : Sept Morts sur ordonnance ; 20 h., 22 h : Un été 42 ; 24 h. : American Graffiti. — 10 h., 12 h. : Harold et Maude ; 14 h. à 18 h. : Mort à Venise ; 20 h., 22 h. : Lisztomania ; 24 h. : Breaking Glass. — II. 10 h., 12 h. : Que le spectacle commence ; 14 h. à 18 h. : Chinatown ; 20 h., 22 h. : Next Stop, Greenwich Village ; 24 h. : Quoi de neuf, Pussicat ?
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21), v.o. : I. : 13 h. 15, J., V., L., Mar. : Iphigénie ; 14 h., Mer., S., D. : Jeux interdits. 15 h. 30, Merc., S., D. : la Flûte enchantée ; J., V., L., Mar. : les Trois Jours du condor. 17 h. 45 : Masculin - féminin. 18 h. 50 : L'important, c'est d'aimer ; 22 h. : Breaking Glass. V., S., 24 h. 15 : Easy Rider. — II. : 13 h. 45, Mer., S., D., 13 h. 45, 16 h. 10 : le Seigneur des animaux. 14 h., J., V., L., Mar. : le Dernier Tango à Paris. J., V., L., Mar., 16 h. 10 : Fellini-Roma. 18 h. 30 : J'irai cracher sur vos tombes. 20 h. 30 : A bout de souffle. 22 h. 15 : Pierrot le Fou. V., S., 24 h. : Phantom of the Paradise.
CALYPSO, 17e (380-30-11), I. : Molière, les Damnés (Ang.), Mort à Venise (v.o.), Taxi Driver (v.o.), Bonnie and Clyde (v.o.). — II. : Festival J. Huston (v.o.). 13 h. 50 : Promenade avec l'amour et la mort. 15 h. 40 : Casino Royal. 18 h. : Fat City. 19 h. 50 : les Misfits. 22 h. 05 J'ai même rencontré des Tziganes heureux. V., S., 24 h. : Rollerball.

Les séances spéciales

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
BERNARD FRANK EST INSUPPORTABLE (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), 18 h. 15.
CHALLENGE ONE (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98), J., 21 h.
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mar., 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
INEDITS DE J.-D. POLLET (Fr.) : Olympic, 6e (222-87-23), 12 h.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
PROFESSION COMEDIENNE (Fr., vidéo) : Studio 43, 9e (770-63-40), 12 h.
ROLLER BALL (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h. 15.
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
VIDEO J. ROUALDES : Abi, 6e (354-30-75), le 25, 21 h.

Concerts

MERCREDI 25 MARS

SALLE ROSSINI, 20 h. 30 : H. Ossbager, B. Khadem-Missagh (Mozart, Schubert).
CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 25 : Kirjuel, Toulai, Kremski (Kremski).
RANELAGH, 20 h. 30 : Ensemble 2E 2M (Stravinsky).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : R. Orozco (Soler, Albeniz, Debussy, Liszt).
MUSEE GUIMET, 20 h. 30 : Ensemble de musique de chambre Sankyoku.
THEATRE DES VARIETES, 21 h. : E. Mathis, N. Shelter (Schubert, Schoenberg).
FONDATION DE L'ALLEMAGNE, 20 h. 30 : J. Simon, J.-Y. Thibaudet (Bach, Ravel).
EGLISE SAINT-DENYS-AU-MARAIS, 20 h. 45 : Orchestre symphonique Paris Rive-Droite (Corelli, Bach, Schubert).
LUCERNAIRE, 21 h. : M.-H. Dupard, D. Bellik (Berg, Schubert, Wolf, Debussy).

JEUDI 26 MARS

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : J. Lyon, H. Surmelian (Reichel, Janacek, Chopin, Martinu). 21 heures ; voir le 25.
SAINTE CHAPELLE, 21 heures : A.-M. Miranda, N. Nozawa, ensemble d'archets français (Vivaldi).
EGLISE D'AUTEUIL, 20 h. 30 : Orchestre de chambre B. Thomas (Leclair, Bach, Mozart, Vivaldi).
SALLE CORTOT, 21 heures : R. Eydi Clementi, Schumann, Prokofiev, Sacre, Françaix).
CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 25 : voir le 25.
SALLE PLEYEL, 12 h. 30, 15 h. et 18 h. 30 : Orchestre de chambre des concerts Lamoureux, dir. et sol. : J. Estournet (Vivaldi).
EGLISE ST - JULIEN - LE - PAUVRE, 21 heures : B.-V. Asperen (Bach).
EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 30 : R. Falcinelli, M. Boucheix (Dupré).
EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 21 h. : S. Milbert, C. Lebro (Schumann, Berlioz).
THEATRE DES VARIETES, 15 h. : U. Reinemann, N. Lee (Schubert).
EGLISE ST-LOUIS-DES-INVALIDES, 20 h. 30 : P. Thibaud, Ph. Dubeau (Albinoni, Corelli, Loeillet, Walther, Bach, Thibaud).
EGLISE DES BILLETTES, 20 h. 45 : Sextuor de harpes de Paris (Bach, Haendel, Damase, Debussy).
RANELAGH, 20 h. 15 : G. Iglesia Weichenberger, Lauffensteiner).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre de l'union des conservatoires du Val-de-Marne, dir. : J.-J. Werner (Weber, Sauguet, Damase, Pinchard, Werner, Dubois, Chostakovitch).

VENDREDI 27 MARS

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : M. Tagliaferro.
FIAP, 21 heures : M.-P. Soma (Beethoven).
SORBONNE, 20 h. 30 : Octuor du mouvement jeune musique (Bach).
CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 25 : voir le 25.
EGLISE SAINT-MERRY, 21 heures : M. Chouinard.
EGLISE DE LA PITIE - SALPETRIERE, 12 h. 15 : Orchestre Pro Unesco (Mozart, Bach, Boccherini, Bottesini).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 26 ; 21 heures : voir le 25.
EGLISE ST - JULIEN - LE - PAUVRE, 20 h. 30 : P. Evison, O. Bailleux (Leclair, Bach, Kirnberger).

SAMEDI 28 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : N. Marriner (Lutoslawski, Mozart, Weber, Mendelssohn).
CHAPELLE DES PERES DU SAINT-ESPRIT, 21 h. : Sinfonietta de Paris, dir. : P. Botti (Bach).
SAINTE CHAPELLE, 21 h. : voir le 26.
SALLE GAVEAU, 17 h. : C. Raim (Schubert, Rochberg, Prokofiev, Ravel, Chopin).
CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 25 : voir le 25.
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : G. Defurne, J.-C. Henriot (Mendelssohn, Schumann, Beethoven).
EGLISE DES BLANCS MANTEAUX, 20 h. 45 : Le petit orgue de Bruxelles, dir. : D. de Moor, M. Deller, chœur orphée, dir. : F. Veilard (Charpentier, Monteverdi, Byrd, Buxtehude, Mortelmans).
EGLISE SUEDOISE, 18 h. : Ch. Forsberg, K. Elmqwist (Leclair, Bach, Poulenc).
EGLISE SAINT-MERRY, 21 heures : Académie de musique ancienne de Guyenne, dir. : H. Humeau (Perotin, Dufaye, de Machaut, de la Halle).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 26 ; 21 heures : voir le 25.

DIMANCHE 29 MARS

EGLISE SAINT-ROCH, 11 h. 45 : L. Martini (Fauré).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Quintette à vent P. Taffanel (Haydn, Vivaldi, Rossini, Onslow, Taffanel).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 15 h. 30 : S. Wagsjo, K. Elmquist.
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : J. Langlais (Langlais)
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : Chœur grégorien de Paris.
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : J.-J. Kantorow (Bach).
THEATRE DU ROND-POINT, 10 h. 45 : D. Suk Kang, F. Duchable (Brahms, Duchable).
AMERICAN CHURCH, 18 h. : R. Loiselle (Bach, Chopin, Schumann...).
SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. : W. Fedosseev (Rimski-Korsakov, Moussorgski, Tchaïkovski, Borodine).
LUCERNAIRE, 21 h. : J.-M. Chrétien, J. Ponticelli, M. Prouvost, F. Bouche (Mozart).
EGLISE ALLEMANDE, 18 h. : N. Rouille, N. Spieth (Frescobaldi, Marais, Bach).
SALLE CORTOT, 21 h. : M.-H. Finaly.
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : O. Trachier (Buxtehude, Sweelinck, Scheidt, Bach).
EGLISE SAINT - MERRY, 16 h. : J.-L. Grégoire, Th. Fèvre (Bach).

LUNDI 30 MARS

MICHODIERE, 20 h. 45 : Ensemble Pro Arte (Schumann, Franck).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Quatuor de Prague (Haydn, Feld, Janacek).
ATHENEE, 21 h. : N. Denize, C. Ivaldi (Bach, Berlioz, Wagner).
THEATRE SAINT-GEORGES, 20 h. 30 : Quatuor Via Nova (Mozart, Schumann, Ravel).
FIAP, 21 h. : P. Lelièvre, F. Luz (Bach, Geminiani, Schumann...).
POINT-VIRGULE, 21 h. : X. Cauhépé, luth.
SALLE CORTOT, 21 h. : A. Bouhey, A. Devoraine, F. Kissel, C. Rouault, Louchart ((Gotkovski, Tisné, Bozzard, Raphaël).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : N. Zabaleta (Bach, Beethoven, Viotti, Fauré, Albeniz).
MUSEE GUIMET, 21 h. : Quintette à vent Taffanel (Bagot, Israël-Meyer, Krumlowski).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : V. Patti, Harountoumian (musique arménienne) ; 21 h. : voir le 29.

MARDI 31 MARS

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h. 30 : Orchestre des Cadets d'Asnières, Ensemble vocal Saint-Germain (Arnold, Chabrier, Katchatourian, Tchaïkovski).
SALLE GAVEAU, 21 h. : T. Santos (Bach, Sor, Albeniz, Villa-Lobos, Granados).
EGLISE SAINT - JULIEN - LE - PAUVRE, 20 h. 30 : E. Hashimoto (Dandrieu, Halendel, Bach, Scarlatti).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 26.
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 21 h. : G. Pludermacher (Beethoven, Chopin).
EGLISE SAINT - ROCH, 21 h. : Orchestre des Concerts Pasdeloup (Berlioz).
EGLISE SAINT-SULPICE, 20 h. 45 : J.-J. Grünewald (Dupré).
RANELAGH, 20 h. 30 : D. Cadé (Beethoven, Liszt, Boulez, Wagner).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : R. Hardy (Couperin, Milano).
EGLISE NOTRE-DAME-DE-LORETTE, 12 h. 45 : M. Lagache (Bach, Dupré).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 21 h. : M. Paris (Bartok, Bach, Chostakovitch, Liszt).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 30 ; 21 h. : voir le 29.
EGLISE DES BILLETTES, 20 h. 30 : M.-Cl. Girod (Brahms, Schumann, Scriabine, Rachmaninov).

Les comédies musicales

CIRQUE D'HIVER (806-63-30) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. sam. 16 h, Dim., 14 h 15 et 17 h 30 : Barnum.
MOGADOR (874-33-74), Mer., V., S., mar., 20 h 30, mer., sam., 14 h 30 ; dim., 15 h : Magic Story.
RENAISSANCE (208-21-75), le 25, 14 h 30, les 27, 28, 14 h 30, 20 h 30, le 23, 14 h 30, 18 h 30 : Aventure à Monte-Carlo.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. mer., sam., 14 h 30, dim. 15 h : Rose-Marie.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,78
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux

SOGEN

(C.A. 150 millions – Effectif 600 – Implantation nationale)

spécialisée dans
l'installation et le service après-vente de matériels de distribution et de comptage de carburants et d'équipement de stations-service.

une filiale du Groupe SATAM
l'un des leaders de la fabrication de ces équipements au niveau mondial.

recherche
dans le cadre de son développement et de son adaptation à l'Electronique et à l'Informatique

3 FUTURS RESPONSABLES REGIONAUX

- Vous êtes Ingénieur Electro-Mécanicien avec de bonnes notions d'électronique et d'informatique et, si possible, vous avez une expérience d'installation et d'entretien :
- Dans un premier temps vous prospecterez une clientèle régionale de distribution de carburants, et vous négocierez des installations ou des contrats de maintenance, avec les études techniques correspondantes
- Ensuite, et en liaison avec le Directeur Régional actuel, vous assumerez progressivement la coordination de l'exploitation du Centre Régional dans ses divers aspects (achats et stocks ; gestion du personnel, des véhicules des outillages ; administration, etc.)
- Enfin, dans une perspective de 3 à 5 ans, vous prendrez en charge la gestion complète d'un Centre Régional (C.A. 20 millions env. et 60 personnes).
- **Postes à pourvoir à ROUEN, NANCY et LYON**
- **Déplacements fréquents de courte durée à prévoir.**

Si vous pensez avoir le profil que nous recherchons
Ecrivez à SOGEN Direction du Personnel
32 rue Victor Hugo 92800 PUTEAUX
avec C.V. et prétentions de salaire annuel souhaité
Il sera répondu à toutes les candidatures
Discrétion assurée



CROUZET Valence

recrute

Référence 192

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Connaissances en mécanique des fluides appréciées.

Expérience : plusieurs années de conception et de construction de petits appareillages de série, dans les technologies pneumatique et mécanique. Connaissances indispensables de l'utilisation de pièces de précision en matière plastique.

Sa mission : *animer un groupe d'étude et de* développement chargé de la conception des produits nouveaux et de la gestion technique des produits existants de composants d'automatismes de logique pneumatique.

Référence 193

UN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

Expérience : minimum trois ans de bureau d'études consacrés à la conception et à la construction de petits appareillages électromécaniques de série.

Sa mission : conduire des projets de produits nouveaux, de la conception à la qualification, à partir de spécifications.

Lieu de travail : VALENCE (Drôme).
Adr. C.V., photo, réf., prét. à CROUZET, Service du Personnel, 26027 VALENCE Cedex en précisant le poste choisi.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour sa filiale de
CREDIT BAIL MATERIEL
STRASBOURG

Délégué Régional

responsable de l'antenne locale couvrant 5 départements.

- Animation de réseau.
- Montage des dossiers de Crédit Bail.
- Expérience bancaire sur le plan «risques» et «commercial» demandée.

Fréquents déplacements dans les départements de l'Est de la France.

Les candidats seront reçus à Strasbourg ou à Paris.

Adr. CV, phot., sal. et prét. sous réf. 8209 à CNCA
Recrutement Carrières Cedex 26 75300 Paris Brune

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION *ÉLECTROMÉCANIQUE*
située à 100 km OUEST DE PARIS
recherche pour son BUREAU D'ÉTUDES

UN DESSINATEUR PROJETEUR NIV. V

Niveau BTS, confirmé en mécanique de précision ou électromécanique.
Notions anglais appréciées.

Adr. C.V. et photo s/n° 8.138 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

RAPIDASE

membre du groupe GIST BROCADES, leader mondial en fermentation, implantée à SECLIN, près de LILLE,

recherche :

CADRE COMMERCIAL

ayant plusieurs années d'expérience de commercialisation de produits pharmaceutiques de base et de chimie fine, pour prendre la responsabilité des ventes de l'entreprise dans le secteur pharmaceutique et cosmétique. Sa mission consistera à *visiter la clientèle en France et à l'étranger,* ce qui entraînera des voyages fréquents pour au moins 50 % de son temps. Formation supérieure commerciale ou technique - Anglais courant exigé - Allemand souhaité. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 130.000 francs, tiendra compte des compétences et de l'expérience présentées.

Adr. lettre manu. C.V. + photo à RAPIDASE, Direction du Personnel, 15, rue des Comtesses, 59113 SECLIN.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ÉLECTROMÉCANIQUE
située à 100 km OUEST DE PARIS
recherche pour son **BUREAU D'ÉTUDES**

UN JEUNE INGÉNIEUR

en mécanique de précision ou électromécanique.
Notions anglais appréciées.

Adresser C.V. et photo sous n° 8.137 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

URGENT
T.I.T.N. - RHONE-ALPES
recherche
INGÉNIEURS LOGICIEL
Expérience SOLAR
Expérience MITRA
Env. C.V. et prét. T.I.T.N. Rhône-*Alpes Immeuble le Trident,* 34, av. du Général-de-Gaulle 38100 GRENOBLE.

SOCIETE RHONE-ALPES
recherche
TECHNICIEN
niveau BTS ou DUT expérim. connaissant travail métaux en feuilles épaisseur 1,5 à 6 mm. Débit, découpage, poinçonnage C.N. Soudure Tip. Mig. par points. Presse plieuse.
Le candidat devra avoir bonnes notions de gestion.
Il sera responsable d'un atelier de tôlerie de 80 personnes après un stage au bureau des méthodes.
Adresser C.V. manuscrit sous n° 23069 à HAVAS, 42300 ROANNE.

Organisme inter-ministériel recherche pour projet à vocation nationale
1 chargé d'études pour Paris. Formation supérieure (juridique de préférence). Expérience rédaction/conception d'informations, si possible documentation informatisée. Durée : 9 mois. Ecr. s/réf. 6A, CEESI, G. Goubert 343, bd R.-Rolland, 13009 MARSEILLE.

Nous sommes la filiale française d'une importante société pharmaceutique nous recherchons un
JEUNE CADRE TECHNIQUE

RESPONSABLE DE PROJETS

Nous vous confierons l'étude et la mise en place de projets d'augmentation de capacité et mécanisation de conditionnement, depuis l'analyse du besoin et la préparation du budget jusqu'à la mise en route.

Vous avez environ 30 ans et bénéficiez d'une expérience de pratique en fabrication dans le domaine de la mécanisation.

Vous êtes ingénieur, agent de maîtrise ou équivalent et vous aimez faire preuve d'initiative et manifestez une grande volonté de résoudre les problèmes.

L'anglais courant est un atout important.

La rémunération sera de l'ordre de 95.000 F à 115.000 F suivant compétence.

Merci d'envoyer votre C.V. à M. M. Benard, Société E.A.P. 76580 Le Trait.

INGÉNIEUR ÉCONOMISTE
Expérience d'études économiques régionales (3 ans minimum.). Lieu de travail : Nantes.
Env. lettre, C.V. et prét. minimum. s/n° 8.130 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR
30 ans environ, spécialisation génie nucléaire souhaitable, disponible pour direction travaux permanents de maintenance sur site nucléaire et pour intervention électro-mécanique en ambiance ionisante.
Référence chantier désirée, rémunération 90.000 F env.
Adr. lettre manuscrite avec C.V. à : S.L.S.4, r. Et.-Richerand, 69003 LYON.

---

emplois internationaux emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)

SOCIETE DE DISTRIBUTION
DE MATERIEL AGRICOLE
(importation/exportation)
située à **TUNIS**
recherche CADRES TUNISIENS

responsable du service achats

Formation supérieure type ESSEC - HEC
3 à 5 *ans d'expérience* professionnelle
Très bonne connaissance de l'anglais.

adjoint au chef de service pièces détachées

Formation supérieure type ESSEC - HEC
Expérience professionnelle souhaitable mais non obligatoire
Bonne connaissance de l'anglais

1 comptable

Bonne connaissance de l'informatique
Expérience professionnelle 3 à 5 ans
Connaissance de l'anglais souhaitée

Envoyer C.V., lettre manuscrite et rémunération souhaitée à no 91867 CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
recherche pour séjour
CAMEROUN ET COTE-D'IVOIRE

- **AGRONOME**
avec formation contrôle de gestion (ICG, IAE)
- **EXPERT**
formation comptable (DECS) ou contrôle de gestion (ICG, IAE)
- **ANALYSTE FINANCIER**
formation comptable (DECS)

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf. 7081 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Amnesty International recrute pour le 1er juin à Londres :

Medical Adviser

to advise on medical programs over the world.
Psychiatric experience or experience of working with prisoners or refugees advantageous. Fluent English essential, other languages, particularly Spanish, advantageous.
Salary £ 7436,59 per annum (index-linked).
Request application forms (to be returned by 15th April 1981) from : Amnesty International, Personnel Dep, 10 Southampton Street, London WC2E 7HF or tel 1 836 7788.

OFFRES D'EMPLOIS

Important Cabinet Parisien
DE CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL
souhaite s'adjoindre

UN DIRECTEUR JURIDIQUE

Les perspectives, notamment d'association, sont spécialement ouvertes pour un conseil juridique de très haut niveau et de grande expérience en droit des Sociétés et/ou en droit matrimonial.

La pratique de l'anglais serait également appréciée.

Un conseiller extérieur rencontrera les personnalités éventuellement intéressées, avant de transmettre leur nom à leur confrère.

Veuillez adresser une courte lettre de renseignements à n° 92.106, CONTESSE Publicité, 20, avenue de *l'Opéra, 75040, PARIS Cedex 01, qui* transmettra.

L'un des premiers distributeurs de
MATERIEL ELECTRIQUE
en Région Parisienne
(appareillage, automatismes, éclairage, fils et câbles, chauffage)
ayant une clientèle d'installateurs, d'entreprises industrielles, de revendeurs,
recrute pour proche banlieue 91 - 93

chefs d'agence

Après période de formation et d'adaptation, ils seront responsables de la réalisation d'un C.A. de 20 à 30 millions et de la direction d'une vingtaine de personnes, au sein d'une société solide et en expansion.

La préférence sera donnée à candidats ayant une bonne expérience acquise dans la distribution du matériel électrique ou électronique.

La rémunération brute, fixée suivant expérience et capacités, ne sera pas inférieure à 150.000F/an.

Envoyer C.V. et références à No 91.873, CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION DE MATERIEL ELECTRIQUE
recherche pour la REGION PARISIENNE

un responsable du marché «industries»

Pour :
- développer la vente de produits déjà commercialisés,
- étendre la gamme aux produits liés aux processus de fabrication, des relais électromécaniques jusqu'à l'automate programmable et au process.

Sous l'autorité du Directeur commercial, le titulaire définira la politique, les objectifs à court et moyen termes, les moyens à mettre en œuvre, tant au plan des gammes à distribuer, que des méthodes d'animation et de promotion des ventes.

De formation Ingénieur électromécanicien ou d'expérience équivalente, le candidat aura de bonnes connaissances en automatismes - Une expérience de 2 à 3 ans chez un distributeur spécialisé, un grand installateur ou un fabricant constitue un impératif.

La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Poste d'avenir dans une Société solide en expansion.

Adresser C.V. à no 91870 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

CONTROLE BAILEY
Filiale de C.G.E.E. ALSTHOM
1er constructeur français de Systèmes de Contrôle et Régulation de processus industriels

recherche

ingénieurs d'affaires

Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés, ayant une bonne connaissance des processus industriels ainsi qu'une expérience dans le suivi et la gestion des affaires.

Une langue étrangère courante (anglais - allemand - espagnol) est souhaitée.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 91.851 au Service du Personnel B.P. 210 - 92142 CLAMART Cedex.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
Section d'études et fabrications des télécommunications, recherche

1 INGÉNIEUR
Pour pilotage technique du développement et de la production de sous-systèmes de chars.
Profil requis :
- Electronique et automatique.
- Initiative et goût des responsabilités.
- *Bonne expression écrite.*
- Anglais ou allemand.
- Libéré des O.M.
- Nationalité française.

Concerne : le Ministère de la Défense, Issy-les-Moulineaux. Activité partiellement en déplacements.

Adresser C.V. sous réf. ST/SAS à Directeur SEFT, 18, *rue* du Docteur-Zamenhoff, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Impt entrep. sièges salon, Centre France, 300 pers. CA 70 M., recherche directeur général, expér. gest. commercialisation et fabric. sièges. Libre rapid. Adr. C.V., préciser rémunération désirée. Ecr. s/n° 8.123 *le Monde* Pub., *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Centre chirurgical Marie-Lannelongue
133, avenue de la Résistance, 92350 Le Plessis-Robinson
recherche
pour remplacement 4 à 5 mois.
UNE SECRÉTAIRE MÉDICALE
excellente sténodactylo.
Tél. pour R.-V : 630-21-33 poste 30 93.
Surveillante *Secrétariat médical.*

OPERATION 2000 INFORMATICIENS
Cours public à 14 heures les 30 et 31 mars 1981.
CITI Centre International de Traitement Informatique
285.24.83 + 241.83.83 +

PARIS
ORGANISME DE FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL
offre situation stable à

COLLABORATEUR CADRE (H. ou F.)

30 ans minimum
chargé principalement de l'examen et du suivi de dossiers d'opérations.

Quelques années d'expérience dans poste analogue nécessaire. Formation supérieure appréciée.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé indiquant derniers appointements perçus à :
B.E.O. (réf. 7.943), 3, rue de Téhéran, 75008 Paris.

G.I.F. - E.T.T.
(caution bancaire)
INGÉNIEURS
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
Connaissant C.A.O.
langage A.P.L.
45, rue Turbigo, Paris (3e).
Métro : Réaumur, 274-22-55.

AG. Marketing et Publicité, spécialisée dans l'industrie et les services, quartier Opéra, recherche Collaborateur haut niveau pour développement commercial. Fixe + intéressement à débattre. *Ecrire* avec C.V. et *photo* s/n° 882.288 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

R.E.O.S.C.
recherche
INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Débutant ou ayant quelques années de pratique, formation Arts et Métiers ou équivalente pour conception et suivi de la réalisation mécanique d'instruments d'optique.
Adresser C.V. à : R.E.O.S.C., 10, r. des Ecoles à Ballainvilliers, 91160 Longjumeau.
Tél. : (6) 448-88-75.

Ecole Privée cherche pour entrée en fonction immédiate
PROFESSEUR D'ÉDUCATION MANUELLE
pour classe de troisième.
Téléphone : 577-85-32.

PROFESSEUR DE FRANÇAIS pour cours audio-visuel ab l'initio pour étrangers, temps complet. Tél. : 568-89-33.

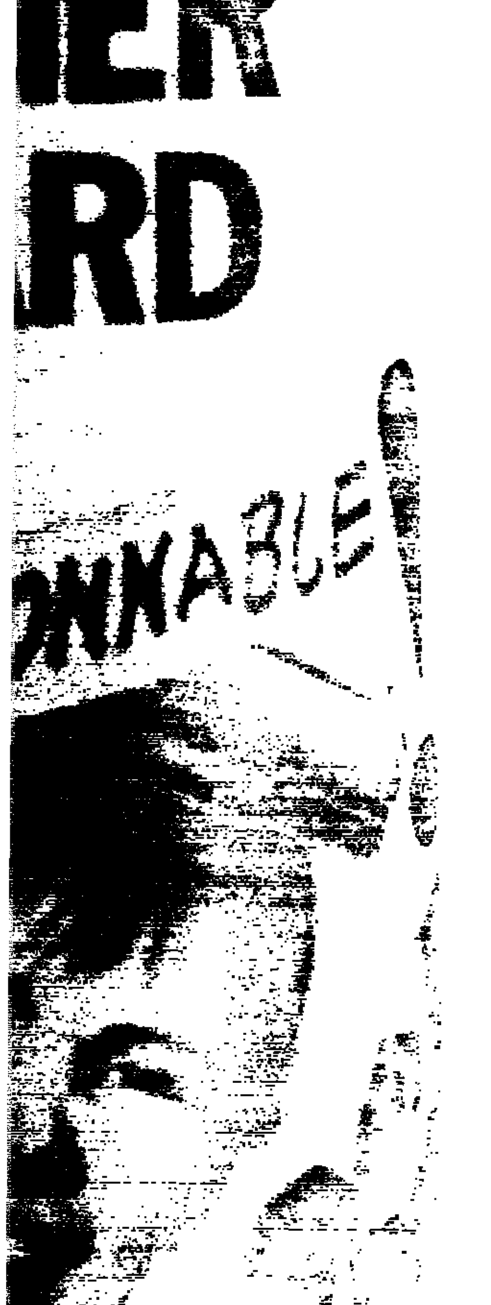
ENTREPRISE cherche
INGÉNIEURS Conception ingeneering radar
INGÉNIEURS Logiciel et Matériel confirmés
AGENTS TECHNIQUES Analogiques et circuits intégrés.
Adresser candidature à G.S. E.T.T., 6, bd du Temple, 75011 PARIS, qui transmettra ou tél. : 355-06-40.

T. I. T. N.
Filiale THOMSON-C.S.F.
INFORMATIQUE, recrute

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
CONFIRMÉ

5 ans d'expérience minimum pour poste à pourvoir en banlieue ouest 40 km de Paris par autoroute (réf. Hard 4).
Envoyer C.V., photo et prétentions à T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

Recherchons à mi-temps
AIDE-COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ (ÉE)
Tél. 502-10-10, poste 257.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL
DE LA CONSTRUCTION METALLIQUE
(La Défense) recherche

un Analyste-Programmeur

Réf. 01
– Pour participer au développement de logiciels de gestion sur micro-ordinateur.
– Une bonne connaissance de la comptabilité et des prix de revient serait appréciée.

un Ingénieur Grande Ecole

(AM, ECP ou équivalent) Réf. 02
– Pour participer au développement de logiciels de calcul de structures sur ordinateur de grande taille.

un Ingénieur Grande Ecole

(AM, ECP ou équivalent) Réf. 03
– Pour participer à des activités d'études dans les domaines de la chaudronnerie et de la construction OFFSHORE.
– Une expérience même courte dans ces domaines serait appréciée.

un Ingénieur

Réf. 04
– Pour participer à la création de logiciels de C.A.O. sur micro-ordinateur dans le domaine de la mécanique.
– Une bonne expérience de l'utilisation des micro-ordinateurs est indispensable.

Ecrire avec CV et prétentions en précisant la référence du poste choisi au C.T.I.C.M. 20, rue Jean Jaurès 92807 Puteaux Cedex à l'attention de Monsieur CAMBON

---

dès le départ
des responsabilités techniques

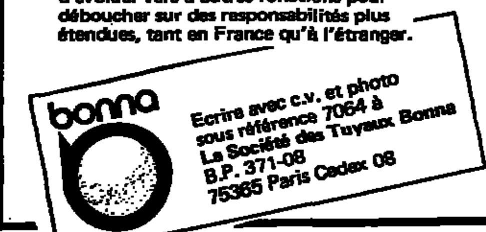
AM ou équivalent

La SOCIETE DES TUYAUX BONNA c'est 2600 personnes, un chiffre d'affaires de 600 millions, un des premiers fabricants de canalisations en béton. C'est aussi l'ingénierie et la fourniture d'usines de préfabrication produits en mains. Nous exerçons nos activités au niveau international.

Notre département «Equipement et Matériels», basé à Paris, est amené à recruter
UN JEUNE INGENIEUR
de formation Arts & Métiers ou équivalent.

Le candidat sera un homme de caractère, ayant de l'initiative et possédant le goût de la technique.

Il sera en mesure :
- d'avoir dès le départ des responsabilités techniques sur des projets d'installation ou d'amélioration d'équipements en matériels des usines,
- d'évoluer vers d'autres fonctions pour déboucher sur des responsabilités plus étendues, tant en France qu'à l'étranger.



---

secrétaires

Le Directeur d'une Société de Conseil, située au centre de Paris, recherche sa

SECRETAIRE DE DIRECTION

Il anime et coordonne les activités de 200 ingénieurs et spécialistes de haut niveau dans une branche d'activité en forte croissance.
Il a besoin auprès de lui d'une Secrétaire qui sera son adjointe.
Elle assurera sa correspondance, la préparation des réunions, l'établissement et la diffusion de ses rapports et l'organisation de ses déplacements. Elle jouera également, avec discrétion, un rôle de liaison aussi bien avec les interlocuteurs extérieurs qu'avec les différentes unités de la Société.

De préférence titulaire du BTSS, elle aura une expérience de plusieurs années comme Secrétaire de Direction ou de Secrétaire Commerciale.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 16, à
GEM-PUBLICITÉ
142, rue Montmartre - 75002 Paris
qui transmettra.
Discrétion assurée.

. SECRÉTAIRE bil. espagnol + apprécié textes tech./scient. s/dictaph., fort bagage cultur., indisp. orth./syntaxe rigour., maîtrise dactylo + rapidité. Ecr. s/n° 3.279 le Monde Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

SOCIETE LA DÉFENSE
Recherche
SECRÉTAIRE
Téléphone : 788-26-38.

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR LOGICIEL MINI-MICRO ORDINATEUR Spécialiste TEMPS RÉEL

10 ans expérience dans le domaine des automatismes industriels et de transmissions.
Excellente connaissance du matériel (micro-processeur Motorota).
Vous propose ses compétences dans le cadre d'une mission.
Ecrire s/n° 3.298 le Monde Publicité
5 rue des Italiens, 75009 PARIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CAPITAINE MARINE MARCHANDE, 32 ans, Anglais, 8 ans expérience prospection et production pétrolière en mer, spécialisation : logistique, offshore, T.P. plongée lourde, renflouage, remorquage et positionnement haute mer, ancrage lourd, grande disponibilité.
RECHERCHE : situation dans tes Stés à vocation internationale désirant développer activités industrielles en mer. (Section BCO/JCB 29).

CADRE DE DIRECTION, bâtiment et T.P., 39 ans, expérience montage d'opérations « clé en main », études techniques et financières, gestion, direction et coordination de travaux T.C.E., rompu aux contacts tous niveaux, efficace, dynamique.
RECHERCHE : poste à responsabilités France, étranger. (Section BCO/DK 30).

JOURNALISTE, 33 ans, parallèlement écrivain, enseignant et chercheur (Sciences de la communication/environnement).
ETUDIERAIT : toutes propositions secteurs édition, presse, formation, recherche, industrie, grandes facultés d'adaptation. (Section BCO/JCB 31).

J. F. 26 ans, maîtrise de droit privé, DEA droit social, anglais, allemand courant, stages divers entreprises « privées et publiques », grande disponibilité.
RECHERCHE : situation dans tes Stés désirant renforcer service juridique (Assurances, banques, etc.), Paris, R.P. (Section BCO/JCB 32).

ANPE
ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.



SOCIETE DE PERI-INFORMATIQUE
recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

Nous sommes une Société française spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'imprimantes.
Notre marché est en très rapide expansion.
Nous recherchons des Ingénieurs Commerciaux ayant de préférence une première expérience informatique pour vendre nos imprimantes à des clients OEM et utilisateurs.
Nous offrons une rémunération attrayante (fixe + intéressement) à des personnalités pouvant s'intégrer rapidement à une équipe dynamique et dont le chiffre d'affaires a plus que doublé en 2 ans, tout en maintenant une rentabilité confortable.
Envoyer votre curriculum-vitae avec photo et prétentions à :
I.E.R., 12, rue de Sébastopol
92400 COURBEVOIE

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
recherche pour PARIS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

chargé surtout de développer en FRANCE LE MARCHÉ
DES PIÈCES EN ALLIAGES SPÉCIAUX DESTINÉES A L'INDUSTRIE AÉROSPATIALE
et de rechercher des marchés concernant des ébauches métalliques pour d'autres applications industrielles.

Agé de 30 ans au moins, le candidat devrait avoir :
– Une formation mécanique ou métallurgique et une bonne connaissance des technologies métallurgiques dans l'industrie aérospatiale.
– De préférence, plusieurs années d'expérience dans la vente à cette industrie de pièces mécaniques ou d'alliages spéciaux.
(Des fonctions purement techniques pourraient cependant être considérées positivement à condition que le candidat soit capable de RÉUSSIR DANS LA VENTE).
– Une forte motivation pour prendre en charge ce poste qui comporte une grande autonomie.
– Une bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé.

DISCRÉTION ABSOLUE GARANTIE.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à :
JULIAN L. KEMP, MANAGEMENT CONSULTANT
32, allée du Lac Supérieur, 78110 LE VÉSINET.

---

formation professionnelle

PERFECTIONNEMENT POUR INGENIEURS

- CANDIDATS : 118, rue de Crimée ou 17, rue de Lorraine
- EMPLOYEURS : tour le Belvédère - 118. 130, av. J. Jaurès Paris 19e

renseignements sur formations et emplois
Citi — Centre International de Traitement Informatique
205.24.63+ - 241.83.83+

capitaux propositions commerciales

Société américaine renommée possédant moyens financiers importants et expérience considérable dans les constructions métalliques et de machines, recherche

LICENCES POUR LA FABRICATION AUX U.S.A.

dans les domaines suivants :
- transports : installations et machines d'entretien routier et des voies ferroviaires, wagons et remorques pour transport d'autos, etc. ;
- constructions en acier : réservoirs, accumulateurs en eau chaude, récipients et conduites sous vide pour l'industrie chimique, pétrochimique, alimentaire, etc. ;
- autres produits permettant de tirer profit de l'expérience de la société.

S'adresser à :
MRC Management Research and Consulting AG,
Richard Wagner-Strasse 6,
CH-8002 ZURICH (Mme M. Koller-Fanconi),
Tél. (01) 20.20.144, Télex 58268mrc.

Société de Commercialisation basée à Paris recherche produits exclusifs pour diffusion tous secteurs à l'échelon national. Possib. import-export acceptant produits techniques. Téléph. : 325-45-11.

Gros CAPITAUX RECHERCHÉS pour lotissements très importants dans le Var, à 1 h. environ de Marseille, Toulon et Nice. Capitaux et très gros intérêts remboursables au fur et à mesure de la vente des lots donnés en garantie.
Les remboursements peuvent de ce fait être très rapides. Opération financière sans aucun risque, puisque ventes effectuées sous la garantie bancaire d'achèvement.
Acceptons petits et gros investisseurs.
Ecr. HAVAS TOULON N° 15.718.

Important groupe financier recherche Côte d'Azur opération immobilière d'envergure avec ou sans permis de construire. Ecrire S.T.C.I. 92, bd de Cimiez, 06000 NICE

Investisseur cherche participation de entreprise même en difficulté. Ec. s/n° T026237M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- C.V., entretiens, tests,
- 12 méthodes détaillées, etc.

Ecrire CIDEM, M.O., 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécial. MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

VOITURE 1re MAIN
104. SL, avril 1978, à vendre, 53.000 km. 3.000 F sous Argus. Cause départ. Tél. 991-48-93.

Urgent, vends FIAT 127 (spécial) 1re main. Argus — 5 %. Parfait état. 58.000 km. Vis. de 17 h à 20 h. FRAS, 81, bd Charles-Vaillant, Tremblay-les Gonesse, 93.

de 8 à 11 C.V.

LANCIA CPE 1600
1981 - 7.500 km - 336-38-35.

A vendre Chrysler 1307 S 77 80.000 km, très bon état, options. Prix 18.000 F. Prendre renseign. - 995-23-87 après 17 h.

de 12 à 16 C.V.

LANCIA HPE 2000
1981, 8.500 km. - 336-38-35.

Particulier vend Land Rover brousse S TTE 904 1978, essence, châssis court, 18.000 km. HARD TOP. 42.000 F. Tél. 354-76-12 ou 357-88-00.

divers

305 - 504 - 505
80/81 - Peu roulé - Garantie
63, r. Desnouettes - 533-89-95

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT
EN MARS !
UN MOIS EXCEPTIONNEL !
pour tout achat de Peugeot ou de Talbot
M. ROLLAND - 765-02-44

U.S.A.

Export-Import - Lancement d'une filiale - Fabrication - Licensing - Marketing - Trouble Shooting - Investissements...

Américain, Dr Ing. vivant en France depuis 14 ans, avec vaste expér. industrielle internationale, peut vous aider.

Ecr. s/n° 8114 le Monde Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
37 ans, haut niveau, connaissance outre-mer.
14 ans d'expérience de service financier, systèmes de gestion informatique, services généraux, organisation.
Très bon négociateur.
Etudie toute proposition Afrique noire francophone.
Tél. 524-60-45.

Monsieur 35 ans, parlant couramment anglais, allemand, espagnol, hautes études commerciales, expérience tourisme cherche place échanges internat., traductions. Tél. : 808-43-70.

JEUNE ALLEMANDE, 21 ans, parlant français et anglais, cherche emploi comme au pair. Beate Schreiner, Dorfstr. 30, D-6619 Weierweiler.

COUPLE SÉRIEUX
(la trentaine), cherche
TOUT GARDIENNAGE DE PROPRIÉTÉ
OU LOGE DE CONCIERGE.
Ecr. s/n° 6100 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 22 ans, BEPC, cherche place vendeuse ou standardiste Carcassonne ou prox. Et. ttes prop. Brigitte ANDRIEUX, rue Barrys, 11560 Fleury-d'Aude.

Universitaire Anglais, 22 a., parlant Français moyen cherche emploi. Accepterait n'importe quelle offre. Ecr. R.P. WILLMOTH, 127, Grosvenor Drive, LOUGHTON (Essex), Angleterre.

H. 56 a., très sérieuses référ. avec C.V., rech. place chauffeur de direction ou tous autres transports, assurerait service vente. Tél. : 272-17-63 après 10 h.

J.H. 29 a., étudiant grande école, activités littéraires. Bilingue allem./franç. Etudie toutes propositions. Ecrire s/n° 6.097 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J.F. ch. emploi secrétaire réceptionniste. Bonne prés., réf. - 488-62-73 le soir.

J.F. 38 a., Sciences Po, DUT gestion (finances, compta.). DECS (compt. éco.), langues angl./esp., longue expér. journalisme et relat. publ., respons. maison édition étrang. à Paris pendant 3 a., cherche poste responsabilités de le domaine de la gestion ou des relat. publ. Dispon. le 15-4-81. Ecr. s/n° 6.101 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

CADRE ADMINISTRATIF
D.E.C.S. complet contentieux, comptabilité, bilans fiscaux, trésorerie, recouvrement. 6 ans d'expérience. Tél. 953-44-95.

Attachée de dir., 38a., 15a., expér. France et étrang.relations publiques, publicité, gestion adm. et ciale (angl., espagnol, allem., ital.), cherche poste respons. Etudie toutes propos. Ecrire s/n° 026.217 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

Jeune
AUTEUR-RÉDACTEUR
cherche
Rewriting, création, rédactionnelle ou traductions.
Téléphone : 874-65-97.

J. H. 23 ans, dégagé des O.M., maîtrise droit des affaires, Bac G 2, probatoire D.E.C.S., cherche emploi ou stage juridique. Etudie toutes proposit. Tél. : 296-91-98 h. de bureau.

INGÉNIEUR 3 B
électronicien, 59 ans, gde exp. mesures et télémesures, génie civil analogique, numérique, centralisation données, cherche poste responsabilités. Ecrire s/n° T 026.219 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dame 59 ans, exp. domaine social et relations humaines dans l'entreprise cherche poste stable Paris 93 ou 94. Ecrire s/n° T 026.218 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune fille de Suisse allemande, diplômée jardinière d'enfants, cherche emploi AU PAIR à Paris ou environ à compter mi-avril.
Écrire à : B. Gründler, Winkelriedstr. 20, CH-9000 St.-Gallen.

H. 49 ans DECS Chef Comptable cherche place.
Écrire s/n° 3.291, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre techn. mécan. génie civil aéronautique (15 ans) ch. poste étranger. Tél. le soir (42) 59-12-83

Homme 38 ans, classe V, 10 ans d'expérience. Actuellement chef adjoint, service titres, dans une banque moyenne, spécialiste plus-values Monory, cherche emploi.
Ecr.s/n° 8.041 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ingénieur Mines, 35 ans, 10 ans expér. informatique industrielle et scientifique cherche emploi temps partiel en micro-informatique. Ecr. s/n°3.286 le Monde Pub., 5, rue des Italiens,75009 PARIS.

J'ai 32 ans, l'apparence solide (1,92 m.), je parle allemand avec ma petite amie, français avec M. Dupont, je cause anglais avec mon taylor et à la concierge, j'adresse la parole en portugais : j'ai l'équivalent d'une maîtrise en pédagogie et, durant 3 ans, j'ai vendu des assiettes et des soupières : je n'aime pas travailler, mais je suis prêt à n'importe quelle aventure folle, demandant un homme sérieux et fiable. Ecr. s/n° 3.245 le Monde Pub. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PSYCHOLOGUE
FREE LANCE 45 ans, offre prestation de services pour TESTS, ENTRETIENS, ENQUETES, ANIMATION.
Ecrire s/n° 3.252 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE SERVICE PRESSE
H., 30 a., libre, 8 ans exp. Relat. Publiques, organ. profess., ex-rédacteur rech. poste respons. 541-77-52.

Femme 42 ans. Bonne expérience en service Petites Annonces et travaux Bureau, cherche Place stable.
Tél. : 965-62-18.

édition et publicité

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Nous éditons une gamme de publications spécialisées dans le domaine aéronautique et spatial. Notre marché est porteur. Notre développement est constant. Nous avons donc décidé de créer un poste nouveau dans notre hiérarchie : celui de Responsable du Développement Commercial.

Le candidat aura déjà une bonne expérience professionnelle : il connaîtra les problèmes posés par la commercialisation des périodiques (diffusion et publicité) il s'intéressera à l'aviation et aux techniques avancées, notamment à l'informatique.

Il s'exprimera convenablement en Anglais.

Sa rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 120.000 F.

C'est notre Conseil en recrutement qui rencontrera tout d'abord les candidats intéressés.

Adresser CV avec lettre manuscrite, sous réf. 31050 à GKS Conseil 69 rue de Monceau 75008 Paris.



Membre de Syntec

IMPORTANTE AGENCE DE VOYAGES
recherche

DIRECTEUR DE LA GESTION

28 ans minimum

formation type ESSEC, Sciences Po souhaitée

Chargé de l'administration (personnel, budget, trésorerie, comptabilité, contrôle, logistique), il dispose d'une équipe de plus de 10 collaborateurs.

- Première expérience nécessaire notamment en comptabilité.
- Esprit rapide, concret, adaptable.
- Goût de l'organisation et de l'informatique (I.B.M. 34).
- Aptitude démontrée à l'animation et à la communication.

Envoyer C.V., photo et prétentions à 91.765.
CONTESSE Publicité
20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

GRANDE BANQUE
ayant son Siège à Paris recherche pour sa Direction Immobilière

CADRE DE HAUT NIVEAU spécialiste des financements et des transactions

Un diplôme universitaire ou de grande école est exigé, ainsi qu'une expérience d'au moins 5 années.

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions à N. 937 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

EUROPTRONIC recrute
AT2 BAC F2
expérience sur RADAR (Anglais) déplacements étranger
AT2 BTS ou DUT
expérience hyperfréquence LONGUE DUREE
Téléphoner pour R.V. 248-93-06.

« LE VAN et le CAMPING-CAR »
recherchent
JOURNALISTES H.
pour essais camping-cars et articles techniques.
Connaissances photo et mécanique auto souhaitées.
Plein temps
Siège PARIS.
Env. C.V. + prét. (nécessaires)
EDIRÉGIE
B.P. 198, 75463 Paris Cedex 10.
Renseignem. : 246-92-66, p. 66.

J. F. 28 ans min., bonne présent., élocution, intelligente, intuitive, dynamique, pr contact haut niv. Téléphone : 296-69-36.

ING. P1 - P2
ELECTRONICIENS, 790-40-30.

URGENT
ASSOCIATION, recherche pour F.J.T.
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ
D.E.
pour cas sociaux 18-25 a. R.P.
Ecr. s/réf. 3.709 M à I.C.A., 3, r. d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

Ministère Paris, recherche
UN CHARGÉ d'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Formation supérieure en Sciences économiques (minimum maîtrise) exigé, spécialisé de préférence en économétrie.
– 3 à 5 ans d'expérience en entreprise ou cabinet d'études souhaitée.
– goût de la recherche et esprit de synthèse.
Envoyer lettre C.V. et prétent. s/réf. 1.248 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt

BEAUBOURG-QUINCAMPOIX dans luxueuse rénovation, propr. vend studio 35 m², entrée, séj., cuisine, salle de bains, W.-C., chauffage central. 757-84-50.

VUE IMPRENABLE
Près place des Vosges, stand. gd 5 p., 2 bains, balcon, soleil, calme, parking, tél. 633-47-23.

ILE SAINT-LOUIS SUR QUAI et NOTRE-DAME
Somptueux 6 P. dupl. 370 m², terrasses plain-pied, boiseries anc. DORESSAY, 548-43-94.

MARAIS SAINT-PAUL beau liv. dble, 2 ch., tt cft., 3e ét., ascens. 272-40-19.

5e arrdt

Proximité LYCEE HENRI-IV exceptionnel 3/4 P. en duplex, caractère, soleil, verdure. 1.130.000 F. Tél. 745-05-20.

DANS RAVISSANT ENSEMBLE IMMOBILIER
Exceptionnel au cœur du 5e arrondissement, sur un emplacement imprégné du souvenir de
LOUISE DE LA VALLIERE
choisissez entre
L'HOTEL PARTICULIER 1830 restauré (éléments classés) et L'IMMEUBLE CONTEMPORAIN raffiné, studio, 2, 3, 4 pièces.
Volumes de caractère : 4 PIECES DUPLEX 5 et 6 PIECES en triplex habitables immédiatement.
Balcons, terrasses, cours intérieures, cadre de verdure (inscrit à l'inventaire des sites pittoresques de Paris).

LE VAL SAINT-JACQUES
284-290, rue Saint-Jacques, Paris (5e).
Sur place : dimanche, lundi, mercredi.
Tél. 633-01-81 - 246-70-50.

BD SAINT-GERMAIN, 3 P., tt cft. dans bel imm. p. de t., 70 m² environ. 710.000 F. 337-88-15.

6e arrdt

PRIX INTERESSANT
CAUSE DEPART
SAINT-PLACIDE - VAUGIRARD 150 m², service, parking, loc. FRANK ARTHUR, 562-01-69.

Rue M. Le Prince, bel immeuble
3 P. Confort, asc. 650.000 F Pptaire. T. 766-49-84.

Superbe 5 pièces, 150 m², PLACE SAINT-GERMAIN-DES-PRES. DORESSAY, 548-43-94.

13, R. DU VIEUX-COLOMBIER 4e ét. sans asc., s/cour calme, rénov. double liv., 2 ch., 66 m². CARACTERE, PARFAIT ETAT. 760.000 F. S/pl. jeudi 14-16 H.

ODEON - STUDETTE
bien équipée, idéal pied-à-terre. 100.000 F. 329-85-08.

7e arrdt

38, RUE VANEAU
36 m² sur jardin ouest.
64 m² + mezzanine, poutres. S/pl. 14 h-18 h. 550-48-83.

RUE DE SÈVRES
85 m², appt. grand standing, 3e étage. Tél. : 734-06-21.

8e arrdt

ETOILE Etage élevé, superbe appart. de réception, 9 pièces divisibles. Profession libérale. - Tél. 265-13-05.

PARC MONCEAU Double living + chambre, parfait état. Sur place jeudi 26 mars de 12 h à 16 h. Tél. : 500-46-32.

10e arrdt

10e Bon placement. 2 pièces, cave, parking, loggia, dans résidence récente.
BOURDAIS, 562-51-32.

12e arrdt

DAUMESNIL Studet. s./jard., excellent état, imm. réc. 84.000 F. 325-97-16.

13e arrdt

Mo PLACE D'ITALIE ou TOLBIAC Olympiades Mexico, part. vend 5 p., conf., 104 m². 760.000 F. Téléphone : 583-98-17.

GOBELINS, imm. pierre, bon état, 4 p., 75 m² sud. A SAISIR. 660.000 F - Tél. : 634-08-20.

14e arrdt

14e, calme, charme, constr. de caract., 9 ateliers duplex, gd liv., mezzanine + 1 ou 2 ch., jardins, terr. Livrable 1er trim. 82. Prem. réservations à prix fermes. Tél. 260-00-48.

Arbres - Verdure - 354-95-10
VILLA 200 m² + 100 m² Calme - Soleil
Jardin privé 120 m².

ALESIA Urgent, calme, soleil, beau 3 P., entrée, cuisine équip., salle de bains, W.-C., placards + balcon. - EXCELLENT ETAT. Prix 645.000 F. Tél. 322-31-75.

DENFERT Beau 4-5 pièces + dépend. 130 m² + terrasse 30 m², tt cft, vue, calme, sol. Prix 1.650.000 F. 327-28-80.

15e arrdt

PORTE VERSAILLES
Récent, original 3/4 p., cuis., 2e ét., 90 m². Séj. en r.-de-jard. Soleil - Parking - 336-17-36.

BOUCICAUT RÉCENT 6e ÉTAGE
BALC., CFT (3 chbres) DOUBLE EXPOSITION 4 P.
Px 875.000 F. Tél. 577-88-68.

15e, proche TOUR EIFFEL
VUE except. Très bel récept., balcon + 4 chambres. Tél. : 633-29-17 - 577-38-38.

16e arrdt

16e Pierre de taille, charme, soleil, grand 2 pièces, confort, impecc. 550.000 F. 288-64-01.

LA MUETTE
Très beaux appartements 135 à 200 m² avec jard. et terrasses privatifs, beaucoup de charme. Prix étud. Livraison MAI prochain. Tél. PROMOTIC, 553-14-14.

7, PLACE VICTOR-HUGO
235/265 m² décoré ou non. 160 m² possible. Sur place jeudi de 14 h à 18 h ou 563-30-40.

Entre VICTOR-HUGO et FOCH dans rue calme, appart. 145 m², 3e étage, immeuble 1955, 1 chambre sur verdure + réception : séjour + bureau avec boiseries chêne + salle à manger (ou 2e chambre) + 2 bains + cuisine + chambre de service attenante. Exclusivité. Tél. 771-63-55.

EGLISE D'AUTEUIL
Sur square résidentiel, très beau 4-5 P., tt conf., calme, soleil + service. Prix : 1.700.000 F. Tél. PALTSOU. 531-13-93.

MUETTE - 6 PIECES
Très bel imm. grand standing. 4 chambres + 2 salles d'eau + 2 chambres service réunies. Cour privée agréable. 1.870.000 F. PROF. LIBERALE. 505-82-82.

17e arrdt

CARDINET
TOCQUEVILLE
IDEAL PROFESSION LIBERALE. BEAU 2 P. 70 m², tt conf., 6e ét., ascenseur. Tél. 241-44-11.

78 - Yvelines

LE CHESNAY Appt 87 m² neuf 2 ou 3 chbres, 2 bains, cuis. équipée, loggia ouest, gar. Frais réduits, 830.000 F. 954-68-00.

LOUVECIENNES 5 min. gare appart. stand., séjour 45 m², cheminée, terrasse, 2 ch., 2 bains, cave, park. 890.000 F. T. 954-68-00.

LE VESINET PROX. R.E.R.
Centre, dans immeuble ancien, vue dégagée, bel appartement, parfait état, récept., 3 chambres, bains, cuisine équipée, chambre service, tout confort. Exclusivité AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-SABLONS
Mod. séjour, 3 ch., 2 bains, 2e étage, 115 m², impeccable. MICHEL & REYL, 265-90-05.

JARDIN TERRASSE 33 m² FLEURI
STUDIO 52 m², SOIGNE, BD VICTOR-HUGO à NEUILLY. Tél. 387-01-77.

RUEIL R.E.R., 88 m², standing, double terrasse 90 m², box. 880.000 F. Tél. 749-33-92.

SÈVRES, 10' St-Lazare, stand., 5 p., verdure, calme, soleil, vue, 720.000 F. Tél. : 750-53-21.

93 Seine-Saint-Denis

SAINT-DENIS Beau 3 P. sur rue, W.-C., bains, cuis., dressing, réf. luxe, soleil, imm. ravalé près métro. Crédit propr. 296-12-08.

94 Val-de-Marne

CHATEAU près R.E.R. VINCENNES
COQUET 3 P., TT CFT, impecc., b. imm., 4e ét. 350.000 F. IMMO. 112. Tél. : 355-59-88.

SAINT-MAUR, 300 m R.E.R. quartier résident., imm. grand standing, grand 2 P., tt cft, très ensoleillé. Prix 330.000 F. Tél. 325-86-04 après 20 h.

Province

VAUCLUSE, pr. Apt
dans maison bourgeoise restaurée, appt seul au 2e et dernier étage. Vue magnifique sur vallée. Village calme. 2 belles chbres avec 2 s. de bains, séj., cuisine à aménager. Prix 220.000 F. Catry, téléph. : (91) 54.92.83.

Vend F2, meublé, Calella de Palafrugell, vue mer. 95.000 F. Tél. (68) 54-44-37 (20 h.).

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPARTS, HOTELS PARTIC. et VILLAS. ACHAT OU LOCATION 562-02-37

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e, 566-00-75 recherche Paris-15e et 7e pour bons clients appts toutes surf. et immb. Paiement compt.

ACHÈTE comptant chez notaire 2-3 pièces. Paris. Bon quartier. Mme LEULIER : 261-39-78, ou le soir 900-64-25.

RECHERCHE, 1 à 2 pièces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 8e, 4e, 12e, av. ou ss travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE Tél. 873-23-55, même le soir.

constructions neuves

LES TERRASSES DE LA MARNE
A JOINVILLE (94)
RER 200 m
12 APPTS DE STANDING.
2, 3 et 4 pièces.
Livraison juillet.
Prix ferme et définitif.
Sur place du samedi au lundi, de 11 heures à 18 heures, 15, QUAI DE LA MARNE ou téléphone 563-57-66.

hôtels particuliers

Sur VILLA MONTMORENCY 10 pièces, beau jardin. STRAUSS Téléph. : 527-50-25.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Près du château, charmant hôtel particulier à rénover. Tél. 524-83-26.

15e SUD PLEIN SOLEIL Hôtel part. 5-6 p., + gd atel. d'art., 320-73-37.

PARC DE MAISONS-LAFFITTE maison de maître 400 m² + dépend., piscine, jardin, 2.700 m².
BOURDAIS : 562-51-32.

locations non meublées offres

Paris

PARIS-XIe
Métro PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
STUDIO 35 m² + terrasse, 10 m², loyer 1.476 F, charges 313 F., parking 190 F.
2 PIÈCES 54 m², loyer 1.795 F. Charges 497 F, parking 190 F.
5 PIÈCES 100 m², loyer 3.108 F. Charges 920 F, parking 190 F.
S'adresser 53-61, avenue Parmentier. Tél. : 355-52-48.

Région parisienne

Propriétaire loue VILLA à SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE 6 chbres, salon, salle de séjour. Garage, 2 voit. Vue imprenable. Tél. 227-68-46, heures bureau.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES louer vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing : 4 pièces et plus : 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE LOYERS GARANTIS rech. 1 à 6 p. pour banques et ambassades. Téléphone : 705-54-78.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill., ttes banl., loyer garanti 5.000 max. 283-57-02.

bureaux

VOTRE SIÈGE A PARIS VOTRE SIÈGE A LONDRES de 80 à 300 F par mois CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS G.E.I.C.A. - Tél. 296-41-12 + 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TÉLEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales.
Tous services 355-17-50

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél., télex
TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES.
Acte S.A. 261-80-88 +

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

PARIS FLASH BUREAU
605-43-21 Siège social Const. sociétés

DOMICILIATION (8e)
R.C.-R.M. 150 à 300/mois
TÉLEX, SECRÉTARIAT
AGECO - 294-95-28

fonds de commerce

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY
Très bien placé. Centre ville. 1 BOUTIQUE 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer. min. 1.000 F/m.

COTE D'AZUR
NICE 30 m. Promenade des Anglais
Particulier vend surface commerciale ARTICLES SPORTS ET LOISIRS, 380 m² 15 mètres vitrines
Super emplacement.
Gros chiffre d'affaires.
Possibilité vente murs.
Ecrire HAVAS, B.P. 346, 06072 NICE CEDEX.
Référence n° 886.

pavillons

Part. vend Pavillon La Celle-les-Bordes, 8 p., 140 m² habit. sur terr. pays. de 660 m². A 10 mn de Rambouillet et 10 mn de la Vallée de Chevreuse. En bord. de forêt. R.E.R. St-Rémy et train à Rambouillet. Prix 750.000 F. Tél. le soir : 485-23-89 après 19 h.

VERSAILLES
MAISON ANCIENNE. Récept., 8 ch., jard. 1.000 m². Poss. const. Très bonne situat. 2.200.000 F. RENOVIM - Tél. : 955-72-77.

POIGNY-LA-FORÊT
(78) - 6 km GARE
PAV. moderne sur sous-sol complet, plain-pied, séj., cuis., bains, tt cft, cuis. d'été. Jard. 800 m². 630.000 F. Très gdes facilit. de paiement.
CHARON - 483-32-54

ANTONY centre. Pavillon, 8 p., jard. Conv. prof. libér. 590.000. PESCHARD - Tél. : 666-00-27.

villas

8 KM DE DRAGUIGNAN (Var) 500 m centre village. Urgent cause départ, particulier vend villa récente 1974 F 4. Densité au sol 308 m², surf. hab. 147 m², terrain 1193 m².
Bien entretenue.
Jardin arboré. Prix ferme définitif 750.000 F. Tél. (94) 70-42-28. Écrire s/no 6098, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RUEIL-MALMAISON
VILLA, 210 m², jard. 1.500 m². RER, calme, soleil. 354-42-70.

Environs Aix-en-Provence, loue Villa de mai à septembre, 300 m² habitables sur 5.000 m² de jardin clôturés. 7 chbres, 3 salles de bs, dépendances d'été avec piscine. Garage et salle de jeux. Pour tout renseign., tél. (42) 28-03-19.

10 KM VERSAILLES
Site exceptionnel
Vue splendide, villa récente, 200 m², séjour 54 m², 5 chbres, 3 bains, jard. 1.465 m². Urgent. 1.050.000 F. - Tél. 954.68.00.

LE VÉSINET Près R.E.R. ravissante maison NAPOLÉON III, 7 poss. parfait état + maison amis, 3 poss, jardin, 1.600 m² clos. DORESSAY, tél. : 548-43-94.

viagers

GRAND 3 P., CFT, 2e ét. Imm. 10e. Mo STRASBOURG-ST-DENIS 138.000 F + 1.000 F. Occupé femme 77 ans. Viagers F. CRUZ, 8, r. La Boétie - Tél. 266-19-00.

FONCIAL VIAGERS
19, boulevard Malesherbes-8e. Tél. : 266-32-35. Spécialiste, 42 ans d'expérience. Etude gratuite, rente indexée.

WAGRAM - PEREIRE
Très bel imm. sans vis-à-vis, 5e, asc., balcon, 4 p., 105 m². Occupé 1 tête. 350.000 cpt + 4.500 F/mois 266-32-35 FONCIAL

Etude Lodel, 35, bd Voltaire, Paris (11e). Tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience. Discrétion, conseils.

terrains

BOUGIVAL
Cadre exceptionnel proche gare (50 trains/jour : Saint-Lazare). Terrains viabilisés de 1.000 m².
Continental Immobilier
Tél. : 742-68-34.
Immobilière 78
Tél. : 969-50-55.

A VENDRE NORMANDIE
3 belles parcelles 1.400 m² chacune, viabilisées, dans joli bourg près les ANDELYS, campagne agréable, 25 km ROUEN, 100 km PARIS, proximité autoroute. Tél. (16-47) 05-29-21 (16-47) 27-27-78.

LOUVECIENNES
Pr. Paris-Ouest, EXCEPTIONNEL. Terrain boisé 6.000 m². Site CHATEAU DU BARRY. Permis de construire accordé VILLA GD LUXE - PRIX ÉLEVÉ Continental Immobilier Tél. 742-68-34.

maisons de campagne

Entre mer et montagne dans petit village près de Béziers, maison de campagne, 6 pièces, garage, terrasse et jardin d'agrément. Prix 380.000 F. Téléphone (67) 28-82-47.

fermettes

ISOLÉE
dans région verdoyante et boisée, belle fermette TYPIQUE BERRICHONNE, construction pierre, toiture bon état, 2 pièces, carrelage ancien, cheminée rustique, four à pain, grenier amén., grange, écurie, cellier (4 pièces possibles), garage, terrain atten. 1.300 m², eau, électricité, branchées.
PRIX : 105.000 FRANCS
crédit personnalisé jusqu'à 90 %.
PROGECO 12, place Saint-Cyran, 36000 CHATEAUROUX, tél. (16-54) 22-09-31 ou 22-30-21.

propriétés

VEND ou ÉCHANGE Belle propr. dans l'Eure, 135 km Paris, contre appart. Paris valeur 800.000 F. 742-32-96, W.S. (32) 46-00-34.

Malans (70), prox. Dole (39) vens gde propté maison maître, dépendances, verger, entièr. close. Bord riv. Visit. 18-20 avril ap.-m. T. (81) 88-09-08, soir.

RECHERCHE pour Américain CHATEAU, tours si possible, XVe à XVIIIe, 50 à 250 km ouest à S.E., 10 à 100 ha. Capital important disponible. MICHEL & REYL 265-90-05.

PRES Mo et BORD MARNE
MAISONS-ALFORT
9-10 P. MIXTE, habitation et commerc., gar., jardin av. CHALET. A saisir 950.000 F. IMMO 112, tél. 355-59-88.

MONTIGNY-SUR-LOING
au bord rivière, belle maison de caractère, 10 pièces, garage, tout confort. Pav. garde, parc paysagé 4.500 m². VUE IMPRENABLE. Prix 1.200.000 F à débattre. IMMO 112. tél. 355-59-88.

BRETAGNE SUD
Particulier vend très belle prop. 7 pièces, 3 bains, parc 8.500 m², accès direct sur bras de mer, vue exceptionnelle, site protégé, proximité plage et petit port. Tél. : 723-92-87.

30 KM Ouest, ppté rurale de charme pr recevoir, liv. 80 m², s. à mang. 35 m², 6 ch., bur., 3 bns, gde cuis. aménagée, jard. 1.000 m². Tél. 975-76-14.

EURE, 95 km Paris, prox. Lyons-la-Forêt, sur 5.000 m² terrain, belle prop. normande à colombages, comprenant salon avec cheminée, salle de bains, cft, garage, écuries, maisonnette, orée forêt. Agence Normande, Téléph. : 16 (32) 55-73-85.

domaines

LOIRET
135 km PARIS
Joli TERRITOIRE
Chasse et culture de 52 ha bois et plaine dont étang 5 ha bâtiments fermés à restaurer possibilité augmenter superficie. Écr. s/no 200672 à Havas GIEN.

LOIRET
125 km PARIS
joli MANOIR 15 pièces tout confort, dépendances, sur 8 ha très beau parc étang, possibilité location chasse 60 ha attenant. Ecrire s/no 200671 à Havas, Montargis.

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence départements 45-41-18-89-58. Écr. no 200.593, agence Havas, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

l'agenda du Monde

Ameublement

LA BONNE ADRESSE DU CANAPÉ
C.A.P. importateur de canapés haut de gamme propose ses prix directs aux particuliers : Le FLIP-FLAP 2 PLACES 2 tissus piqués ensemble 100 % coton, déhoussable, réversible 4.150 F
Nombreux modèles en cuir, tissu, fixes, convertibles, déhoussables, réversibles, intérieurs plume. Allez voir son show-room

Animaux

Part. vend à pers. ayant pavillon/jardin setters irlandais (vacc.) nés le 12-2-81 (mère pedigree, Lof). Tél. : 840-29-51.

Antiquités

ETOILE ANTIQUITÉS
ACHÈTE TOUS :
MEUBLES, TABL., LUSTRERIE HORLOGERIE, TAPISSERIE et BEL OBJET DE DECORATION.
19, AV. DE MAC-MAHON
380-80-07 METRO ETOILE

Part. vend Kilim Sennel 19e siècle parfait état. Prix 6.000 F. Tél. le matin ou après 20 h. Téléphone : 583-19-30.

Artisans

Artisan peintre, travail soigné, rapide, garantie prix modéré. Téléphone : 578-08-17.

Tous travaux bâtiment, peinture, carrelage, électri., chauff. Devis modéré. Tél. 526-09-86.

ENTREPRISE. Sérieuses référ., effectue rapid. travaux peinture, menuiserie, décor, coordination tous corps d'Etat. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 & 893-30-02.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
PRIX DE GROS 25 coloris
100 à 180 F le rouleau
Arnoux, 40, r. des Poissonniers, 92200 NEUILLY - 745-07-38.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Disques

Vends coll. complète disques Sylvie VARTAN et BARBARA. Tél. 602-18-46.

Bijoux

Urgent. Part. vend pierres précieuses. Certificat de garantie. Prix très intéres. Tél. 532-41-49.



BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR - ARGENT. Mo Cité ou Hôtel-de-Ville.

PAUL TERRIER
achète comptant, bijoux or, argenterie, déchets or.
35, rue du Colisée, 75008 Paris. Mo Saint-Philippe-du-Roule.
Lundi au vendredi - 225-47-77.

ACHATS BRILLANTS
Rubis - Saphirs - Emeraudes
Bijoux or - Argenterie
PERRONO, Joailliers-orfèvres, 4, Chaussée-d'Antin, Opéra
37, avenue Victor-Hugo, Etoile
Vente en occasion - Echange

Cours

Jeune femme professeur anglais, formation permanente, donne cours groupes et individuels, entreprises. Tél. 329-93-51.

L'ANGLAIS S'APPREND EN ANGLETERRE
Stage intensif de 4 semaines accueil dans famille anglaise, inscr. p/interlang, 61 rue Meslay. Paris 3e. 271-82-12 poste 12.

DESSIN-PEINTURE
Cours par Jean-LEDUC
MONTPARNASSE
Tél. 326-54-54 ou 322-42-60.

Recherchons AGREGE Normalien ou ancien élève pour donner à domicile Paris (16e) cours de lettre (Français) programme des préparatoires. Téléphone : 524-65-37 à partir de 19 heures.

CANDIDATS REÇUS A L'ÉPREUVE D'APTITUDE
préparez l'examen PROBATOIRE sous forme session révision intensive Paris 30/3 au 3/4/81 opt. possibl. - AFEAGE - 526-73-83.

Défense et recours

Vous avez été victime d'un ACCID. de la CIRCULATION D'un vol, d'un incendie
Vous ne savez que faire, nous pouvons vs aider à RÉSOUDRE vos problèmes Consultez-nous
Cabinet SCHUPACH
12, rue de Cotte, Paris-12e.
Téléphone : 307-48-20.

Foie gras



Enseignement

Apprendre l'américain à L'AMÉRICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS (14e)
TEL. 633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir
Lycées à partir de 15 ans.
Inscription immédiate.
Début 30 mars.
Cours privés, préparation au TOEFL - Cours pour enfants.

RÉVISIONS DE PAQUES
Mathématiques-Physique de la 6e aux classes terminales. Classes de 3 à 8 élèves mm. niv., séances de 2 h par jour. Dates des cours 8-9-10-13-14-15-16-17 avril, particulièrement recommandés aux candidats (tes) au Bac 81. Renseignem. des inscriptions :
« INTER-MATH »
146, rue de Courcelles, 75017 Paris
TÉL. : 227-73-85.

Linge

A VOS MESURES, et sans attendre, draps housses à votre choix. BEAUTE QUALITE
TISSAGE de L'ÉTOILE
FABRICANT : 10, rue de Cléry. 75002 Paris. Tél. 233-94-11.

Mode

SANS PAYER LA GRIFFE
COSTUMES GRDES MARQUES
Vente à marges réduites, 6, av. de Villiers (17e) Mo VILLIERS.

Moquettes

MOQUETTES PURE LAINE
50 % DE SA VALEUR.
Tél. 842-42-62 et 250-41-85.

MOQUETTE PURE LAINE
traditionnelle depuis 59 F. le M.L. stock 10.000 m., pose assurée - 757-19-19.

Matériel de bureau

A personnel intérimaire... matériel intérimaire ! Ruby loue toutes durées tout mobilier de bureau. Renseignements : 651-39-27.

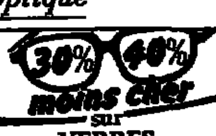
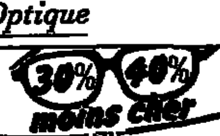
Matériels spéciaux

MICRO-SECRET
pas plus gros qu'une boîte d'allumettes, il transmet SANS FIL toute conversation, bruit, etc. en provenance du lieu où il est dissimulé : portée 50 à 100 m. à TRAVERS MURS, CLOISONS... Fonctionnement minipiles. Aucune installation. Récept. sur N'IMPORTE QUEL POSTE DE RADIO comport. la F.M. (transistor, tuner, auto-radio) 2 modèles : S.I.S.-50 portée 50 m, 450 F., S.I.S.-100 portée 100 m., 790 F, port comp., livré avec piles et notice en français. Garantie totale 1 AN.
Env. anonyme et disc. par colis post. recomm. Règlement ou demande document (5 timbres). R. DISPATCHING L.M. BP 60, 13203 Marseille Cedex 01.

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes
Pierres dures - Ivoires
Objets cadeau - Collection
VENTE LIQUIDATION à 60 % en entrepôt, par société import.
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Danzas
20, bd Poniatowski, 75012 Paris
Ouvert de 9 à 18 heures, sans interruption, du lundi au samedi midi.

Optique

Soins de beauté

LABORATOIRES COSMÉTIQUES
recherchent étudiants ayant des problèmes pelliculaires pour tests avec rémunération. Téléphoner de 9 h. à 11 h. et 14 h. à 16 h. au 888-94-07.

Mots croisés

CRUCIVERBISTE propose à professionnels, grille avec ou sans définition, collaboration suivie souhaitée. 331-00-70 ou 270-30-69.

Philatélie

ACHETE CHER COLLECTION TIMBRES. Ecrire : Pagnanini : 35, Champs-Elysées. 359-78-98.

Sanitaires

VU A LA TÉLÉ, W.-C. avec Sanibroyeur SFA complet. PROMOTION 1.995 F PARIS. SI VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, PARIS-6e. OUVERT LE SAMEDI. TEL. 222-44-44.

Téléphone

LES NOUVEAUX ABONNÉS ABSENTS
permanence téléphonique, 24 h/24 h, secrétariat, rendez-vous, messages. Tél. : 742-39-40.

Théâtres

Pour la création d'une pièce inconnue de Witold Gombrowicz, jeune metteur en scène, cherche production accord acquis d'un décorateur et d'un comédien international célèbre c/o Lucien-Douves, 19, rue Daudet, 75014 PARIS.

Vacances - Tourisme - Loisirs

TIGNES VAL-CLARET
Part. loue du 29 mars au 5 avril studio 4 pers. à Inter-Résidence. Très bien exposé. Linge fourni, 1.600 F. Tél. 973-61-97.

DANS STATION BALNÉAIRE SUD MANCHE A LOUER : JUILLET AOUT APPARTEMENTS ET VILLAS PROXIMITÉ DE MER.
S'adresser : AGENCE FOLLIOT, Place Charles-de-Gaulle, 50380 SAINT-PAIR-SUR-MER. Tél. : 16 (33) 50-06-31.

Famille anglaise avec grande maison à la campagne désire accueillir enfants à partir de 11 ans à Pâques et en été. Equitation, natation, tennis. Assistance pour apprendre l'anglais. Ramassage à l'Aéroport ou à la gare. Ecr. s/no 6.099 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SKI Alpes-d'Huez-2 Alpes, vacances Pâques et avril, en chalet. 7 jours : 500 F (1/2 pension). réduction familles. Tél. (38) 53-11-18/80-31-39.

ADMINISTRATEUR de société recherche maison campagne, avec piscine, 100/150 km alentours Paris, pour mai, septembre. Téléphone : 651-02-78.

GOLF-CLUB COSTA-BRAVA
Villas à la semaine ou hôtel 4 étoiles demi-pension, golf 18 trous, 8 tennis, piscines. Téléphone : 651-65-10.

ESPAGNE Locations et ventes DUBOIS édifice « Miramar » SALOU Téléphone : (34) 77-38-05-13.

VACANCES AU SKI pour JEUNES et ADULTES Mars-Pâques - 906-70-02.

Pâques face Océan, Bretagne-Sud, villa terrasse ou Combloux-Megève, chalet 1.200 F/sem. - (1) 381-36-04.

CORSE, LOCATIONS
de juin à sept. : studios, appart. à partir de 870 F semaine. Hubaud, 92, rue Pelleport, 75020 Paris. Tél. : 362-54-18.

MUSIQUE-THÉATRE SÉJOUR FLORENCE, jeunes 11 à 17 ans du 9/7 au 5/8 musique vocale et instrumentale de médiévale à électro-acoustique, danses anciennes, théâtre, concerts et spectacles Paris-Paris 3.180 F Téléphoner : Fédération Enfants Musique d'Ensemble Téléphone : 504-32-73.

Bateaux

A vdre hors-bord CORMORANT FURY 4,25, 50 CV 4L. MERCURY, rem. NAUTILUS 750 kg mise à l'eau, taud, 2 réserv., cpte-tours, compt. d'heures (210 h). Le tt en exc. état. Prix 16.000 F. Tél. 304-42-41.

Sports

PAQUES (et tous congés) EQUITATION Poney-Club 8-15 ans mixte 6 j. 920 F. MONTGERON, 20 km Paris, RN 6. Tél. : 903-50-80, 940-23-36.

Apprenez le tennis Le week-end près de Paris, stages de 3 heures 150 F. Tél. 420-42-01.

Stages

40 stages d'artisanat à Paques, juillet et septembre. La cour Roland vous accueille dans ses ateliers au milieu des bois, à côté de Versailles. Vannerie, peinture sur soie, patchwork américain, chiffon, coupe-couture, tissage, tapisserie, encadrement, poterie, sculpture, menuiserie, photo. Le centre est agréé formation permanente, en entreprise. Le prix est de 900 F pour 35 heures. Pour tout renseignement appelez le 946-69-96.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 31 octobre 1979, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTIONS AU CODE DU TRAVAIL, pour avoir à PARIS, le 27 décembre 1978, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par sa faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du Livre II du Code du Travail en omettant de prendre les mesures nécessaires pour son personnel afin que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu, notamment au moyen d'extincteurs en nombre suffisant et maintenus en bon état de fonctionnement et ce, malgré une mise en demeure en date du 27 novembre 1978, à la peine de 2 amendes de 800 F chacune (deux salariés concernés), le sieur RUFFE Charles, né le 18 juillet 1918 à Liège (Belgique), directeur de Sté, demeurant 6, square de la Bresse, Paris-16e.
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.
Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire, article 411 C.P.P.) en date du 5 décembre 1979 la 31e Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTIONS AU CODE DU TRAVAIL pour avoir à ROISSY, le 25 avril 1979, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en faisant travailler deux salariés sur un chantier de construction alors que le réservoir d'air comprimé équipant le compresseur mis à la disposition de ces salariés n'avait pas fait l'objet d'une vérification depuis moins de trois ans, à la peine de deux amendes de 300 F chacune (deux salariés concernés), le sieur ROLLAND Claude, né le 25 janvier 1931 à Dakar (Sénégal), demeurant rue de Prony au Havre (Seine-Maritime). Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « Le MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.
Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 7 novembre 1979, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL, pour avoir à PARIS le 22 mars 1979, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle, les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en faisant travailleur deux salariés sur un échafaudage fixe :
— dont le plancher non jointif était d'une largeur insuffisante pour assurer la protection des salariés — alors que l'étroitesse de ce plancher créait un espace supérieur à 20 centimètres entre lui et la construction ; alors que ce plancher était distant de 40 à 50 centimètres de la protection latérale rendant de ce fait les garde-corps dépourvus de toute efficacité — aucun dispositif de protection individuelle équivalent n'avait été mis à la disposition des salariés sur le chantier, à la peine de 2 amendes de 500 F chacune (2 salariés concernés), le sieur STAERMAN Léon, né le 24 juin 1927 à Roman-Roumanie, directeur de la société NOVABAT, demeurant 40, av. Bosquet, Paris-7e.
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal LE MONDE.
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.
Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 19 septembre 1979, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL, pour avoir à PARIS, le 29 juin 1978, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs en faisant travailler deux ouvriers sur le plateau d'un échafaudage volant, qui était prolongé par un plancher prenant appui sur un échafaudage voisin, à la peine de 2 amendes de 800 F chacune (deux salariés concernés), le sieur LE GAREC Jean, Michel, Ange, né le 11 avril 1948 à Moreac, arrondiss. de Lorient, Morbihan, gérant de société, demeurant 61, rue M.-Bourdarias, à Alfortville, Val-de-Marne.
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.
Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 10 juillet 1979, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS, a condamné pour INFRACTION A LA LEGISLATION SUR LES FRAUDES, A LA LEGISLATION SUR LES FAUSSES INDICATIONS D'ORIGINE, A LA LEGISLATION SUR LA PROTECTION DES APPELLATIONS D'ORIGINE - PUBLICITE MENSONGERE, pour avoir entre le 15 mai 1973 et août 1974 :
1) Trompé ou tenté de tromper leurs cocontractants sur l'origine et les qualités substantielles de la marchandise vendue en vendant ou en mettant en vente : a) sous dix-sept appellations d'origine différente des vins pour une quantité d'environ six mille trois cent vingt-six litres qui ne pouvaient prétendre à ces appellations ; 2) D'avoir sur des bouteilles de vins mises en vente ou vendues en France, sur des factures, étiquettes et titres de mouvement, apposé et sciemment utilisé dix-sept appellations de nature à faire croire que ces vins avaient une origine différente de leur véritable origine ; 3) D'avoir contrevenu aux articles 11 et 12 du décret du 19 août 1921 en se prévalant faussement des bons de commande, factures, tarifs et étiquettes à l'occasion de la vente ou de la mise en vente des vins de la qualité de négociant à POMMARD, BEAUNE et LANGON, alors qu'il n'était pas marchand en gros dans ces localités au sens du Code général des impôts ; 4) D'avoir de mauvaise foi fait une publicité comportant des allégations fausses sur l'origine des vins faisant l'objet de cette publicité ainsi que sur les procédés de vente en portant sur les tarifs présentés au public les mentions « vins de nos productions vendus en exclusivité par notre maison, tous les vins sont mis en bouteilles à la propriété et portent les noms et adresses des propriétaires récoltants » ; 5) D'avoir contrevenu à l'article 13 du décret du 19 août 1921 en désignant seulement par leur marque commerciale sur des prix courants, des vins de table et des vins d'appellation d'origine, ce mode de présentation étant susceptible de créer une confusion dans l'esprit de l'acheteur sur la nature, l'origine et les qualités substantielles des vins ; 6) D'avoir omis d'inscrire à la sortie du compte spécial des entrées et sorties au registre des appellations d'origine le déclassement en vins de table de sept mille sept cent soixante-six litres de vins qui avaient perdu le droit à l'appellation d'origine pour laquelle ils avaient été enregistrés à l'entrée et omis d'en faire la demande préalable au service de la répression des fraudes ; d'avoir omis de tenir le registre de compte spécial d'entrées et de sorties des appellations d'origine :
la dame PEYRIN Jacqueline, Francine, Renée, née le 25 septembre 1923 à CLAMART (arr. de NANTERRE) (Hauts-de-Seine), gérante de société, demeurant Moulin - de - la - Sault (Seine-et-Marne),
— à la peine de 10 000 F d'amende le sieur JEAN dit BERGER Robert, Charles, Marie, Etienne, né le 14 juillet 1914 à AGEN (Lot), directeur commercial, demeurant à LA VARENNE-SAINT-HILAIRE (Val-de-Marne), 109, boulevard de Champigny ;
— à la peine de 10 mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende.
Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet : le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire - article 410 C.P.P.) en date du 3 octobre 1979, signifié Mairie : 5-6-1980. AR : 9-6-1980, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL pour avoir à PARIS, le 20 novembre 1977, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III, du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux concernant les immeubles en faisant travailler deux salariés sur un échafaudage démuni de garde-corps et de plinthes à la peine de 2 amendes de 1.500 F chacune (2 salariés concernés), le sieur PLATEK Edouard, Gabriel, né le 1er janvier 1933 à Paris (10e), demeurant 16, av. de la Châtaigneraie, à Rueil-Malmaison, Hauts-de-Seine.
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.
Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) rendu le 28 novembre 1979, la 31e Chambre, 1re Section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour PUBLICITE MENSONGERE pour avoir, à PARIS courant 1977, effectué une publicité comportant des allégations, indiscations ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur la portée des engagements par l'annonceur en affirmant faussement « Offre permanente » - ristourne de 3 % à 8 % sur l'achat de votre voiture, votre moto, neuves, françaises ou étrangères, à la peine de 800 F d'amende, le sieur THOMAS Claude, Denis, né le 12 septembre 1947 à PARIS (10e), demeurant 18, rue Wurtz à PARIS (13e).
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. - N'Y AYANT APPEL.
Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
de VERSAILLES

Par jugement (contradictoire) en date du 12 novembre 1980, la 5e Chambre Correctionnelle de Versailles a condamné M. BLANCHARD Claude, Jean, né le 16 mars 1933 à Maisons-Alfort, gérant de société, demeurant 19, avenue du Bel-Air à PARIS (12e), à la peine de six amendes de 500 F, soit 3 000 F, pour infraction à la réglementation du travail, faits commis le 19 juillet 1978.
Le tribunal a ordonné, en outre, aux frais du condamné : 1) A la publication par extraits du présent jugement dans « LE MONDE » ; 2) A l'affichage par extraits du présent jugement pendant 3 MOIS à la porte de l'établissement.

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) rendu le 14 novembre 1979, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS, a condamné pour INFRACTIONS AU CODE DU TRAVAIL, pour avoir à PARIS, le 18 octobre 1978, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du Code du Travail, en faisant travailler dix salariés sur dix machines électriques non mises à la terre, sans qu'aucune protection différentielle n'ait été installée à l'origine de la distribution de la force motrice, enfin sans aucun circuit d'éclairage de sécurité, à la peine de dix amendes de 500 F chacune (10 salariés concernés), le sieur ZEISLER Estvan, né le 17 février 1946 à Budapest (Hongrie), gérant de la société TRITEX, demeurant 186, rue de la Jarry à Vincennes (Val-de-Marne).
Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet : le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire en date du 4 juillet 1979, la 31e Chambre 1re section du Tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL, pour avoir à Paris, le 2 mai 1978, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par sa faute personnelle les dispositions des Chapitres I, II, III du Titre III du Livre II du Code du travail en faisant utiliser deux machines sans que les dispositifs de protection contre les dangers de tous ordres auxquels sont soumis les travailleurs aient été reconnus efficaces par des décisions individuelles d'homologation prises par le Ministre chargé du Travail, à la peine de 2 000 F d'amende, le sieur BRUNET Jean-Paul, né le 21 juin 1919 à Paris-12e, Président-Directeur général, demeurant 8, avenue de Villepinte, à Vaucresson, (Seine-Saint-Denis). Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.
Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire, article 411 C.P.P.) rendu le 14 novembre 1979, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL, pour avoir à PARIS, le 27 septembre 1978, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint, par une faute personnelle, les dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du Code du Travail en faisant travailler un salarié à une hauteur de plus de trois mètres alors qu'il était démuni de toute protection tant collective qu'individuelle, à la peine de 1 000 F d'amende, la dame NARET, épouse LISBOA Françoise, Lucienne, née le 5 octobre 1947 à PARIS, 12e, chef d'entreprise, demeurant 13, rue Christophe-Colomb, à Orly (Val-de-Marne).
Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet : le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (défaut) rendu le 5 décembre 1979, signifié à domicile le 19-7-1980, AR : 22-7-1980, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTIONS AU CODE DU TRAVAIL, pour avoir à PARIS, le 31 août 1978, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par sa faute personnelle, les dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du Code du Travail en faisant travailler treize salariés sur un chantier avec une grue non munie d'un dispositif de sécurité, à la peine de treize amendes de 1 000 F chacune (13 salariés concernés), la dame DAOUD, épouse KAKOU Lucette, née le 10 septembre 1933 à Tiaret (Algérie), demeurant 15, impasse Sainte-Anne aux Pavillon-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).
Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme, délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet : le Procureur de la République.

Versailles, le 8 décembre 1980.
LE GREFFIER EN CHEF.
de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 12 décembre 1979, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS, a condamné pour INFRACTIONS AU CODE DU TRAVAIL, pour avoir à PARIS, le 2 novembre 1978, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du Code du Travail en ne prenant pas les mesures nécessaires pour faire appliquer ces dispositions : 1) Absence de mesures compensatrices de sécurité alors que l'exécution d'un travail déterminé et de courte durée (mise en place d'encadrement métallique de fenêtres au sixième étage) nécessitait l'enlèvement d'un dispositif de sécurité (garde-corps) : 2) Absence de remise en place des dispositifs de sécurité après exécution de ce travail, à la peine de deux amendes de 600 F chacune (2 salariés concernés), le sieur FASANO Jean-Pierre, né le 28 août 1943 à Persan — Arrondissement de Pontoise — (Val-d'Oise), gérant, demeurant 38, rue Anatole-France à Chambly (Oise).
Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet : le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Secrétariat-Greffe du Tribunal d'EVRY

Par jugement du Tribunal de Grande Instance d'EVRY, en date du 24 octobre 1979, à la requête du Procureur de la République dans une procédure pour Infraction au code du travail, M. BOSQUES GILA Angel, salarié de l'entreprise « SFRENET », travaillait à plus de quatre mètres du sol sans dispositif de protection ; la nommée NECTOUX Jeannine, ép. DUCERF, Gérante de la Société de ladite entreprise, a été condamnée à 4 000 F d'amende.
Le Tribunal a, en outre, ordonné l'affichage du présent jugement pendant UN MOIS AUX PORTES DE L'ENTREPRISE « SFRENET » dont le siège social est à PARIS (10e), 58, rue de Château-Landon, ORDONNE LA PUBLICITE, par extrait dans les journaux « le Monde » et « France-soir », le tout aux frais de la condamnée.
Pour extrait conforme, le Secrétaire-Greffier.

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 13 nov. 1979, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour PUBLICITE MENSONGERE, pour avoir à PARIS, en juin 1977, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur les motifs ou procédés de la prestation de services en diffusant dans la revue « Annonces REGINTER » du 25 juin 1977, une annonce publicitaire ainsi diffusée « Direct propriétaires toutes locations vides et meublées PARIS Banlieue » alors qu'au vu de cette annonce les premiers à la recherche d'un logement pouvaient croire qu'elles pouvaient entrer en contact avec des propriétaires sans avoir à verser des frais d'insertion publicitaire en réalité réclamés par C.P.A., à la peine de 4.000 F d'amende, le sieur HEITZ Alexandre, Florent, Voldemar, né le 21 novembre 1949 à PARIS 16e, agent de publicité, demeurant 127, rue Amelot, à PARIS 11e.
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.
Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire - article 411 C.P.P.), la 31e Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS, a condamné POUR INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL, pour avoir à PARIS, le 29 août 1977, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre II, du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles, en faisant effectuer des travaux de montant de charpentes et ossatures par deux ouvriers exposés à un risque de chute dans le vide alors qu'il n'avait fait installer ni plancher de travail fixe muni de garde-corps et de plinthes, ni plate-forme de travail mobile suspendue à un appareil de levage ou tout autre dispositif similaire, ni auvents, éventails ou planchers susceptibles d'arrêter les ouvriers avant qu'ils ne soient tombés de plus de 3 mètres, ni filets et autres dispositifs équivalents capables d'arrêter les ouvriers avant qu'ils ne soient tombés de 6 mètres ; alors qu'à défaut elle n'avait pas mis à la disposition des ouvriers une ceinture ou baudrier de sécurité et les accessoires nécessaires à son utilisation, à la peine de deux amendes de 2 000 F chacune (deux salariés concernés), la dame ETIENNE, épouse SIMON Claude, Solange, née le 15 mars 1929 à PARIS (13e), gérante de société, demeurant 47, rue de Charenton à Alfortville (Val-de-Marne).
Le tribunal a, en outre, ordonné, aux frais de la condamnée, la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet : le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
CONDAMNATION PENALE

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
de VERSAILLES

Par jugement (contradictoire) en date du 19 novembre 1980, la 5e Chambre Correctionnelle de Versailles a condamné M. GENIN Jean-Pierre, né le 18 février 1943 à DAMMARTIN-EN-SERVE (78), demeurant 2, rue Erandert-Mesy (78 - MEULAN), profession : directeur d'agence, à la peine d'une amende de 4 000 F pour infraction à la réglementation du travail, homicide involontaire.
Le tribunal a ordonné, en outre, aux frais du condamné : 1) A la publication par extraits du présent jugement dans « LE MONDE » ; 2) A l'affichage par extraits du présent jugement pendant TROIS MOIS aux portes de la société Léon CHAGNEAUD ET FILS, 158, bd Haussmann, 75008 PARIS.
Versailles, le 15 décembre 1980.
LE GREFFIER EN CHEF.

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire - article 411 C.P.P.) en date du 14 novembre 1979, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS, a condamné pour INFRACTIONS AU CODE DU TRAVAIL, pour avoir à PARIS, le 12 juillet 1978, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs : 1) En faisant exécuter des travaux par deux ouvriers sur un échafaudage sans qu'il soit muni sur les côtés extérieurs de plinthes d'une hauteur de 15 centimètres au moins ; 2) En faisant exécuter par trois ouvriers des travaux dans un lieu qui n'était pas convenablement éclairé ; 3) En faisant exécuter par un ouvrier des travaux sur une plate-forme qui n'était pas munie de garde-corps, sans qu'à défaut des dispositifs de protection d'une efficacité au moins équivalente aient été établis, en faisant travailler un ouvrier sur ladite plate-forme, alors que l'un des chevalets sur lesquels elle reposait ne se trouvait pas sur un point d'appui résistant et était disposé sur le plancher d'un autre échafaudage ou d'une autre plate-forme, à la peine de : pour la 1re infraction à deux amendes de 1 000 F chacune (2 salariés concernés) ; pour la 2e infraction à trois amendes de 600 F chacune (3 salariés concernés) ; pour la 3e infraction à une amende de 1 000 F (un salarié concerné), le sieur BILLIEZ Jean, Louis, Alexandre, né le 21 janvier 1912 à PARIS (10e), président-directeur général de société, demeurant 21, rue des Fillettes à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).
Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet : le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal de Grande Instance
de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 24 octobre 1979, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL, pour avoir à Paris, le 22 décembre 1978, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par sa faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III, du Titre III du code du travail en ne mettant pas à la disposition de ses employés aucune armoire-vestiaire dans les ateliers de confection sis 143, 138, 140, rue Amelot, PARIS 11e, neuf salariés étant concernés par l'infraction, à la peine de neuf amendes de 400 F chacune, le sieur BESNAINOU Joël, né le 4 mars 1950 à Tunis (Tunisie), demeurant 153, rue Amelot, PARIS 11e.
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.



Le Monde

FORUM DU DÉVELOPPEMENT • ŻYCIE WARSZAWY • EL MOUDJAHID • Magyar Nemzet • EL PAIS • JORNAL DO BRASIL • 朝日新聞



« Nous, membres de l'Organisation des Nations unies, *proclamons solennellement* notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant *entre les pays développés et* les pays en voie de développement... »

(Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée par consensus le 1er mai 1974 par la sixième assemblée spéciale des Nations unies.)

• TO BHMA • LA STAMPA • ПОЛИТИКА • EXCELSIOR • INDIAN EXPRESS • Le Monde • DAWN • le soleil •

LA QUÊTE DE L'ÉNERGIE

SANS doute faudra-t-il encore beaucoup de temps et d'argent pour que les énergies de substitution — *tirées du soleil*, des marées, de la biomasse, etc., — s'ajoutant au charbon et à l'énergie nucléaire qui posent tant de problèmes techniques, sociaux et politiques, parviennent à compenser partiellement le tarissement progressif des réserves de pétrole prévu par les experts après l'an 2000. Il est exclu en tout cas que ces énergies puissent complètement répondre aux besoins d'un monde que la démographie galopante des nations pauvres est en train de radicalement transformer. Du moins si le développement de ces pays — s'il se réalise — continue de s'inspirer de l'exemple des pays industrialisés.

Car ce qui caractérise l'économie occidentale, en dehors de son haut degré d'efficacité technique et d'organisation, c'est la sorte d'obésité dont elle offre souvent le spectacle avec son cortège de gaspillages, pollutions et dégradations en tout genre. Or cette véritable boulimie de biens de *consommation et d'armements* qu'alimente, à l'Ouest comme à l'Est, l'angoisse des hommes ne contribue pas peu à la pénurie des moyens dont les pays du Sud ont un urgent besoin pour se tirer d'affaire en commençant par vaincre la faim et la maladie qui accablent les populations de plusieurs d'entre eux.

Les quatorze journaux d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe qui publient le supplément international « Un seul monde » dénoncent donc la situation catastrophique dans laquelle se trouvent aujourd'hui ces pays du Sud non producteurs de pétrole qui représentent 70 % de la *population mondiale. C'est ainsi par exemple* qu'en 1980 ils n'ont disposé pour leur développement que d'un dixième de la production mondiale de pétrole (323,7 millions sur 3,1 milliards de tonnes) à laquelle d'ailleurs ils n'ont contribué que pour 99,6 millions de tonnes. Encore ne l'ont-ils pu qu'au prix d'un endettement massif qui place déjà plusieurs d'entre eux en situation de faillite.

Les mêmes journaux évoquent les efforts que déploient leurs pays pour développer les énergies de substitution qui sont le plus à leur portée. Mais sans une aide massive de l'extérieur — qui devrait venir, selon « Dawn » *(Karachi), de l'OPEP* et de la Banque mondiale — ces efforts ne sauraient avoir l'envergure indispensable. « Le Monde » estime même qu'une telle aide serait inopérante *sans une stratégie mondiale.*

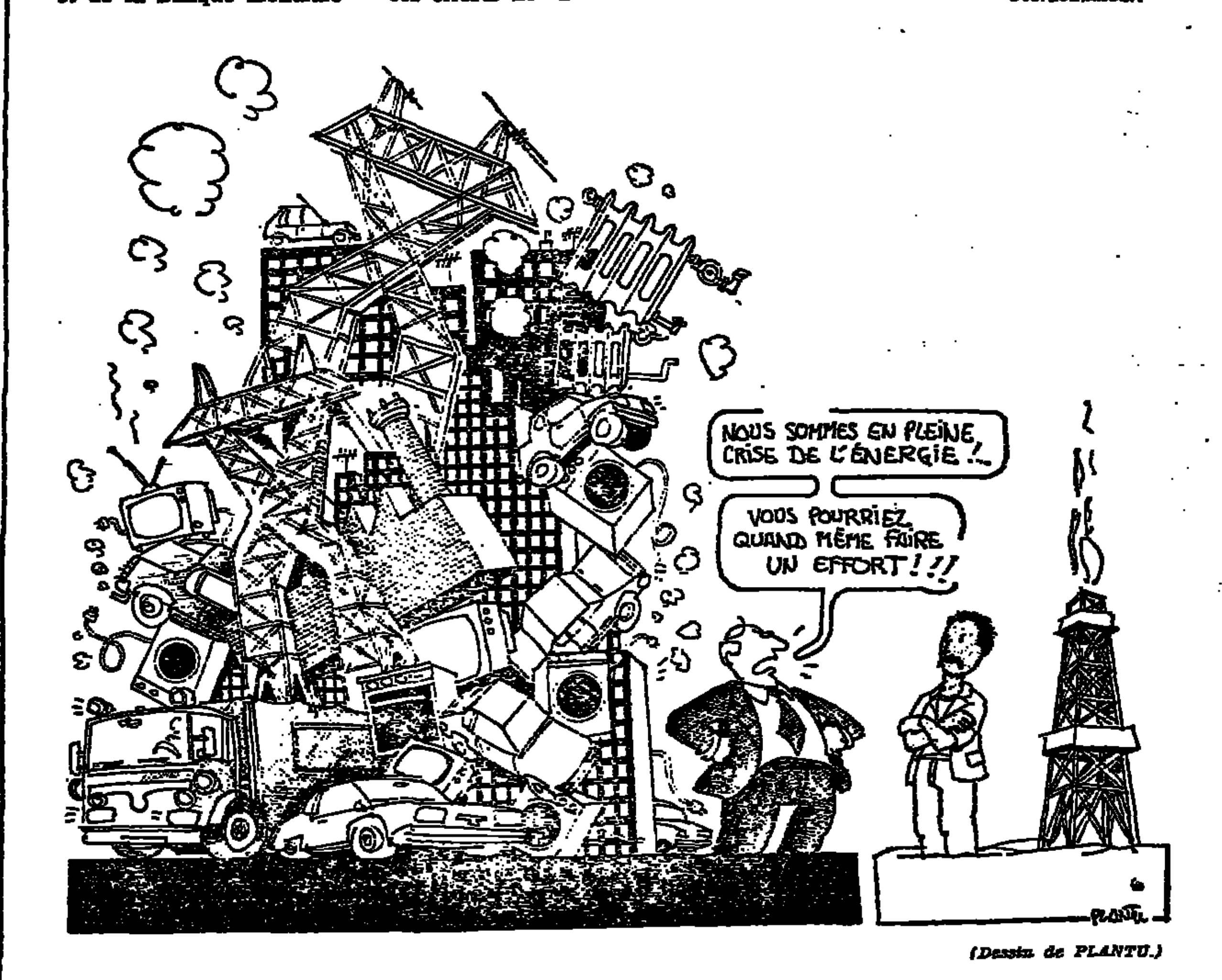
Mais une telle stratégie ne sera assurée d'être efficace que si elle repose sur une estimation sérieuse des ressources de cette planète et si elle s'inspire de la volonté déterminée de satisfaire les aspirations et les besoins des centaines de *millions* d'hommes qui invoquent de façon toujours plus insistante leur droit imprescriptible à la santé, à l'instruction, à la liberté, à la participation, et au bonheur. Or de tels objectifs ne pourront être atteints qu'avec une répartition plus équitable des ressources planétaires.

Comme ces ressources sont limitées et que leur développement sera désormais difficile et lent, il est absolument nécessaire que dès aujourd'hui les pays riches et les cercles privilégiés dans les pays pauvres acceptent une certaine austérité sous la forme d'une vie plus simple. C'est précisément et fort justement ce que préconise « la Stampa » (Turin) dans un des plus grands secteurs de la consommation occidentale : celui de l'automobile.

L'histoire, il est vrai, nous apprend que les privilégiés ne renoncent jamais d'eux-mêmes à leurs avantages. Mais les générations montantes, qui refusent de plus en plus la société d'injustice et de chômage dans laquelle ils accusent leurs aînés de les enfermer, ne sont pas forcés de succomber à la tentation du désespoir et du terrorisme, ni même à celle de l'évasion par l'alcool ou la drogue.

Il existe, en effet, une énergie inépuisable que les temps sont venus d'exploiter : celle qui vient du cœur et de l'esprit, c'est-à-dire de la capacité des hommes d'aimer et d'inventer, capacité paralysée aujourd'hui par la survivance de structures sociales et de systèmes économiques injustes et périmés. C'est dire combien il est urgent que soient réformées les unes et les autres, et que soit instauré un nouvel ordre économique international plus convivial et solitaire, auquel il n'est d'autre alternative que l'aggravation des crises, des pénuries et des conflits dans le monde.

JEAN SCHWOEBEL,
Coordonnateur.



(Dessin de PLANTU.)

TRIBUNE DES NATIONS UNIES

La conférence de Nairobi

LA décision de réunir à Nairobi, en août 1981, une conférence des *Nations unies sur les sources* d'énergie nouvelles et renouvelables ne peut se comprendre que si l'on se réfère à la situation qui l'a motivée.

Si le pétrole est indispensable, en effet, pour le « secteur moderne » de l'économie dans toutes les nations et représente aujourd'hui plus de la moitié de l'approvisionnement énergétique du monde, le bois ne l'est pas moins, bien qu'il ne représente qu'un pourcentage beaucoup plus faible dans cet approvisionnement, de 4 à 12 % selon les estimations. Il correspond en effet à un « besoin essentiel » pour les plus démunis de notre planète, le milliard et demi d'hommes qui habitent le « secteur rural » ou vivent à la périphérie du secteur moderne, dans les bidonvilles urbains. Pour eux, la recherche de bois de feu est une question de survie, car ils en tirent l'énergie nécessaire pour se chauffer et préparer leurs aliments.

Cette récupération prend de plus en plus de temps et se traduit par une accélération de la destruction de la couverture forestière mondiale, qui se poursuit au rythme de 3 hectares par seconde, soit le tiers de la superficie totale en vingt ans. En outre, la cadence augmente à mesure que s'instaure *un cercle vicieux : faute de* protection, la couche superficielle du sol est entraînée par les eaux de ruissellement, le sol s'appauvrit en éléments nutritifs, le rendement agricole diminue et, par suite, le revenu des exploitants, qui sont contraints de se rabattre sur une consommation accrue de bois de feu « gratuit »...

La question urgente est de savoir comment faire pour ralentir, puis enrayer et renverser ce processus. Il faudra pour cela, selon la Banque mondiale, planter 50 millions d'hectares en bois de feu d'ici à l'an 2000, rien que pour satisfaire à la demande prévue en bois de chauffage et de cuisson ; si l'on préfère, cela représente un rythme de plantation cinq fois plus rapide qu'actuellement pour le monde entier en moyenne et quinze fois plus pour certains pays.

La crise du pétrole et la crise connexe du bois de feu s'aggravent ainsi jusqu'à prendre des proportions explosives, spécialement dans les régions rurales et les bidonvilles des pays en développemennt importateurs de pétrole les plus pauvres, où le niveau de vie, qui était déjà catastrophique régresse encore.

Dans ces conditions, les raisons qui expliquent que tous les espoirs d'un avenir meilleur soient mis désormais dans les sources d'énergie de remplacement devraient être aveuglantes. Depuis 1973, la communauté mondiale a fait l'amère découverte que l'ère des combustibles fossiles tirait à sa fin. La question décisive est de savoir par quoi les remplacer.

Le charbon pourrait retrouver sa place de jadis sous sa forme traditionnelle, mais il risque de se heurter à l'opposition des écologistes ; en revanche, il est mieux acceptable du point de vue de l'environnement, et d'ailleurs plus commode, sous forme liquéfiée ou sous forme gazeuse.

MORRIS MILLER.
Secrétaire général adjoint de la Conférence des Nations unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

(Lire la suite page 30.)

Le Monde *(Paris)*

Pour une stratégie du développement énergétique

LA sollicitude des experts occidentaux au chevet d'un tiers-monde malade de l'énergie a souvent quelque chose de suspect : accuser l'Organisation *des pays exportateurs* de pétrole de tous les maux de l'économie mondiale permet aux plus riches de dégager leur responsabilité devant l'endettement des moins favorisés et de justifier la stagnation de l'aide ; prôner la nécessité de « laisser le pétrole aux pays en développement » a pour but d'imposer à des populations réticentes des formes nouvelles d'énergie comme le nucléaire.

Il n'en reste pas moins que l'énergie est un obstacle majeur au développement des pays les moins avancés. Quelques chiffres le prouvent. Sur les quatre-vingt-douze pays du tiers-monde importateurs de pétrole, soixante-quatre — dont certains comptent parmi les plus pauvres — doivent importer les trois quarts de l'énergie qu'ils consomment. Déjà l'Inde doit consacrer le tiers de ses recettes d'exportation à l'achat de son pétrole, le Brésil 40 % et la Turquie 60 %. En 1980, l'or noir aura coûté 50 milliards de dollars aux moins favorisés. Et le fort ren*chérissement du pétrole* leur pose un réel problème. A titre d'exemple, le Costa-Rica, qui devait vendre 28 kilos de bananes en 1972 pour acheter un baril de brut, doit désormais en écouler 420 kilos pour effectuer le même achat.

L'urbanisation croissante de ces pays, le développement de leur industrie et de leurs moyens de transport vont entraîner un accroissement important de la demande énergétique du tiers-monde. A en croire une étude *présentée lors de la conférence mondiale* de l'énergie, qui s'est tenue à Munich, en septembre 1980, la consommation totale des pays en développement passerait de 1,7 milliard de tonnes d'équivalent pétrole (TEP) en 1976 à plus de 5 milliards en 2000. Un *faible* luxe puisque la consommation par habitant resterait alors cinq fois moindre qu'elle ne l'est aujourd'hui dans les pays industrialisés.

L'aide à la réduction de la dépendance énergétique des pays du tiers-monde apparaît donc comme un impératif, si l'on veut em-êcher que leur endettement ne devienne rédhibitoire ; si l'on veut éviter que la désertification ne continue de gagner du terrain, les forêts disparaissent au rythme de 10 à 15 millions d'hectares par an, notamment devant la demande de bois de chauffage et de cuisine ; si l'on veut permettre enfin aux déchets d'animaux et végétaux de retrouver leur utilisation naturelle d'engrais plutôt que de combustible.

Cette nécessité est d'autant plus évidente que les ressources existent : les richesses hydroélectriques des pays en développement ne sont exploitées qu'à 8 %.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 31.)

INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Technologies rurales au Kenya

A un groupe de visiteurs venus du Royaume-Uni, Aston Manyindo, responsable de l'UNICEF pour les technologies rurales, expose en quelques mots le principe du refroidissement par évaporation en montrant un dispositif en bois et en treillis avec des portes en charbon. Puis, passant à un four surélevé, en briques de terre séchée — un des nombreux articles exposés au service de l'amélioration du foyer du centre de technologie rurale de Karen près de Nairobi, — il explique que la majorité des femmes kényannes font la cuisine par terre sur un feu ouvert, ce qui entraîne un gaspillage inutile de combustible et souvent des brûlures pour les enfants.

Depuis la parution des théories de E.F. Schumacher sur « ce qui est petit est joli » et sur l'intérêt d'avoir une technologie adaptée aux besoins de l'homme et aux impératifs du milieu, les organismes internationaux d'assistance ont retenu les « technologies villageoises (ou rurales) » comme l'une des solutions miracles à nombre de problèmes propres aux pays en développement.

Au départ, l'accès d'enthousiasme pour la technologie intermédiaire n'en était pas moins tout aussi manifeste dans les pays en développement. Le recours à des matériaux peu coûteux et à des compétences locales devait permettre de s'affranchir des importations coûteuses dont tant d'autres entreprises avaient besoin. L'Inde est devenue le centre des expériences sur les biogaz, la Chine la source d'idées sur les transports et la Crète a vulgarisé les moulins à vent, sources énergétiques de remplacement.

Le mépris des scientifiques

Mais les scientifiques n'avaient que mépris pour de telles solutions : pour eux, la technologie intermédiaire était un recul à l'ère préindustrielle. Les reproches faits à la technologie intermédiaire, considérée comme lubie de philanthropes excentriques étrangers, sont imputables à des initiatives telles que la construction de moulins à vent à partir de vieux châssis de Land-Rover.

Nombre d'idées similaires ont germé dans les esprits aux premiers jours du Centre de technologie rurale. *« Nous nous sommes rendu compte,* déclare le chef de la section technologie alimentaire et nutrition de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Est, *que bon nombre de ceux qui avaient mis au point des gadgets simples semblaient croire à tort que le tiers-monde regorgeait d'articles au rancart, tels que des fûts d'essence. »*

Les membres du Centre de technologie rurale de Karen sont à juste titre soucieux de ne pas passer pour des excentriques et de démentir que la technologie rurale n'est qu'un expédient de deuxième zone venant se substituer à la technologie moderne, qui séduit moins les ruraux africains que les incapables du monde occidental. Aston Manyindo, insiste : *« J'attends encore l'Africain qui, à l'échelon gouvernemental ou rural, m'accuse d'avoir défendu une technologie de deuxième zone. »* Il demande que l'on prenne pleinement conscience du fossé à combler entre les besoins des villageois qui parviennent tout juste à assurer leur subsistance et les produits coûteux qui conviennent à des régions fortement industrialisées. Pour lui, les villageois n'ont qu'un choix : ou la technologie rurale ou l'absence totale de technologie.

Trois autres phénomènes ont aggravé les difficultés de la vie rurale. Une poussée démographique rapide et une évolution laborieuse des modes de vie ont rompu l'harmonie traditionnelle entre la population et les ressources locales. La terre — et, partant, la possibilité de s'adonner à des cultures vivrières et commerciales — est de plus en plus rare et coûteuse. Les combustibles et les matériaux de construction, qui, autrefois, étaient gratuits, sont venus rejoindre la myriade des biens de consommation que l'on obtient avec de l'argent. Selon Manyindo, c'est pur romantisme d'attendre que les populations rurales s'en sortent ou progressent sans une certaine indépendance technologique.

Depuis sa création en 1976, avec l'appui de l'UNICEF et du gouvernement kényan, comme centre de démonstration et de ressources technologiques, le Centre de technologie rurale de Karen s'est consacré aux techniques destinées tout d'abord à améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants des zones rurales. Trois grands domaines d'intérêt ont été délimités. Le premier est celui de la nourriture, comment notamment stocker, préparer, accommoder les denrées alimentaires ? Comment maintenir ou améliorer leur qualité nutritionnelle, tout en allégeant le fardeau de travail et en ménageant les forces des femmes rurales ? Il existe ainsi des moyens peu coûteux — par exemple un revêtement solide — qui les protègent des rongeurs et les rendent à la fois hermétiques et imperméables. On trouve également une sorte de coffre perfectionné pour sécher le maïs.

Le deuxième domaine d'activités concerne l'eau : comment la capter, comment la stocker et la protéger des impuretés provenant des animaux, d'un système d'égouts et d'écoulement défectueux. A cet égard, le Centre de technologie rurale s'est particulièrement illustré en mettant au point un réservoir en ciment, dérivé d'un modèle thaïlandais. Pour le construire, il suffit de cimenter l'extérieur d'un sac en toile rempli de feuilles ou de paille, et son prix est le dixième de celui d'un réservoir en tôle ondulée.

Le troisième domaine d'activités est celui de l'énergie ; c'est en effet grâce à l'énergie éolienne, à l'énergie solaire, à la bicyclette ou encore à la force du poignet que l'on actionne le matériel qui permet de moudre le maïs ou de décortiquer les arachides. Les expériences sur les fours solaires ont acquis une importance croissante dans les vastes régions semi-désertiques ou arides de nombreux pays en développement où les combustibles sont venus à manquer.

L'importance réelle de ces techniques nouvelles mises au point à Karen dépendra de leur application et, dans cette perspective, un programme de formation et de vulgarisation rurale a été lancé avec l'assistance de l'UNICEF et du ministère kényan des services sociaux. Dans le cadre de ce programme, des instructeurs reçoivent une formation aux fins du programme polytechnique du Centre. Ils se chargent ensuite de transmettre aux jeunes qui ont terminé leurs études les connaissances en rapport avec les besoins des populations rurales. A la fin de 1977, deux cent quatre-vingt-neuf instructeurs avaient terminé leur stage de formation et constituaient ainsi la base d'un système durable qui permet d'atteindre les communautés les plus isolées et les plus déshéritées.

Entre-temps, les pays voisins ont commencé à s'intéresser à l'idée du Centre de technologie rurale. Des groupes de hauts fonctionnaires du Swaziland, du Lesotho, d'Ethiopie, d'Ouganda et du Ghana ont visité le Centre et des artisans de tous ces pays ainsi que du Botswana et du Soudan y ont suivi des cours de formation. Au Swaziland, des stagiaires, de retour de Karen, ont établi leur propre centre qui expose des séchoirs solaires, des installations de stockage, des exemples de techniques de construction perfectionnées et des techniques liées à l'eau salubre.

Confiée à ceux qui en seront les premiers bénéficiaires, la technologie de village s'empare des populations des zones rurales en développement comme une idée dont ils sentent que la réalisation dépend avant tout d'eux-mêmes. Car, comme Aston Manyindo se plaît à le souligner, la technologie rurale n'est après tout que bon sens. Et lorsqu'une idée parle si éloquemment au bon sens, les populations rurales ne sauraient y rester insensibles.

ALEX ROBIN,
Chargé d'information à l'UNICEF.

La conférence de Nairobi

(Suite de la page 29.)

L'énergie nucléaire, actuellement en perte de vitesse, pourrait prendre un nouvel essor grâce à la fusion et aux surrégénérateurs, encore que les questions de sécurité et les problèmes connexes soient appelés à freiner son développement

L'énergie solaire pourrait, une fois de plus, redevenir la principale source d'énergie en retrouvant le rôle qu'elle a joué pendant plusieurs millénaires, avant que le charbon n'inaugure l'ère des combustibles fossiles, il y a deux siècles.

Peut-on, en pleine connaissance de cause, décider du choix de telle ou telle source d'énergie nouvelle ? Pour cela, étant donnée la nature mondiale du réseau moderne de l'énergie, il est indispensable que les décisions soient prises avec la participation des Nations unies. Vu l'urgence de la situation, la conférence prochaine de Nairobi s'attachera donc essentiellement aux deux prochaines décennies, tout en se fixant comme cadre de référence une période de transition à long terme de cinquante ans.

La conférence examinera chacune de ces sources dans le cadre plus général du développement énergétique, en procédant à leur évaluation en tant que solution de remplacement par rapport au pétrole, au gaz naturel, au charbon et à l'énergie nucléaire. Elle n'exclura pas les propositions de nature universelle, dont la mise en œuvre peut se faire dans tel ou tel pays agissant isolément, mais l'accent sera principalement mis sur des propositions globales pouvant prendre place dans un programme d'action qui serait mis en œuvre par les Nations unies, entre autres.

Huit groupes techniques ont été prévus avec, pour mandat respectif, l'étude de l'énergie solaire, de la biomasse, de l'énergie hydraulique, de l'énergie éolienne, de l'énergie des océans, de l'énergie géothermique, des sables et schistes bitumineux, du bois de feu et du charbon de bois. (L'étude de la tourbe et celle de la traction animale seront confiées à des consultants, sans donner lieu à des discussions et à des mises au point au niveau de groupes techniques.) La tâche de ces groupes sera de dégager les tendances qui caractérisent ces diverses techniques de production d'énergie et de définir celles qui paraissent prometteuses, c'est-à-dire probablement capables de fournir à l'avenir une part « significative » de l'approvisionnement énergétique total. Pour se prononcer à cet égard, il faudra non seulement évaluer les diverses technologies dans une perspective scientifique et technique, mais également du point de vue : 1) de leur coût par rapport aux sources en compétition et 2) de leur acceptabilité sous l'angle social et écologique.

Six groupes d'experts étudieront, d'autre part, les politiques susceptibles d'influencer le rythme et les modalités de l'introduction des techniques nouvelles et des programmes connexes jugés prometteurs par les groupes techniques. Ils s'attacheront à mettre en lumière les principales contraintes qui freinent la conquête du « marché » par les sources d'énergie « nouvelles », telles, par exemple, que les obstacles financiers qui découlent du fait que les investissements dans les techniques nouvelles sont plus risqués ; les goulets d'étranglement dans la circulation de l'information, etc.

Un groupe de synthèse tirera de tous ces travaux des conclusions qui devraient permettre à un comité préparatoire, réuni à la fin de mars, de dégager et d'analyser les éléments d'un programme d'action.

Une entreprise de longue haleine

Il serait sans doute exagérément optimiste d'espérer que les sources d'énergie dont l'examen est prévu par le mandat de la conférence puissent, globalement, fournir plus de 10 à 15 % de la totalité des besoins (minimaux) en énergie qui sont prévus pour l'an 2000 et 25 % pour l'an 2030, même si l'on parvenait à surmonter toutes les contraintes institutionnelles. Mais ce ne serait pas un mince résultat que de parvenir ne serait-ce qu'à ces pourcentages, qui supposent une multiplication par trois ou par quatre de l'énergie fournie par les sources de remplacement.

Il reste que la conférence ne sera pas à même d'établir une projection de la contribution possible ou probable de chacune de ces sources, car leur exploitation effective est subordonnée à des facteurs de caractère étroitement régional et à des considérations de temps particulières, notamment à l'évolution des coûts prévue pour le pétrole, le gaz naturel, le charbon, l'énergie nucléaire et les autres énergies de remplacement. La conférence devra se limiter à essayer d'atténuer les contraintes de sorte que chaque source d'énergie puisse pleinement réaliser son potentiel, quel qu'en soit le niveau. Il faudra pour cela que la conférence formule des propositions susceptibles d'être mises en œuvre en matière de circulation de l'information et de flux financiers, de recherche et de développement, d'éducation et de formation professionnelle, etc.

D'autres questions resteront alors à résoudre : d'où tirer le reste de l'énergie nécessaire ? Quelles sont, au niveau mondial, les rapports entre énergie et environnement ? Aussi bien la conférence n'est-elle que la première étape d'une entreprise de longue haleine.

MORIS MILLER.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1978

Commission paritaire n° 57 437.

PÉTROLE



ASAHI SHIMBUM *(Tokyo)*

Le fonctionnement de la Banque mondiale et du F.M.I. doit être amélioré

IL s'est produit l'an passé à la Bourse de Tokyo un événement lourd de signification : une forte hausse des cours résultant d'une succession d'achats massifs de titres japonais par des investisseurs étrangers. Les capitaux ainsi investis provenaient des pétrodollars accumulés par les pays arabes producteurs de pétrole, ainsi que des grandes caisses de retraite de Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

La participation étrangère dans le capital de certaines sociétés japonaises de premier plan ainsi que de firmes qui sont à la pointe du progrès technologique a connu une hausse spectaculaire, et le montant total net des investissements directs d'origine étrangère s'est sensiblement accru. Ce phénomène — inutile de le dire — a été directement lié à la grande confiance accordée par les investisseurs étrangers à l'économie japonaise, qui a réussi, toutes proportions gardées, à surmonter les crises pétrolières répétées.

Certes, des capitaux étrangers avaient déjà été investis au Japon, mais d'une manière qui, dans l'ensemble, n'était guère systématique. Le récent courant d'investissements semble indiquer, en revanche, que Tokyo est destinée à devenir une place boursière comparable à New-York et à Francfort. Tokyo est sans conteste en voie d'être considérée comme un nouveau centre d'opérations boursières internationales.

Les deux premières crises du pétrole déclenchées par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont modifié la structure des mouvements internationaux de capitaux. D'excédentaire, la balance des paiements de la plupart des pays industrialisés est devenue déficitaire. Une bonne part des revenus et de la richesse du monde continue de changer de mains, au bénéfice des pays producteurs de pétrole. Dans les autres pays, le déficit de la balance des paiements, qui s'accroît dans des proportions considérables, vient, par contre, aggraver les problèmes que pose un endettement de plus en plus marqué.

De la solution de ce problème dépendra peut-être le sort de l'économie mondiale dans les années 80. Faute d'un recyclage régulier des capitaux accumulés par les pays producteurs de pétrole, la stabilité économique du monde se trouverait encore plus compromise.

La première crise du pétrole n'a pas modifié l'équilibre financier mondial autant qu'on avait pu le craindre, à la fois parce qu'un brusque accroissement des importations des pays producteurs de pétrole a provoqué une diminution rapide de la masse des pétrodollars, et parce que ces pays ont investi, sous une forme ou sous une autre, leurs capitaux excédentaires sur les marchés financiers des pays avancés, d'où ils ont été partiellement redistribués dans les pays en développement.

Il est fort douteux, cependant, que la crise pétrolière actuelle puisse être endiguée aussi facilement que la première. Tout d'abord parce que, ayant tiré les leçons de la révolution islamique en Iran, les pays producteurs de pétrole hésitent beaucoup plus aujourd'hui à se lancer dans des programmes de modernisation inconsidérés. La flambée du prix de l'or noir a entraîné, en outre, une accumulation de pétrodollars sans précédent. Enfin, les organismes financiers non gouvernementaux qui avaient accordé des crédits aux pays en développement se heurtent de nouveau à un nombre croissant de facteurs peu propices à ce type d'assistance.

Les organismes financiers internationaux, comme le Fonds monétaire international (F.M.I.) et la Banque mondiale, jouent donc aujourd'hui un rôle de plus en plus important. Les pays industrialisés apparaissant maintenant sur la scène mondiale comme les principaux architectes de l'histoire, c'est donc avec raison que le monde attend d'eux qu'ils prennent l'initiative d'établir entre eux-mêmes et le tiers-monde, dont le poids augmente, des relations nouvelles et viables.



(Dessin de CAGNAT.)

Le fonctionnement actuel du F.M.I. et de la Banque mondiale est très vivement critiqué par les pays en développement. Il incombe aux pays avancés d'en tenir compte et de s'employer à améliorer le fonctionnement de ces organismes. Il est vrai, par ailleurs, que les pays de l'OPEP ont créé un fonds et commencé à accorder une aide financière aux pays en développement non producteurs de pétrole. Mais l'ampleur de cette assistance est encore très limitée, ainsi que le nombre des pays qui en bénéficient.

Le dialogue entre pays producteurs et consommateurs de pétrole laisse encore beaucoup à désirer. Toutes les personnes qui réfléchissent espèrent vivement que ces deux groupes de pays en viendront à se rendre beaucoup mieux compte de la nécessité d'un dialogue plus approfondi et d'une coopération mutuelle plus étroite, afin que puisse être trouvé le moyen de sortir le monde de l'impasse économique actuelle.

Selon un rapport publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.), aucun pays n'aurait à souffrir autant que le Japon d'une aggravation du problème des relations Nord-Sud. Le Japon en particulier a donc toutes les raisons du monde de jouer un rôle actif et responsable dans la coopération avec les autres pays, de prendre l'initiative d'ouvrir ses marchés aux pays du Sud et de leur accorder une aide accrue sur une base plus cohérente et plus systématique.

SHUISHI MIYOSHI.

ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT

EL MOUDJAHID *(Alger)*

Assistance accrue des pays pétroliers au reste du tiers-monde

L'OPEP fait systématiquement l'objet de campagnes de contre-information falsifiant et interprétant de façon erronée les réalités économiques internationales. Ainsi veut-on forcer l'opinion et les sphères influentes à considérer que, n'était l'OPEP, le monde serait « meilleur » et qu'il échoit donc à l'Organisation de supporter tout le poids des efforts nécessaires au redressement de l'économie mondiale en crise.

Ainsi s'efforce-t-on avec acharnement d'imputer les difficultés économiques des autres pays en développement à la « facture pétrolière », alors qu'aux yeux de l'histoire il est bien établi que le sous-développement de tous les pays du tiers-monde est une somme de privations, de spoliations et d'usurpations découlant de plusieurs siècles d'occupation et d'exploitation coloniales.

Est-il, dès lors, paradoxal que les responsables de la misère du tiers-monde s'apitoient et se piquent d'organiser... avec l'argent de l'OPEP l'assistance aux populations qu'il continuent pourtant d'affamer, tout en se refusant de résoudre les véritables problèmes auxquels ils sont collectivement confrontés par la revalorisation du prix des matières premières, la réforme du système monétaire international, les transferts financiers et technologiques ainsi que la levée de toutes les entraves commerciales et les déséquilibres des balances de paiement. En un mot, par l'établissement d'un nouvel ordre économique international que les pays industrialisés se refusent précisément à ce jour à faire passer dans les faits.

Il en découle que toutes les initiatives de ces derniers (mise en exergue des diversités caractérisant le tiers-monde, actions de propagande et d'intimidation, pressions et démarches diplomatiques à divers niveaux, etc.) ne visent rien moins qu'à miner l'édification du tiers-monde et à jeter la suspicion sur la coopération Sud-Sud. Cela se produit au moment où, sous l'impulsion de l'OPEP, les pays en développement consolident leur pouvoir de négociation, en vue de négociations globales Nord-Sud, dont l'année 1981 devrait être l'étape décisive.

C'est l'une des raisons pour lesquelles l'unité d'action du tiers-monde pour la défense de ses intérêts communs ne peut que servir de brise-lames aux vagues de résurrection de l'impérialisme sous ses formes les plus insidieuses.

Fait significatif sans précédent dans l'histoire de l'aide publique aux pays du tiers-monde, le Fonds de l'OPEP pour le développement international (FODI) a accordé, depuis sa création en 1975, soit en moins d'une demi-décennie, une aide totale de 1 487 millions de dollars, sous forme de prêts directs de soutien aux balances de paiement et de financement de divers projets de développement, dont ont bénéficié soixante-seize pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Alors que les flux totaux d'aide liée et aux conditions draconiennes du marché des pays de l'O.C.D.E. n'ont guère dépassé 25 millions de dollars, dont les deux tiers sont allés à moins de vingt pays répondant outrageusement plus à des critères politiques qu'à des considérations économiques, plaçant ainsi les récipiendaires sinon sous leur coupe, du moins dans leur sillage.

Plus de 1,5 % du P.N.B.

Si en valeur réelle aussi bien qu'en valeur relative, l'aide du Comité d'aide au développement de l'O.C.D.E. ne fait que diminuer et se situer en deçà des capacités réelles de ses membres, pour une part représentant 0,35 % de leur P.N.B., celle de l'OPEP ne fait que s'accroître pour s'exprimer en pourcentage du P.N.B. à plus de 1,5 %, bien que les prix du pétrole n'aient augmenté, en termes réels, entre 1974 et 1979, que de 1 %.

En tout état de cause, c'est à destination des pays de l'O.C.D.E. que sont adressés les appels pressants de l'ONU pour qu'ils ne réduisent pas leurs contributions au PNUD et à la F.A.O. après avoir pris des mesures protectionnistes faisant obstacle au commerce des produits agricoles du tiers-monde.

Au total, quelque deux cent dix prêts ont été accordés par l'OPEP aux pays à faible revenu d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, nonobstant ses allocations au financement de fonds d'aide d'organisations internationales avec 436,5 millions de dollars au FIDA (Fonds international pour le développement agricole), 38 millions de dollars au PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), 110,7 millions de dollars au Fonds fiduciaire du F.M.I. (Fonds monétaire international) et autant de contributions additionnelles dans le cadre des institutions régionales.

A noter que, par le seul canal des banques arabes, 22 milliards de dollars de versements nets, soit plus de 2 % du produit national brut des pays de l'OPEP, ont été réalisés de 1973 à 1978, sans compter les prêts de la Banque islamique de développement, dont le montant consenti depuis sa création s'élève en 1979 à 725 millions de dollars répartis sur quatre-vingt-seize projets.

L'on croit savoir que quatre-vingt-six prêts d'aide au développement sont programmés en faveur de quarante-neuf pays. Ils seront affectés à raison de 39,5 % pour le secteur de l'énergie, 20,9 % pour les transports, 16,6 % pour l'agriculture et 15,4 % pour l'industrie et les banques de développement.

Il va sans dire que cette aide solidaire des pays de l'OPEP envers leurs semblables du tiers-monde sera encore plus importante lorsque son Fonds sera converti en une banque qui aura le pouvoir d'emprunter sur le marché commercial et d'accorder des prêts à tous les pays en développement. Elle sera plus importante aussi à mesure qu'augmentera en valeur réelle le prix du pétrole et que sera aligné celui du gaz sur ce dernier.

L'OPEP a également décidé à Caracas (décembre 197-) d'accorder la priorité au reste des pays de la communauté du tiers-monde en leur assurant l'approvisionnement en pétrole pour les besoins domestiques. Les ministres africains de l'OPEP ont examiné les modalités d'application de cette politique, en novembre dernier à Alger, sous un angle particulier à l'Afrique, à la suite de l'interruption des exportations de l'Irak et de l'Iran.

Ainsi, dans un contexte chargé de menaces, rien ne serait plus hasardeux que de douter de l'enjeu de la stratégie collective du tiers-monde, appuyée récemment à Monrovia par les dirigeants africains, pour faire progresser plus avant sa revendication d'un nouvel ordre économique international plus juste et plus équitable, dans un cadre de concertation globale.

Un tel enjeu ne rend que plus impératives l'unité et la solidarité d'action des pays en développement, tant les défis sont communs, sans que le postulat fondamental pour que chacun compte sur soi perde de son aloi.

A. ZOUIED.

ПОЛИТИКА *(Belgrade)*

Les premières victimes

LES avis des scientifiques sont partagés sur le problème de l'énergie : les uns prévoient l'épuisement rapide des réserves énergétiques, une dangereuse pollution de l'environnement sous l'effet de modes d'utilisation déraisonnables, de graves problèmes internationaux, voire des conflits (politiques, économiques et même militaires), tandis que les autres, plus optimistes, pensent que les problèmes énergétiques que nous connaissons ne freineront pas le progrès de l'humanité. Tous sont néanmoins d'accord que ces problèmes persisteront, peut-être même sous une forme encore plus aiguë, jusqu'au milieu du vingt et unième siècle. C'est alors seulement, vers les années 2050, que le perfectionnement du processus de fusion, la production d'hydrogène (par décomposition de l'eau en ses éléments de base — dont l'idée a été émise dès le siècle dernier par le savant yougoslave Nikola Tesla), l'utilisation de l'énergie solaire ou d'autres innovations techniques doivent assurer au monde une véritable abondance d'énergie.

Il faut donc tenir et surmonter les difficultés d'une période de crise de six à sept décennies. On a pris l'habitude de parler de crise énergétique, encore que, par nombre de ses aspects et caractéristiques, elle apparaisse davantage comme une crise technologique.

Le développement de l'infrastructure et les limitations de la coopération internationale

« Le pétrole classique tire à sa fin. La production actuelle est de l'ordre de 3,5 gigatonnes par an. Le plafond se situe aux alentours de 4 gigatonnes. On prévoit que la production commencera à baisser à partir de 1990. Le gaz naturel suivra le mouvement à partir de l'an 2020. Les besoins en énergie des pays en voie de développement augmenteront dans des proportions considérables. En 1976, les pays développés consommaient 5 gigatonnes d'équivalent pétrole (4,5 tonnes par habitant) et les pays en développement 1,7 gigatonne (0,6 tonne par habitant). Selon les prévisions, en l'an 2020, les premiers consommeront 13,6 gigatonnes (6,5 tonnes par habitant) et les seconds 10,4 gigatonnes (1,5 tonne par habitant). La consommation totale passera de 6,7 à 24 gigatonnes. Les économies d'énergie sont une des démarches les plus importantes pour l'avenir. Les problèmes majeurs sont ceux du développement de la technologie et de l'infrastructure, du financement, des limitations économiques, de la coopération internationale... » Ce ne sont là que quelques-unes des conclusions de la onzième conférence mondiale sur l'énergie qui s'est déroulée en septembre dernier à Munich.

La consommation d'énergie par habitant est souvent un excellent indicateur, un très bon critère pour évaluer le degré de développement d'un pays. Diverses théories sont venues préciser la relation existant entre la consommation d'énergie, le montant du revenu national, le degré de développement et le niveau de vie. Il est impossible d'imaginer qu'un pays puisse se développer ou améliorer les conditions d'existence de ses populations s'il ne possède pas des quantités d'énergie suffisantes et si la consommation d'énergie n'y accuse pas une augmentation permanente. Aujourd'hui, un Américain dépense autant d'énergie que 2 Allemands, 3 Japonais, 6 Yougoslaves, 9 Mexicains, 16 Chinois, 53 Indiens, 109 habitants de Sri-Lanka, 438 Maliens ou 1 072 Népalais.

Il y a des exceptions à cette règle. Nous n'en voulons pour preuve que le fait que si un Américain dépense autant d'énergie que deux Suédois ou deux Allemands, il réalise approximativement le même revenu national.

Constatons aussi que, depuis l'éclatement de la « crise » en 1973, la dépense d'énergie a baissé de 11 % au Japon, de 10 % en Allemagne fédérale, de 9 % en Italie, de 8 % aux Etats-Unis, de 6 % au Canada et de 7 % en Grande-Bretagne. C'est dire que l'abondance apparente des ressources et les prix plus modiques de l'énergie, du pétrole en particulier, caractéristiques de la période d'avant 1973, se traduisaient par des dépenses non rationnelles, voire par des gaspillages. Depuis que les prix du pétrole ont augmenté plusieurs fois (le baril qui coûtait 2 dollars il y a une dizaine d'années, se vend actuellement à 40 dollars sur le marché), de multiples changements sont intervenus non seulement dans la politique énergétique de tous les pays, mais aussi au plan des recherches sur de nouvelles ressources et de nouvelles technologies, des stratégies du développement et des relations internationales.

La crise a eu des incidences sur de nombreux pays : croissance industrielle, inflation, stabilité économique. Elle les a amenés à réviser bien des idées (consommation rationnelle, économies), à faire face à de multiples dilemmes, et à s'interroger sur la justesse de leur voie de développement et sur les changements à mettre en chantier pour remédier à la situation.

Une utilisation plus rationnelle

Ce sont au fond les pays en voie de développement qui ont eu le plus à souffrir de la « crise énergétique ». On sait qu'ils comptent 70 % de la population mondiale, alors que leur part dans la production industrielle du globe n'est que de 19 %. Par ailleurs, 40 % de leurs habitants sont sans emploi, et 25 % sous-alimentés. Ces pays, qui ont besoin d'énergie pour se développer, doivent compter avec une augmentation de la consommation énergétique. S'ils peuvent envisager une utilisation plus rationnelle, bien que celle-ci exige des connaissances, des technologies et des moyens financiers qu'ils ne possèdent souvent pas, il ne saurait pour ainsi dire pas être question pour eux d'économiser l'énergie. On ne peut économiser que si l'on possède déjà quelque chose. Ceux qui n'ont rien ou très peu peuvent difficilement le faire. Or, l'an dernier, le coût des importations de pétrole effectuées par ces pays a été 2,5 fois supérieur au montant de toute l'aide qu'ils ont reçue. C'est donc très peu dire que les pays en développement sont menacés par la crise de l'énergie et les relations qui règnent actuellement dans le monde.

DRAGOSLAV NEDELJKOVIC.

Le Monde *(Paris)*

Pour une stratégie énergétique

(Suite de la page 29.)

De plus, sur les soixante-dix pays du tiers-monde reconnus comme producteurs potentiels d'hydrocarbures liquides ou gazeux, vingt-deux seulement en produisent effectivement ou sont sur le point d'en produire. Il en est de même pour le charbon. En 1977, la production charbonnière des pays en voie de développement n'a contribué que pour 5 % à l'ensemble de la production charbonnière mondiale, alors que leur part des réserves est de 15 %. Et si cinquante de ces pays possèdent des ressources en charbon, moins de trente en produisent actuellement.

La très forte augmentation des prix du pétrole a permis de rentabiliser l'exploitation de la plupart de ces ressources : « *Le prix du pétrole*, soulignait il y a plus d'un an la Banque mondiale, *est désormais assez élevé pour couvrir le prix d'exploitation des réserves connues de pétrole et de gaz qui, auparavant, n'étaient pas jugées économiques en raison de leur modeste volume et du coût élevé de récupération et de transport.* » Encore faut-il financer les études géologiques, les sondages exploratoires, les forages d'évaluation, puis les investissements de production. Or la pénurie de capitaux à risque à investir dans les pays en développement fait gravement obstacle à l'exécution de ce programme.

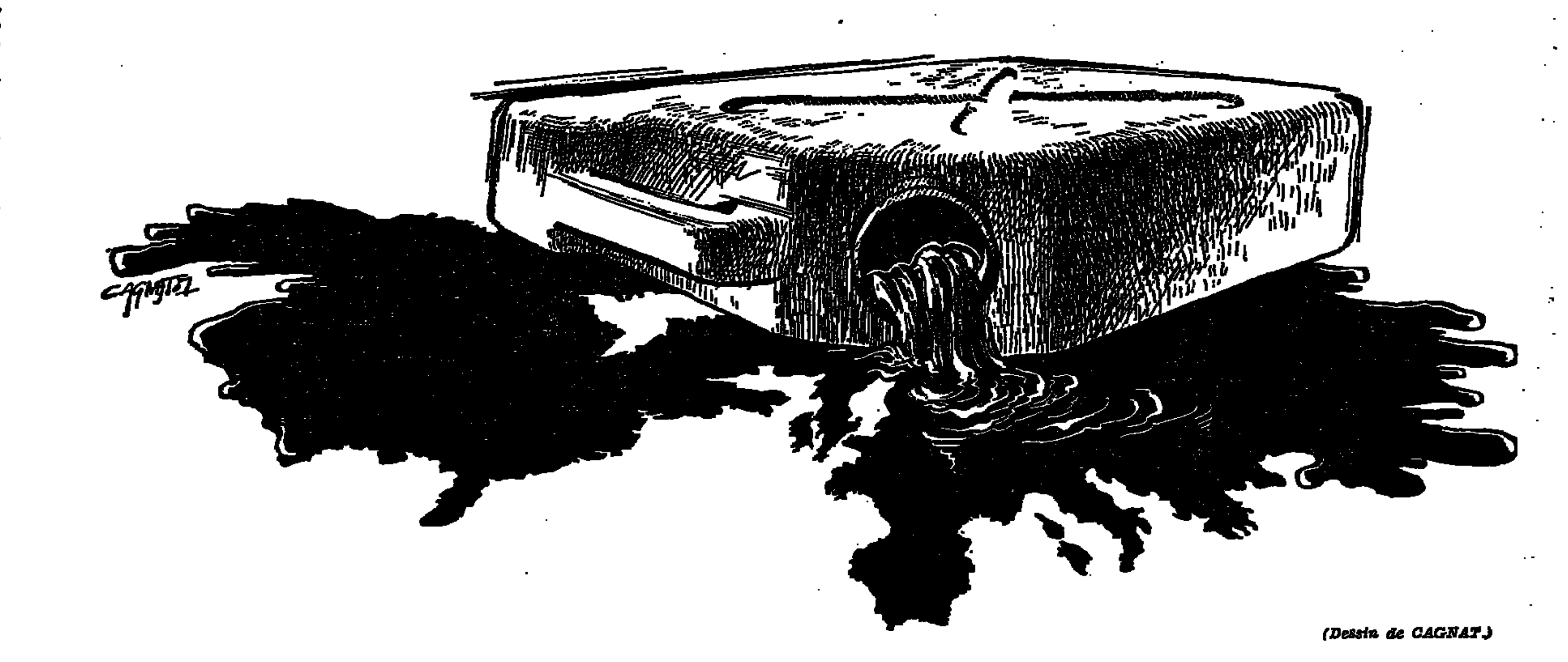
Réduire les pressions sur le marché

La Banque mondiale s'est donc attachée à cette promotion des ressources énergétiques des plus pauvres. Cette institution, qui a dépensé 4,5 milliards de dollars depuis 1978, est prête à en dépenser 13 milliards d'ici à 1985 et aimerait en trouver 12 de plus pour lancer un programme élargi. Ces 25 milliards de dollars aideraient à financer des projets énergétiques d'un montant total de 92,4 milliards de dollars. Toutefois, cela ne représente qu'une faible partie des 450 à 500 milliards de dollars d'investissements qui seront nécessaires durant la prochaine décennie pour amoindrir la facture énergétique annuelle du tiers-monde de quelque 30 milliards de dollars à compter de 1990.

L'OPEP, de son côté, consciente que les contradictions s'accroissent, du fait du renchérissement du pétrole, entre ses membres et les autres pays en développement, entend contribuer à la réduction de la dépendance énergétique de ceux-ci. Mais le conflit entre l'Iran et l'Irak a retardé l'adoption d'une stratégie de l'Organisation qui comporterait un volet important consacré à une aide qui pourrait atteindre globalement 20 milliards de dollars.

Cependant, ce n'est pas seulement l'affaire de la Banque mondiale et de l'OPEP. Les pays industrialisés, inquiets pour leur approvisionnement en pétrole, ont tout intérêt à aider les moins favorisés pour réduire les pressions sur le marché. Il est donc grand temps d'établir une stratégie de développement énergétique dans laquelle les pays riches prendront en compte les intérêts et les besoins réels des pays du tiers-monde.

BRUNO DETHOMAS.



(Dessin de CAGNAT.)

GASPILLAGES

EXCELSIOR (Mexico)

La « richesse » pétrolière incite au gâchis et à la corruption

SANS doute le pétrole a-t-il constitué — et constituera-t-il encore pendant de nombreuses années — une matière première énergétique vitale. La structure de la production, de la commercialisation, des transports et de la vie quotidienne est principalement fondée sur la consommation de cette énergie. A court terme, il n'existe pas de réelles possibilités pour modifier cette situation, malgré les projets d'utilisation des sources d'énergies nucléaire, solaire, éolienne, hydraulique ou autres. Cela rendra difficile à l'avenir la diversification énergétique. Espérer quelque chose de différent serait illusoire.

Aujourd'hui, les principaux producteurs et exportateurs de pétrole sont des pays de ce que l'on nomme tiers-monde, en voie de développement. L'existence de l'« or noir » donne à croire qu'il s'agit de nations riches, privilégiées. La réalité est que les richesses obtenues par l'exportation du brut ont engendré l'aggravation des problèmes tels que l'inflation, la corruption et le gaspillage. Là où le pétrole a été exploité, les riches sont devenus encore plus riches et les pauvres n'ont vu leur misère que légèrement soulagée. En revanche, les multinationales ont amélioré eur chiffre d'affaires : selon *Fortune* (U.S.A., 7 mai 1979), Exxon, Mobil, Texaco, Standard Oil of California, Gulf Oil, Shell et d'autres, se sont situées, en 1978, aux premiers rangs des ventes dans le monde.

Le drame des pays producteurs de pétrole réside dans le fait que le développement obtenu par les excédents pétroliers a été très inférieur à celui qui pourrait être potentiellement atteint grâce à des politiques rationnelles. On sait, par exemple, que le Venezuela n'a pas tiré profit de ses richesses et que la production y a même baissé dans certains secteurs : en 1979, il a importé 330 000 tonnes de sucre alors qu'en 1974 il en exportait. *(Problèmes économiques*, Paris, 24 octobre 1979.)

Des types de consommation importés

L'Indonésie a gaspillé une grande partie de ses revenus pétroliers dans des projets industriels de grande envergure, mais peu économiques, et dans des importations spectaculaires, mais non essentielles. *(Business Week*, U.S.A., 17 décembre 1979.)

Le Nigéria hésite entre céder aux pressions étrangères pour augmenter sa production et remédier ainsi à une partie des baisses dues aux conflits du Proche-Orient, en laissant de côté tout appui au développement agricole et en s'enfonçant davantage dans l'inflation *(l'Economiste du tiers-monde*, Paris, avril 1980) ou bien engager d'énormes dépenses pour des aéroports ultra-modernes dans les Emirats arabes (*Contexto*, Mexico, 12 octobre 1980) ou des achats considérables d'armements modernes par des pays pétroliers du Proche-Orient, le cas de l'Iran du Chah étant le plus significatif. Le Mexique, en ce qui le concerne, a couvert ses besoins par sa production de maïs jusqu'au milieu des années 60, par sa production de blé jusqu'en 1973, par celle du sucre jusqu'en 1979 et par celle du haricot rouge jusqu'en 1980 : la situation n'est toujours pas redressée dans l'agriculture.

Dépenses inutiles d'un côté, déséquilibre de la distribution d'un autre, ledit tiers-monde, avec 71 % de la population mondiale, consomme seulement 16 % de l'énergie utilisée dans le monde entier (*l'Economiste du tiers-monde*, Paris, juin 1979) et compte plus de deux milliards de personnes qui dépendent du bois ou du fumier pour cuire leurs aliments. Tous ensemble, ils absorbent la moitié de l'énergie qui est dépensée aux Etats-Unis, dont la population est de deux cent millions de personnes (*The Economist*, Londres, 6 septembre 1980). Mais les pays en voie de développement ont sûrement adopté des modèles et des types de consommation « importés » qui les encouragent à une forte consommation des ressources énergétiques à base de pétrole.

A l'exportation du brut, dont les prix augmentent, les clients, qui sont des pays avancés, ont répondu en exportant des biens en capitaux et en machines à des prix encore supérieurs qui compensent les hausses pétrolières. Résultat : une inflation constante et des durs coups aux pays non producteurs de pétrole, dont la facture pétrolière est passée de 8 milliards de dollars en 1973 à 51 milliards en 1980. On calcule que pour chaque dollar additionné au prix du baril de brut s'ajoutent 2 milliards au déficit accumulé des nations importatrices de pétrole du tiers-monde (*The Times*, Londres, 27 octobre 1980) : il découle de ce cercle vicieux que les plus grands bénéfices restent aux pays industrialisés qui récupèrent ce qu'ils ont payé pour le pétrole grâce à leur contrôle sur les processus dérivés de l'énergie elle-même et les avantages de leur développement, de leur commerce, de la vente technologique, etc. ; et l'inflation et le chômage frappent quotidiennement les pays producteurs-exportateurs de pétrole autant que les autres pays.

Le Mexique représente un cas semblable bien qu'il comporte des caractéristiques spécifiques. Selon les prévisions du plan global de développement adopté en 1980, les ressources pétrolières mexicaines seraient affectées de la façon suivante : 32 % pour l'industrie pétrolière elle-même ; 25 % au secteur agricole et au développement rural ; 20 % aux communications et aux transports ; 16 % pour le secteur industriel non pétrolier ; 24 % pour le secteur social et 15 % pour les Etats et les municipalités. Mais ces conditions économiques imposent un autre programme : la crise agricole oblige à importer des aliments ; la monnaie mexicaine est surévaluée pour maintenir des conditions de change favorables. De cette façon-là, les recettes pétrolières sont en partie utilisées dans d'autres secteurs que ceux prévus. La corruption est aussi un fléau social. L'exploitation mesurée du pétrole semble être l'orientation gouvernementale, mais les excédents continueront-ils de favoriser un développement bénéficiant aux majorités ? La structure de la société actuelle ne permet pas de prévisions optimistes.

Tout nouvel ordre doit nécessairement réduire la dépendance pétrolière et faire appel à d'autres sources d'énergie qui soient renouvelables ; modifier les modèles et les types de consommation et, avant tout, transformer la structure sociale interne des pays, afin de permettre que les bénéfices du commerce des matières premières énergétiques contribuent à la solution des problèmes sociaux, au lieu de favoriser l'essor des plus puissants, d'inciter au gaspillage et au renforcement des groupes minoritaires et bureaucratiques.

RUBEN LAU
et PEDRO GOMEZ SANCHEZ.

Professeur de la faculté d'économie de l'université nationale du Mexique, journaliste et collaborateur d'*Excelsior*, respectivement.

LA STAMPA (Turin)

Des automobiles plus simples

D'AUCUNS se demandent aujourd'hui, face aux grands problèmes énergétiques que nous devons affronter, et qui, dans une certaine mesure, remettent en question les transports sur pneus, si l'automobile n'est pas un objet périmé dans sa conception immuable, notamment en ce qui concerne le système de propulsion, c'est-à-dire le moteur à explosion. En effet, le principe de fonctionnement de ce moteur, à quatre temps ou diesel, n'a pas changé depuis l'époque des pionniers, même s'il a évolué, comme c'est logique, dans le détail. La transformation en travail de la chaleur produite par la combustion d'un mélange d'air et de carburant et la transformation du mouvement rectiligne en rotation, grâce au piston, à la bielle et au vilebrequin, est un processus physico-mécanique inventé au siècle dernier qui n'a pas subi de modifications jusqu'à aujourd'hui.

Manque d'imagination des ingénieurs ? Paresse intellectuelle devant les énormes difficultés auxquelles se heurte la recherche de voies nouvelles, alors que celle qui a été parcourue jusqu'à présent est si facile ? Pas vraiment, car il y a eu des centaines de tentatives pour créer de nouvelles machines thermiques pour la propulsion des véhicules, et les produits obtenus ont parfois paru capables d'entrer en concurrence avec le moteur traditionnel (que l'on pense au moteur rotatif Wankel qui avait suscité tant d'espoirs). Cela peut sembler paradoxal, mais c'est précisément la « vieillesse » même du moteur à explosion qui a découragé les concurrents possibles. Avant tout, parce qu'il a permis d'accumuler de l'expérience grâce aux centaines de millions d'exemplaires construits et qu'il est à la base d'un système industriel aux dimensions telles qu'il est extrêmement difficile de penser à son éventuelle transformation.

Le moteur de notre automobile de tous les jours fonctionne du reste très bien et même de mieux en mieux. Il est sûr et fiable. Il suffit de l'alimenter en essence ou en gas-oil et de ne pas oublier d'y mettre un peu de lubrifiant. Toutefois, ce que les techniciens appellent rendement du moteur, ou mieux « bilan thermique », c'est-à-dire le rapport entre la quantité de combustible qu'il brûle et le travail qu'il restitue, est très modeste : environ 25 % dans les moteurs à combustion interne et 35 % dans les diesels.

Réduire de 10 % la consommation de carburant

Tel est le grand problème que, face à l'aggravation inévitable de la crise du pétrole — sans parler de ses retombées économiques, — l'industrie automobile dans son ensemble doit affronter — en réalité, elle a déjà commencé à le faire. Il n'est pas concevable que, à court terme, on puisse mettre au rancart les principes de fonctionnement et la structure des moteurs automobiles actuels, ne serait-ce que parce qu'une éventuelle et peut-être improbable solution de rechange est à inventer de toutes pièces. Toutefois il est certain que l'effort de perfectionnement portera précisément sur l'amélioration des rendements, thermique et volumétrique ou mécanique (déperditions internes).

Dans quelles voies s'orientent les techniciens pour réussir, au cours de cette décennie, à produire des moteurs plus économiques ? On travaille déjà aujourd'hui sur la carburation du moteur à essence, en adoptant de plus en plus fréquemment des systèmes à injection — de préférence à contrôle électronique — pour résoudre le problème fondamental d'un dosage plus précis et régulier du mélange (et réussir en même temps à contrôler plus efficacement les émissions nocives des gaz d'échappement). Un progrès important devra donc être la réalisation de moteurs présentant un taux de compression très élevé — plus de 15/1 — avec contrôle électronique des phénomènes de détonation et d'allumage et de l'avance à l'allumage pour en augmenter de façon décisive le rendement global. C'est dans ce sens que travaillent Fiat et Peugeot pour mettre au point ensemble le moteur d'une nouvelle génération de petites et de moyennes cylindrées.

Quant au diesel rapide pour voiture, qui a, par nature, un rendement plus élevé que le moteur à essence (car il fonctionne avec des taux de compression très élevés et consomme donc moins), la recherche est axée sur le moteur à injection directe que l'on utilise depuis de nombreuses années sur véhicules lourds : il est plus bruyant et « rudimentaire » que le moteur à injection indirecte, mais il permet des économies de gas-oil encore plus sensibles.

Cependant, il n'y a pas que le moteur qui doit passer par un important processus de transformation. Si l'on veut obtenir des économies d'énergie et, par conséquent, de faibles consommations (ces dernières au profit quasi exclusif des utilisateurs), il faut repenser le *véhicule tout entier. Les paramètres* d'économie sont bien connus : moindre poids, meilleur aérodynamisme, moindre résistance au roulement. D'où la nécessité de faire participer à ce processus d'innovation non seulement l'industrie des moteurs, avec ses organismes de recherche, mais aussi celle des composants : électronique, carburateurs, appareils d'injection, éléments de plastique, transmissions automatiques, pneumatiques, et même verre et vernis, pour en arriver au *huiles lubrifiantes et très probablement* aux carburants eux-mêmes.

Le premier objectif, si l'on reste dans des limites réalistes, est l'engagement précis des constructeurs automobiles des pays de la Communauté européenne de réduire de 10 % la consommation d'ici à 1985 par rapport à 1980. Ces 10 % peuvent sembler peu de chose, mais il ne faut pas oublier que, en particulier dans le cas de petites voitures, on part déjà de niveaux assez bas *qui ont lentement mais régulièrement* diminué ces dernières années.

Certes, cette réduction nécessite également la collaboration des conducteurs. Ainsi les dispositifs électroniques apparus récemment sur le tableau de bord, qui permettent de visualiser la consommation instantanée et invitent implicitement l'automobiliste à adapter son allure aux conditions d'économie maximale (ce qui n'impose pas forcément un ralentissement), *ne servent à rien* si l'on ne tient pas compte de leurs indications.

De toute manière, la voie des économies d'énergie prises dans leur acception globale sera longue. Le premier touché sera le processus de production, mais non pas tant au stade des moyens et systèmes de fabrication — dont les robots semblent actuellement la technique la plus avancée — qu'à la phase de conception du véhicule. Celui-ci devra être revu dans le sens d'une *plus grande simplicité, dussions-nous* sacrifier une partie de nos tranquilles habitudes d'automobilistes insouciants.

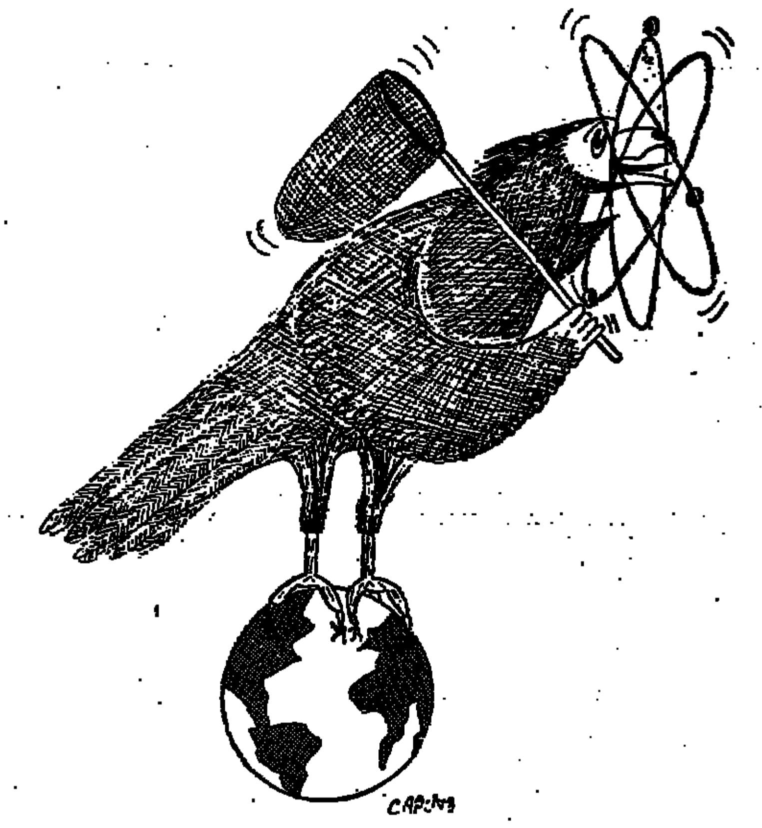
FERRUCCIO BERNABO.

LES ÉNERGIES

ZYCIE WARSZAWY (Varsovie)

Le coût humain du charbon

« *LE monde vient de tourner une page de son histoire énergétique. L'abondance croissante du pétrole, sur laquelle avait reposé le progrès économique des dernières décennies, semble devoir appartenir au passé. L'élaboration d'une nouvelle politique de l'énergie nécessaire à la poursuite de la croissance économique est donc devenue une nécessité urgente. Songer aux sources d'énergie et aux systèmes d'approvisionnement du siècle à venir — quels qu'ils puissent être — est d'une importance capitale. Nous pensons que le charbon peut offrir le moyen de combler le vide et qu'il continuera à jouer un rôle primordial à long terme.* » C'est là la conclusion principale, encore qu'assez générale, du rapport de l'étude mondiale sur le charbon, projet international auquel ont participé plus de quatre-vingts personnes venant de seize grands pays consommateurs et producteurs de charbon. Le directeur du projet, le professeur Carrol Wilson, du MIT, relevait, il y a un an, que cette expérience de collaboration internationale fait directement suite aux travaux du groupe d'étude sur les politiques énergétiques de remplacement (W.A.E.S.). Dans son étude sur les perspectives mondiales de l'énergie pour 1985-2000, le W.A.E.S. était parvenu à la conclusion que le monde pourrait voir ses approvisionnements en pétrole souffrir d'une limitation des exportations des pays de l'OPEP au cours des années 80.



(Dessin du Jornal do Brasil.)

Même si son prix augmente rapidement, on ne peut donc plus compter sur le pétrole pour répondre à une demande énergétique croissante. L'énergie nucléaire est devenue une solution hasardeuse, en raison des nouvelles difficultés d'ordre humain, politique et technique rencontrées dans la mise en œuvre d'une politique nucléaire à long terme. Il ne fait pas de doute, cependant, que, en dépit de programmes de conservation résolus, les besoins mondiaux en énergie continueront de croître. *Les seules autres sources importantes de combustibles* se trouvent dans les pays qui renferment de riches gisements houillers. Le charbon fournit déjà 25 % de l'énergie consommée dans le monde. Ses réserves sont immenses et le coût de son exploitation est relativement faible. Dans son rapport sur la première étude à l'échelle mondiale jamais consacrée au charbon, le groupe d'experts internationaux déclare : « *Le triplement de la consommation de charbon et un accroissement de dix à quinze fois des échanges mondiaux de charbon vapeur permettraient de faire face avec confiance aux problèmes énergétiques des vingt prochaines années... Faute d'une telle expansion, les perspectives d'avenir seraient sombres.* »

Le charbon a été et demeure la première source d'énergie en Pologne. Même lorsque le pétrole était abondant et bon marché, notre pays s'est employé à développer l'extraction du charbon. La raison en est évidente. Nos réserves techniquement et économiquement exploitables sont estimées à 60 milliards de tonnes au moins, chiffre qui pourrait être doublé par l'emploi des nouvelles techniques d'extraction profonde. La production de charbon a augmenté de 5 à 7 millions de tonnes chaque année pour atteindre plus de 200 millions de tonnes en 1979. La Pologne est devenue le quatrième producteur et le deuxième exportateur du monde (tout de suite après les Etats-Unis d'Amérique). L'utilisation du passé est dictée par des considérations humanitaires.

Lors des manifestations et des réformes de 1980, un nouveau visage de l'industrie charbonnière est apparu. L'accroissement rapide de la production de charbon n'a été rendu possible que par une exploitation *inconsidérée et totale du travail des mineurs.* Dans les charbonnages, on travaillait sans discontinuer, même les samedis et les dimanches. Les heures supplémentaires étaient compensées durant la semaine. Les salaires étaient élevés. Ce système d'exploitation du charbon n'avait pas la moindre considération pour la qualité de la vie et les traditions familiales et religieuses des mineurs.

Le rejet du « système des quatre équipes » a perturbé profondément l'économie. Des cimenteries ont dû fermer, en raison du manque de combustible. Les centrales électriques, principales consommatrices de charbon, ont dû réduire leur production. Les délais de livraison à nos clients étrangers ont dû être révisés.

Une pénurie de charbon dans un pays qui possède sans doute les plus importants gisements houillers d'Europe : quel paradoxe ! Le seul fait de chômer le samedi se traduit par une réduction de la production d'au moins 16 à 25 millions de tonnes. C'est là un problème qui, semble-t-il, devrait être résolu par une augmentation des salaires et une meilleure gestion. Certains économistes ne comprennent pas que la hausse d'un produit de base donné n'entraîne pas une augmentation automatique de la production. On peut en dire autant de tous les types d'estimations et de projections mondiales concernant le charbon. Les centres houillers devront fournir entre la moitié et les deux tiers de l'énergie supplémentaire dont le monde aura besoin pendant les vingt prochaines années. Mais qu'adviendra-t-il si les mineurs veulent être placés sur un pied d'égalité avec les autres travailleurs en ce qui concerne les horaires, les conditions de travail, de santé et de sécurité ? Lors de leur dernière grève, les mineurs américains ne revendiquaient-ils pas une amélioration de leurs conditions de travail et de leur sécurité sociale ?

Ce n'est là qu'un des aspects du problème. Le triplement de la production mondiale de charbon au cours des vingt prochaines années est un objectif réaliste pour autant que les pays producteurs consentent les investissements voulus et que les pays consommateurs s'engagent à long terme à utiliser le charbon. L'étude et la construction de centrales électriques, de ports houillers, de chemins de fer et d'installations de manutention demandent beaucoup de temps. Il en est de même des mines et des terminaux d'exportation.

Etre entièrement tributaire du charbon est sans doute aussi dangereux que de dépendre du pétrole. Le marché du charbon est fragile. Les délais d'acheminement sont longs, le coût du transport élevé. Mais le monde devra payer tous les éléments du coût du charbon : les revendications des mineurs, les normes exigeantes de protection de l'environnement, les techniques assurant une production, un transport et une utilisation dans des conditions de sécurité. Autant de problèmes auxquels le monde ne s'est pas attaqué avec la même vigueur qu'il l'a fait dans le domaine de l'énergie nucléaire.

KAROL SZYNDZIELORZ.

DE SUBSTITUTION

Magyar Nemzet *(Budapest)*

La première centrale atomique hongroise

LA première centrale nucléaire du pays est en cours de construction à Paks, au bord du Danube, à 115 kilomètres au sud de la capitale. Les travaux sont déjà bien avancés. Il est prévu que la première tranche, d'une capacité de 440 MW, sera opérationnelle vers la fin de l'année. Trois autres tranches seront ensuite mises en service. Lorsqu'elle fonctionnera, la centrale *nucléaire* de *Paks augmentera* de 7 % la production d'électricité en Hongrie. Les 3 % restants seront importés d'Union soviétique par la ligne internationale à haute tension de 400 kW.

La conception de la nouvelle centrale est fondée sur l'exploitation de la documentation soviétique. C'est une version modifiée des installations mises en service en Union soviétique et un modèle plus sophistiqué, et amélioré du point de vue de son impact sur l'environnement. Outre qu'elle comportera toutes les installations et équipements architecturaux de nature à protéger celui-ci, elle sera dotée d'un réseau efficace de contrôle. *Un* système de détecteurs disposés en cercles concentriques et réagissant instantanément à la moindre anomalie est mis en place autour de la chambre du réacteur dans l'enceinte même de la centrale et à plusieurs kilomètres alentour.

60 % du matériel soviétique

L'équipement de la centrale de Paks représente un progrès sur le plan qualitatif. En effet, environ 90 % de l'ensemble des équipements des centrales qui avaient été mises en chantier auparavant dans d'autres pays socialistes étaient de fabrication soviétique. A Paks, l'Union soviétique ne fournit que 60 % du matériel, les 40 % restants venant des autres pays socialistes. Le potentiel industriel existant a été utilisé partout pour entreprendre la fabrication d'équipements destinés aux centrales nucléaires.

La Hongrie s'appuyant sur une industrie chimique très développée et sur son expérience de la construction de machines individuelles se spécialise en effet dans la fabrication de deux grands types de produits, ensembles de cuves destinées à la chambre du réacteur qui exigent une technologie très avancée et des robots télécommandés qui serviront aux réparations et au montage quand la centrale sera en service.

L'accord de spécialisation des pays membres du C.A.E.M. établit pour chaque pays le programme de construction de centrales nucléaires jusqu'en 1990, lieu d'implantation et calendrier. Les plans de travail indiquent les appareils que chaque participant est tenu de livrer à des dates déterminées. Comme tous les signataires, la Hongrie souhaite que la production de son industrie mécanique, qui est en plein développement, réponde aux exigences du développement de l'énergie nucléaire et puisse ainsi compenser les importations de matériel auxquelles elle procède pour l'équipement de ses propres centrales.

Du fait de l'augmentation continuelle, *rapide et imprévisible du prix des hydrocarbures* sur le marché mondial, les responsables de l'économie hongroise envisagent, parallèlement à une utilisation accrue des maigres ressources nationales en charbon, d'agrandir la centrale nucléaire de Paks au cours des prochaines décennies lorsque sa construction aura été achevée, ou d'en construire une deuxième sur un autre site.

ANDRAS FALUDI.

EL PAIS *(Madrid)*

Réflexions sur le nucléaire et l'agriculture

AU tout premier rang de la quête *de solutions pour le problème de* l'énergie, il faut citer l'option nucléaire, qui absorbe déjà de très gros investissements dans des pays comme la France et l'U.R.S.S. (mais non aux Etats-Unis, au Japon ou en Allemagne fédérale). C'est la solution la plus contestée, et non seulement par les écologistes mais également par les experts qui se *penchent sur la question* des conséquences financières entraînées par les investissements lourds et incertains que demandent les macrocentrales. De même, les sociologues nous avertissent des retentissements de ce potentiel nucléaire qui pourrait favoriser la constitution d'une société hermétique et policière, du fait de la nécessité d'assurer les secrets industriels, de protéger les installations productives et d'isoler les dépotoirs atomiques, où les déchets doivent rester enfouis durant des millénaires.

Et c'est justement parce que la question des déchets radioactifs n'a pas été encore *résolue* que l'on travaille activement *dans le domaine nucléaire* pour passer de la fission à la fusion, afin de résoudre une fois pour toutes les problèmes que pose le cycle uranium/plutonium. La fusion ferait tout simplement de l'hydrogène — l'élément le plus abondant dans la nature — le combustible idéal. Mais l'espoir n'est pas encore permis pour demain...

Mais retournons à la terre et à l'application qui a permis à l'homme de quitter les cavernes et les forêts, car là se trouve peut-être la clef de la question : il s'agit naturellement de l'agriculture, qui a été à l'origine de la première révolution humaine. A la campagne, tout se meut par l'énergie solaire. Par l'intermédiaire de la photosynthèse, les plantes transforment l'eau et les minéraux en chlorophylle, la substance essentielle de la vie. Il s'agit là d'un processus encore méconnu en ce qui concerne son éventuelle reproduction industrielle par l'homme, en dépit de quoi il constitue pour nous une leçon chaque jour. Ainsi, dans un pays comme l'Espagne, aride ou semi-aride pour une bonne part, la façon dont la nature produit et reproduit la vie, à partir d'une eau rare et d'un soleil abondant, devrait nous faire réfléchir longuement sur les différentes possibilités de combiner la rationalité de ces deux ressources en vue d'obtenir un développement plus intégral, plus en accord avec la nature. De même, les études et les problèmes de la conservation de l'énergie devraient nous faire réfléchir sur la nécessité de certaines conservations qui sont indispensables pour que la biosphère de la planète Terre — « un seul monde », tel qu'il a été dit lors de *la conférence de Stockholm de 1972*, — soumise aujourd'hui à des agressions humaines constantes, puisse être mieux conservée pour l'espèce, c'est-à-dire pour l'humanité, qui a su conquérir son hégémonie et qui, outre un haut potentiel d'érosion et de dégradation du sol et de l'environnement, dispose même de la capacité définitive de son autodestruction totale.

RAMON TAMANES,

professeur de structure économique à l'université autonome de Madrid, député au Congès et premier maire adjoint de la capitale d'Espagne.

INDIAN EXPRESS *(New-Delhi)*

Le solaire en Inde

LA crise du pétrole des années 70 aura du moins eu pour heureuse conséquence de libérer l'imagination des responsables de la politique énergétique. Le pétrole ayant cessé d'être bon marché et facile à trouver, scientifiques et décideurs de tous les pays se sont mis à réfléchir aux moyens d'exploiter plus efficacement l'énergie disponible, d'améliorer les techniques de production de l'énergie et, surtout, de découvrir de nouvelles sources d'énergie renouvelable.

De toutes les nouvelles sources, aucune ne semble être aussi prometteuse que le soleil. L'énergie solaire ne pollue pas ; elle est gratuite, pratiquement inépuisable et parfaitement répartie. Des pays comme l'Inde, qui sont situés à proximité de l'équateur et qui bénéficient d'une nébulosité relativement faible, ont tout naturellement intérêt à exploiter le rayonnement solaire en raison de son intensité particulière. Mais, sous sa forme naturelle, l'énergie solaire n'est guère utilisable sur le plan commercial. Il faut pouvoir la capter, la concentrer et la transformer, et trouver les moyens de la stocker en vue de son utilisation pendant les heures où le soleil ne brille pas.

Des capteurs en forme de paraboles

En Inde, la recherche concernant l'énergie solaire n'a vraiment connu son essor qu'au début des années 70, au moment où se sont fait sentir les premiers effets de la crise pétrolière. Vers 1975, plusieurs instituts ont commencé à étudier les moyens de convertir directement le rayonnement solaire en électricité. Toutefois, les travaux sur les cellules photovoltaïques et les récepteurs thermo-électriques se sont poursuivis de façon aléatoire, faute d'une politique nationale clairement définie en la matière.

Heureusement, le congrès international sur l'énergie solaire, tenu à New-Delhi, au début de 1978, devait imprimer l'impulsion nécessaire pour qu'une place croissante soit faite aux *techniques solaires exploitables sur le* plan commercial.

Les études relatives à l'énergie solaire son axées sur les récepteurs thermo-électriques, les cellules photovoltaïques et la biomasse. Les dispositifs thermo-électriques, qui sont constitués essentiellement d'une batterie de capteurs-plans, sont déjà commercialisés et servent au chauffage de l'eau ainsi qu'au séchage des produits agricoles et du bois d'œuvre.

Des dispositifs expérimentaux, installés dans un certain nombre d'hôtels et d'hôpitaux indiens, ont déjà apporté la preuve de la rentabilité du chauffe-eau solaire.

Divers groupes de recherche s'emploient actuellement à en améliorer le rendement en mettant au point des revêtements qui absorbent mieux la chaleur et des techniques qui consistent à concentrer le rayonnement solaire au moyen de capteurs en *forme de paraboles ou de « U ».* Les panneau à capteurs-plans sont aussi utilisés dans certains projets pilotes pour sécher les produits agricoles et le bois de construction, de même que pour dessaler l'eau de mer.

L'électricité pour les communes rurales isolées

L'énergie solaire peut aussi servir à produire l'électricité à partir de la vapeur. Une usine expérimentale de 15 KW utilisant cette technique a été construite avec le concours de la République fédérale d'Allemagne.

L'effort de recherche-développement s'est également accru dans un autre domaine d'avenir : la fabrication des cellules photovoltaïques, à laquelle participent plusieurs instituts. Bien que la production de silicium présentant la qualité requise n'ait pas encore commencé, suffisamment de connaissances ont été acquises pour procéder à la délicate fabrication des plaquettes photovoltaïques à partir d'un silicium importé. Les cellules solaires ainsi confectionnées (dont le rendement est de 12 %) supportent la comparaison avec celles des pays avancés. Toutefois, les experts espèrent que le rendement de ces cellules sera porté à 14 % et leur coût réduit de moitié d'ici à 1985.

Installés dans des régions reculées, les panneaux de cellules photovoltaïques peuvent fournir de l'électricité aux communautés rurales isolées. Deux pompes d'irrigation de 300 watts fonctionnent déjà selon ce principe dans les Etats du Rajasthan et du Gujarât. Au cours des cinq prochaines années, soixante-dix pompes semblables consommant quelque 25 KW d'électricité d'origine solaire seront mises en service dans diverses régions du pays. Actuellement, une pompe de 300 watts mue par l'énergie solaire coûte environ 30 000 roupies, contre 6 000 pour une pompe classique de type Diesel.

Le VI[e] Plan jouera un rôle capital dans le développement des applications de l'énergie solaire. Sur les 600 millions de roupies que la Commission du Plan a alloués pour la mise en valeur des sources d'énergie renouvelable, près de 400 millions seront investis dans le « solaire ». Cet ambitieux programme a notamment pour but de donner au pays les moyens de produire lui-même le silicium destiné aux cellules solaires. D'ici à la fin du VI[e] Plan, l'Inde espère pouvoir produire 1,5 mégawatt de panneaux solaires chaque année.

SATYANDRA TRIPATHI.

JORNAL DO BRASIL *(Rio-de-Janeiro)*

Le Brésil roule à l'alcool

LE gouvernement brésilien, préoccupé par la crise de l'énergie, a décidé de réduire la dépendance de notre pays à l'égard des sous-produits du pétrole en recherchant des sources d'énergie renouvelables. Ses experts ont privilégié l'alcool, qui est apparu comme une planche de salut face aux graves problèmes soulevés par la crise énergétique. C'est ainsi que le programme national de l'alcool — dit « *pro-alcool* » — a été créé en 1975. Depuis lors, les recherches se tournent vers ce produit, qui présente, sous tous les aspects, de grands avantages *économiques.*

Pourtant, d'après quelques-uns, c'est vers 1930 que serait né « *pro-alcool* ». A cette époque, un homme de science, Eduardo Sabino de Oliveira, infatigable chercheur dans le domaine de l'énergie, découvrit la possibilité d'ajouter 20 % d'alcool à l'essence pour les voitures. Ce *mélange*, additionné d'un colorant, d'où le nom d'essence rosée, fut essayé à Rio-de-Janeiro en janvier 1936. C'est à cette époque que le gouvernement brésilien fit publier le livret « *alcool-moteur* ».

Auparavant, le 23 novembre 1925, l'ingénieur Ernesto Lopes de Fonseca *Costa, directeur de la Station* expérimentale de combustibles et minerais, avait présenté, à l'Ecole polytechnique de Rio, un exposé dont le thème était « *l'alcool comme combustible industriel pour le Brésil* ». Déjà, à cette époque, il avertissait les autorités du fait que le pétrole ne pouvait pas être exploité industriellement partout, que les plus grands gisements ne se trouvaient que dans certaines régions et qu'il faudrait bientôt faire face à la menace de pénurie, à cause d'une consommation toujours croissante d'énergie.

D'une façon générale, lorsque les autorités se rapportent à « *pro-alcool* », elles distinguent deux aspects essentiels : le potentiel des micro-usines capables de produire de 1 000 à 40 000 litres par jour pour l'approvisionnement des petites communautés d'une part, la recherche d'autres matières premières dont on pourrait extraire de l'alcool, de l'autre.

Le directeur du crédit industriel de la Banque du Brésil, M. Roberto Carvalho, a rencontré des difficultés pour trouver des groupes intéressés à la construction de grandes usines (120 000 litres par jour). Une solution serait, selon lui, d'ouvrir cette possibilité aux multinationales. Il suggère encore deux autres solutions : accélérer le programme des petites distilleries dont les coûts seraient d'environ 1 million de dollars et stimuler l'emploi de matières premières autres que la canne à sucre.

A partir du manioc

De nombreuses recherches ont prouvé que le manioc répond à merveille à cette dernière solution : 1 tonne de manioc produit 80 litres d'alcool, alors que la même quantité de canne à sucre n'en donne que 65. Ce choix du manioc offre d'autres avantages : il libère la canne à sucre en presque totalité pour la production du sucre, ce qui est vital. De plus, le manioc peut être emmagasiné, ce qui garantit du travail aux usines toute l'année, contrairement à la canne à sucre dont la production est saisonnière. Enfin, parmi les objectifs de « *pro-alcool* » se trouve celui d'alléger les conditions de vie des paysans en ce qui concerne la création de nouveaux emplois. C'est justement la culture du manioc qui le permet, contrairement à celle de la canne à sucre dont l'industrie est entièrement *mécanisée.*

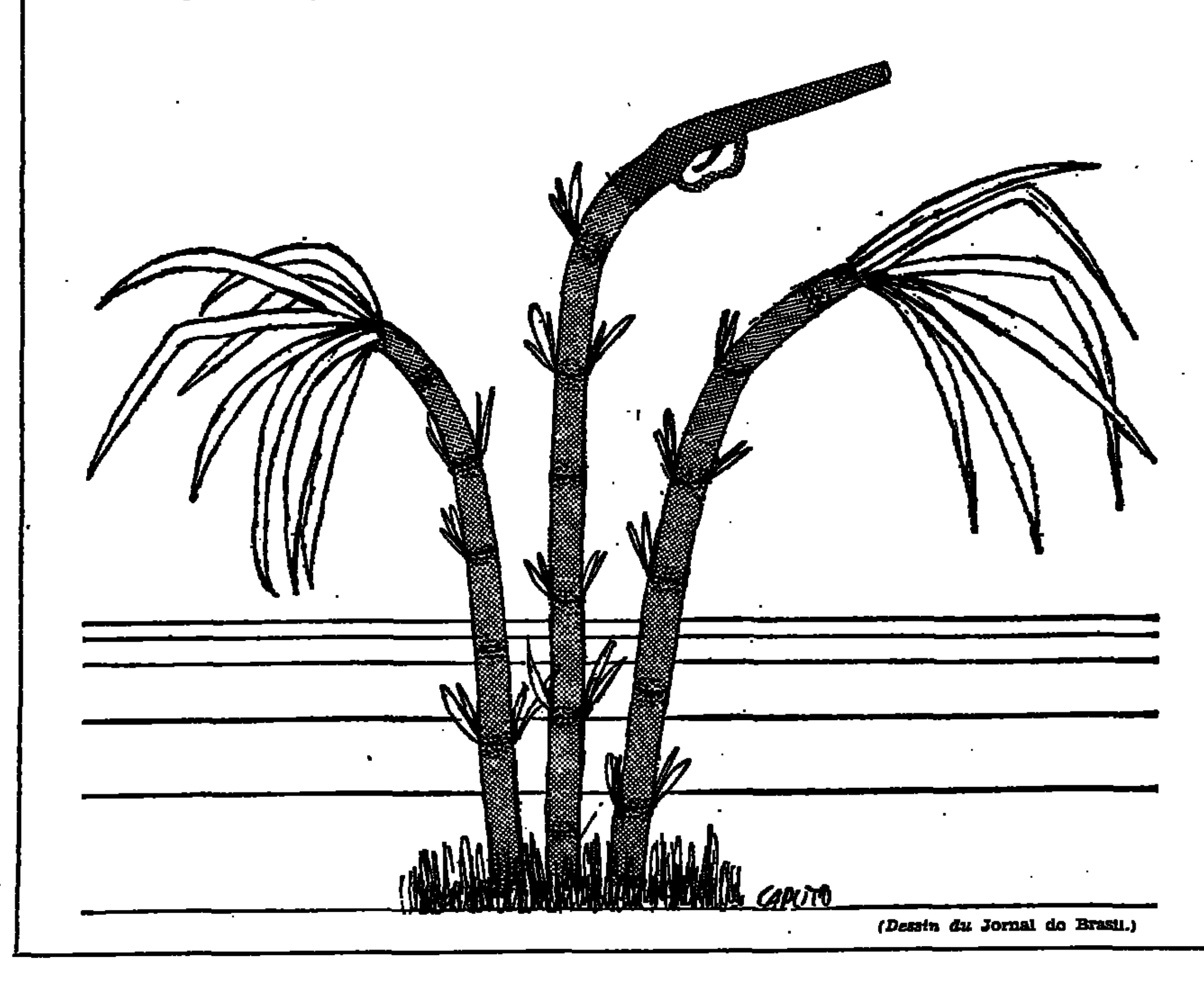
Jusqu'à présent, la Banque du Brésil a reçu dix demandes de financement pour la production d'alcool à partir du manioc. La Commission exécutive nationale de l'alcool peut déjà compter 309 projets, dont 297 se rapportent à la canne à sucre, 12 au manioc. Un autre projet a trait au *palmier à sucre « babacu ».*

Depuis la création du programme national de l'alcool (1975), les récoltes ont déjà fourni au Brésil 6,54 milliards de litres, soit 61 % du total qu'il est proposé d'atteindre en 1985. La récolte 1979-1980 a produit environ 3,7 milliards de litres. Le pays compte atteindre les 4 milliards en 1980-1981 *et 10,7 milliards en 1985.*

Le gouvernement et l'industrie automobile ont signé une convention prévoyant la fabrication de 250 000 voitures à alcool en 1980 et de 300 000 en 1981. Mais, encouragés par la nette préférence du public pour la voiture à alcool qui présente certains avantages, notamment un financement plus facile et un combustible meilleur marché, l'un et l'autre pensent augmenter la production des alcools-moteurs. D'après l'accord établi, les 265 000 voitures à alcool fabriquées au Brésil jusqu'à la fin de 1980 sont sorties des usines suivantes : Chrysler (100 unités), Fiat (43 713), Ford (33 050), General Motors (44 714), Gurgel (243), Volkswagen (142 440), Santa Matilede (47). D'après les prévisions, 270 000 moteurs à essence seront recyclés entre 1980 et 1983 (soit environ 15 000 unités par mois), mais ces recyclages *seront plafonnés à 80 000 cette année-*ci et à 90 000 l'année prochaine.

On note à présent une si grande consommation d'alcool carburant que les autorités craignent d'avoir un déficit de 700 millions de litres l'année prochaine. Le programme national de l'alcool avait été calculé sur la base de *300 litres par mois par voiture,* et les sondages révèlent dès à présent une consommation de 530 litres par mois. Cette croissance de la consommation est due à la vente d'alcool pour des voitures illégalement recyclées, au-delà des quotas autorisés par le gouvernement.

WALDYR FIGUEIREIDO.



(Dessin du Jornal do Brasil.)

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

POLLUTIONS MARITIMES ACCIDENTELLES

Soutien financier des compagnies pétrolières à la recherche

De notre envoyé spécial

Brest. — Trois ans exactement après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz* sur les rochers de Portsall et la « marée noire du siècle » qu'il a provoquée, les chercheurs et les techniciens du CEDRE (Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation), installés à Brest, ont reçu l'assurance que les compagnies pétrolières allaient désormais verser leur écot à la lutte contre les pollutions maritimes accidentelles par les hydrocarbures.

En effet, le mardi 24 mars, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux du CEDRE installés sur le campus du centre océanologique de Bretagne, face au goulet de la rade de Brest, M. François Delmas, secrétaire l'Etat auprès du ministre de l'environnement, a déclaré : « *Par l'intermédiaire du Fonds de soutien aux hydrocarbures et selon une programmation pluriannuelle, les pétroliers devraient pouvoir consacrer dans les cinq ans à venir 7 millions de francs par an en moyenne pour favoriser des projets présentés par des industriels dans trois domaines :*

» — La détection et l'observation du déplacement des nappes de pétrole en mer ;

» — La réalisation de matériel de récupération du pétrole répandu en mer ;

» — La recherche de techniques et de produits pour le traitement des nappes. »

En outre, l'ensemble des crédits de recherche et d'expérimentation pour lutter contre les marées noires seront doublés cette année, passant à 20 millions de francs, contre 10 millions de francs l'an dernier.

Ces propos confirmant que le CEDRE, né il y a deux ans, avait désormais atteint une vitesse de croisière ont satisfait M. Joseph Martray, président du conseil d'administration, et les quelque vingt-cinq chercheurs du centre. « *Mais il faut désormais permettre à l'industrie française de se placer à l'exportation sur les créneaux commerciaux du matériel de lutte antipollution* », a précisé M. Martray. Des missions du CEDRE ont d'ailleurs été envoyées, notamment en Sicile, en Algérie, en Grèce et aux Etats-Unis lors de l'éruption du puits IXTOC I, dans le golfe du Mexique.

Actuellement, le CEDRE perfectionne ses études en liaison avec les autres ministères et les industriels dans deux directions : récupération des hydrocarbures déversés en mer et nettoyage des plages.

Trois projets mis au point par des industriels ont quelques chances de déboucher prochainement sur des réalisations. Il s'agit de navires spécialement équipés pour absorber les couches d'hydrocarbures échappées des flancs d'un tanker ou d'un puits *off shore*. Les modèles ont été mis au point par Alsthom Atlantique (projet Neyrtec), par les chantiers de France-Dunkerque (projet Sydem) et par l'Institut de mécanique des fluides de Lille (projet VIRP).

Sur le deuxième point, il s'agit de savoir si, dans le cas d'un second *Amoco-Cadiz* ou d'un *Tanio*, les sauveteurs pourront se passer de pelles, de seaux et de rateaux et travailler moins à la chinoise sur les plages. On peut d'abord — et les expériences le démontrent — perfectionner les systèmes d'aspiration et utiliser les machines à nettoyer les plages — au nombre de cinquante actuellement dans les communes du littoral — qui raclent les bouteilles, les cageots, les papiers, les mégots. On peut surtout concevoir une machine nouvelle, mais simple, qui serait attelée à un tracteur et qui rassemblerait à ces ramasse-miettes mécaniques que passent sur les nappes les maîtresses de maison entre le fromage et le dessert. Au lieu de collecter les miettes, ce seraient les boulettes de pétrole et de sable qui seraient ramassées par un tapis en caoutchouc à tétines dont il est permis de voir actuellement l'avant-prototype dans les laboratoires du CEDRE.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● *Recours contre le projet de Nogent.* — Les associations écologistes, les groupements de consommateurs et les formations politiques (M.R.G., P.S.U., P.S.) groupés au sein de « la coordination contre la centrale de Nogent-sur-Seine » (Aube) viennent de déposer, devant le tribunal administratif de Châlons-sur-Marne, un recours contre le permis de construire de la centrale, dont les travaux sont engagés depuis plusieurs mois. La coordination avait déjà déposé, en mai 1980, un recours devant le Conseil d'Etat demandant l'annulation du décret déclarant la centrale d'utilité publique.

URBANISME

● *Une place René-Clair à Epinay.* — La municipalité d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) a décidé de donner le nom de René Clair à sa place du marché. Celle-ci est située à proximité immédiate des studios Eclair, où le cinéaste réalisa ses premiers films parlants, notamment *Sous les totts de Paris*. La place René-Clair sera inaugurée le 15 avril.

TRANSPORTS

AVEC SA NOUVELLE 1re CLASSE

Air France retrouve le goût du luxe et du confort

Air France retrouve les charmes du luxe et du confort en 1re classe. Longtemps, la compagnie fit mine de ne plus croire à l'intérêt commercial de telles prestations, alors que la réussite de compagnies comme Swissair qui, en dix ans, a vu la proportion de ses passagers de 1re classe passer, dans l'ensemble de son trafic, de 5 % à 7,5 % semblaient prouver le contraire. Ce retard aura au moins permis au transporteur français de bénéficier de l'expérience de certains de ses partenaires plus entreprenants.

L'aspect le plus visible de la réforme de la 1re classe qu'Air France a décidée va résider dans l'aménagement de la cabine : à partir du 7 avril prochain, le compartiment avant des Boeing 747 offrira aux passagers de première vingt-quatre fauteuils (trente-deux actuellement) entièrement nouveaux, espacés de 134 centimètres (109 actuellement), avec dossier inclinable oreiller mobile, appui-jambes et des coussins moelleux. Mais dans le même temps, c'est toute la conception de la 1re classe qui aura été repensée : non seulement en des sièges plus confortables, mais toute une chaîne de services que le passager ressentira visiblement « *de la descente du taxi à la rn du vol* ». Au sol, il disposera, à Roissy, d'une zone réservée où il sera conduit par un personnel spécialisé, d'un service particulier pour accomplir ses formalités de police, d'une possibilité d'embarquement prioritaire, de facilités pour les correspondances et d'attentions particulières en cas de perte de ses bagages. En vol, outre le confort de son fauteuil, il appréciera la qualité des nouveaux écouteurs stéréophoniques, de nouvelles toilettes mieux agencées et de l'isolation du reste de l'appareil par un nouveau système de rideaux. Les cadeaux seront moins fréquents, mais plus substantiels.

Les bagages voyageront dans des conteneurs spéciaux assurant une priorité de récupération partout où ce sera possible. Le linge de table et la vaisselle seront améliorés. Enfin, la qualité des vins, fréquent motif de déconvenue, va être améliorée : « *même les Japonais en servaient de meilleurs que nous* », admet-on même à Air France. — J. S.

● *Port de Paris : 23 millions de tonnes.* — Le trafic du Port autonome de Paris s'est établi en 1980 à 23 millions de tonnes, indiquent les autorités portuaires. Le trafic fluvial, qui représente plus de 99 % des mouvements, a porté sur 22,8 millions de tonnes et le trafic maritime sur 160 000 tonnes. Au total, le trafic a été stable d'une année sur l'autre. Pour ce qui concerne la répartition des produits, les matériaux de construction arrivent en tête avec 11,2 millions de tonnes suivis des produits pétroliers.

PERTURBATIONS SUR LE TRAFIC EN MÉDITERRANÉE

Des perturbations sont prévues pour la période du 29 mars au 3 avril prochain sur le trafic maritime de la S.N.C.M. (Société nationale Corse-Méditerranée), à la suite d'un préavis de grève déposé par le syndicat C.G.T. des marins.

Sur le réseau Algérie, le voyage que devait faire « Liberté », du 31 mars au 2 avril, est annulé. Sur les lignes de Corse, les traversées suivantes sont annulées : Ajaccio - Marseille, lundi 30 mars par le « Napoléon » ; Nice-Bastia, mardi 31 mars, par le « Provence » ; Bastia-Nice, mercredi 1er avril, par le « Provence » ; Marseille-Ajaccio, jeudi 2 avril, par le « Cyrnos » ; Ajaccio - Marseille, vendredi 3 avril, par le « Cyrnos ».

D'autre part, le voyage Nice-Calvi-Nice, que devait effectuer le « Provence », du 2 au 3 avril, est décalé et sera réalisé avec les horaires suivants : départ de Nice jeudi 2 avril, à 23 h. ; escale à Calvi vendredi 3 avril, de 6 heures à 9 heures ; arrivée à Nice vendredi 3 avril, à 14 h. 30.

Le Monde

économie

SOCIAL

Le C.N.P.F. mobilise ses troupes pour développer le «dialogue permanent» avec les salariés

Le C.N.P.F. a décidé de mobiliser ses troupes pour développer dans les entreprises le *« dialogue permanent »*. Dans la situation économique actuelle et face à la concurrence acharnée, *« la bonne gestion est nécessaire mais n'est pas suffisante. Le problème des comportements des salariés dans l'entreprise est un problème majeur. Il faut qu'il y ait la cohésion sociale »*, a indiqué M. Ceyrac, président du C.N.P.F., au cours d'un déjeuner de presse, mardi 24 mars, le jour même où le C.N.P.F. réunissait quelque quatre cents patrons ou permanents régionaux pour les sensibiliser à cette question.

L'objectif du patronat est de permettre à chaque salarié de s'exprimer *« sur ce qui le concerne et d'y apporter expérience et intelligence »* afin que *« l'esprit d'initiative et d'innovation »* continue à se développer.

Trois conditions sont posées par le C.N.P.F. : le dialogue permanent *« doit s'appuyer sur l'encadrement qui a, en la matière, un rôle privilégié d'animation et de concertation »* ; *« l'expression des salariés doit s'effectuer en respectant la spécificité du rôle des membres élus par le personnel et des représentants du syndicat »* ; *« il ne saurait y avoir de modèle unique d'expression des salariés »*, et en conséquence ce *« dialogue permanent »* ne peut donner lieu ni à texte de loi ni à négociation ou accord avec les syndicats.

Voilà un programme bien net que le C.N.P.F. va présenter dans ses diverses instances régionales. Il n'est pas question d'affaiblir et encore moins d'attaquer le syndicalisme d'entreprise. M. Ceyrac et M. François Perigot, président de la commission des rapports sociaux du C.N.P.F., l'ont affirmé. Mais ce dernier a aussi précisé : *« Nous devons jouer le jeu avec les syndicats. Ils sont là pour remplir certaines tâches, mais le dialogue permanent dont nous parlons n'est pas de celles-là. Ce dialogue doit se faire avec les membres de l'entreprise sans aucun intermédiaire. »*

M. Ceyrac avait auparavant indiqué que *« le niveau de formation des jeunes et des salariés permet d'atteindre un niveau de discussion qui ne porte pas sur de vaines récriminations »*. M. Olivier Lecerf, P.-D.G. de Lafarge, avait lui parlé de recherche du consensus. Le programme du C.N.P.F. est net, mais l'objectif — cohésion ou consensus paraît plus ambigu. — J.-P.B.

● *Des grévistes obtiennent satisfaction à Lorient.* — En grève depuis le 12 mars pour leurs salaires, quelque mille deux cents travailleurs de la Société bretonne de fonderies mécaniques de Lorient (Morbihan) ont repris le travail mardi 24 mars. Les grévistes, qui occupaient l'usine, ont reçu l'assurance qu'il n'y aurait pas de blocage des salaires en 1981 et qu'une augmentation interviendrait le 1er avril.

LE RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR LE TEXTILE

Un texte de référence

Après la publication, mardi 24 mars, du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur « les problèmes de l'industrie textile », le groupe Agache-Willot, mis en cause par le rapport (« le Monde » du 25 mars), a diffusé un communiqué. Le groupe précise que, depuis la reprise de l'ancien groupe Boussac, « les suppressions d'effectifs auxquelles il aura été procédé, concernent cinq cent vingt-cinq licenciements pour motif économique, trois cent cinquante-deux retraites anticipées, les nouvelles mesures de préretraite envisagées concernant trois cent cinquante-cinq salariés de l'ancien groupe Boussac ». Il affirme également que « concernant la reprise du groupe Boussac (...) l'Etat n'a pas, pour favoriser la transaction, abandonné ses créances (..) le groupe (..) n'a bénéficié d'aucun concours privilégié de l'Etat », et enfin que les actions en justice engagées récemment et « diligentées » par M. Jean-Claude Boussac « ne concernent en aucun cas le groupe Agache-Willot ».

Trente-trois mille emplois supprimés correspondant à environ huit cents défaillances d'entreprises, *« en 1980 le textile-habillement a connu deux fois Denain et Longwy réunis »*, rappelait, mardi 24 mars, fort justement, M. Seguin, rapporteur. Et pourtant... Rien ou presque. Quelques discours, quelques cris d'alarme, un plan gouvernemental baclé, et l'indifférence quasi totale d'une opinion mal avertie.

Les affres du textile-habillement, industries de main-d'œuvre féminine, éparpillées sur tout le territoire, ne présentent, certes, pas les mêmes dangers d'éclatement social. Surtout, le problème est *complexe, difficile* à appréhender, tant la crise revêt dans ce secteur des formes diverses, variant d'une région, d'une activité, d'une entreprise à l'autre. Aussi n'existait-il jusqu'ici que peu d'études approfondies, de statistiques fiables sur la crise du textile. Le rapport de la commission d'étude parlementaire comble un grand vide Sérieux dans son approche, bien documenté, appuyé sur une analyse courageuse des causes et des responsabilités de la crise, ce document restera probablement un texte de référence.

Certes, M. Pierret, vice-président de la commission, député P.S. des Vosges, n'a pas tort de dénoncer *« l'absence totale de réflexion sur le niveau général des salaires, les conditions de travail, les droits des travailleurs et, de façon générale, la situation sociale d'un secteur qui reste à la traîne »*. De même, peut-on regretter que, soulignant pourtant largement la responsabilité des chefs d'entreprise dans la crise, le rapport se contente de suggérer *« un contrôle plus strict de l'ensemble des fonds publics accordés aux entreprises et du respect, par celles-ci des engagements pris »*. Reste que ce rapport, qui n'hésite pas à *critiquer* l'attitude des pouvoirs publics et de l'administration, à rappeler quelques affaires douteuses comme celle des Willot, à brocarder l'attitude de certains agents du secteur (distribution par correspondance, importateurs, boutiques, etc.) et qui pourtant a été voté par la majorité, constitue une sorte de *« miracle »* politique. Bienfait des échéances électorales : il était difficile aux représentants de l'U.D.F. de s'opposer à un rapport présenté et soutenu par le R.P.R., à quelques semaines de l'élection présidentielle. La *« pilule »* fut pourtant dure à avaler comme en témoigne les réserves formulées pa ries commissaires de l'U.D.F. dans une déclaration jointe au rapport, et ce d'autant que le rapporteur n'avait pas craint de reprendre dans ses suggestions bon nombre de propositions faites par le P.S. dans une précédente proposition de loi !

Quelles seront les suites de ce texte ? Le gouvernement répondra-t-il point par point aux recommandations de la commission, comme il est proposé ? Il paraît difficile désormais qu'un gouvernement quel qu'il soit puisse complètement ignorer ces recommandations. Le groupe Willot en tout cas ne s'est pas trompé. Moins de vingt-quatre heures après sa publication, il tentait de se justifier dans un long communiqué... — V. M.

EN LUTTE DEPUIS DIX MOIS

Les ouvrières de BRIL (Orléans) continuent de faire de la confection «sauvage»

De notre correspondant

Orléans. — Les couturières de la société BRIL à Orléans, qui occupent leur entreprise depuis dix mois, continuent de faire de la confection « sauvage » (*le Monde* daté 21-22 septembre 1980).

Une entrée discrète sur les quais *de la Loire, quelques* panneaux de la C.G.T., signalent l'occupation la plus longue d'une entreprise de la région, après le dépôt de bilan de la société le 22 mai dernier et le licenciement des trois cent dix ouvrières. Spécialisée dans la confection du costume « haut de gamme », vendu sous la griffe de Cardin, BRIL avait connu un mauvais exercice en 1978. La direction réagit, restructure, achète des machines, accélère la productivité. Quelques mois plus tard, l'usine ferme.

« Nous ne comprenons toujours pas pourquoi, explique Monique, responsable C.G.T.. *Le costume partait d'ici à 1 500 F pour être vendu en magasin à 5 000 en... Arabie Saoudite. Quand je pense que nous étions payés au SMIC !... Dans le stock de tissu, au dépôt de bilan, il y avait de quoi fabriquer cinquante-six mille costumes. Ça veut dire qu'il y avait des commandes, qu'on prévoyait du travail. Tout a été bradé. C'est écœurant de voir notre usine pourrir, se dégrader ! »*

Après avoir multiplié les actions, les ouvrières de *BRIL se* sont lancées dans la confection « sauvage ». Mais elles se défendent d'avoir pensé à LIP. *« Il nous fallait trouver une nouvelle forme de lutte, entretenir le matériel, on ne pouvait pas occuper les lieux sans rien faire*, fait remarquer Marie-Thérèse, autre responsable C.G.T. *Nous avons bien réfléchi à une coopérative : mais face aux gros patrons du textile, qui se concentrent avec l'aide du gouvernement, qu'est-ce que nous pouvons faire ? Pas question de faire de nouveau tourner l'usine avec nos indemnités de chômage ! Et Cardin ne nous aurait pas recédé sa griffe. »*

« Quel patron donnerait sa griffe à une coopérative ouvrière ! », ajoute une de ses compagnes. *« Peut-être que si l'encadrement avait lutté avec nous... »*, reprend Marie-Thérèse. Près d'une soixantaine d'ouvrières se retrouvent deux fois par semaine autour des machines à coudre. La production — des pantalons, des jupes, des sacs — est destinée à la consommation personnelle ou des familles, *mais pas de commercialisation*. Les vêtements portent une nouvelle marque LIBR (anagramme de BRIL).

Sur les trois cent dix licenciées, à peine une trentaine ont retrouvé un travail. *« Précaire »*, assure la C.G.T. *« Chacune d'entre nous*, explique encore Monique, *a bien envoyé une trentaine de lettres pour retrouver du travail, une même quatre-vingts : elle a eu en tout cinq réponses, toutes négatives... Pour l'instant, ce qu'on nous propose, ce sont des stages de tourneur-fraiseur ! »*

Malgré un jugement du tribunal pour lequel elles ont fait appel, les ouvrières de BRIL entendent poursuivre leur occupation et leur fabrication « sauvage », *« jusqu'à ce que l'usine redémarre »*, et font leurs les propositions de la C.G.T. pour « sauver » le textile en France : arrêt du *« bradage »*, des fermetures d'entreprises et des licenciements, maintien de l'industrie textile en France, contrôle des fonds publics, relèvement du pouvoir d'achat et du SMIC...

RÉGIS GUYOTAT.

La grève des électriciens C.G.T.

DES DÉLESTAGES SONT A PRÉVOIR JEUDI 26 MARS ENTRE 9 H. 30 ET 11 H. 30

L'ordre de grève de vingt-quatre heures, lancé jeudi 26 mars, par la Fédération de l'énergie C.G.T., comporte une baisse de production de 30 % entre 9 h. 30 et 11 h. 30, le fléchissement étant ramené à 10 % pour le reste de la journée.

Les cégétistes déclarent que leur mouvement peut ne pas entraîner de coupure de courant pour les usagers domestiques si la direction mobilise toutes les ressources et demande aux gros utilisateurs industriels de se retirer à l'heure de pointe.

Selon eux, le métro parisien et les trains électrifiés devraient rouler normalement. A moins que l'on ne veuille délibérément dresser l'opinion publique contre les grévistes, comme cela avait été le cas, affirment-ils, lors des sévères délestages opérés durant la grève du 12 juin 1980.

La direction de l'entreprise nationale estime, au contraire, ne pouvoir faire face à une chute de production de 30 %. Elle *« exprime à l'avance ses regrets pour la gêne qui pourrait résulter de la grève annoncée (...) qui implique des risques de délestage dans le courant de la matinée sur l'ensemble du territoire »*.

CONJONCTURE

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL A ÉTÉ DE 0,9 % EN FÉVRIER

Les prix de détail en France auraient augmenté de 0,9 % en février. Ce résultat, qui devait être officiellement confirmé mercredi soir 25 mars par le ministère de l'économie, traduit une certaine décélération des hausses de prix : en janvier, l'indice de l'INSEE avait augmenté de 1,2 % ; d'autre part, la hausse *de février est due en partie (pour* 0,2 %) au relèvement, le 7 février, de tous les prix des produits pétroliers (+ 7 centimes par litre). Sans cette hausse, l'indice de février aurait augmenté de 0,7 %.

En février, ce sont les prix des produits alimentaires et des boissons qui ont le plus augmenté (1,2 %), notamment à cause des légumes et des boissons alcoolisées, ces dernières ayant subi les effets des relèvements des droits sur les alcools. Les prix et les tarifs des services ont, quant à eux, à nouveau sensiblement augmenté : + 0,9 % après + 1,7 % en janvier. En revanche, les prix des produits manufacturés ont *fait preuve d'une certaine modération* : + 0,9 %, en tenant compte de la hausse des prix de l'énergie (+ 0,7 % pour les prix du seul secteur privé manufacturé).

En un an, la hausse des prix de détail est de 12,6 % (février 1981 comparé à février 1980). Elle était de 12,8 % en janvier.



AFFAIRES

L'avenir de la première entreprise française de distribution de vin est menacé par la situation financière de la Sapvin

Margnat, Préfontaines, Kiravi et Vieux Papes aussi sont des marques connues parmi celles que distribue la Société des vins de France (S.V.F.), première entreprise française pour le commerce du vin de table, troisième mondiale, avec en 1980 quelque 3 millions *d'hectolitres vendus toutes catégories* de vins confondues. Or, l'avenir de cette société peut être compromis ; ce qui pose le problème de l'écoulement d'une partie de la collecte de vin de table, que la S.V.F. assure pour environ *14 % du mrachè en France*, et le problème des exportations, qui ne représente que 3,3 % du litrage total. Les producteurs et leurs coopératives sont concernés. Les pouvoirs publics et le secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires également : M. Debatisse a inclus les exportations de vins et spiritueux dans ses priorités.

M. Paul Crémieux, soixante-douze ans, président-directeur général de la Sapvin, est retenu en Suisse par les autorités judiciaires. La R.F.A. a demandé son extradition, à la suite, semble-*t-il*, d'une fraude portant sur un marché d'alcool. La Savin est actionnaire quasi majoritaire (49,9 %) de la Société des vins de France. En outre M. Gilbert Cassin, président de la S.V.F., est, avec ses trois sœurs actionnaire majoritaire de la Sapvin. Enfin, cette société qui a trois activités distinctes — importation de vins, négoce international de vins et négoce d'alcools - aurait un passif de l'ordre de 150 millions de francs. En l'absence de M. Crémieux, M. Cassin a stoppé tous les engagements et règlements de la Sapvin, et négocie avec ses banquiers un règlement amiable.

Il n'est pas déraisonnable de penser que l'affaire se terminera par une procédure judiciaire. Dès lors, le principal actionnaire de la plus importante société française de distribution de vins serait un administrateur provisoire : situation certes juridiquement tenable, mais qui, commercialement, ne saurait durer. Aussi, les pouvoirs publics et les autres actionnaires de la S.V.F., c'est-à-dire le groupe Pernod-Ricard, qui détient 44,9 % du capital de celle-ci, et la filiale du Crédit agricole, Union d'études et investissements, qui en détient 4,9 %, doivent-ils, dans les jours *qui viennent*, en fonction de l'évolution de la situation à la Sapvin, prendre langue.

Une succession peu convoitée

Une seule question se pose : que peut-on faire de ce mastodonte, que représente la Société des vins de France. Née en 1968 du *« mariage de raison »*, comme le dit une ancienne publicité, de deux entrerises familiales marseillaise, Margnat Frères et la Sapvin ? Avec Kiravi, la S.V.F. a grandi en absorbant d'autres grandes marques de vins de table, Gévéor en 1968 d'abord, puis Préfontaines, Grap et Postillon en 1971, celle-ci regroupée au sein de la D.M.S. (Distribution de marques sélectionnées), filiale de la C.D.C. (Compagnie Dubonnet-Cinzano). Lorsque, en 1973, le groupe Margnat se retire, ses actions *sont partagées entre* la Sapvin et la C.D.C.. Quand, en 1976, le groupe Pernod-Ricard reprend la Compagnie Dubonnet-Cinzano, il hérite dans la corbeille de la mariée de la participation de C.D.C. dans la S.V.F. C'est pourquoi, aujourd'hui, le premier groupe français de spiritueux, apéritifs et digestifs, est concerné par l'avenir du premier distributeur français de vins de table.

Concerné, mais apparemment pas intéressé. Ce produit, le vin de table, n'est pas, comme disent les spécialistes, un *« marché porteur »*. La S.V.F., qui traitait quelque 4 millions d'hectolitres en 1977, commercialise aujourd'hui moins de 3 millions d'hectolitres tout en restant le leader du marché. L'entreprise s'est diversifiée en acquérant des maisons de négoce de spécialités et de vins de qualité : Cruse à Bordeaux, Brück à Nuits-Saint-Georges, Farraghi à Lyon, Bartissol enfin, mais ces quelques joyaux qu'on se disputera peut-être ne font pas une couronne et, dans le chiffre d'affaires de la S.V.F., qui a dépassé le milliard de francs pendant les deux derniers exercices, le vin de table continue de peser pour plus de 70 %. De plus, si, comme on l'assure, le premier trimestre 1981 a été excellent, depuis trois ans, la marge se rétrécit : 3,5 millions de francs de bénéfice en 1977-1978, 1,4 million de francs en 1978-1979 et, pour finir, 760 000 francs de perte en 1979-1980.

Le groupe Pernod-Ricard, qui, après avoir dépensé 1 million de dollars pour tester le marché du vin aux Etats-Unis, se prépare à devenir un exportateur important de ce produit (la décision doit être prise d'ici deux à trois mois), se déclare paradoxalement peu intéresse par la S.V.F., où il a joué, ces années durant, le rôle d'un *« sleeping-partner »* (partenaire passif). Peu de rentabilité, des immobilisations pesantes, un marché en régression, le cadeau de mariage avec C.D.C. a peu d'attrait pour M. Patrick Ricard, qui dit chercher à le revendre en vain depuis deux ans. Il fixe même le prix : 80 millions de francs environ, et *il ajoute : « Si nous avions la majorité de la S.V.F., je ne vois pas ce qu'on en ferait. »*

L'autre actionnaire, très minoritaire, *mais qui* représente l'œil des coopératives, le Crédit agricole donc, assure qu'il fera tout pour soutenir la S.V.F. quelles que soient les circonstances et qu'une vente par appartement est plausible mais insuffisante.

Quant aux pouvoirs publics, ils n'interviennent pas encore. Mais, sauf à faire leur la doctrine de M. Bonnet, qui, alors ministre de la culture, et qui parlant des *« producteurs de bibine »*, s'était exclamé : *« Qu'ils crèvent ! »*, ils ne peuvent pas aujourd'hui ne pas se préoccuper de l'avenir de cette entreprise. Pour eux, tout s'étudie et rien n'est exclu, ni un réveil du *« sleeping-partner »* ni une prise de participation de l'Institut pour le développement des industries agro-alimentaires (IDIA).

Finalement, une large part de la politique de la production et de l'exportation des vins français est en train de se jouer avec l'examen des comptes d'un vieux jongleur de soixante-douze ans.

JACQUES GRALL.

Chez Automobiles Peugeot

M. DIAL EST NOMMÉ DIRECTEUR COMMERCIAL POUR L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE DU NORD

M. Victor Dial vient d'être nommé directeur commercial d'Automobiles Peugeot pour l'Europe et l'Amérique du Nord. Il remplace M. Bernard-Jean Montel qui prend la direction industrielle et commerciale outre-mer.

Ancien président-directeur général de Ford-France, M. Dial avait été nommé, le 2 mars, directeur attaché à la direction générale d'Automobiles Peugeot.

Celle-ci annonce aussi la nomination de M. Henri Revello comme directeur des services fonctionnels au sein de la direction de la production, M. Pierre Foresti le remplaçant à la direction de la qualité.

○ *C.I.I.-Honeywell Bull* vient de prendre une participation majoritaire de 62,5 % dans la société belge Correlative Systems International (C.S.I.) spécialisée dans le traitement informatisé de l'image C.S.I. réalise un chiffre d'affaires de 13,5 millions de francs et emploie soixante personnes.

● *La Société anonyme de télécommunications (SAT)* va prendre, par étapes, une participation de 40 % dans le capital de la société americaine Interconnect Planning Corp. (I.P.C.). Créée en 1973, cette firme fabrique des matériels de télécommunication (téléphonie privée) et a réalisé en 1981 un chiffre d'affaires de 20 millions de dollars. I.P.C. s'est notamment spécialisée dans la clientèle bancaire. La SAT va investir dans cette opération 10,5 millions de dollars.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LE CHOMAGE TOUCHE 9,9 % DE LA POPULATION ACTIVE

La condition de l'emploi continue de se détériorer en Grande-Bretagne. Au 15 mars, après correction des variations saisonnières, on comptait, au total, 2 380 800 chômeurs, soit 9,9 % de la population active, contre 2 313 300 un mois plus tôt (9,6 % de la population active). En un mois, l'augmentation du chômage a donc été de 2,9 %. En un an, l'augmentation du nombre des chômeurs dépasse un million (1 006 751).

● *Le produit intérieur brut britannique* a diminué de 2 % en 1980, sa première baisse depuis 1975, indique l'Office central de *la statistique. L'indice qui le mesure* (base 100 en 1975) est tombé à 107,2 contre 109,4 en 1979 (+ 1,5 %) et 107,8 en 1978 (+ 3,1 %). — *(A.F.P.)*.

AGRICULTURE

DÉCÈS DE M. RAOUL SERIEYS SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA F.N.S.E.A.

M. Raoul Serieys, secrétaire général de la F.N.S.E.A., est décédé, mardi 24 mars, à Toulouse, des suites d'un grave accident de la route en Algérie.

[Né le 2 décembre 1934 à Calmont (Tarn), M. Raoul Serieys, exploitant agricole, a très tôt entrepris une carrière syndicale. Secrétaire général du Centre national des jeunes agriculteurs, de 1964 à 1970, il fut, au cours de la même époque, membre du Conseil économique et social, fonction qu'il occupa de nouveau à partir de 1978. Il fut aussi président de la chambre d'agriculture du Tarn, membre de la commission nationale de l'aménagement du territoire, membre de la commission des comptes de l'agriculture de la nation et président de la chambre d'agriculture Midi-Pyrénées.

C'est en avril 1979 que M. Raoul Serieys *accéda au poste de secrétaire* général de la F.N.S.E.A., alors que M. François Guillaume, dont il était très proche, remplaçait M. Debatisse à la présidence. Le conseil d'administration de la F.N.S.E.A. l'avait reconduit dans ses fonctions le 19 mars dernier.]

FAITS ET CHIFFRES

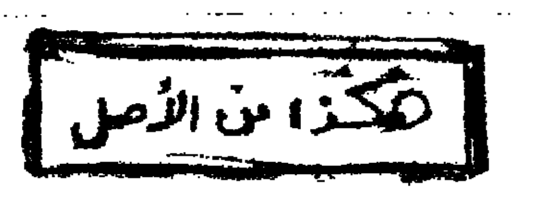
Social

● *La C.G.T. souhaite recevoir M. Walesa* en France *« dès que son activité le lui permettra »*, vient d'écrire M. Georges Séguy au président de Solidarité dans une lettre rendue publique le 24 mars. Le secrétaire général de la C.G.T. ajoute : *« Nous souhaitons sincèrement que tous ceux qui militent en faveur de l'apaisement et de l'équilibre économique et social de la Pologne l'emportent sur les extrémistes de tous bords réfractaires au renouveau. »*

● *Suppression des retraites « maison » dans les usines ex-Talbot du groupe Peugeot.* — Les retraites complémentaires « maison » des usines ex-Talbot du groupe Peugeot, s'appliquant à environ dix mille salariés ayant plus de dix ans d'ancienneté ont été « gelées » par la direction en raison, selon elle, de l'harmonisation à effectuer entre les anciens statuts de chez Talbot et ceux de Peugeot. Les avantages acquis seront garantis ajoute-t-on chez Peugeot.

● *Deux délégués C.G.T.* ont été mis à pied pour huit jours *aux établissements Legrand* (appareillage électrique) à Limoges, après le blocage, par un piquet de grève, du magasin d'expéditions de la Valoine — un centre de regroupement des produits vendus en France et à l'étranger. L'union des travailleurs C.G.T. de la métallurgie a porté plainte pour *« infraction à l'exercice du droit syndical »*. — *(Corresp.)*





ÉTRANGER

En R.F.A.

BAISSE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EN DÉCEMBRE-JANVIER

La production industrielle en R.F.A. a augmenté de 1,8 % en janvier par rapport à décembre, après corrections des variations saisonnières. Cette progression, qui suit un recul de 2,2 % en décembre, ne doit toutefois par faire illusion. Les pouvoirs publics soulignent qu'en décembre, beaucoup de jours avaient été « chômés » en raison des fêtes de fin d'année. Si l'on compare les résultats de décembre 1980-janvier 1981 à ceux d'octobre-novembre 1980, le résultat est *tout différent*, puisqu'il fait apparaître une baisse de 2 %.

En un an (décembre 1980 - janvier 1981 comparé à décembre 1979-janvier 1980), la production industrielle en R.F.A. a baissé de 7 %.

● *La R.F.A. a exporté* en 1980 pour 1 747 millions de rands (environ 11 355 millions de francs) de marchandises vers l'Afrique du Sud, en accroissement de 46,5 % sur 1979. Selon la Chambre de commerce et d'industrie germano-sud-africaine de Johannesburg, le secteur qui a le plus progressé est celui des machines-outils. Le résultat est lié aussi à la hausse importante du rand par rapport au mark et qui valait 2,09 DM en janvier 1980, 2,63 DM à la fin décembre (+ 25,8 %). L'an dernier, les exportations de l'Afrique du Sud vers la R.F.A. n'ont représenté que 1 241 millions de rands (environ 8 160 millions de francs). Ont progressé les ventes de charbon (+ 72,1 %), d'or (+ 61,2 %) et de produits alimentaires pour les animaux (+ 40,2 %). – *(A.F.P.)*

Aux États-Unis

FORTE HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL : + 1 % EN FÉVRIER

L'indice des prix de détail a augmenté de 1 % en février aux Etats-Unis (+ 0,7 % en janvier, + 1 % en décembre 1980), en grande partie à cause de l'augmentation des prix des produits pétroliers (l'essence *notamment*). *Cette forte augmentation* est la conséquence de la libération des prix du brut produit aux Etats-Unis, *libération décidée par M. Reagan* dès son arrivée à la Maison Blanche. A lui seul, le prix de l'énergie a augmenté de 5,1 % en février. Dans l'hypothèse où les prix des produits pétroliers seraient restés stables, la hausse des prix de détail en *février* aurait été de 0,3 %. En *février*, les prix de l'alimentation et du logement ont peu augmenté.

Par rapport à février 1980, la hausse des prix de détail est de 11,3 %. M. Weidenbaum, chef des responsables économiques de la *Maison Blanche, a déclaré que* l'indice des prix de détail serait encore mauvais pendant plusieurs mois, mais qu'il s'améliorerait par la suite.

LOGEMENT

LES MALFAÇONS ET LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Les maisons individuelles en question

La polémique relancée par l'Institut national de la consommation (I.N.C.), à propos des maisons individuelles, fait quelque bruit. Dans le numéro d'avril de sa revue « 50 Millions de consommateurs », l'I.N.C. s'en prend à deux sociétés, Maisons Phénix et G.M.F. (Groupe maison familiale S.A.). A l'une comme à l'autre, il est reproché des malfaçons sérieuses, puisque l'on va jusqu'à qualifier certaine construction de « piège à incendie ».

Infiltrations d'eau et inondations sont les griefs principaux faits à G.M.F., que d'autres associations, notamment la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.), ont également interpellé sur ces questions. Les caves, affirme *50 Millions de consommateurs*, ont une fâcheuse tendance à se transformer en piscines, au point que G.M.F. a inventé une pompe spéciale. Cela ne fait qu'ajouter aux défauts d'isolation thermique. Quant au bruit, il filtrerait à travers les cloisons plus sûrement que l'eau vers les sous-sols. Pour Maisons Phénix, c'est le système d'aération qui est particulièrement mis en cause : seule l'ouverture en grand des portes et fenêtres permettrait de ventiler normalement.

Pourquoi cette nouvelle mise en cause et pourquoi ces deux sociétés seulement ? C'est que, *explique-t-on* du côté de l'I.N.C., cela fait plus d'un an que plusieurs centaines de dossiers ont été transmis à G.M F. sans que la société réagisse. De guerre lasse, *50 Millions de consommateurs* a décidé de mettre en cause *« les deux sociétés qui tiennent le haut du pavé »* en matière de construction de maisons individuelles. *« Faire quelque chose sur l'ensemble des sociétés de ce type aurait nécessité des mois d'enquête »*, fait-on remarquer. Bref, les deux constructeurs incriminés ne sont pas les seuls à avoir des problèmes, mais ce sont les plus importants...

Les accusés ne manquent pas de relever cette discrimination à laquelle n'avait pas cédé *Que choisir ?* dans son numéro de juin 1980. La revue de l'Union fédérale des consommateurs s'y livrait à des comparaisons entre une douzaine de fabricants, critiquant l'ensemble des constructeurs avec une liste d'arguments fort détaillée.

« Nous sommes consternés, dit-on à Cambrai, au siège du G.M.F. *Nous n'avons même pas été contactés par l'I.N.C. auquel nous aurions fait remarquer qu'il s'agit de griefs extrêmement anciens et déjà réglés. Au demeurant, nous n'avons même pas reçu cinquante dossiers, alors que, depuis sept ans, nous avons construit soixante-quinze mille logements. »*

Ici, comme chez Phénix, on déplore le peu de sérieux d'un dossier qui reposerait sur un cocktail de vieilles affaires, en ajoutant : *« Il y avait bien d'autres choses à dire sur ce sujet brûlant. »*

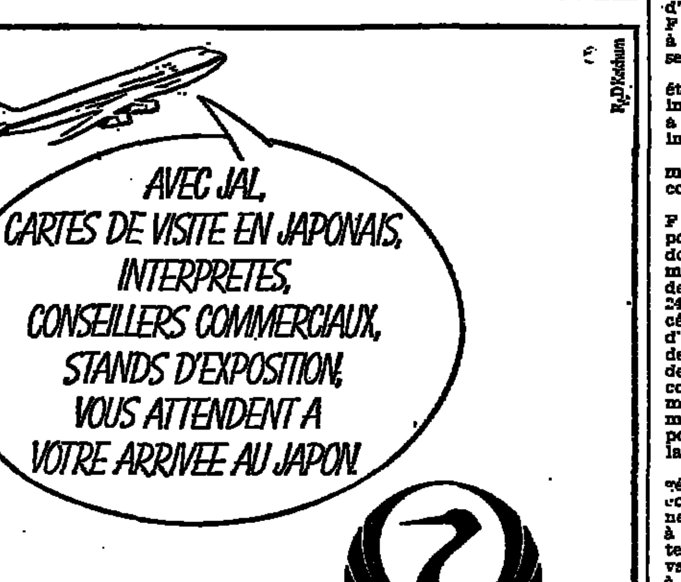
Les responsables de Phénix s'étonnent, eux aussi, de ce que *50 Millions de consommateurs* n'ait pas pris langue avec eux. Ils auraient fait remarquer que les matériaux incriminés font partie du cahier des normes, que la société n'a pas le monopole du polystyrène ou du placopan, et que, si malfaçon il y a — ce qui peut fort bien se trouver, — cela doit s'apprécier cas par cas comme pour n'importe quelle construction.

La querelle n'est *évidemment* pas près de s'arrêter si l'on en croi un de ces architectes consultants que tant de candidats à la *« petite maison de leurs rêves »* viennent interroger. *« La formule a un avantage à nul autre pareil*, indique-t-il, *c'est de livrer le tout clés en main, pourrait-on dire. Pas de démarches administratives, un plan de financement tout préparé, pas d'architecte à dénicher, ni d'entrepreneur à solliciter. »* Bien sûr, le client ne se soucie pas de savoir que tous ces services se paient au détriment parfois de la qualité de la construction Il faut bien s'y retrouver quelque part, fait remarquer l'homme de l'art, et les sociétés en viennent à établir des plans types, parfaitement nuls au point de vue architectural, mais super-économiques. *« Avec ça*, ironise-t-il, *on peut mettre du polystyrène en façade, mais tant pis pour l'isolation. »*

« Pour ce prix, que peut-on avoir d'autre ? », lui demande-t-on le plus souvent. *« Au moins ce que l'on vous promet*, peut-il répondre, *et mieux encore si vous voulez vous en donner la peine »*.

Mais c'est justement cette peine que l'acquéreur ne veut pas se donner. Aussi décriées soient-elles, les maisons individuelles poussent sur tous les terrains. Il s'en est construit 275 000 en 1980, contre 180 000 en 1970. Devant une telle prolifération, la logique impose de mieux protéger le marché. C'est ce que recommande pour finir *50 Millions de consommateurs* en préconisant le développement des contrôles des directions départementales de l'équipement. Sans doute en faudra-t-il plus pour moraliser les transactions immobilières.

FRANÇOIS SIMON.



LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,9170	4,9195	— 80	— 55	— 205	— 165	— 590	— 495
$ can.	4,1510	4,1545	— 195	— 150	— 365	— 305	— 695	— 585
Yen (100)	2,3525	2,3560	+ 60	+ 85	+ 130	+ 170	+ 470	+ 550
DM	2,3540	2,3570	— 20	— 5	— 25	0	+ 70	+ 140
Florin	2,1260	2,1290	+ 25	+ 45	+ 55	+ 85	+ 205	+ 275
F.B. (100)	14,3620	14,3790	— 340	— 215	— 635	— 455	—1485	—1085
F.S.	2,5865	2,5890	+ 80	+ 105	+ 165	+ 205	+ 555	+ 635
L (1 000)	4,7150	4,7225	— 340	— 270	— 680	— 545	—1845	—1550
£	11,1180	11,1270	— 125	— 30	— 170	— 50	— 30	+ 220

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 3/8	11 5/8	12	12 1/8	12	12 1/8	11 1/2	11 5/8
$ E.-U.	39 3/4	40	13 7/16	13 9/16	14 5/16	14 7/16	14 7/8	15
Florin	7	7 1/2	9 7/8	10 1/8	10	10 1/4	10 3/16	10 3/8
F.B. (100)	10 1/16	11 15/16	13 3/16	13 7/16	13 5/8	13 7/8	13 3/4	14
F.S.	1	1 1/2	7 5/8	7 3/4	7 3/4	7 7/8	7 13/16	7 15/16
L (1 000)	18	20	19 1/2	20 1/2	20	21	20	21
£	12 1/4	12 1/2	12 1/2	12 11/16	12 9/16	1. 3/4	12 5/16	12 1/2
F. français	11 1/16	11 3/16	11 3/8	11 5/8	12	12 1/4	12 1/2	12 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE

Le conseil d'administration, réuni le 24 mars a examiné les comptes au 31 décembre 1980 et a mis au point le rapport qui sera présenté à l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 1981.

Le montant des ventes, produits accessoires et produits financiers est de 54 134 819 F, contre 26 086 146 F l'année précédente, ce dernier chiffre n'ayant pris en compte l'activité des Forges de Chelles qu'à partir du 1er juillet 1979. Le chiffre d'affaires consolidé concernant les filiales à plus de 50 % s'élève à 81 620 726 F, contre 72 145 890 F pour 1979.

Le bénéfice d'exploitation ressort à 3 713 807 F, contre 2 463 549 F en 1979. Le compte de pertes et profits, après provisions et impôts, fait apparaître un bénéfice net de 1 905 106 F (soit 28,20 F par action), contre 1 193 003 F (soit 22,58 F par action).

Le conseil proposera à l'assemblée générale la mise en distribution d'un dividende de 12 F par action, soit, avec un avoir fiscal de 6 F, un revenu global de 18 F par action (contre respectivement 10 et 15 F). Cette distribution s'applique à un capital augmenté durant l'exercice de près de 28 % par conversion d'obligations.

Enfin, le conseil a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à la suite de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai. Cette assemblée sera appelée à approuver les augmentations de capital résultant, d'une part, de l'apport d'actions de la Société des ateliers de Glos (A.T.G.), et, d'autre part, de l'attribution gratuite d'actions aux membres du personnel.

IMMOBANQUE

Le conseil d'administration, réuni le 20 mars 1981 sous la présidence de M. Gérard Billaud, a examiné et approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Au cours de cet exercice :

— Les engagements bruts totaux d'Immobanque sont passés de F 1 001 685 000 à F 1 103 208 000 H.T., à la suite de la réalisation de vingt-sept opérations ;

— Le patrimoine en exploitation a été porté à cent quatre-vingt-sept immeubles grâce à l'achèvement ou à l'acquisition de vingt-deux immeubles ;

— Les recettes locatives ont augmenté de plus de 14 % (F 164 161 000 contre F 143 647 000 au titre de 1979).

Le bénéfice de l'exercice s'élève à F 41 026 606,73 contre F 37 189 413,28 pour 1979, après notamment des dotations aux comptes d'amortissements et de provisions d'un montant de F 58 016 000, en progression de 24,30 % sur celles de l'exercice précédent. Ces dotations ont permis d'amortir en totalité les F 7 904 000 de frais d'acquisition des immeubles destinés à la location simple et de constituer un excédent d'amortissements par rapport aux amortissements financiers de F 5 251 000, portant le montant de la « réserve latente » à plus de F 20 par action.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée pour le 22 mai 1981, de ne retenir, dans le bénéfice soumis à obligation de distribution à hauteur de 85 %, qu'un tiers des plus-values dégagées en 1979 et en 1980, à l'occasion de cessions anticipées d'immeubles en crédit-bail.

Sur cette base, il sera proposé la distribution d'un dividende unitaire de F 28, majoré d'un avoir fiscal de F 0,30, portant le revenu par action à F 28,30, contre F 25,50 au titre de 1979, soit une progression de près de 11 %. Ce revenu s'appliquera à 1 242 341 actions, contre 1 192 690 actions pour l'exercice précédent.

MATRA

Le conseil d'administration s'est réuni le 23 mars 1981 sous la présidence de M. Jean-Luc Lagardère pour examiner les comptes de la société mère à l'issue de l'exercice 1980.

Pour la comparaison de ces chiffres à ceux de l'année précédente, il faut noter :

— qu'ils ne tiennent plus compte de l'activité automobile, filialisée depuis le 1er janvier 1980 ;

— que la réserve spéciale de participation est désormais provisionnée dans les comptes de l'exercice, afin d'être homogène avec les autres sociétés du groupe.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 2 903 millions de francs (contre 2 310 millions de francs en 1979, hors activité automobile).

Le bénéfice net après impôt est de 211 millions de francs (contre 149,6 millions de francs en 1979, à définition égale). Ce chiffre s'entend après réserve spéciale de participation au profit des salariés de 42 millions de francs.

Le carnet de commandes de la société mère au 31 décembre 1980 s'élevait à 12,6 milliards de francs.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale la distribution d'un dividende de 50 F, assorti d'un avoir fiscal de 25 F, soit 75 F pour chacune des 1 218 836 actions cotées.

Les règles de consolidation définitives adoptées lors de ce conseil conduiront à un bénéfice net consolidé du groupe très voisin de celui de la maison mère.

1981 :

En ce qui concerne l'exercice 1981, les prévisions d'activité de la maison mère sont les suivantes :

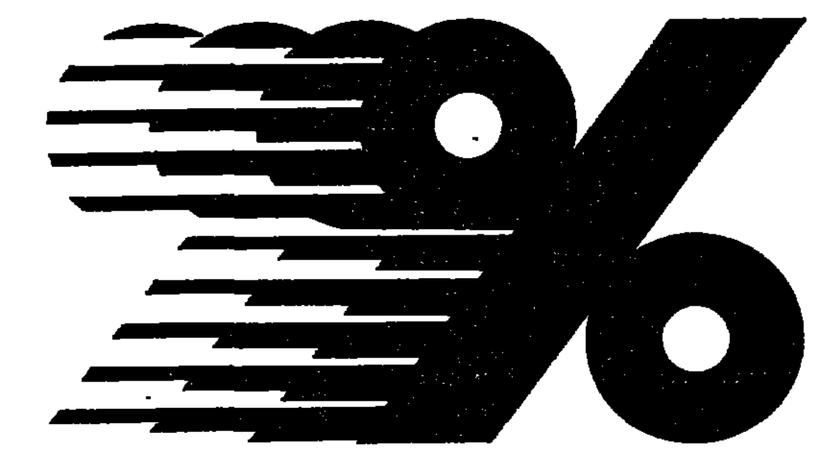
— Chiffre d'affaires hors taxes du premier trimestre 1981 : 800 millions de francs (contre 502 millions de francs pour la période du 1er janvier au 31 mars 1980).

— Le chiffre d'affaires hors taxes prévisionnel pour l'année 1981 est de 4, 2 milliards de francs (contre 2 903 millions de francs pour l'exercice écoulé, soit une progression prévisionnelle de 45 %).

BOUYGUES OFFSHORE

Bouygues Offshore, filiale de Bouygues pour les travaux pétroliers en mer, informe qu'elle vient de recevoir une première commande de la compagnie américaine Gulf Oil, d'un montant de 80 000 000 de francs, *en vue de la construction de jackets* pour l'équipement des champs pétrolifères offshore du Cabinda-Angola. Ces travaux seront exécutés sur le yard que Bouygues Offshore a installé à Pointe-Noire, au Congo-Brazzaville en 1980. Ce yard est actuellement en activité avec l'exécution de jackets pour Elf destinées à l'équipement de champs pétrolifères offshore du Congo.

Bouygues Offshore rappelle que sa filiale mexicaine Bosnor a installé, en 1978, un yard sur le golfe du Mexique, à Tampico, où elle exécute d'importantes et nombreuses commandes de structures métalliques offshore pour la compagnie nationale mexicaine PEMEX



ÉNERGIE

Le charbon sous la coupe des pétroliers

(Suite de la première page.)

Cela intervient à un moment où apparaît une forte poussée de la demande : les importations de la Communauté sont passées en un an de 58 à 74 millions de tonnes (dont 42 M.T. de charbon vapeur). Le Japon est lui aussi un gros acheteur (ses cimenteries, qui ne faisaient pas appel au marché en 1978, achèteront 12 M.T. en 1982). En plus de ces opérateurs traditionnels on voit croître rapidement la demande de nombreux pays : l'Espagne, la Scandinavie (à l'exception de la Norvège), la Grèce, Israël, l'Egypte. Et comme le rappelait M. Chapel, de la direction des transports de l'Association technique de l'importation charbonnière (ATIC), devant l'association pour le développement des grands ports français, *« l'Extrême-Orient montre un appétit de charbon très développé »*. La Corée du Sud a importé 6,3 millions de tonnes en 1979, contre 500 000 tonnes en 1975 ; Taiwan 5,3 millions de tonnes contre 100 000 tonnes quatre ans plus tôt.

Certes les Etats-Unis, l'U.R.S.S., l'Australie, le Canada et surtout l'Afrique du Sud, dont les exportations sont passées en cinq ans de 2,3 à 23 millions de tonnes, ont accru leurs ventes. Mais sur un marché étroit qui ne concerne que 8 % de la production mondiale annuelle, personne ne pouvait combler le trou polonais, principalement pour des raisons de transports ferroviaire et maritime.

Les Américains reconnaissent qu'ils auraient pu exporter 10 millions de tonnes supplémentaires en 1980 si leurs ports le leur avaient permis. Mais l'encombrement est tel à Hampton-Roads et Baltimore qu'il y a de six à huit semaines d'attente et que l'on n'hésite pas à faire passer le charbon de Virginie occidentale par le Canada pour l'évacuer vers l'Europe.

Conséquence pour un pays comme la France : alors qu'en juin 1980 on prévoyait d'importer 36 millions de tonnes de charbon, les achats à l'étranger n'ont été que de 32,4 millions de tonnes et pourraient être inférieurs à cela en 1981.

Conséquence plus grave de ce retard des infrastructures — par rapport à l'évolution de la demande — aux Etats-Unis, en Australie, en Afrique du Sud, en Grande-Bretagne même, les prix du charbon ont fortement augmenté. Une attente de huit semaines dans les ports représente, *il est vrai, un surcoût par tonne de* l'ordre de 15 dollars.

Ainsi, alors qu'avant le début de la révolution iranienne le charbon vapeur était vendu non compris les coûts de fret et d'assurance *(free on board*, FOB) entre 20 et 25 dollars la tonne, les prix américains se situent entre 45 et 55 dollars (1). Et, en Australie, le gouvernement a fixé le prix « indicatif » du charbon vapeur à 50 dollars australiens (55 dollars américains) pour 1981. Certes un charbon importé — du fait des bas prix encore pratiqués par l'Afrique du Sud — est encore inférieur en moyenne à 5 centimes la thermie (contre 6,5 centimes pour le charbon national et 10 centimes pour la thermie fuel). Mais la différence s'amenuise entre charbon mondial et charbon national, et l'écart ne croît guère entre charbon et fuel, *ce qui risque de paralyser les industriels qui envisageaient de se* convertir et devaient venir, en France, prendre la relève d'E.D.F., dont la demande baissera au fur et à mesure de la montée en puissance du nucléaire.

Le commerce du charbon se trouve pris dans un cercle vicieux : les propriétaires des compagnies de chemins de fer et des installations portuaires outre-Atlantique hésitent à faire les importants travaux nécessaires tant que ne seront pas conclus des contrats à long terme, et les acheteurs — européens et japonais — ne sont guère enclins à s'engager à long terme dès lors que les infrastructures sont insuffisantes. Le risque n'est donc pas mince de décourager ainsi le retour au charbon.

Les pétroliers, qui se sont massivement lancés dans le charbon, vont sans doute réagir et se proposent d'investir plusieurs centaines de millions de dollars dans des terminaux portuaires à même d'accueillir des navires de 150 000 tonnes. Mais cette mainmise des pétroliers — impressionnante lorsqu'on examine le tableau ci-contre et qui est loin d'être achevée si l'on en croit la récente tentative d'opération publique d'achat de SOCAL sur Amax ou le rachat le 16 mars par Gulf de la Kemerrer Coal n'est pas sans inquiéter. Comme le soulignait M. Chapel : *« Autre élément de raidissement du marché charbonnier, la création par certains investisseurs pétroliers, à chaque fois que cela s'avère possible, d'une chaîne charbonnière dans le pays d'exportation de plus en plus intégrée sur le plan du contrôle financier. Cette intégration verticale comprend à la fois l'achat et l'exploitation d'une mine, la création et l'entretien des moyens de préacheminement au port, le contrôle d'un port à usage limité à l'exportateur-exploitant, puis finalement la maîtrise d'une flotte maritime. »* Une intégration qui empêche l'acheteur de contrôler les coûts intermédiaires.

La diversification des compagnies pétrolières dans le charbon — dont elles détiennent plus de 50 % des réserves aux Etats-Unis — laisse donc mal augurer de l'avenir de ce marché, *qui pourrait se trouver* entre les mains d'un cartel de moins de dix sociétés multinationales, au moins dans un des rares pays à même d'accroître rapidement production et exportation (2). Voilà qui laisse sceptique sur les prévisions des diverses études — dont « WOCOL », le principal rapport mondial sur le charbon, préparé sous l'égide du Massachusetts Institute of Technology — selon lesquelles à moyen terme les prix du charbon n'ont pas de raison d'être liés à ceux du pétrole ou du moins à ceux du fuel lourd.

COMPAGNIES PÉTROLIÈRES OU CHARBONNIÈRES ?

(Réserves de combustibles fossiles en millions de tonnes équivalent pétrole)

	Pétrole (1)		Gaz naturel (2)		Charbon (3)	
	Production 1979	Réserves fin 1979	Production	Réserves	Production	Réserves
Continental	24	282	12	164	27	8 550
Exxon	71	871	63	989	4,3	4 790
Shell	69	972	27	454	3,2	1 940
Phillips	22	167	12,5	169	—	2 740
Occidental	17,5	121	1	12	11,2	2 326
Mobil	30	354	25	317	—	1 656
B.P.	72	1 057	3	40	8	685
Texaco	56,5	356	29	336	—	850
Socal	44	277	11	187	—	500
Gulf	34	266	17	151	4,3	157
S.N.E.A.	19	140	15	185	0,9	40
C.P.F.	23	n. d.	4,4	n. d.	—	—

(1) Production nette, y compris les droits à l'huile (à l'exception de l'ARAMCO).
(2) Chiffres convertis en supposant un pouvoir calorifique moyen de 9 thermies par mètre cube.
(3) Chiffres convertis en millions de TEP, compte tenu des valeurs calorifiques des différents gisements. Lorsque les informations ne sont pas disponibles, moyenne calorifique du pays où sont localisés les gisements.

Monopole d'importations

En France, les compagnies pétrolières, bien loin de leurs grandes sœurs, s'intéressent bien sûr à la chaîne charbonnière. Non seulement elles ont investi dans des mines à l'étranger, mais elles participent à la réalisation des infrastructures d'accueil. Ainsi, au Havre, le groupe Total est chef de file de la société qui sera chargée de la construction et de l'exploitation d'un centre de stockage et de préparation de charbon importé destiné à l'industrie. Et, à Fos, un groupement d'intérêt économique comprenant notamment Total, Esso-SAF et BP a été créé le 17 mars pour étudier la réalisation d'un nouveau terminal charbonnier et les capacités de stockage correspondantes.

Cette nette évolution du marché impose-t-elle des infléchissements de la politique nationale ? La réduction de la différence entre le coût du charbon national et le prix des importations peut amener à s'interroger sur la fermeture de certains puits. Mais, au-delà, la présence d'opérateurs français à l'étranger afin de contrôler au moins une production équivalant aux besoins d'importation apparaît indispensable si l'on veut éviter de dépendre des « majors » pétro-charbonniers. Une politique qui, d'ailleurs, se poursuit puisque les Charbonnages de France négocient avec la société canadienne Denison Mines une participation de 15 % dans le projet Coal Spur en Alberta (une mine qui devrait produire 10 millions de tonnes de charbon par an vers 1990) et que Total comme Elf Aquitaine continuent de loucher vers des sociétés indépendantes américaines qui disposent notamment de réserves de charbon.

Mais c'est surtout à l'égard de l'ATIC que des mesures pourraient être prises. Depuis la loi du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux, l'ATIC règne — en tant que mandataire — sur toutes les importations charbonnières, ce qui en fait le premier acheteur mondial.

Voilà plusieurs mois que l'administration réfléchit sur l'aménagement de ce monopole et que l'on annonce comme imminente une décision en la matière (*le Monde* du 17 juin 1980). Il n'y a guère de chance désormais qu'une nouvelle définition des attributions de cette association à but non lucratif soit arrêtée avant mai.

Mais les pétroliers se remuent beaucoup. Outre les sociétés françaises, Shell a l'intention d'importer du charbon et BP ne cache pas son intention de détenir 10 % des importations françaises (soit de l'ordre de 3 millions de tonnes). *« Je pense que le monopole de l'ATIC évoluera »*, affirme donc M. Jacqz, président de BP-France parlant pour le charbon de *« certains aspects des lois pétrolières »*. Autant dire que les pétroliers escomptent se voir eux aussi déléguer le monopole des importations de charbon comme leur a été délégué par la loi de 1928 celui des achats de pétrole à l'étranger. C'est ce qu'on appelle pudiquement l' *« aménagement du monopole de l'ATIC »*. Mais, dès lors que les compagnies pétrolières obtiendront ce monopole délégué, l'ATIC, simple mandataire dépourvu de structures industrielles, pourra-t-elle résister ? Cet organisme, par sa puissance d'achat, a réussi jusqu'à présent à négocier d'égal à égal avec les monopoles étatiques de l'Est, les quasi-monopoles de la Sarre et de la Grande-Bretagne et les grands groupes miniers internationaux. Il a tout à craindre d'une brèche pétrolière dans ses activités.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Le fret n'ayant pas augmenté dans les mêmes proportions, la hausse est moindre pour le charbon en France.
(2) Selon un groupe d'études mis en place par l'ancien président Carter, les Etats-Unis devraient fournir près de 40 % de la demande mondiale de charbon en l'an 2000.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 MARS

Marché sélectif

La Bourse de Paris s'est nettement calmée en cette séance du mardi 25 mars, après sa vive reprise du lundi. L'indice instantané, qui avait progressé de 1,2 % à l'issue de la séance précédente, est resté pratiquement inchangé. Ce coup de frein a été considéré comme assez logique par les boursiers, aucun élément particulier n'étant de nature à stimuler la cote, d'autant que Wall Street avait fléchi la veille au soir. L'« effet Marchais », qui avait agi comme un dopant en début de semaine, a déjà commencé à s'affaiblir.

Une certaine animation a toutefois régné, se concentrant sur quelques vedettes, notamment la C.G.E. (+ 2 %), la Financière de Paris (+ 1,5 %), Manurhin (+ 2 %), l'Oréal (+ 1,5 %), Club Méditerranée (+ 3,3 %). Autres avances, celle de la B.C.T.-Midland (+ 6,3 %) qui annonce le rétablissement d'une marge bénéficiaire après une lourde perte, de Ciments Français (+ 6 %), et, surtout, de Chiers-Châtillon (+ 9 %), dont la cotation a dû être retardée en raison de l'insuffisance des offres.

Parmi les reculs, citons ceux de Kléber (– 6 %) d'Elf-Gabon (– 4,6 %), de Radiotechnique (– 3,9 %), de La Hénin (– 3 %), de Penarroya (– 2,5 %), et de Maisons Phénix (– 1,9 %) qui est actuellement sous le feu des critiques de l'Institut national de la consommation.

Aux valeurs étrangères, les américaines fléchissent assez vivement, sur les indications de leur place d'origine. Sur le marché de l'or, les événements de Pologne ont peu influé sur les cours, notamment à Londres, où l'once a valu 533,25 dollars contre 535 dollars lundi après-midi. Le lingot est resté à 86.000 (– 5 F) de même que le napoléon, et que les emprunts indexés sur le métal.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LES SPIRAUX FRANÇAIS DÉPOSENT LEUR BILAN. — Ce fabricant bisontin de spiraux pour l'horlogerie a obtenu du tribunal de commerce de Besançon le bénéfice du règlement judiciaire. L'exploitation continue. C'est un problème de trésorerie qui a contraint l'entreprise à employer cette procédure juridique, ses fonds propres lui permettant de supporter le déficit de 1,5 million de francs, le premier depuis dix ans, subi en 1980. « Le règlement judiciaire nous servira de couverture pour nos opérations de diversification », nous a expliqué le président J. Saintesprit. L'année dernière la société avait été contrainte pour soutenir la concurrence étrangère et surtout française (société PHI du groupe Horlogerie de Savoie aujourd'hui disparu) qui cassait les prix, d'abaisser ses tarifs au détriment de sa rentabilité. Diversifiés dans la micromécanique, les Spiraux français ont mis au point un nouvel appareil en cours de développement pour la saisie et le traitement du relevé d'identité bancaire en télécommunication. Son chiffre d'affaires est de 20 millions de francs.

SONY. — Bénéfice net consolidé historique pour le premier trimestre : 96,7 millions de dollars (+ 3 %).

COPAREX. — Bénéfice net pour 1980 : 16,28 millions de francs contre 11,11 millions. Dividende global : 15,75 francs contre 27,75 francs, ce dernier dividende se rapportant à un capital moitié moindre en nombre d'actions dont la valeur nominale a été ramenée de 175 francs à 100 francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	23 mars	24 mars
Valeurs françaises	100,5	101,8
Valeurs étrangères	107,1	108,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110,7	111,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 mars ..... 11 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/3	25/3
1 dollar (en yens)	209,15	208,90

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Une fois encore Wall Street n'a pas réussi à se maintenir au-dessus de la barre des 1 000 et, sous l'effet de ventes bénéficiaires, l'indice des industrielles s'établissait en clôture à 996,12 (8,11 points).

Le démarrage avait été prometteur. Sur sa lancée de la veille, le marché avait gravi quelques échelons dans la fièvre des affaires et le Dow Jones à la mi-journée atteignait la cote 1 015,58.

Deux facteurs au moins, de l'avis des analystes, expliquent les nombreux dégagements enregistrés par la suite : la tension des taux d'intérêt sur le marché obligataire, néanmoins toujours déprimé, tension qui contraste singulièrement avec la désescalade du « prime rate » bancaire ramené partout à 17 % ; la hausse des prix de détail en février (+ 1 % soit 12 % sur une base annuelle), qui illustre la vivacité persistante des forces inflationnistes. Ajoutons à cela les nombreux ordres de vente que les courtiers avaient dans leurs carnets et devaient exécuter quand le Dow Jones arriverait dans la zone des 1 000.

L'activité a porté sur 66,40 millions de titres contre 65,79 millions.

VALEURS	Cours 23 mars	Cours 24 mars
Alcoa	36	35 1/2
A.T.T.	52	51
Boeing	35 3/4	34 3/4
Chase Manhattan Bank	46 7/8	45 7/8
Du Pont de Nemours	49 1/4	49 5/8
Eastman Kodak	82 1/8	80 3/8
Exxon	70 3/4	70 3/4
Ford	25 1/4	24 1/2
General Electric	67	66
General Foods	33 1/4	32 7/8
General Motors	55 5/8	55
Goodyear	20 1/8	20
I.B.M.	62 7/8	62 1/8
I.T.T.	32 7/8	33 3/4
Kennecott	53 3/4	53 3/4
Mobil Oil	67 1/4	67 5/8
Pfizer	52 7/8	52 3/4
Schlumberger	102 3/4	101
Texaco	37 1/4	36 3/4
U.A.L. Inc.	25 1/2	25
Union Carbide	59 3/4	60 7/8
U.S. Steel	33 1/4	33 3/8
Westinghouse	31 1/8	30 7/8
Xerox Corp.	59 1/4	57 1/4

BOURSE DE PARIS — 25 MARS — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 80	1 447
5 %	41 70	0 726
3 % amort. 45-54	71	1 948
4 1/4 % 1963	96	2 290
Emp. N. Eq. 6 % 66	112	2 893
Emp. N. Eq. 6 % 67	99	4 899
Emp. 7 % 1973	7895	..
Emp. 8,80 % 77	98 98	7 402
Emp. 9,80 % 78	81 80	6 900
E.D.F. 7,8 % 61	115 80	1 282
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	10 762
Ch. France 3 %	195	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	774	773
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	2000
Concorde	340	340
Epargne de France	380	378
Finaec. Victoire	301	....
France I.A.R.D.	140	....
GAN (Sté Centr.)	755	753

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	176	174 50
U.A.P.	565	563
Actibail	142	142
Immobail B.I.P.	221 60	222
Immobanque	296	296 10
Immofice	290 70	290 70
(M) S.O.F.I.P.	95	....
Fonc. Lyonnaise	1190	1150
Immob. Marseille	1760	1772
Crédital	105 50	109 90
Créd. Gén. Ind.	247	250
Crédit Lyonnais	287 30	287 50
Electro-Banque	185	185 10
Eurobail	144 50	144
Financière Sofal	356	356
Fr. Cr. et B. (Cie)	155 50	156
France Bail	305	....
Hydro-Energie	20 10	....
Sté Cent. Banq.	81	81
Société Générale	264	264
Soficomi	243 50	242
Sovabail	319	319
Unibail	313	313
Un. Ind. Crédit	230	230
Cie Foncière	155 10	158
C.G.V.	210	210
Fonc. Ch.-d'Eau	890	....
Un. Imm. France	240 30	240 30
Sofragi	302	290
Applic. Hydraul.	230	226 50
Artois	322	330
Centen. Blanzy	402	401
(NY) Centrest	113 60	113 50
(NY) Champex	130	....
Comindus	412 50	415
Cie Industrielle	301 50	301 50
(Li) F.B.M. ch. fer	70	....
Frankel	355	356
Huard-U.C.F.	103	107
Jaeger	166 10	172 80
Jaz	87	83 50
Luchaire	167	173
Métal Déployé	310	300 20
Nadella	25	21 40 o
Nodet-Gougis	365 50	355
Peugeot (act. out.)	132	136
O.F.P.-Omn. F. Paris	520	535
Publicis	726	720
Safaa	56 50	54
Sellier-Leblanc	284 80	....
Waterman S.A.	186	193
Brass. du Maroc	216	....
Brass. Ouest-Afr.	40 50	40 50
A.E.G.	155	164
Akzo	44	46
Métallurgique Minière	180	163
Océanic	25 60	14 90 c
Pétroligaz	410	411
Promotio	273	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufinex	223	....
Voyer S.A.	1 56	....
Roronto NV	268 30	268

SICAV

24/3	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9752 66	9310 42
Actions France	164 92	157 44
Actions-Investiss.	171 71	163 92
Actions sélectives	210 30	200 76
Aedificandi	248 75	237 47
A.G.F. 5000	199 68	190 63
Agfimo	308 24	294 26
Altaï	153 96	146 98
A.L.T.O.	180 98	172 75
Amérique Gestion	284 52	271 62
Bourse-Investiss.	202 38	193 20
C.I.P.	593 59	566 67
Convertimo	181 41	173 18
Cortexa	629 73	601 17
Credinter	230 11	219 68
Crois. Immobil.	239 86	229 08
Drouot-France	192	183 29
Drouot-Investiss.	422 41	403 26
Energie	199 92	190 85
Epargne-Croiss.	807 82	771 19
Epargne-Industr.	333 54	318 42
Epargne-Inter	415 31	396 48
Epargne-Oblig.	145 75	139 14
Epargne-Unie	517 80	494 32
Epargne-Valeur	267 01	254 90
Euro-Croissance	246 05	234 89
Financière Privée	518 70	495 18
Foncier Investiss.	473 17	451 71
France-Épargne	270 84	258 56
France-Garantie	235 24	230 63
France-Investiss.	258 64	246 91
Fr.-Obl. (nouv.)	340 68	325 23
Francic	196 25	187 35
Fructidor	173 24	165 38
Fructifrance	333 04	317 94
Gestion Mobilière	325 45	310 69
Gest. Rendement	392 16	374 38
Gest. Sél. France	284 16	271 27
I.M.S.I.	264 13	252 15
Indo-Suez Valeurs	400 01	381 87
Intercroissance	182 19	173 93
Interoblig.	6023 85	5750 69
Intersélect France	199 86	190 80
Intervaleurs Indust.	296 51	283 06
Invest. St-Honoré	398 85	380 76
Laffitte-France	155 75	148 67
Laffitte-Oblig.	135 45	129 31
Laffitte-Rend.	154 71	147 69
Laffitte-Tokyo	430 85	411 31
Livret portefeuille	296 89	283 43
Multi-Obligations	316 70	302 34
Multirendement	121 81	116 29
Mondial Investiss.	232 65	222 10
Natio.-Inter.	529 93	505 90
Natio.-Valeurs	394 90	376 99
Oblisem	124 89	119 23
Paribas Gestion	302 21	288 51
Pierre Investiss.	301 81	288 12
Rothschild Expans.	469 60	448 31
Sécur. Mobilière	340 69	325 24
Sélec. Mobil. Div.	235 08	224 42
S.P.I. Privinter	154 80	147 78
Sélection-Rendem.	142 83	136 35
Sélect. Val. Franç.	162 25	154 90
S.F.I. fr. et étr.	258 70	246 97 c
Sicavimmo	381 54	364 24
Sicav 5000	151 98	145 07
S.I. Est	638 46	609 51
Silvafrance	250	238 66
Sivam	184 95	176 56
Silvarente	167 40	159 81
Silvinter	192 46	183 73
S.I.G.	447 79	427
S.N.I.	700 42	668 66
Sogepargne	271 46	259 15
Sogever	534 43	510 20
Soginter	614 30	586 44
Soleil Investiss.	286 52	273 53
U.A.P. Investiss.	208 14	198 70
Unifrance	185 32	176 92
Unifoncier	468 90	447 64
Unigestion	371 18	354 33
Uni-Japon	514 86	491 51
Unirente	1262 68	1221 16
Valorem	247 99	236 74
Worms Investiss.	422 07	402 93

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 926	4 921	4 790	5 040
Allemagne (100 DM)	235 710	235 890	229	241
Belgique (100 F)	14 378	14 378	13 600	14 300
Pays Bas (100 fl.)	213	212 940	206	217
Danemark (100 krd)	74 980	74 930	72 500	77 500
Norvège (100 k)	91 540	91 610	89	94
Grande-Bretagne (£ 1)	11 116	11 134	10 760	11 350
Grèce (100 drachmes)	9 690	9 670	....	....
Italie (1 000 lires)	4 728	4 723	4 544	4 900
Suisse (100 fr.)	258 880	258 590	254	267
Suède (100 krs)	107 660	107 650	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 300	33 200	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 801	5 801	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 720	8 720	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 158	4 156	4 030	4 260
Japon (100 yens)	2 381	2 355	2 240	2 370

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/3
Or fin (kilo en barre)	86200	86200
Or fin (en lingot)	86005	86000
Pièce française (20 fr)	860	860
Pièce française (10 fr)	479 90	477
Pièce suisse (20 fr)	614	610
Pièce latine (20 fr)	578	579 90
Souverain	735	730 20
Pièce de 20 dollars	3318	3254
Pièce de 10 dollars	1580	1565
Pièce de 5 dollars	800	.....
Pièce de 50 pesos	3500	3560
Pièce de 10 florins	609	605

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA BELGIQUE RELÈVE SON TAUX D'ESCOMPTE

La Banque nationale de Belgique a décidé, mercredi 25 mars, de relever de 12 à 13 % le taux de l'escompte.

Cette décision vise à soutenir le franc belge qui est à son cours plancher à l'intérieur du S.M.E. (Système monétaire européen) depuis plus d'un mois.

Les pressions sur le franc belge alimentaient les polémiques sur la nécessité d'une dévaluation. La semaine dernière, le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, avait une nouvelle fois réaffirmé, devant le Parlement, l'opposition de son gouvernement à toute dévaluation du franc belge.

A B C D E F G J

AU CONSEIL DES MINISTRES

• Mesures d'encouragement à l'embauche des cadres en chômage
• L'installation du téléphone coûtera moins cher

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 25 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme des travaux, M. Jean-Marie Poirier, porte-parole de l'Elysée, a indiqué que le président de la République avait informé les membres du gouvernement de la réunion du conseil européen, tenu les 23 et 24 mars, à Maastricht. M. Giscard d'Estaing a souligné en particulier la volonté politique des membres du conseil européen d'assurer l'adoption des décisions dans deux domaines prioritaires : la mise sur pied d'une politique de la pêche ; la fixation, d'ici le 1er avril 1981, des prix agricoles pour la prochaine campagne.

Les ministres de l'agriculture et des transports auront à veiller à ce que cette volonté politique se manifeste et se vérifie par la poursuite des discussions jusqu'à l'adoption des décisions définitives.

Pour la Pologne, le président de la République a rappelé que le Conseil européen avait réaffirmé sa conviction que ce pays est capable de trouver en lui-même les moyens de surmonter ses difficultés dans un esprit de raison et de responsabilité. Le Conseil européen a rappelé que toute intervention extérieure serant contraire à la charte des Nations unies et de l'acte final d'Helsinki.

⁂

EMPLOI : Le conseil des ministres a adopté un projet de loi qui organise la prise en charge par l'Etat de la moitié des cotisations sociales qui incombent aux entreprises qui embauchent, comme membres du personnel d'encadrement, certains salariés privés d'emploi. Cette mesure concerne les entreprises qui embaucheront des salariés âgés d'au moins quarante-cinq ans et en chômage depuis plus d'un an. Elles seront exonérées pendant un an de la moitié des charges sociales patronales de sécurité sociale. L'Etat prendra à sa charge le coût de la mesure, dont l'application commencera le 1er juillet 1981 et s'étendra jusqu'au 30 juin 1983. Ce projet de loi, qui s'inscrit dans l'ensemble du pacte national pour l'emploi des cadres, sera déposé dans les prochains jours au Parlement.

⁂

TELEPHONE. — Le gouvernement a décidé d'abaisser la taxe de raccordement au résesau téléphonique de 500 francs à 400 francs à partir du 1er avril. M. Pierre Ribes, secrétaire d'Etat, a indiqué que depuis 1974 le nombre des lignes est passé de 6 200 000 à 16 millions. La densité du réseau téléphonique de 12 à 29, 5 lignes epour cent habitants (la densité est au Japon et en R.F.A. de 34 , aux Etats-Unis de 42 et en Suède de 63). Le délai moyen pour le raccordement au réseau est passé de plus de seize mois en 1974 à moins de quatre mois en 1980. Ce délai moyen en région parisienne n'est plus actuellement que d'une dizaine de jours.

⁂

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Traçant le bilan de la politique de prévention des accidents du travail, M. Mattéoli, ministre du travail et de la participation, a noté que, en 1979 — dernière année où les statistiques sont connues, — pour la première fois depuis 1960 le nombre des accidents du travail a été inférieur à un million. Leur indice de gravité est le plus faible depuis 1947. Par rapport à 1974, le nombre total des accidents du travail a régressé de 15 %, les accidents graves de 13 %, les accidents mortels de 30 % et celui des incapacités permanentes de 27 %.

⁂

ECONOMIES D'ENERGIE. — M. André Giraud, ministre de l'industrie, a relevé que, en sept ans, une quantité d'énergie équivalant à 100 millions de tonnes de pétrole, a été économisée, soit un an d'importations pétrolières. Ce progrès, a-t-il ajouté, est dû aux investissements qui ont été multipliés par dix depuis 1974 et aux Français qui ont diminué spontanément leur consommation pétrolière.

L'épizootie de fièvre aphteuse semble enrayée

Aucun cas nouveau de fièvre aphteuse n'a été signalé, mardi 24 mars, dans les Côtes-du-Nord et dans la Manche. Dans les Côtes-du-Nord, c'est le sixième jour consécutif qu'il en est ainsi. Dans la Manche, où l'on n'a connu qu'un seul cas, c'est le troisième jour. Toutefois, les contrôles sanitaires se poursuivent.

Dans la Manche, des arrêtés préfectoraux ont étendu à tout le nord du département, au-dessus d'une ligne Carentan-Lessay, les vaccinations des espèces sensibles (bovins, caprins, ovins, porcins).

De notre envoyée spéciale

Henansal. — Effondré, M. D... ne sait comment traduire son désarroi et sa peine : *« On a beau dire, on aime bien son métier »*, confie-t-il pudiquement. Traduisez : *« On les aime bien ses bêtes, même si ce sont des cochons et des vaches. »* Mais comment expliquer cela aux gens des villes ? Il y a deux semaines encore, M. D... était un exploitant heureux et fier de ses mille quatre cent cinquante porcs et soixante-quinze vaches. Aujourd'hui, il ne lui reste plus rien. Vides les étables, vides les porcheries aux allées qui n'en finissent plus. Seuls deux employés, l'un des services vétérinaires du département, l'autre du service de désinfection privée, s'appliquent à nettoyer murs et sol au moyen d'un jet puissant, projetant de l'eau de Javel. Un triste spectacle que l'on retrouve onze fois, à Planguenoual, mais surtout à Henansal et à Henanbihen (Côtes-du-Nord), où la fièvre aphteuse sévit depuis le 5 mars dernier.

« La fièvre aphteuse, je savais bien ce que c'était, explique M. D..., *mais je ne pensais pas que cela m'arriverait à moi. »* Et, pourtant, il figure en sixième position sur la liste des victimes. Il ne peut oublier cette journée où il découvrit une de ses bêtes boitant et couverte d'aphtes. A peine avait-il réalisé qu'une équipe sanitaire se trouvait déjà sur place, abattant porcs et vaches, charriant à la pelleteuse les cadavres dans des camions-bennes qui les transportent aussitôt vers l'usine d'équarrissage de Saint-Brieuc.

Tout le monde s'accorde à dire que les services vétérinaires du département se sont montrés jusqu'à présent d'une exceptionnelle efficacité. Avant même que le premier cas soit confirmé par le centre vétérinaire de Maisons-Alfort, un plan d'intervention a été mis sur pied à la préfecture avec, entre autres, les services vétérinaires, la Fédération des groupements de défense sanitaire, qui rassemble presque tous les éleveurs du département, la chambre d'agriculture.

Quand le diagnostic a été confirmé, le plan était prêt. Les gendarmes mobiles ont aussitôt mis en place un cordon sanitaire autour du foyer. Dans cette zone d'interdiction, tout regroupement d'animaux a été interdit, de même que les rassemblements d'hommes (sauf dans les écoles). On a ensuite tracé, dans un rayon d'environ 12 kilomètres, une zone d'observation à partir de laquelle vétérinaires et techniciens des services vétérinaires du département ont vacciné systématiquement bovins, ovins, caprins et porcins. Ces deux zones ont été élargies lors de la découverte de nouveaux foyers. Au total, 9 704 bêtes ont dû être abattues (8 872 porcins, 727 bovins, 102 ovins et 3 caprins). Mais 573 031 ont été vaccinées (516 507 porcs, 46 387 bovins et 10 137 ovins). L'opération a nécessité un très grand déploiement d'hommes. En tout, 550 personnes, deux escadrons mobiles de gendarmes et 250 représentants des services vétérinaires (secteurs public et privé). Pour la première fois, les techniciens des services vétérinaires départementaux ont pu utiliser leur récente autorisation de vacciner des animaux.

En Bretagne, on garde un souvenir vivace de l'épizootie de 1974, qui toucha quatre départements et obligea à abattre seize mille porcs et deux mille bovins. Cela a certainement contribué à mobiliser les énergies pour lutter contre ce fléau. *« Les éleveurs se sont montrés particulièrement compréhensifs »*, explique le directeur des services vétérinaires des Côtes-du-Nord, M. Jean Christophe, ce qui n'est pas coutume quand des équipes sanitaires se présentent pour abattre un troupeau. *« Lorsqu'ils ont appris que vaccin et vaccination étaient gratuits, ils ont ouvert plus facilement leurs portes »*, explique en souriant M. Christophe ; *« mais il faut également souligner que les représentants des groupements d'éleveurs se sont présentés la veille dans les fermes pour expliquer que nous allions venir »*, ajoute-t-il.

Mardi, la salle des fêtes de Lamballe, qui, depuis le début des opérations, sert de P.C., se reposait des heures chaudes des jours précédents. Le dernier cas de fièvre aphteuse dépisté remonte au 17 mars. Si tout va bien, l'épizootie pourra être considérée comme résorbée dès la semaine prochaine. Mais on se garde bien, pour le moment, de crier victoire. Après tout, on ne sait toujours pas comment ce premier cas est arrivé à Henansal. Tout ce dont on est sûr, c'est que c'est un virus haut, le même qui sévit en Autriche (il n'a, en revanche, rien à voir avec celui dépisté en février dans les Pyrénées-Orientales) et, apparemment, il a atteint les îles anglo-normandes et le sud de l'Angleterre. *« Il paraît que c'est le vent qui l'a transporté »*, observe un agriculteur ; autrement dit, *« si le vent tourne, nous sommes bons pour recommencer »*.

Signe de convalescence ? On parle beaucoup des indemnisations. Les services vétérinaires expliquent qu'elles seront égales au coût des bêtes plus le manque à gagner mais ne veulent pas avancer de chiffres. Il faut environ deux ans pour refaire un cheptel d'ovins et dix pour les bovins. Pour le moment, ils estiment que l'opération dans son ensemble coûtera 15 millions de francs. Une somme énorme certes, mais on a évité le pire. Il ne faut pas oublier que les Côtes-du-Nord possèdent la plus forte concentration de porcins en Europe, trois pour un habitant. Ce qui vaut à la région d'Henansal et d'Henabihen d'être familièrement appelée *« la vallée des cochons »* ou mieux, *« la route du lisier »*.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

En Turquie

CENT VINGT-SIX PEINES DE MORT REQUISES EN UN JOUR

ANKARA (A.F.P.). — Les procureurs militaires d'Ankara, Izmir et Istanbul ont requis au total 126 peines de mort contre des extrémistes, le mardi 24 mars. La peine capitale a été demandée à Istanbul contre 93 militants du « Parti et front de libération de la Turquie » (T.H.K.P.) pour tentative de subversion, à Ankara contre 22 militants d'extrême droite et à Izmir contre 11 membres du « Parti communiste révolutionnaire turc » (T.D.K.P.).

UNE TONNE ET DEMIE DE CANNABIS SAISIE SUR L'AUTOROUTE A-6 A BORD D'UN CAMION DU KOWEÏT

Une tonne et demie de résine de cannabis a été découverte, mardi 24 mars, dissimulée sous le plancher d'un camion frigorifique immatriculé au Koweït, sur une aire de stationnement de l'autoroute A-6, près d'Avallon (Yonne). Cette prise très importante est estimée par les services des douanes à 22 millions 500 000 F.

Le camion avait été repéré dès le début du week-end par des gendarmes et placé sous surveillance. Lors de l'intervention conjointe des fonctionnaires des douanes, des membres de la police judiciaire de Versailles et des policiers de l'office central pour la répression du trafic des stupéfiants, les trois convoyeurs du camion, deux Syriens, Homssi Famhi, âgé de trente-trois ans, Jaafar Fahd, âgé de vingt-sept ans et un Allemand, Erlebach Wermer, âgé de vingt-sept ans, s'apprêtaient à repartir en direction de Paris. Ce mercredi matin, ils étaient toujours en garde à vue à Auxerre.

Les enquêteurs estiment que cette cargaison de cannabis est d'origine libanaise et qu'elle a été convoyée par route à destination de l'Europe du nord. La semaine dernière, déjà, les policiers de Lyon avaient intercepté un camion frigorifique sous le plancher duquel on avait retrouvé 4 kilogrammes de résine de cannabis oubliés par ses convoyeurs. Quelques jours plus tôt, un autre camion, contenant plusieurs centaines de kilos de cannabis, avait été intercepté à la frontière italo-yougoslave. Il est probable, estiment les policiers, qu'une grande partie du trafic en provenance du Moyen-Orient s'effectue désormais par voie terrestre. Seul le cannabis en provenance du Maroc est acheminé par voie maritime, le long des côtes de l'Atlantique jusqu'en France et dans les pays d'Europe du nord.

La saisie de lundi est particulièrement spectaculaire. Le même jour, le ministère du budget avait en effet établi le bilan de l'année 1980 des recherches des douanes pour les stupéfiants : près de 6 tonnes de drogues diverses (dont 200 kilos de drogues « dures » et treize mille doses de psychotropes) ont été saisies, représentant, sur le marché clandestin, une valeur de 150 millions de francs.

Le numéro du « Monde » daté 25 mars 1981 a été tiré à 542 356 exemplaires.

La mort du réalisateur Mark Donskoï

Le cinéaste soviétique Mark Donskoï est mort, le 24 mars, a annoncé Radio-Moscou. Agé de quatre-vingts ans, il avait reçu, à deux reprises, l'ordre de Lénine. M. Leonid Brejnev, ainsi que d'autres personnalités du Kremlin, lui ont rendu hommage.

L'amour de la terre

Avec Mark Donskoï disparaît une figure légendaire de la cinématographie soviétique, dont le nom restera inséparable de la Trilogie qu'il tira de l'autobiographie de Maxime Gorki, et d'abord de l'Enfance de Gorki *(1938). Avec* la Partie de campagne, *de Jean Renoir et* Pather Panchali *de Satyajit Ray, auxquels il faudrait ajouter* Voyage à Tokyo *d'Ozu,* l'Enfance de Gorki *résume toutes les ambitions, la pudeur, l'émotion intense d'un courant humaniste qui transcende les frontières. Le miracle, avec Donskoï, c'est qu'il ait pu produire pareil chef-d'œuvre dans l'Union soviétique de la fin des années 30.*

Ukrainien de naissance, issu d'un milieu très modeste, la Révolution lui permet d'entamer des études de médecine, puis de droit. Il se passionne pour la boxe, la musique, il publie un recueil de nouvelles, écrit une pièce. Victor Chklovski l'encourage à se lancer dans le cinéma. A l'Institut du cinéma, il a pour professeur Eisenstein, son aîné de trois ans. Il réalise son premier film en 1927, à Leningrad, Dans la grande ville *(coréalisateur Mikhaïl Auerbach). Alors qu'il songe à quitter le cinéma, une comédie musicale,* le Chant du bonheur *(1934), coréalisée avec Vladimir Legochine sous la supervision de Youtkevitch, connaît un énorme succès. Il rentre avec Legochine aux studios des films pour enfants. Il s'attelle enfin à la Trilogie.*

A l'approche de la guerre de 1941-1945, puis la guerre venue, il adapte une série de romans : Et l'acier fut trempé *(1942), d'après Ostrovski, sur la guerre civile,* l'Arc-en-ciel *(1943), de Wanda Wasilewska, sur l'Ukraine occupée,* Tarass l'indomptable *(1945), d'après Boris Gorbatov, qui fait revivre le massacre des Juifs à Baby-Yar. La glaciation stalinienne de l'après-guerre ne l'épargne pas :* Varvara *(1947), garde pourtant un ton très personnel et évoque, avec tact, la vie d'une institutrice de village entre 1914 et 1945. En 1954, il refait* la Mère, *d'après Gorki (illustrée par Poudovkine au muet et par Brecht au théâtre). Il tourne en 1956, un de ses meilleurs films,* le Cheval qui pleure *: l'artiste mûrissant y donne libre cours à son goût des folles légendes, à son amour de la terre ukrainienne, il découvre la couleur, il ouvre et clôt son récit sur cette très belle citation de Maxime Gorki qui résume tout le film :* « Ce qu'on a aimé, on l'aimera, même à l'instant de la mort. » *Mark Donskoï vint en France en 1963. Il fut également juré du Festival de Cannes. Il forma d'innombrables étudiants, à commencer par Sembène Ousmane. Il symbolisa un peu, avec un autre Ukrainien, Dovjenko, l'esprit d'indépendnace dans le cinéma soviétique.*

LOUIS MARCORELLES.

LE RENCHÉRISSEMENT DES PRODUITS PÉTROLIERS NE TIENT PAS COMPTE DES VARIATIONS DU DOLLAR

Les prix des produits pétroliers augmentent de 5 centimes à compter du 26 mars. Le Comité des prix a entériné, le 25 mars, une hausse qui fait passer le prix du litre d'essence ordinaire de 3,51 à 3,56 F, celui du super de 3,72 à 3,77 F ; le litre de gazole passe de 2,70 à 2,75 F et celui du fuel domestique de 1,89 à 1,936 F.

Lors du précédent mouvement de prix — le 7 février — les pouvoirs publics s'étaient contentés de répercuter les relèvements décidés par les pays producteurs au début de l'année et avaient estimé que *« les mouvements erratiques du dollar »* devraient être répercutés plus tard. La profession avait affirmé qu'une telle politique lui coûtait 1 milliard de francs par mois (*le Monde* du 4 mars) puisque le cours du dollar retenu était de 4,40 F, alors que le cours de la devise américaine a dépassé 5 F avant de redescendre actuellement autour de 4,92 F.

Le renchérissement du 26 mars ne tient pourtant pas compte des variations du dollar. *« Si l'on avait retenu un dollar à 4,90 F,* reconnaît-on dans les ministères compétents, *il aurait fallu relever le prix de 15 centimes ».* A un mois des élections, cela était peu pensable. Les pouvoirs publics ont donc retenu l'idée d'un alignement des prix français hors taxes sur la moyenne européenne.

Le dernier bulletin de la C.E.E. donne, pour les prix hors taxes en dollar pour 1 000 litres, 339,66 en France contre 399,17 en moyenne dans la C.E.E. pour le super, 304,85 en France et 317,89 dans la C.E.E. pour le gazole, 290,20 en France et 299,08 dans la C.E.E. pour le fuel domestique.

Au même comité des prix, le gouvernement a annoncé un nouveau « train » de libération concernant les fruits, les légumes, les produits laitiers, la viande, les poissons, les menus conseillés. Ces décisions prendront effet dans les jours à venir.

● *A Kampala*, des fusillades auraient éclaté, ce mercredi 25 mars, à la suite d'une explosion dans une centrale électrique. La capitale ougandaise serait privée d'électricité et les communications avec l'extérieur sont interrompues, rapporte l'Associated Press de Nairobi.

● *Un meeting* doit avoir lieu le jeudi 26 mars à la bourse du travail de Montreuil à l'occasion de la journée de solidarité avec les « *disparus* » en Argentine.

La Bourse de New-York au plus haut depuis huit ans

Élections